

L'ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ACTUEL : UN OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT

LE PRINCIPAL DÉFI POUR LE GROUPE
DES 77 ET LA CHINE

PRÉFACE

MIGUEL DÍAZ-CANEL BERMÚDEZ

COLLECTIF D'AUTEURS

EDITORIAL

José Martí

EDITORIAL JOSÉ MARTÍ

Publicaciones en Lenguas Extranjeras

© Présidence de la République de Cuba, 2023
© Sur la présente édition Editorial José Martí, 2023

ISBN: 978-959-09-0908-5

INSTITUTO CUBANO DEL LIBRO
Editorial José Martí
Publicaciones en Lenguas Extranjeras
Calzada No. 259 e/ J e I, Vedado
La Habana, Cuba

E-mail: direccionejm@cubarte.cult.cu

Nous remercions les spécialistes, experts et chercheurs de diverses institutions cubaines, notamment le Centro de Investigaciones de la Economía Mundial, le Centro de Investigaciones de la Economía Internacional, le Centro de Investigaciones de Política Internacional et l'Instituto Superior de Relaciones Internacionales Raúl Roa García, pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce volume.

L'Académie cubaine des sciences, des chercheurs et des spécialistes du Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement, l'entreprise BIOCUBAFARMA, ainsi que des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères ayant une grande expérience des questions internationales ont également apporté une contribution précieuse. De même, les contributions importantes d'experts de différents pays qui ont participé directement ou par l'intermédiaire de l'Internationale Progressiste, et dont les points de vue ont permis d'intégrer des idées et des concepts, sont également appréciées.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS / 5

I

LE GROUPE DES 77 ET LA CHINE
FACE À L'ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL / 7

II

LE COMMERCE INTERNATIONAL
ET LES OBSTACLES EN DÉVELOPPEMENT / 20

III

LE PROBLÈME DU SYSTÈME
MONÉTAIRE ET DE LA DETTE EXTÉRIEURE / 50

IV

AGRICULTURE ET ALIMENTATION / 66

V

ACCÈS ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE / 80

VI

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT.
DÉFIS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE / 100

VII

SCIENCE ET TECHNOLOGIE : LES DÉFIS DU 21ÈME SIÈCLE / 117

VIII

INTÉGRATION ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE.
COOPÉRATION SUD-SUD / 131

IX

BILAN FINAL ET PROPOSITIONS / 151

BIBLIOGRAPHIE / 163

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est le fruit des efforts et des contributions de plusieurs experts et académiciens de Cuba et d'autres pays, ainsi que de fonctionnaires ayant une longue expérience des relations extérieures de Cuba, en particulier dans le domaine des affaires multilatérales, de l'économie internationale et du développement, et de collègues ayant également une expérience avérée des tâches gouvernementales liées à l'économie, à la science, à l'innovation et au développement. Il cherche à intégrer diverses perspectives sur les problèmes complexes des relations économiques internationales et les défis du développement, mais qui partagent un point de vue commun sur la nécessité de construire un ordre économique international différent de l'actuel, étant donné qu'il est clairement démontré qu'il est injuste et insoutenable.

L'objet central de l'attention est donc l'ordre économique international, ses caractéristiques, la manière dont il a servi les intérêts des pays développés et de leurs classes dirigeantes, au détriment de la stagnation et du sous-développement des pays du Sud. Il repose sur la conviction que, dès sa création, le Groupe des 77 s'est donné pour mission de représenter les intérêts des pays en développement face à cet ordre irrationnel et déséquilibré, en réponse à quoi il a formulé des propositions concrètes qui, pendant des décennies, ont été approuvées par les Nations unies et ses organes, mais jamais mises en œuvre.

Le texte s'appuie sur l'activité de Cuba dans le cadre du Groupe pratiquement depuis sa création, mais en particulier sur l'expérience acquise au cours des mois où Cuba a assuré la présidence du Groupe des 77 et de la Chine, depuis janvier 2023, une responsabilité qui prend fin en janvier 2024. Cette tâche unique de coordonner les efforts, d'unir les volontés, d'aplanir les différences et de trouver une voix commune parmi les gouvernements représentant la grande majorité de la population mondiale, visant à défendre leurs positions dans de multiples forums et négociations internationales, offre au Gouvernement qui assume la présidence du Groupe une perspective extraordinaire, que Cuba a voulu enregistrer au profit de ceux qui constituent ce que l'on appelle le Sud global et des présidences suivantes du Groupe. Cette expérience est enrichie par l'échange proactif avec des homologues de pays développés, des cadres de haut niveau des organisations du système des Nations unies et des organisations de la société civile pour promouvoir, soutenir et positionner les intérêts du Groupe des 77 et de la Chine.

Le livre est marqué par l'expérience de la pandémie COVID 19, dont la nature, l'ampleur et les conséquences ont révélé les caractéristiques injustes et déséquilibrées du monde dans lequel nous vivons. La propagation universelle de la maladie relève autant de la créativité et de la solidarité que de l'égoïsme grossier et du mépris du sort des populations de nombreux pays en développement face au virus. Les exemples de ce scénario injuste sont nombreux, mais ils sont tous associés et reflètent les conséquences sociales de l'ordre économique international actuel. Celles-ci se manifestent dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, de l'emploi, du logement, de l'accès à l'eau potable, des risques liés aux changements environnementaux et climatiques, des droits civils et sociaux, et en particulier du droit à une vie digne.

Les diagnostics présentés ici et les recommandations formulées reflètent des positions partagées par le gouvernement cubain et certainement par la plupart des gouvernements du Groupe des 77 et de la Chine, et avec lesquelles de nombreuses organisations, activistes et experts concernés par les questions de développement sont d'accord. Cependant, ce matériel n'est pas destiné à représenter la position unanime du Groupe, ni à parler

en son nom. Il ne peut être considéré comme une plate-forme issue du consensus des membres du Groupe des 77 et de la Chine. Il cherche plutôt à devenir, en tant que contribution de Cuba, une référence substantielle pour les travaux futurs du Groupe.

Malgré les délais limités de sa préparation, il a été possible de mener des consultations au-delà des frontières cubaines et de compter sur la contribution et les opinions de différentes sources, peut-être moins étendues que souhaité, mais comme une impulsion au dialogue nécessaire et avec l'aspiration de convoquer davantage de contributions et de débats. Il a fallu rassembler des informations académiques et spécialisées, les organiser, les confronter aux positions politiques gouvernementales à Cuba et dans d'autres pays, ainsi qu'aux positions traditionnelles du Groupe des 77. Un effort a été fait pour consulter un grand nombre de positions et d'arguments qui ont été formulés ces dernières années dans les forums multilatéraux. Il a également passé en revue une grande partie de la littérature contemporaine sur les aspects les plus complexes des relations économiques et politiques internationales dans le monde troublé d'aujourd'hui, ainsi que des documents théoriques sur l'économie politique et les relations internationales.

L'objectif de cet ouvrage n'est pas d'offrir un diagnostic de l'économie internationale dans ses conditions actuelles, ni de la crise qui l'affecte depuis plusieurs décennies, bien qu'il y ait suffisamment de références et d'arguments analytiques à ce sujet. Il n'a pas non plus l'intention d'épuiser le vaste programme de travail du Groupe des 77 et de la Chine, ni le riche programme de travail des Nations unies.

L'ouvrage est structuré en neuf chapitres, qui tentent de défendre des secteurs problématiques spécifiques reflétant l'incapacité de l'ordre économique international actuel à répondre aux problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays du Sud. Il présente des propositions d'action concrètes pour résoudre ces problèmes, ainsi qu'une expression sectorielle de la crise économique mondiale. Le dernier chapitre traite d'un ensemble de propositions d'action, présentées non pas comme des tâches en suspens pour le Groupe ou des engagements sujets à négociation, mais plutôt comme des recommandations visant à servir de référence pour parvenir à des conditions plus équitables et plus durables pour les aspirations de développement que les pays du Sud méritent.

Les gouvernements des pays du G-77 et de la Chine sont confrontés quotidiennement à d'immenses et innombrables défis pour la stabilité, la durabilité et le progrès de leurs économies respectives et le bien-être de leurs populations. Ils sont confrontés à des scénarios très différents, à des types de menaces différents et à des priorités très différentes. Leurs perspectives politiques diffèrent en ce qui concerne la résolution de nombreux problèmes du monde d'aujourd'hui. Chacun d'entre eux peut à juste titre supposer que le principal défi politique auquel il est confronté est tout à fait unique. Pourtant, ils sont tous unis par la position désavantageuse que l'ordre économique international réserve à leurs pays et, par conséquent, par la responsabilité de surmonter cette contrainte extraordinaire. C'est cette réalité qui fait l'objet de ce livre, dont l'objectif est de contribuer à un débat aussi juste qu'urgent.

MIGUEL DÍAZ-CANEL BERMÚDEZ

I

LE GROUPE DES 77 ET LA CHINE FACE À L'ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Ce que nous avons en commun, c'est que nous sommes tous, par rapport au monde développé, des nations dépendantes et non interdépendantes. Chacune de nos économies s'est développée en tant que sous-produit et filiale du développement du Nord industrialisé et est tournée vers l'extérieur. Nous ne sommes pas les maîtres d'œuvre de notre propre destin. Nous avons honte de l'admettre, mais économiquement, nous sommes des dépendances, au mieux des semi-colonies, et non des États souverains.

L'objectif est donc, bien entendu, d'achever la libération des pays du tiers monde de la domination extérieur.

JULIUS K. NYERERE, FÉVRIER 1979

Le Groupe des 77 est composé de 133 nations, auxquelles s'ajoute la République populaire de Chine, pour un total de 134. Il abrite 6,3 milliards de personnes, soit 79,06 % de la population mondiale. Elle ne comprend pas tous les pays que le Fonds monétaire international (FMI) classe parmi les « pays en développement », qui sont au nombre de 152, mais elle comprend la grande majorité d'entre eux. En tant que pays sous-développés ou en développement, ils constituent ce que l'on appelle communément et géographiquement le « Sud » ou le « Global South », qui, dans le passé, était également identifié comme le « Tiers-Monde ».

Il s'agit d'un groupe hétérogène, avec de grandes différences entre ses membres, dues à la variété de l'extension territoriale, à la taille de la population, à la richesse en ressources naturelles, à l'accès aux sources d'énergie, à l'importance respective du produit intérieur brut de chacun, à l'absence d'accès à la mer de plusieurs membres, à la condition insulaire d'autres, ceux dont les territoires sont principalement désertiques ou semi-désertiques, à la diversité des systèmes politiques, à la multiplicité des traditions culturelles et à la pluralité des courants idéologiques, parmi d'autres distinctions. Cependant, ils sont unis, avec le reste des pays dits « en développement », par la caractéristique d'être presque tous les héritiers d'un passé de colonies des métropoles européennes, d'avoir subi l'exploitation et le pillage de leurs ressources naturelles et humaines au profit des anciennes puissances coloniales, et d'être aujourd'hui ou d'avoir été victimes du néo-colonialisme.

Depuis qu'ils ont accédé à l'indépendance politique, ils ont tous subi les inconvénients d'un ordre économique et politique international conçu par les anciennes métropoles coloniales, un système de prédation qui perpétue pour les pays développés d'aujourd'hui des conditions de privilège dans la création et la jouissance des richesses ; un ordre qui perpétue et aggrave également les conditions de la crise économique et sociale que connaît le monde, avec ses inévitables conséquences politiques. Il est bien connu que le processus capital de décolonisation qui s'est déroulé principalement dans la seconde moitié du

20ème siècle et qui a mis fin aux empires coloniaux a cédé la place, dans une large mesure, à des stratégies conçues dans les anciennes métropoles coloniales et aux États-Unis pour conserver la domination sur les richesses et les fruits du travail des anciennes colonies. L'accession à l'indépendance politique n'a pas signifié l'accession à l'indépendance économique et, par conséquent, à la pleine souveraineté réelle.

La grande majorité des membres du Groupe des 77 et ceux qui sont considérés comme des pays en développement souffrent d'être les principales victimes de l'actuelle crise économique mondiale et multidimensionnelle, des déséquilibres cycliques du commerce et des finances internationaux, de l'échange abusif et inégal, du fossé scientifique, technologique et de la connaissance qui se creusent, et du danger de destruction et d'épuisement progressifs des ressources naturelles dont dépend la vie sur la planète, aggravé par les modèles de production et de consommation non durables promus par le capitalisme, en particulier dans les pays industrialisés. Leurs populations souffrent le plus de la pauvreté, de la faim, de la misère, des décès dus à des maladies curables, de l'analphabétisme, des déplacements de populations et d'autres conséquences du sous-développement.

Depuis plus d'un demi-siècle, le Groupe des 77 est également uni par le défi nécessaire, inévitable et décisif de transformer les règles qui régissent actuellement le système politique et économique international et de s'efforcer de parvenir à un ordre économique international plus juste et plus équilibré qui libère l'humanité de ses grands et dangereux déséquilibres et offre aux nations sous-développées de réelles possibilités de se développer et d'assurer à leurs populations des conditions de vie justes, dignes et durables. Il doit s'agir d'un ordre qui, contrairement à l'ordre actuel, ne laisse pas à un pays puissant, comme les États-Unis, la capacité et la liberté d'appliquer arbitrairement des mesures économiques coercitives, en particulier à l'encontre des pays en développement, à des fins politiques et au détriment de populations entières.

En 1974, lorsque l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international, le texte de cet instrument comprenait la description suivante :

Les avantages du progrès technologique ne sont pas partagés de manière égale par tous les membres de la communauté internationale. Les pays en développement, qui représentent 70 % de la population mondiale, ne reçoivent que 30 % des revenus mondiaux. Le développement uniforme et équilibré de la communauté internationale s'est avéré impossible dans le cadre de l'ordre économique international actuel. Le fossé entre les pays développés et les pays en développement continue de se creuser, dans un monde régi par un système établi à une époque où la plupart des pays en développement n'existaient même pas en tant qu'États indépendants et qui perpétue l'inégalité.

Il est clair que cette réalité décrite il y a près de cinquante ans s'est aggravée dans le scénario auquel sont confrontés les pays en développement aujourd'hui. On peut même dire que les conditions d'inégalité et d'exploitation décrites à l'époque, loin d'être atténuées, se sont aggravées. On sait que le Nouvel ordre économique international (NOEI) adopté à l'époque n'a jamais été mis en œuvre, que les pays capitalistes développés de l'époque ont tout fait pour mutiler la capacité des Nations unies, pour empêcher la mise en œuvre des mesures conçues dans le programme d'action et pour assurer le maintien et la protection de l'ordre économique international injuste qui les favorise.

La vérité doit être dite. Les gouvernements des pays développés ont rejeté à l'époque et rejettent aujourd'hui toute responsabilité pour les causes et les conditions, tant historiques qu'actuelles, qui ont donné naissance et perpétuent aujourd'hui cette déformation des plus injustes, alors que ce sont eux qui ont conquis et pillé des continents entiers

pendant des siècles, instauré le colonialisme, réimplanté l'esclavage et créé l'impérialisme moderne. Le système colonial de pillage développé de manière explosive à partir du 15^{ème} siècle est la source originelle de l'immense inégalité vécue aujourd'hui entre les nations qui sont conventionnellement et sans respect des spécificités géographiques regroupées politiquement dans ce qu'on appelle le Nord et celles qui sont regroupées dans ce qu'on appelle le Sud. Son mode de fonctionnement a changé au cours de l'histoire, mais l'essence exploiteuse forgée depuis cette époque continue d'être une caractéristique fondamentale et permanente du système, même avec les grandes transformations politiques, économiques et sociales du 20^{ème} siècle et du 21^{ème} siècle jusqu'à présent.

Loin de mettre en œuvre les formules envisagées dans l' NOEI, les courants néolibéraux et la poussée vers un monde ou un ordre international hyper-mondialisé ont vu le jour, avec la promesse que le soutien à l'entrepreneuriat privé, l'expansion des chaînes d'approvisionnement et le renforcement de la concurrence, entre autres pratiques, stimuleraient le commerce et l'investissement, et relanceraient la croissance économique, en particulier dans les pays en voie de développement.

Mais la réalité a été différente, avec une augmentation marquée de la concentration des marchés et des richesses. Les bénéfices des entreprises ont augmenté, en particulier ceux des grandes sociétés transnationales, tandis que les inégalités de revenus se sont aggravées et que, en règle générale, les marchés intérieurs se sont contractés, ce qui a limité ou compromis les perspectives de croissance et d'expansion économiques, en particulier dans les pays en développement.

Loin de se réduire, l'écart s'est creusé. Afin d'obtenir les devises convertibles dont leurs économies ont besoin, la plupart de ces pays sont tombés dans le cercle vicieux qui les rend encore plus dépendants de la nécessité d'attirer des flux de capitaux volatils et incontrôlés, des exportations de produits de base, des chaînes de production manufacturière peu complexes et à faible valeur ajoutée, et des envois de fonds de l'étranger.

Par conséquent, les règles qui régissent aujourd'hui les relations économiques internationales, avec les diverses adaptations des dernières décennies, ont continué à garantir le statut de sous-développement de près des deux tiers de la population mondiale. En effet, depuis les années 1980, la dynamique des courants néolibéraux du capitalisme a accentué la dépendance économique des pays en développement, à quelques rares exceptions près, et a contribué à l'érosion de l'exercice réel de la souveraineté de ces pays. La validité de cet ordre économique international qui prévaut depuis le siècle dernier et sa consolidation avec les politiques néolibérales imposées sous la direction et la pression du gouvernement des États-Unis, constituent une négation du droit au développement, que l'Organisation des Nations unies reconnaît comme un droit de l'homme inaliénable.

Il est important de rappeler qu'en 1986, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration sur le droit au développement (A/RES/41/128). Les comptes rendus de la session font état de la seule voix dissidente des États-Unis d'Amérique, qui ont depuis lors continué à nier la nature universelle, indivisible et interdépendante du droit au développement en tant que droit de l'homme. Cette déclaration présuppose que, pour la pleine réalisation du droit de l'homme au développement, les peuples doivent être en mesure d'exercer leur autodétermination, ce qui inclut, selon l'article 1.2, « ...l'exercice de leur droit inaliénable à la pleine souveraineté sur toutes leurs richesses et ressources naturelles ».

À mi-chemin de l'échéance de 2030, le secrétaire général des Nations unies, dans son rapport intitulé « Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète » (A/78/80-E/2023/64), indique que seuls 12 % des objectifs de développement durable sont en bonne voie de réalisation. Selon le rapport, si les tendances actuelles se poursuivent, d'ici 2030, 575 millions de personnes vivront encore dans la pauvreté et, dans le seul domaine de

l'éducation, quelque 84 millions d'enfants ne seront pas scolarisés et 300 millions d'enfants ou de jeunes quitteront l'école sans savoir lire ni écrire.

La conception de l'ordre économique international empêche les ressources disponibles de donner leur pleine mesure et de faire progresser durablement les pays en développement. La conception créée soutient les intérêts d'un capitalisme d'exclusion qui attribue des positions aux communautés et aux nations dans les chaînes de valeurs, conçues de manière à ce que les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Si nous ne prenons pas de mesures pour instaurer un nouvel ordre économique international plus juste et plus équilibré, propice à la réalisation du droit au développement, nous serons de plus en plus éloignés de la réalisation des objectifs proposés.

Une démocratisation effective de l'ordre économique international permettrait d'accroître la participation des pays du Sud à la prise de décision internationale. En matière économique, commerciale et financière, la recherche de l'équité, de la non-discrimination, de la transparence et l'exercice de la coopération internationale sont indispensables à la réalisation du droit au développement.

Le traitement discriminatoire de certains pays sur la base de considérations politiques ou autres considérations non économiques entrave l'accès des populations au développement. L'utilisation et la prolifération de mesures coercitives unilatérales et de mesures unilatérales contraires au droit international par certains États portent, dans leurs effets, un coup fatal à l'exercice du droit au développement des peuples et des communautés des États affectés par ces mesures.

Habituellement, ces mesures unilatérales et arbitraires sont présentées par les États qui les appliquent comme des sanctions, cherchant à les légitimer en vertu d'une prétendue faute antérieure commise par les États contre lesquels elles sont dirigées. De plus, elles sont annoncées comme étant conçues pour ne nuire qu'aux personnes physiques ou morales désignées comme cibles, ce qui constitue une erreur aux conséquences dévastatrices dans toutes les régions du pays touché et une violation flagrante des droits de l'homme des personnes qui en subissent les effets. Le blocus économique des États-Unis contre Cuba en est un exemple éloquent.

En règle générale, ces mesures visent les pays en développement, dont beaucoup sont membres du Groupe des 77 plus la Chine, et sont mises en œuvre par les pays développés. Lorsque l'on examine les causes ou les actes qui visent à punir ces mesures, on constate généralement qu'il s'agit d'efforts déployés par des gouvernements indépendants pour exercer leur droit à l'autodétermination et recouvrer leur souveraineté sur les ressources naturelles et l'économie nationale, comme le reconnaît le droit international.

L'humanité a atteint un potentiel scientifique et technique insoupçonné il y a seulement quelques décennies, avec une capacité extraordinaire à générer des richesses et du bien-être qui, dans des conditions de plus grande égalité, équité et justice, seraient capables d'assurer des niveaux de vie dignes, sains, confortables et durables à la quasi-totalité des habitants de la planète.

Cependant, malgré des décennies d'efforts, de conférences et d'événements organisés, d'engagements pris et de résolutions, de déclarations et de programmes adoptés, la réalité décrite en 1974 continue de peser sur la vie de la majorité de la population de la planète. La pandémie de COVID 19 subie depuis la fin de l'année 2019, avec des restes encore présents en 2023, et ses conséquences socio-économiques ont montré une image nue, dans laquelle on ne peut pas cacher le désavantage injuste pour les pays en développement, dont les sociétés étaient non seulement moins préparées à faire face à l'assaut, mais ont dû endurer les immenses inconvénients d'un ordre international qui les relègue au second plan en termes d'accès aux médicaments, à la technologie, aux ressources et aux services médicaux essentiels pour traiter leurs populations.

Les conditions créées par la pandémie ont fait basculer environ 70 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, ce qui représente la plus forte augmentation en un an depuis le début de l'enregistrement et du suivi de ces chiffres en 1990.

D'ici 2022, on estime qu'entre 75 et 95 millions de personnes supplémentaires pourraient vivre dans l'extrême pauvreté par rapport aux projections antérieures à la conférence COVID 19. Si les tendances actuelles persistent, on peut s'attendre à ce que 575 millions de personnes restent piégées dans l'extrême pauvreté d'ici 2030. Tout cela s'est produit, bien sûr, avec un impact particulièrement néfaste sur les pays en développement et leurs populations.

Mais ce tableau inégal n'a pas été créé par la pandémie. Elle n'est pas le produit de l'activité biologiquement néfaste d'un virus agressif, aussi efficace soit-il. C'est l'œuvre de l'ordre international créé par l'homme et fermement défendu par ceux qui en bénéficient. Le virus, son impact inégal et la capacité inégale des pays à y faire face ont simplement montré de manière plus explicite et plus visible les conditions d'inégalité préexistantes contre lesquelles on avait mis en garde depuis de nombreuses années. Les données sont illustratives, même si une pandémie aussi dévastatrice ne s'était pas produite.

La pauvreté, et la pauvreté extrême et multidimensionnelle, continue de toucher des millions d'adultes, d'enfants et de personnes âgées dans une grande partie du monde. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) 2023 utilise les données comparables les plus récentes pour 110 pays : 22 pays à faible revenu, 85 pays à revenu intermédiaire et trois pays à revenu élevé. Ces pays abritent environ 92 % de la population des régions en développement. Sur les 1,1 milliard de pauvres, entre 824 et 991 millions n'ont pas d'installations sanitaires, de logement ou de combustible. Plus de 600 millions de pauvres vivent avec une personne souffrant de malnutrition dans leur foyer.

En revanche, au cours de la dernière décennie, les « super-riches » ont accaparé 50 % des nouvelles richesses produites dans le monde. La fortune des « milliardaires », c'est-à-dire des personnes dont la fortune personnelle dépasse le milliard de dollars, augmente au rythme stupéfiant de 2,7 milliards de dollars par jour, alors que 1,7 milliard de travailleurs vivent dans des pays où l'inflation progresse plus vite que les salaires.

Les 1 % les plus riches ont accaparé près des deux tiers des nouvelles richesses générées depuis 2020 dans le monde (évaluées à 42 000 milliards de dollars), soit près de deux fois plus que les 99 % restants de l'humanité. Depuis 2020, avec la pandémie de COVID 19 et la crise du coût de la vie, les 1 % les plus riches ont accaparé 26 000 milliards de dollars (63 % de la nouvelle richesse générée), tandis que le reste de la population mondiale n'a accaparé que 16 000 milliards de dollars (37 %). Pour chaque dollar de nouvelles richesses mondiales gagnées par une personne appartenant aux 90 % les plus pauvres de l'humanité, un milliardaire empoche 1,7 million de dollars. Cela fait suite à une décennie de gains historiques au cours de laquelle le nombre de milliardaires et leur richesse ont doublé.

La croissance extraordinaire des bénéfices des entreprises dans des secteurs tels que l'énergie et l'alimentation a une fois de plus accru la richesse des plus riches. Selon le rapport publié par OXFAM en 2023, 95 grandes entreprises énergétiques et alimentaires ont plus que doublé leurs bénéfices en 2022 par rapport à l'année précédente, avec des profits exceptionnels totalisant 306 milliards de dollars, dont 257 milliards (84 %) ont été consacrés à la rémunération des actionnaires, et non à des investissements productifs nouveaux et accrus, alors que des centaines de millions de personnes dans le monde souffrent de faim chronique et n'ont toujours pas accès à des sources d'énergie pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.

La dynastie familiale Walton, par exemple, qui détient 50 % de la multinationale Walmart, a reçu 8,5 milliards de dollars de dividendes au cours de l'année 2022. En Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni, ces énormes bénéfices des entreprises ont contribué à au moins 50 % de la croissance de l'inflation dans ces pays.

La richesse des six personnes les plus riches du monde a atteint 822 milliards de dollars en 2022, alors que les membres de la Caricom, 14 pays indépendants et deux territoires non autonomes des Caraïbes, avec une population totale de 18,9 millions d'habitants, étaient estimés à un produit intérieur brut (PIB) combiné de 82 milliards de dollars en 2021, soit un dixième de la fortune dont jouissent ces six personnes.

Avec une répartition aussi absurde de la création et de la jouissance des richesses, il n'est guère surprenant que plus de 820 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim, soit environ une personne sur dix. Il n'est pas étonnant que des millions d'enfants soient touchés par la malnutrition, le retard de croissance, l'insuffisance de poids par rapport à la taille, les carences en micronutriments, et que cela se produise principalement dans les régions et les pays en développement.

Les données ci-dessus n'indiquent que les conséquences, et de manière très sommaire. Elles ne détaillent pas les causes du problème et ne reflètent pas les effets les plus évidents de l'ordre économique international. Elles n'expliquent pas les diverses manifestations auxquelles l'ordre international est associé à la crise économique générale. Ils ne décrivent pas les pratiques déloyales du commerce international et la manière dont elles fonctionnent comme un système de pillage qui nuit aux pays en développement. Ils n'exposent pas le rôle du soi-disant financement du développement comme moyen d'approfondir la dépendance et de limiter les prérogatives souveraines de dizaines de pays. Ils n'examinent pas les performances de la dette extérieure qui, dans ses conditions actuelles, constitue une forme moderne d'esclavage. Ils n'abordent pas la situation spécifique de l'agriculture et de l'alimentation, l'accès, l'utilisation et la commercialisation de l'énergie et de ses sources, et ne rendent pas pleinement compte de l'impact sur l'environnement. Elles n'illustrent pas non plus l'ampleur du fossé qui se creuse entre les pays développés et les pays en développement en termes de connaissances, de progrès scientifique et de rôle de la technologie et de l'innovation ; elles n'illustrent pas non plus le rôle important de ces derniers dans la réalisation du saut vers le développement, si au lieu de rester le privilège exclusif des pays riches, les conditions ont seraient créées pour que les pays plus pauvres puissent en profiter et les utiliser.

Les données n'illustrent pas non plus assez clairement le rôle important et destructeur des sociétés transnationales dans la division actuelle, injuste et non durable, des relations économiques internationales. Elles ne clarifient pas les privilèges qui, promus presque de force et principalement par le gouvernement américain depuis les années 1980, ont permis à ces grands conglomérats d'étendre leurs activités prédatrices dans les pays en développement. Ils ne détaillent pas les politiques néolibérales qui ont attaqué les droits syndicaux, les normes de protection des travailleurs, les normes environnementales, les droits souverains des nations à l'utilisation et à la jouissance de leurs ressources naturelles, et qui ont attaqué les prérogatives des gouvernements nationaux à poursuivre leurs propres politiques d'industrialisation authentique.

Lorsque la Déclaration sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international a été adoptée en 1974, elle a défini les principes suivants :

La régulation et la supervision des activités des sociétés transnationales par l'adoption de mesures en faveur des économies nationales des pays où ces sociétés opèrent, sur la base de la pleine souveraineté de ces pays.

Le Programme d'Action adopté pour le nouvel ordre économique international à la même date était plus explicite et plus direct :

Tous les efforts doivent être déployés pour formuler, adopter et mettre en œuvre un code de conduite international pour les sociétés transnationales afin de:

- a) Empêcher leur ingérence dans les affaires intérieures des pays où elles opèrent et leur collaboration avec les régimes racistes et les administrations coloniales ;
- b) Réglementer leurs activités dans les pays d'accueil afin d'éliminer les pratiques commerciales restrictives et de veiller à ce que leurs activités soient compatibles avec les plans et objectifs de développement national des pays en développement et, dans ce contexte, faciliter, dans la mesure nécessaire, le réexamen et la révision des accords conclus antérieurement ;
- c) Permettre à ces entreprises de fournir aux pays en développement une assistance, un transfert de technologie et un savoir-faire en matière de gestion et d'administration, à des conditions équitables et favorables ;
- d) Réglementer le rapatriement des bénéficiaires que ces entreprises tirent de leurs activités, en tenant compte des intérêts légitimes de toutes les parties concernées ;
- e) Promouvoir le réinvestissement des bénéficiaires de ces entreprises dans les pays en développement.

Loin de se réglementer et de se contrôler, de respecter la volonté des gouvernements hôtes et leur législation, d'éliminer les pratiques commerciales restrictives, de fournir une assistance technique et un transfert de technologie et de savoir-faire, de promouvoir l'investissement de leurs bénéficiaires dans les pays hôtes, le fait est que les sociétés transnationales ont joui, au cours des cinquante dernières années, d'une liberté d'action que l'on ne soupçonnait pas dans les années 1970.

Pendant des années et sous l'impulsion du Groupe des 77, des travaux ont été menés au sein des Nations unies pour parvenir à un code de conduite qui régirait le comportement de ces entreprises et garantirait les droits et la protection des pays en développement, de leurs citoyens et de leurs propres acteurs économiques. Cet effort a malheureusement été abandonné au début des années 1990, avec la soi-disant fin de la guerre froide, l'évolution vers un monde unipolaire et la consolidation hégémonique des États-Unis pour imposer leurs politiques économiques néolibérales dans leur propre intérêt et celui de leurs alliés du soi-disant Nord.

L'effort pour parvenir à un instrument dont l'objectif était de fournir un minimum de justice et d'opportunités aux économies des pays en développement et à leurs sociétés a donc été abandonné, dans le contexte de l'expansion progressive d'un capital abondant en provenance des économies développées, à la recherche de nouveaux marchés et de scénarios dans lesquels assurer un usage productif.

L'abandon de ce processus n'a en aucun cas été le résultat fortuit des transformations géopolitiques dans l'arène mondiale, mais a été accompagné d'une stratégie bien pensée visant à démanteler tous les mécanismes et structures qui devaient contribuer à un ordre international plus juste et plus équitable. Ainsi, le processus de réforme de l'ONU dans les secteurs économique et social initié au début des années 1990, qui a notamment mis fin à l'effort d'élaboration d'un Code de conduite pour les sociétés transnationales et à la Commission des Nations unies sur les sociétés transnationales elle-même (organe subsidiaire du Conseil économique et social), s'inscrit dans cette stratégie occidentale visant à supprimer les processus multilatéraux contraires à ses intérêts politiques.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les puissances capitalistes alliées, menées par les États-Unis, ont établi les piliers de la défense, de la protection et de l'impunité pour le comportement des grandes sociétés transnationales. Une branche de la Banque mondiale a même été créée, dont la raison d'être a été d'investir dans des entreprises privées et, plus

important encore, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a été créé. La Banque a également été un promoteur des traités internationaux d'investissement, qui garantissent la protection des détenteurs de capitaux, c'est-à-dire des sociétés transnationales, contre les lois et la justice des pays où ils investissent, et au-delà des prérogatives souveraines de ces pays.

C'est ce que l'on appelle le système juridique de règlement des différends entre investisseurs et États, par lequel les entreprises peuvent poursuivre devant les tribunaux internationaux ou dans n'importe quel pays un gouvernement qui, conformément à ses obligations souveraines, adopte une politique environnementale, de justice sociale, économique ou toute autre politique que l'investisseur étranger considère comme préjudiciable à ses intérêts commerciaux.

L'histoire est suffisamment éloquente pour montrer que, lorsqu'un gouvernement résiste à un tel système, il devient la cible de l'hostilité des puissances impérialistes, de coups d'État ou de tentatives de coups d'État, et de campagnes ouvertes de subversion politique.

Une autre facette de la perversité du mécanisme juridique de règlement des différends entre investisseurs et États a été dûment documentée dans le rapport A/78/168 présenté à l'Assemblée générale des Nations unies par le rapporteur spécial sur les obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent la jouissance d'un environnement sain, propre et durable, M. David R. Boyd. Il montre que ce mécanisme est devenu un obstacle sérieux aux actions nécessaires pour faire face à la crise mondiale actuelle de l'environnement et des droits de l'homme. Dans ce rapport, le rapporteur spécial montre également comment les entreprises transnationales des secteurs minier et pétrolier ont réalisé des bénéfices de plus de 100 milliards de dollars grâce aux décisions prises dans le cadre de ces procédures juridiques, pour la plupart secrètes. Il montre comment elles ont privé les gouvernements visés de ressources financières substantielles qui auraient pu être investies dans la lutte contre le changement climatique ou dans la mise en œuvre de politiques environnementales et de développement conformes à leurs priorités nationales.

Le conflit entre développement, sous-développement et domination impérialiste hérité du colonialisme repose en grande partie sur la question de savoir qui sont ou devraient être les propriétaires légitimes des ressources naturelles d'un pays et des richesses qui y sont produites, y compris ses réserves monétaires nationales. C'est ce qui explique l'histoire sombre vécue par certains gouvernements de pays en développement à partir des années 1930, qui s'étaient fixé pour objectif de mettre en œuvre des processus d'industrialisation nationale, avec des stratégies de substitution des importations et un plus grand contrôle des ressources naturelles qui constituaient le patrimoine des pays respectifs. Tous ont été soumis à des politiques de déstabilisation promues par l'impérialisme, dans certains cas avec des caractéristiques criminelles incontestables et dans tous les cas en violation du droit international. Ainsi, avec le rôle actif des services de renseignement des États-Unis et d'autres puissances, des coups d'État, de fortes campagnes de déstabilisation ou même des assassinats ont été orchestrés contre les gouvernements de Lázaro Cárdenas au Mexique, de Jacobo Arbenz au Guatemala, Juan Domingo Perón en Argentine, Gamal Abdel Nasser en Égypte, Mohammad Mosaddegh en Iran, Kwame Nkrumah au Ghana, Patrice Lumumba au Congo, Julius Nyerere en Tanzanie, Jawaharlal Nehru en Inde, Sukarno (Kusno Sosrodihardjo) en Indonésie et Salvador Allende au Chili. Tous, et ils ne sont pas les seuls, ont commis le prétendu péché de vouloir promouvoir un développement national indépendant sur la base du droit que leur conférait tacitement leur statut d'États souverains.

C'est un comportement qui explique la politique d'hostilité obsessionnelle des États-Unis à l'égard de Cuba depuis 1959. C'est la raison essentielle des agressions armées, des tentatives d'assassinat de dirigeants politiques cubains, des actes terroristes et des programmes de subversion que le gouvernement américain a menés et continue de mener

contre Cuba. C'est la cause du blocus économique, commercial et financier dont la fin est presque unanimement réclamée par la communauté internationale.

Plusieurs résolutions des Nations unies confirment la pleine souveraineté permanente des États sur les ressources naturelles et les activités économiques de leurs pays respectifs. La résolution 3201 de la 6e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, qui a établi en 1974 la Déclaration sur un nouvel ordre économique international, énonce, parmi les principes à respecter pleinement, les suivants :

La pleine souveraineté permanente des États sur leurs ressources naturelles et toutes leurs activités économiques. Afin de sauvegarder ces ressources, chaque État a le droit d'exercer un contrôle effectif sur ces ressources et leur exploitation, par des moyens adaptés à sa situation, y compris le droit de nationalisation ou de transfert de propriété à ses ressortissants, ce droit étant l'expression de la pleine souveraineté permanente de l'État. Aucun État ne peut être soumis à une forme quelconque de contrainte économique, politique ou autre pour empêcher le libre et plein exercice de ce droit inaliénable ;

La Charte des droits et devoirs économiques des États, adoptée par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, également en 1974 et après plusieurs années de travail et de délibérations, était plus précise et plus catégorique en ce qui concerne les prérogatives des États dans l'exercice de leurs droits sur les richesses nationales de leurs pays respectifs. Dans son article 2, la Charte stipule ce qui suit :

1. Chaque État a et exerce librement une souveraineté pleine et permanente, y compris la possession, l'utilisation et la disposition de toutes ses richesses, ressources naturelles et activités économiques.

2. Tout État a le droit de :

a) Réglementer et exercer son autorité sur les investissements étrangers relevant de sa juridiction nationale conformément à ses lois et règlements et en fonction de ses objectifs et priorités nationaux. Aucun État ne devrait être obligé d'accorder un traitement préférentiel aux investissements étrangers ;

b) Réglementer et superviser les activités des sociétés transnationales opérant dans sa juridiction nationale et prendre des mesures pour s'assurer que ces activités sont conformes à ses lois, règlements et dispositions et sont en accord avec ses politiques économiques et sociales [...] ;

c) Nationaliser, exproprier ou transférer la propriété de biens étrangers, auquel cas l'État qui prend cette mesure verse une indemnité appropriée, en tenant compte de ses lois et règlements applicables et de toutes les circonstances que l'État juge pertinentes. Dans tous les cas où la question de l'indemnisation est contestée, elle est réglée conformément à la législation nationale de l'État qui nationalise et par ses tribunaux, à moins que tous les États concernés ne conviennent librement et mutuellement que d'autres moyens pacifiques peuvent être utilisés sur la base de l'égalité souveraine des États et conformément au principe du libre choix des moyens.

Aucune résolution des Nations unies ne nie ou n'a été proposée pour nier ces principes et ces droits, mais ils sont remis en question en termes pratiques par le système juridique de règlement des différends entre investisseurs et États auquel les pays en développement sont contraints de se soumettre. Ce système n'est couvert par aucune décision des

Nations unies, mais il est devenu une condition *sine qua non* que les pays en développement doivent accepter pour attirer les investissements étrangers.

Dans ce système, les litiges juridiques portant sur des divergences liées à des événements survenus dans le pays d'accueil de l'investissement sont réglés dans des scénarios extérieurs au système judiciaire où se produit l'événement économique et où l'activité de l'entreprise transnationale est légalement enregistrée, que ce soit en tant que telle ou par l'intermédiaire d'une filiale locale. En règle générale, et contrairement à ce qui est établi dans les résolutions susmentionnées, ils sont réglés par des tribunaux ou des cours d'arbitrage généralement situés en Europe ou en Amérique du Nord, presque toujours composés de magistrats de pays développés et ayant une longue expérience de l'activité commerciale transnationale. Nombre de ces litiges concernent la propriété et le traitement des ressources naturelles, l'exploitation minière, les industries extractives, les droits des travailleurs et l'utilisation des terres et des paysages. Ils concernent également des mesures ou des politiques nationales de protection des communautés et de l'environnement, ou des programmes de développement social, dans lesquels l'État et le gouvernement, en tant que représentants de la souveraineté nationale, apparaissent comme accusés et demandés.

Il est clair que cela annule le droit que l'ONU déclare avoir conféré à l'État d'exercer sa souveraineté sur ses ressources naturelles et son économie.

Il s'agit d'une réalité soutenue par une forte composante idéologique et conceptuelle, qui place les intérêts et les droits d'une société transnationale au-dessus de ceux du peuple, et bien sûr au-dessus de ceux des gouvernements nationaux. Les procès internationaux abondent dont les résultats finissent par contraindre les gouvernements à modifier ou à annuler des politiques entièrement souveraines et même à payer des millions ou des indemnités de plusieurs millions de dollars à une société transnationale pour avoir prétendument porté atteinte à ses intérêts commerciaux, même si l'action du gouvernement répondait à une cause politique ou sociale tout à fait légitime et justifiée.

C'est en grande partie sur la base de ces pratiques et de cette philosophie que le système d'accumulation capitaliste promu depuis les années 1970 a été imposé, développé et protégé.

La mondialisation dite néolibérale, présentée depuis la fin du 20^{ème} siècle comme un phénomène prétendument naturel et inévitable de l'évolution sociale, politique et économique de l'humanité, est en réalité une politique froide et soigneusement calculée de transformation du système d'accumulation et d'exploitation capitaliste. Son objectif était de répondre à l'épuisement des politiques économiques en vigueur depuis la Seconde Guerre mondiale, qui assuraient une stabilité relative au développement et à la reproduction du capitalisme. L'objectif a également été de surmonter les limites posées à la domination internationale de l'impérialisme dans les dernières décennies du siècle dernier et de développer de nouvelles formes de surexploitation des économies des pays sous-développés au profit du grand capital, de la prospérité et de la paix civique dans les pays développés, en particulier de leurs élites privilégiées.

Comme on peut le déduire du livre de John Smith, *Imperialism in the 21st Century*, l'ensemble des déséquilibres financiers qui ont commencé à se manifester en Europe et aux États-Unis en août 2007, premiers signes de la crise économique mondiale de 2008, étaient le résultat des effets secondaires de deux processus correctifs adoptés par les économies capitalistes développées depuis les années 1970, pour éviter les conséquences de l'épuisement des politiques de style keynésien établies depuis la période dite d'après-guerre. Ces processus correctifs ont consisté, fondamentalement, en l'expansion de l'endettement et en la délocalisation à grande échelle des processus productifs des grandes transnationales vers des pays où les salaires et les revenus sont moins élevés.

Ensemble, ces deux formules thérapeutiques ont contribué à fournir au système capitaliste mondial plusieurs décennies supplémentaires d'expansion et de stabilité apparente. Cependant, l'accumulation disproportionnée de la dette a provoqué des déséquilibres financiers ingérables et le transfert des processus de production vers les régions à faible revenu, en plus d'accroître l'exploitation des pays sous-développés, a provoqué de plus grands déséquilibres dans le commerce international, a contribué à l'augmentation de la dette elle-même, a aidé à déprimer les salaires réels dans les pays développés, tout en augmentant la pollution environnementale et en consolidant la condition subalterne et servile des nations qui constituent ce que l'on appelle le Sud.

Il est clair que l'ordre économique international actuel entrave le développement de la plupart des nations. La tentative d'en créer un nouveau, décidée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1974, a été sabotée dès qu'elle a été définie et approuvée. Les tentatives ultérieures, telles que les objectifs du millénaire pour le développement et l'Agenda 2030, n'ont été que des formules palliatives qui n'entendent pas s'attaquer aux causes du problème du développement, ni le résoudre. Elles ne cherchent pas à modifier les déformations structurelles. Ils ne font que promouvoir des recommandations sans preuve de succès et ne mènent nulle part.

Ainsi, dans le scénario actuel des relations économiques internationales et avec les formules actuellement utilisées aux Nations unies, il n'est pas possible de garantir les conditions minimales d'égalité qui rendraient possibles des solutions universellement reconnues pour promouvoir le développement des pays du Sud. Pour ce groupe de pays, il n'existe pas de véritable libre concurrence, ni d'accès aux technologies monopolisées par les pays développés comme le fruit des talents qu'ils cultivent eux-mêmes, mais aussi comme le fruit des talents qu'ils volent aux pays en voie de développement sans payer un centime pour compenser les dépenses engagées par les gouvernements de ces derniers pour développer leurs propres ressources humaines.

Les institutions financières internationales qui exercent tant d'influence sur l'économie mondiale et même sur les politiques économiques de nombreux pays ne sont pas entre les mains des pays en développement. Les banques de ces pays ne détiennent pas non plus les vastes fonds excédentaires et les réserves de dizaines de pays. L'argent volé pendant des décennies par les dictateurs et les hommes de main imposés ou soutenus par l'impérialisme dans des dizaines de pays en développement n'est pas entré dans leurs banques. L'argent que divers dirigeants corrompus ont drainé de leurs propres pays, certains d'entre eux en Amérique latine, dont la richesse a tendance à être stockée, nettoyée et protégée dans les institutions bancaires et financières des États-Unis, n'a pas trouvé refuge ou n'a pas été blanchi dans leurs économies.

L'histoire des cinquante dernières années montre des exemples de pays en développement qui, pour diverses raisons, souvent circonstancielles, atteignent des taux de croissance économique significatifs pendant des périodes déterminées, parfois même durables, mais à de très rares exceptions près, ces opportunités ne se traduisent jamais par un véritable développement ou par une plus grande indépendance économique réelle. L'ordre international conspire contre eux.

En termes politiques, l'ordre économique international actuel est un obstacle important à l'exercice de la démocratie en tant que système politique, sous quelque forme que ce soit. Si la volonté d'un État, dans l'exercice du pouvoir et les décisions du gouvernement au nom du peuple, peut être mise en cause par les ambitions des sociétés transnationales, des banques internationales, des organisations financières internationales et même de certains tribunaux dans n'importe quelle juridiction du monde, alors il n'est pas possible de parler de pouvoir démocratique, ni de démocratie, ni même d'égalité souveraine entre les États.

On estime que plus de 670 milliards de dollars sont dépensés en publicité chaque année dans le monde. Rien que pour l'élection présidentielle américaine de 2020, un montant absurde et colossal de 14,4 milliards de dollars a été dépensé pour la campagne. D'ici 2022, le total des dépenses militaires mondiales devrait atteindre 2 200 milliards de dollars, dont 40 %, soit 887 milliards de dollars, seront dépensés par les États-Unis. Il s'agit là de chiffres de gaspillage insultants si l'on considère le montant des ressources nécessaires pour assurer des conditions minimales de dignité en matière d'alimentation, de logement, d'éducation, d'accès à la santé et à l'eau potable.

Tout ce qui précède doit être étudié et compris si l'on assume la responsabilité du G77 et de la Chine de représenter les intérêts des pays en développement dans les instances multilatérales. Les chapitres de ce livre ont pour but de mettre en lumière les domaines qui méritent l'attention et les efforts conjoints du Groupe. Ces réalités sont présentées de manière sélective, avec l'idée qu'il faut les comprendre pour prendre conscience du grand problème auquel nous sommes tous confrontés et des dangers qui menacent l'humanité.

Le grand défi politique pour le Groupe des 77 et la Chine, et pour les pays en développement en général, est d'unir et de coordonner la volonté politique des gouvernements qu'ils représentent, afin de décider des moyens d'agir et de prendre des mesures concrètes au profit de leurs peuples respectifs, avec un sens de la justice, conscients que le monde réclame des formules durables pour le développement humain et qu'il est possible d'y parvenir. Un fort sentiment d'unité est nécessaire, même dans le contexte de la grande diversité qui caractérise le Groupe.

Ceci est d'autant plus important aujourd'hui que les Nations Unies sont engagées dans un processus de réformes qui se veulent encore plus profondes et étendues, qui pourraient changer le visage de l'organisation que nous avons connue jusqu'à présent et où le rôle des États membres pourrait être décimé en faveur d'autres acteurs non étatiques qui répondent, en règle générale, aux grandes entreprises transnationales, aux gouvernements des pays développés qui les représentent et à la vieille volonté de briser le pouvoir et la représentativité de la majorité au sein de l'organisation internationale la plus universelle.

Ils ne sont pas seulement confrontés au défi du développement et du changement des structures et des systèmes qui le refusent à leurs peuples, comme cela a été clairement et politiquement engagé dans les années 1970. Aujourd'hui, le monde est également mieux informé et de plus en plus conscient des dangers de la destruction des conditions naturelles dont dépend la vie sur la planète. Il comprend de mieux en mieux que les modes de production et de consommation qui ont permis aux pays développés d'aujourd'hui de prospérer et de s'enrichir érodent progressivement l'environnement, parfois au point de ne plus pouvoir s'en remettre. Il s'agit de modèles non durables, inimitables et inacceptables. Les formules d'accumulation et d'exploitation coloniales et néocoloniales, ainsi que les conditions historiques qui ont facilité le progrès économique et le niveau de vie moyen de nombreux pays d'Europe et d'Amérique du Nord ne sont pas non plus applicables, et les conditions ne seront jamais réunies pour les appliquer.

L'ordre économique international n'est donc pas seulement profondément injuste. Il est aussi manifestement insoutenable. Il promet un modèle de vie idéal, fictif et inaccessible pour la grande majorité des habitants de la planète. Si ce modèle devait être imité par les pays en développement d'aujourd'hui, dans une tentative de donner à leurs peuples le droit de jouir également de ces privilèges non durables, l'exploitation des ressources naturelles existantes, l'érosion des sols, la pollution des mers, des lacs et des rivières, l'intoxication de l'atmosphère, l'empoisonnement de l'atmosphère, la pollution de l'environnement et la destruction de l'environnement se multiplieraient dangereusement et rapidement, l'empoisonnement de l'atmosphère, la dégradation de la couche d'ozone, la diminution de la calotte glaciaire aux deux pôles, la disparition des espèces marines et

de la faune en général, la destruction de la biodiversité, le réchauffement climatique et l'épuisement des sources d'énergie renouvelables et non renouvelables.

La perpétuation de ces privilèges insoutenables au profit d'une minorité et la condamnation de la grande majorité à la pauvreté ne peuvent être tolérées passivement. Dans ces conditions, parler de paix, de coopération internationale et encore moins de promotion des droits de l'homme n'a aucun sens.

Un nouveau paradigme est nécessaire, sans renoncer aux conceptions et aux exigences pour lesquelles les pays en développement se sont battus depuis la seconde moitié du siècle dernier. Pour y parvenir, ces pays peuvent compter sur l'expérience et la capacité d'action politique du groupe des 77 et de la Chine. Cette capacité d'action doit être mobilisée.

II

LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LES OBSTACLES EN DÉVELOPPEMENT

LA STRUCTURE CONTEMPORAINE DU SYSTÈME COMMERCIAL INTERNATIONAL

La structure actuelle du commerce international consiste en un réseau complexe d'accords commerciaux multilatéraux, bilatéraux et régionaux entre pays développés et pays en développement. Elle découle des délibérations initiées dans le cadre des négociations commerciales du (Ronda Uruguay) cycle de l'Uruguay, lancées en 1986 et conclues en 1994, qui ont entraîné un changement radical des règles régissant le commerce international. Le résultat de cet exercice a été l'abandon des normes et des règles que les pays en développement, à travers le Groupe des 77 et d'autres groupements régionaux, avaient proposées dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et qui ont été approuvées de manière succincte par l'Assemblée générale des Nations unies dans les résolutions qui ont établi le nouvel ordre économique international. Il a également porté un coup au rôle des Nations unies, en particulier de l'Assemblée générale et de la CNUCED, en tant que lieux de délibération et d'élaboration d'un ordre économique international plus juste et plus rationnel.

Le cycle a créé l'Organisation internationale du commerce (OMC), qui a remplacé l'ancien Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). L'OMC a renforcé les engagements en matière de réduction tarifaire, mais a également introduit de nouvelles questions à l'ordre du jour du commerce international, telles que l'investissement, la propriété intellectuelle et les services, tout en imposant de nouveaux mécanismes pour sanctionner le non-respect de ces nouvelles questions. Dans le cas de la propriété intellectuelle, il a conduit à l'accord sur les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), qui a prolongé la durée des brevets, élargi les domaines soumis au brevetage et limité le nombre d'exceptions. Dans le cas de l'investissement, il a débouché sur l'accord TRIMS (Trade-Related Investment Measures), qui a impliqué des réglementations en matière d'investissement prévoyant la possibilité de poursuivre en justice ceux qui adoptent des mesures gouvernementales favorables au développement qui vont à l'encontre des intérêts de l'investissement et des investisseurs.

Parallèlement, les pays développés ont commencé à faire pression en faveur d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux avec les pays en développement, dont la caractéristique la plus commune était l'approfondissement et la solidification des règles déjà établies par l'OMC. Par exemple, dans ces accords, les règles relatives à la propriété intellectuelle sont devenues, en règle générale, plus strictes que celles prévues pour les ADPIC dans le cadre de l'OMC. Des règles plus strictes que celles des TRIMS ont également été imposées en matière d'investissement, et les mécanismes du système de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS), déjà mentionnés au chapitre 1, ont été inclus dans ces accords, de même que des restrictions sur les mesures nationales de réglementation financière, telles que le contrôle des changes et le contrôle des capitaux.

L'objectif global était d'immuniser, de protéger et de libérer le marché, c'est-à-dire le grand capital transnational, de l'ingérence éventuelle des gouvernements des pays en développement et des restrictions qu'ils pourraient imposer à la libre circulation des capitaux,

des biens, des investissements et des services. C'était l'instauration mondiale du néolibéralisme, avec une structure institutionnelle internationale capable de garantir le libre-échange sur la base de restrictions imposées aux gouvernements, dont la capacité à dicter la politique économique et à réglementer le marché et le comportement des entreprises au sein de leurs juridictions politiques respectives était gravement compromise.

Malgré les promesses de croissance économique et de nouvelles opportunités pour tous, la vérité est que le système commercial international est en crise. Il n'a jamais fonctionné dans l'intérêt des pays en développement et, aujourd'hui, il ne répond même pas aux exigences et aux ambitions des puissances les plus développées.

La guerre commerciale économique déclenchée par les États-Unis contre la Chine est un exemple de la manière dont le système promu par le gouvernement américain lui-même ne sert plus ses intérêts. Le déclin relatif croissant de la première puissance économique jusqu'à présent au 21^{ème} siècle, ainsi que la stagnation de plusieurs autres économies capitalistes développées face à la montée en puissance de la Chine et d'autres économies émergentes, ont remis en question la structure issue du cycle de l'Uruguay et ses postulats doctrinaux. L'imposition de droits de douane sur l'acier et l'aluminium à la Chine en 2018, une exception justifiée par les exigences de la « sécurité nationale » des États-Unis, a marqué une rupture avec le comportement que le gouvernement américain a lui-même imposé au système commercial international.

Il convient de rappeler que le pilier de l'autorité fondamentale de l'OMC a été l'Organe d'appel, où sept juges se prononcent sur les différends commerciaux. Comme la plupart des plaintes et des affaires en cours étaient dirigées contre les États-Unis, pour des violations des règles qu'ils avaient eux-mêmes imposées, le gouvernement américain a commencé à bloquer la nomination de nouveaux juges. Il a été le premier pays à le faire, en 2016, une pratique qui s'est poursuivie et qui a rendu cet important mécanisme inopérant. Entre-temps, il a continué à imposer de nouveaux droits de douane à la Chine et à d'autres pays, parfois pour des raisons purement commerciales et beaucoup d'autres pour des raisons politiques, comme une forme de coercition.

Mais l'attaque américaine contre le système commercial comprend également des « subventions stratégiques » et de nouveaux mécanismes d'évaluation des investissements directs étrangers qui vont à l'encontre de la philosophie de l'OMC. L'Union européenne, pour sa part, et conformément à la priorité accordée à la lutte contre le changement climatique, a mis en place ce que l'on appelle un agenda vert qui renforce les exigences de durabilité pour les exportations des pays du tiers monde, sur la base des modèles de développement des pays les plus avancés, ainsi que de nouvelles sanctions à l'encontre des pays qui ne respectent pas ces exigences, en utilisant notamment les accords commerciaux qu'elle impose à ces pays pour y parvenir.

Peut-être plus important encore que ce qui précède, en tant que signe de l'érosion et de la crise du système commercial international, est le fait que les politiques néolibérales et de libéralisation du commerce poursuivies depuis la fin du 20^{ème} siècle ont aggravé les désavantages et les déséquilibres subis par les pays en voie de développement. Les exigences radicales du libre-échange, les limites imposées aux gouvernements nationaux pour établir des politiques économiques et les restrictions qu'ils ont subies pour contrôler et disposer des banques, des flux de capitaux et même de leurs actifs incorporels, ont entraîné des processus destructeurs de désindustrialisation, le déclin des structures productives, le retour dans de nombreux cas aux industries et aux exportations primaires, l'augmentation des inégalités dans leurs sociétés respectives, la surexploitation de leurs ressources naturelles et l'érosion abusive de leur patrimoine environnemental. La financiarisation de l'économie, abordée dans un autre chapitre de ce livre, est une autre conséquence. Il en va de même des désavantages causées par l'expansion des chaînes de valeur mondiales régies par le contrôle monopolistique des sociétés transnationales sur la propriété

intellectuelle et les actifs incorporels, qui retardent encore les chances des économies du Sud de rattraper le chemin du développement, en constatant que l'utilisation des capitaux et des technologies dont elles ont besoin pour progresser est liée à des accords commerciaux dont elles ne peuvent s'extraire.

Il est donc particulièrement macabre qu'après avoir poussé pendant plusieurs décennies les pays du Sud à libéraliser leurs économies et à abandonner les politiques de développement, les pays du Nord commencent aujourd'hui à reconsidérer leur propre livre de recettes et à redécouvrir l'utilité des outils qu'ils demandaient aux pays en développement d'abandonner parce qu'ils étaient contraires au libre-échange et injustes à l'égard de ce dogme. En commençant par l'économie américaine, ses dirigeants ont remis à l'honneur les politiques d'industrialisation active, les subventions à grande échelle et la promotion des industries autochtones. Ces nouvelles pratiques s'accompagnent d'approches protectionnistes et deviennent des handicaps supplémentaires pour les pays du Sud qui, sous une forte pression, ont démantelé leur capacité industrielle naissante et, de surcroît, sont désormais liés à des accords bilatéraux et multilatéraux de commerce et d'investissement et à des règles commerciales internationales qui émasculent leur capacité concurrentielle.

LE CYCLE DE DOHA ET LES PROMESSES DE DÉVELOPPEMENT

Comme nous l'avons déjà indiqué, le système commercial multilatéral, métamorphosé en OMC, loin de favoriser un commerce international juste et équitable capable de promouvoir le développement, s'est imposé comme un nouvel instrument de pillage et d'exploitation des pays en développement, dont la plupart ont une faible capacité de négociation et une position individuelle désavantageuse.

Héritière du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui a fonctionné entre 1948 et 1994, l'OMC a commencé son parcours le 1er janvier 1995, sous l'hégémonie des grands pays capitalistes, qui ont réussi à privilégier leurs intérêts par rapport à ceux du monde en développement.

Le cycle de Doha, premier et unique cycle de négociations commerciales multilatérales de l'OMC, a été lancé peu après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis et répondait en partie à la reconnaissance de la nécessité de réformer les politiques qui avaient entraîné de graves problèmes d'exclusion dans le monde. Afin de démontrer la force de la communauté internationale, la quatrième conférence ministérielle de l'OMC à Doha a cherché à stimuler le commerce international, en mettant l'accent sur le développement. Le programme de négociation, appelé programme de Doha pour le développement (PDD), comprenait un ambitieux programme de travail dans 21 domaines, avec pour mandat de réformer les règles dans un large éventail de questions, de l'agriculture aux accords commerciaux régionaux et tout ce qui se trouve entre les deux.

Compte tenu des engagements massifs pris lors du précédent cycle d'Uruguay du GATT, les pays en développement avaient été réticents à en lancer un nouveau. La mise en œuvre de ces engagements, qui comprenaient des concessions tarifaires, des engagements de libéralisation des services et des règles sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), posait des défis considérables, allant des coûts d'ajustement à la perte d'espace politique pour mettre en œuvre les plans de développement nationaux. En même temps, les règles du commerce agricole sont restées orientées en faveur des intérêts des pays développés.

Le choc entre les intérêts des pays développés et ceux des pays en développement a été immédiat. Le débat portait essentiellement sur un cycle d'accès au marché ou sur le développement. Contrairement aux pays développés qui plaidaient en faveur d'un programme sectoriel qui renforcerait la libéralisation des marchés des pays en développement, les pays en développement ont insisté sur le fait qu'en raison de la lourde charge qu'ils avaient

supportée dans la mise en œuvre du cycle de l'Uruguay, ils n'accepteraient qu'un programme axé sur le développement et non sur des négociations relatives au commerce et à l'accès au marché. Afin de convaincre les pays en développement, un « cycle du développement » a été envisagé et un certain nombre d'engagements ont été pris, résumés dans l'encadré 1.

Encadré 1 : Engagements pris lors du lancement du programme de Doha pour le développement afin de répondre aux besoins des pays en développement

- Les besoins des pays en développement sont placés au cœur de l'ensemble du programme de négociation.
- Les questions liées à l'agriculture sont abordées de manière globale afin de :
- Réduire substantiellement l'accès au soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges ;
- Améliorer substantiellement l'accès au marché ;
- Éliminer progressivement toutes les subventions à l'exportation ;
- Inclure le traitement spécial et différencié pour les pays en développement dans tous les éléments de la négociation.
- L'accès au marché pour les produits industriels est amélioré par une « réciprocité qui ne soit pas totale » dans les engagements de réduction tarifaire : un concept qui permettrait de maintenir un certain niveau de protection tarifaire dans les pays en développement.
- La libéralisation des services serait progressive ; les pays développés ouvriraient les marchés de services présentant un intérêt à l'exportation pour les pays en développement et en particulier pour les pays les moins avancés.

Source : OXFAM (2009).

Grâce à l'examen et à la mise en œuvre du « traitement spécial et différencié » (TSD) dans tous les domaines possibles, le cycle de Doha permettrait non seulement de rétablir des décennies de règles injustes dans le domaine de l'agriculture, mais aussi de réparer les erreurs commises dans le cadre des engagements du cycle de l'Uruguay.

Les pays en développement attendent des pays riches qu'ils tiennent leurs promesses, c'est-à-dire qu'ils rééquilibrent des décennies de règles agricoles injustes et qu'ils réparent les dommages causés par les cycles commerciaux précédents grâce à un « traitement spécial et différencié » efficace dans tous les domaines de négociation ; une réforme substantielle des politiques agricoles des pays riches pour mettre fin au *dumping* et aux subventions qui faussent les échanges ; la préservation de la marge de manœuvre des pays en développement pour protéger leurs producteurs agricoles vulnérables et promouvoir de nouvelles industries et de nouveaux services ; et, enfin, un meilleur accès des agriculteurs et des industries des pays en développement aux marchés des pays riches.

Après plus de vingt ans, les pays développés ont oublié leurs engagements en matière de développement et le cycle de Doha est devenu un cycle d'accès au marché dans lequel chaque domaine de négociation, de l'accès au marché agricole et non agricole aux services, à la propriété intellectuelle et autres, a été soigneusement orienté vers les intérêts des pays développés. Le processus de négociation lui-même est encore plus exclusif qu'auparavant, avec des sessions délibératives restreintes, non démocratiques par nature et principalement dominées par les pays développés, qui sont devenues le *modus operandi*.

En réalité, l'aboutissement du cycle de l'Uruguay du GATT et la création de l'OMC ont vu l'hégémonie des grands pays capitalistes prévaloir et ils ont réussi à privilégier leurs intérêts par rapport à ceux du monde en développement. Les pays riches ont poussé à la

libéralisation dans des secteurs stratégiques liés au domaine technologique, dans lesquels ils jouissaient d'énormes avantages que le marché non réglementé était chargé d'accroître. Il s'agit des cas classiques des services, des technologies de l'information, de la biotechnologie et des télécommunications, tandis que des secteurs comme l'agriculture et le textile, qui sont d'une grande importance pour les pays en développement, n'ont même pas réussi à éliminer les restrictions déjà convenues au cours du cycle de l'Uruguay parce qu'elles ne correspondent pas aux intérêts des pays développés.

En particulier, les États-Unis ont obtenu presque tout ce qu'ils voulaient avec les accords qui ont donné naissance à la « nouvelle » organisation multilatérale, et surtout avec l'Accord général sur les services, un vieux rêve, ainsi qu'avec l'Accord général sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce, un domaine dans lequel ils exercent une domination privilégiée grâce à leur développement technologique et au vol systématique des meilleurs cerveaux du monde. En outre, elle a déjà conclu d'autres accords très avantageux pour le pays.

Dans sa forme actuelle, Doha a trahi sa promesse de développement. Les promesses initiales de mettre fin aux subventions agricoles qui faussent le marché ont été reléguées à la marge et des propositions soigneusement élaborées ont été présentées pour maintenir le *statu quo* et même, dans certains cas, l'aggraver. Les derniers textes de négociation proposés permettent aux pays riches de profiter des lacunes légales et de changer le nom des subventions elles-mêmes afin de maintenir leurs niveaux de dépenses actuels.

Dans le même temps, les pays riches ont renversé la notion de « traitement spécial et différencié » et bénéficient de la flexibilité qu'ils souhaitent tout en refusant aux pays en développement les garanties dont ils ont besoin pour se protéger contre le *dumping* et les hausses subites des importations. La capacité des pays en développement à exclure certains produits de la réduction tarifaire afin de protéger leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance en milieu rural a également été affaiblie.

Dans les négociations sur les produits industriels, l'engagement d'offrir aux pays en développement « une réciprocité qui ne soit pas totale » a été renversé. Les textes négociés exigent des pays en développement qu'ils réduisent considérablement leurs droits de douane, même jusqu'aux niveaux appliqués, et dans certains cas qu'ils les éliminent complètement. Dans le même temps, les pays développés tentent de sauver leurs secteurs industriels stratégiques par le biais de programmes de subventions inclus dans les plans de relance économique, qui renforcent leur propre avantage commercial.

Le cycle de développement de Doha était censé rétablir l'équilibre après des décennies de règles commerciales injustes dans le domaine de l'agriculture et répondre aux besoins des pays en développement. Au lieu de cela, les négociations ont trahi cette promesse. Le cycle est devenu une négociation sur l'accès au marché dans laquelle les pays en développement sont censés donner beaucoup et recevoir à peine plus que la vieille promesse sur les avantages de la libéralisation. L'ouverture des marchés ne peut être une fin en soi, mais devrait faciliter le développement, à condition qu'elle soit rythmée et que ses conséquences soient correctement mesurées.

Entre 2013 et 2014, l'OMC a facilité la signature de l'accord sur la facilitation des échanges. Cet accord visait à rationaliser les procédures gouvernementales en matière de commerce international et à faciliter ainsi l'entrée des pays en développement sur les marchés étrangers. Bien que ce pacte puisse être considéré comme une réussite, il n'a été approuvé que par deux tiers des pays membres de l'OMC. S'il avait été mis en œuvre efficacement et globalement, il aurait aidé les pays en développement à mieux se remettre du choc de la pandémie.

Dans le même temps, les pays développés ont redoublé d'efforts pour négocier des accords de libre-échange bilatéraux et régionaux qui constituent, en particulier ceux signés entre deux parties très inégales, une menace sérieuse pour le multilatéralisme et les valeurs fondamentales de l'OMC. Ces accords comprennent des règles qui vont bien au-delà de

ce qui pourrait être convenu au sein de l'OMC et qui, en fin de compte, sapent le système commercial multilatéral. Ces accords affaiblissent la détermination des gouvernements à parvenir à un accord multilatéral et donnent la fausse illusion que le programme commercial d'un pays progresse malgré la paralysie des négociations de l'OMC. En réalité, la plupart des gains sont illusoire et sapent le pouvoir de négociation collective des pays en développement. En outre, ces accords imposent des règles qui vont au-delà de ce qui pourrait être convenu au sein de l'OMC, imposant de sévères restrictions aux politiques dont les pays en développement ont réellement besoin pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité.

Au début de l'année 2020, il y avait 303 accords commerciaux régionaux (ACR).¹ Les accords actuels, correspondant à 483 notifications par les membres de l'OMC, en comptant séparément les biens, les services et les adhésions, sont de nature bilatérale, bien qu'une modalité récente soit la négociation d'ACR entre plusieurs membres de l'OMC. Les accords en vigueur et la plupart des nouvelles négociations sont de nature bilatérale, bien qu'une modalité récente soit la négociation d'ACR entre plusieurs membres de l'OMC. Les accords dits de « nouvelle génération » ou « méga-ACR » sont particulièrement intéressants,² tels que le partenariat transpacifique (TPP) et le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre les États-Unis et l'Union européenne (TTIP).³

Tant en termes de contenu que de modalités de négociation, ces accords permettent aux pays développés de sélectionner ou d'exclure et d'obtenir des concessions de la part des pays en développement dont la dépendance relative est plus grande et le pouvoir de négociation plus faible. Bon nombre des nouveaux accords sont considérés comme des accords OMC-plus, car ils sont plus exigeants en termes de libéralisation des échanges que les règles multilatérales, et des accords OMC-extra, car ils couvrent des questions qui ne font pas partie du champ d'application des accords de l'OMC.

C'est dans ce contexte que s'est tenue la 12^{ème} conférence ministérielle de l'OMC (CM₁₂),⁴ en juin 2022, avec des résultats qui, bien que dépassant les attentes de la plupart des experts, étaient au mieux modestes et n'abordaient pas les questions clés pour les pays en développement (voir encadré 4). Le principal résultat a été que les 164 États membres de l'OMC ont été en mesure de parvenir à un accord, sauvant de justesse l'organisation de l'inutilité vers laquelle elle se dirigeait. L'Assemblée ministérielle 12^{ème} a adopté un accord multilatéral sur les subventions à la pêche, le premier accord multilatéral fondé sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Le Conseil ministériel 12^{ème} a également apporté une extension temporaire du moratoire sur le commerce électronique (pas de droits de douane sur le commerce numérique) et un accord intérimaire sur les exportations de denrées alimentaires, ainsi qu'une « dérogation » sur les droits de brevet pour les vaccins : les principes que les membres devaient suivre à ces fins ont été confirmés. Mais il n'a pas intégré de nouveau contenu ni modifié les droits et obligations des membres ; en outre, il est arrivé avec deux ans de retard (l'objectif était 2020) et son importance ne peut être surestimée.

¹ Au sein de l'OMC, un ACR est défini comme tout accord commercial réciproque entre deux ou plusieurs parties, n'appartenant pas nécessairement à la même région. En juin 2016, tous les membres de l'OMC avaient au moins un ACR en vigueur.

² Ces accords couvrent non seulement la plus grande partie du commerce mondial, mais représentent également une libéralisation profonde qui va au-delà de la réglementation nationale du commerce et inclut des questions telles que les normes de production ou les droits du travail, par opposition aux accords qui visent principalement à réduire les droits de douane.

³ Ces initiatives promettant une libéralisation des échanges sans précédent ont subi un certain nombre de revers visibles.

⁴ Cette réunion ministérielle, reportée à deux reprises, a été conditionnée par la situation critique de l'économie internationale et, en particulier, des relations commerciales, avec l'impact de phénomènes extra-économiques transcendants tels que la pandémie COVID 19 et le conflit en Ukraine.

Encadré 2 : Principaux résultats de la 12^{ème} conférence ministérielle de l'OMC

La 12^{ème} Conférence ministérielle (CM₁₂), s'est tenue du 12 au 17 juin à Genève, après quatre ans et demi de pause. Cela parce qu'à la suite de la CM₁₁ tenue à Buenos Aires en décembre 2017, on a dû l'ajourner deux fois à cause de la pandémie de COVID 19. La période écoulée entre les deux Conférences a été marquée par les tensions commerciales entre les Etats- Unis et la Chine surgies en 2018 ; la cessation des fonctions de l'organe d'Appel de l'OMC en décembre 2019 ; la démission anticipée du directeur général, à l'époque, Roberto Azevedo, survenue en mai 2020 et l'adoption de nombreuses mesures restrictives au commerce en raison de la pandémie. Tous ces faits ont provoqué l'érosion du rôle majeur de l'OMC dans la gouvernance du commerce mondial.

À la suite des négociations très ardues, à la fin du CM₁₂ les membres de l'OMC ont approuvé une série d'accords connus comme le Paquet de Genève. Parmi lesquels voici les plus importants :

- L'Accord sur les subventions à la pêche: il s'agit du premier accord multilatéral atteint dans le cadre de l'OMC depuis l'Accord sur la facilitation du commerce en 2013. Cet Accord interdit les subventions à la pêche liées aux stocks surexploités ainsi que le soutien à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), de conformité avec l'objectif 146 des ODD. Cet accord conclu après plus de 20 ans de négociations est le premier de l'OMC axé particulièrement sur la conservation d'une ressource naturelle. La portée de l'Accord sur les subventions à la pêche est plus limitée que celui que souhaitaient d'autres membres de l'OMC, à cause surtout du refus de l'Inde à l'inclusion des dispositions plus strictes. C'est pourquoi il a été décidé de continuer les négociations et au cas de ne pas parvenir à l'adoption des disciplines complètes après quatre ans à partir de la mise en vigueur de l'Accord sur les subventions à la pêche, celui-ci serait considéré conclu d'immédiat (sauf si les membres de l'OMC en décidaient le contraire).
- La dérogation pendant cinq ans de la protection de licences prévues dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) relatives aux vaccins contre le Covid-19 dans les pays en développement, en vue d'accélérer leur production dans ces pays. Cette décision est le résultat de deux ans de négociation après la présentation d'une proposition connexe de la part de l'Inde et de l'Afrique du Sud en octobre 2020. A différence de ce qu'avait été proposé par ces deux pays, la décision ne sera pas appliquée sur les moyens de diagnostics et de traitement contre le COVID 19. Il a été convenu alors que les membres de l'OMC décideraient sur l'éventuelle inclusion de ces produits, au plus tard, six mois passés la date d'adoption de la décision originale.
- La décision sur l'exemption des prohibitions ou restrictions à l'exportation pour les achats de produits alimentaires à des fins humanitaires du Programme alimentaire mondial (PAM).
- La décision d'élargir jusqu'à la CM₁₃ le moratoire à la mise en application des droits de douane sur les transmissions électroniques, (à savoir le commerce des « produits numériques »).
- La décision d'entreprendre un examen complet autour du processus de fonctions de l'Organisation.
- L'engagement d'œuvrer pour dépasser l'actuel impasse concernant l'Organe d'appel, en vue de se doter d'un système de solution des différends, opérationnel, qui fonctionne et qui soit accessible à tous les membres pour l'année 2024.

Source : CEPALC (2022) ; OMC (2022).

Ces accords ne sont qu'un début ; les négociations en cours sur les détails risquent de provoquer des frictions entre les États membres de l'OMC : il n'y a pas de programme de travail pour le commerce agricole, sujet d'une grande importance pour les pays en développement et les pays émergents. Dans le même temps, aucune réponse n'est apportée aux problèmes mondiaux actuels : comment faciliter le commerce des produits de santé, comment promouvoir le commerce numérique par le biais des règles commerciales mondiales et comment lutter contre le changement climatique par le biais du commerce ? Il n'y a aucun signe d'accords multilatéraux ou plurilatéraux sur ces questions. Au contraire, il est plus probable qu'il favorise une libéralisation accrue, y compris l'ouverture de nouvelles questions et de nouveaux secteurs, ce qui aggraverait la situation des pays en développement.⁵

En réalité, le cycle de Doha est mort. Sa mort a commencé dès le début des négociations et s'est consolidée en cours de route. L'avenir du système commercial mondial et de son institution centrale, l'OMC, est profondément incertain. La remise en cause croissante de l'hégémonie américaine soulève de sérieux doutes quant à la survie de l'ordre commercial multilatéral libéral fondé sur des règles. Il existe un consensus de plus en plus large sur le fait que l'ordre international libéral est remis en question, car le pays qui l'a créé et dirigé pendant des décennies n'a plus ni la capacité ni la volonté de le faire. Il est important de noter que l'ordre libéral n'est pas la mondialisation néolibérale de l'après-guerre froide, mais l'ensemble des institutions et des règles conçues après la Seconde Guerre Mondiale, c'est-à-dire l'ordre hégémonique américain.

Il est clair que le gouvernement américain ne fait qu'appliquer le nationalisme pour résoudre ses problèmes intérieurs, en utilisant le privilège du dollar et en poussant les autres dans leurs retranchements. Il n'est pas exagéré de dire que ce comportement, déjà confronté à la réciprocité des autres, et dans le contexte d'une crise économique longue et croissante, pourrait faire exploser le système de règles et d'institutions né dans l'après-guerre, qui promettait de ne jamais répéter une guerre commerciale.

Le problème est que le commerce mondial est aujourd'hui de plus en plus considéré sous l'angle de la géoéconomie et de la sécurité, comme un terrain de lutte pour l'hégémonie mondiale. Les négociations de l'OMC expriment la réaction capitaliste à la crise et la lutte entre les secteurs transnationalisés des classes dirigeantes, intéressés par une économie plus transnationale et plus ouverte, et les secteurs monopolistiques nationaux basés sur les marchés intérieurs des pays développés. Dans cette lutte complexe, ce qui se décide en arrière-plan, c'est qui produira à l'avenir, avec toutes ses dérivations, ou en d'autres termes, le contrôle des marchés de la décennie actuelle et au-delà.

La domination des marchés et des sources d'approvisionnement des pays en développement est un élément important de cette lutte. Loin de faire avancer la cause du développement et des pays en développement en général en veillant à ce que leurs voix soient correctement entendues, l'OMC a fonctionné comme un instrument au service des pays développés pour ouvrir les marchés intérieurs des pays en développement, tout en ouvrant la voie à une libéralisation plus profonde dans les secteurs stratégiques liés au

⁵ Deux questions sont très préoccupantes. La question de l'approfondissement de la libéralisation du commerce des services et —aspiration de longue date des pays développés— de la couverture des services de base : santé, eau, éducation. L'autre question est celle de la libéralisation du commerce électronique, notamment en raison des risques qu'elle comporte en ce qui concerne l'utilisation commerciale des données personnelles par les grandes entreprises, bien que tout cela soit masqué par l'idée que la priorité sera donnée (dit-on) aux petites et moyennes entreprises, aux PME. Mais tout indique que cela n'a jamais été le cas, ni aujourd'hui ni par le passé, et que par conséquent, dans ce type de dossier, si des accords sont effectivement conclus lors de la prochaine réunion ministérielle, il s'agira certainement d'accords profondément préjudiciables, non seulement en termes de coûts économiques, mais aussi en termes de perte de capacité des gouvernements à définir des politiques.

domaine technologique, où ils jouissent d'avantages énormes que le marché non réglementé ne fait qu'accroître.

Une réforme profonde de l'ordre commercial actuel est cruciale, car non seulement il entrave et bloque le développement, mais il tend également à perpétuer la position précaire des pays en développement, car il reflète les profondes inégalités du système actuel de relations internationales. Cet ordre commercial est loin de répondre aux attentes et aux besoins de nos pays et se réaffirme comme l'un des mécanismes d'exploitation qui reproduit largement le fossé entre le Nord riche et le Sud de plus en plus appauvri.

PRODUITS DE BASE ET ÉCHANGES INÉGAUX

La plupart des pays en développement observent encore une dépendance excessive à l'égard des exportations de produits de base, qui représentent un pourcentage important de la production nationale et constituent donc une source importante de revenus et une occasion d'accéder à des marchés en expansion sans affecter les marchés locaux.⁶ Des statistiques récentes indiquent que 64 % des pays en développement dépendent des exportations de produits de base, tandis que 45 % dépendent des importations de ces produits.

Le plus inquiétant est l'augmentation du nombre de pays dépendants des produits de base au cours des dernières décennies : au cours des périodes 1998-2002 et 2013-2018-2020, le nombre de membres de la CNUCED dépendants des produits de base est passé de 92 à 101, soit plus de la moitié des pays du monde (54 %) et les deux tiers des 135 pays en développement. Pour beaucoup de ces pays, la situation est compliquée par le fait que leurs recettes d'exportation proviennent d'une gamme très étroite de produits de base, voire d'un seul produit.⁷ En outre, les produits de base représentent 50 à 60 % des exportations de 14 autres pays.

L'Afrique est peut-être la région du monde la moins diversifiée en termes d'exportations. Les produits de base représentaient en moyenne 80 % de toutes ses exportations de marchandises. Au cours de la période 2018-2020, 83 % des pays africains (45 sur 54) étaient dépendants des produits de base : tous les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest appartenaient à cette catégorie.

En outre, les produits de base représentaient en moyenne 60 % de toutes les exportations de marchandises de l'Asie et de l'Océanie. Au cours de la même période, 58 % des pays d'Asie et d'Océanie (33 sur 57) étaient dépendants des produits de base : tous les pays d'Asie centrale appartenaient à cette catégorie.

En Amérique latine, l'une des régions les plus industrialisées du monde en développement, 52 % des pays (17 sur 33) étaient dépendants des produits de base en 2018-2020 : tous les pays d'Amérique du Sud appartenaient à cette catégorie. Les produits de base représentaient en moyenne 60 % de toutes les exportations de marchandises de l'ALC, en particulier dans les pays exportateurs d'hydrocarbures.⁸

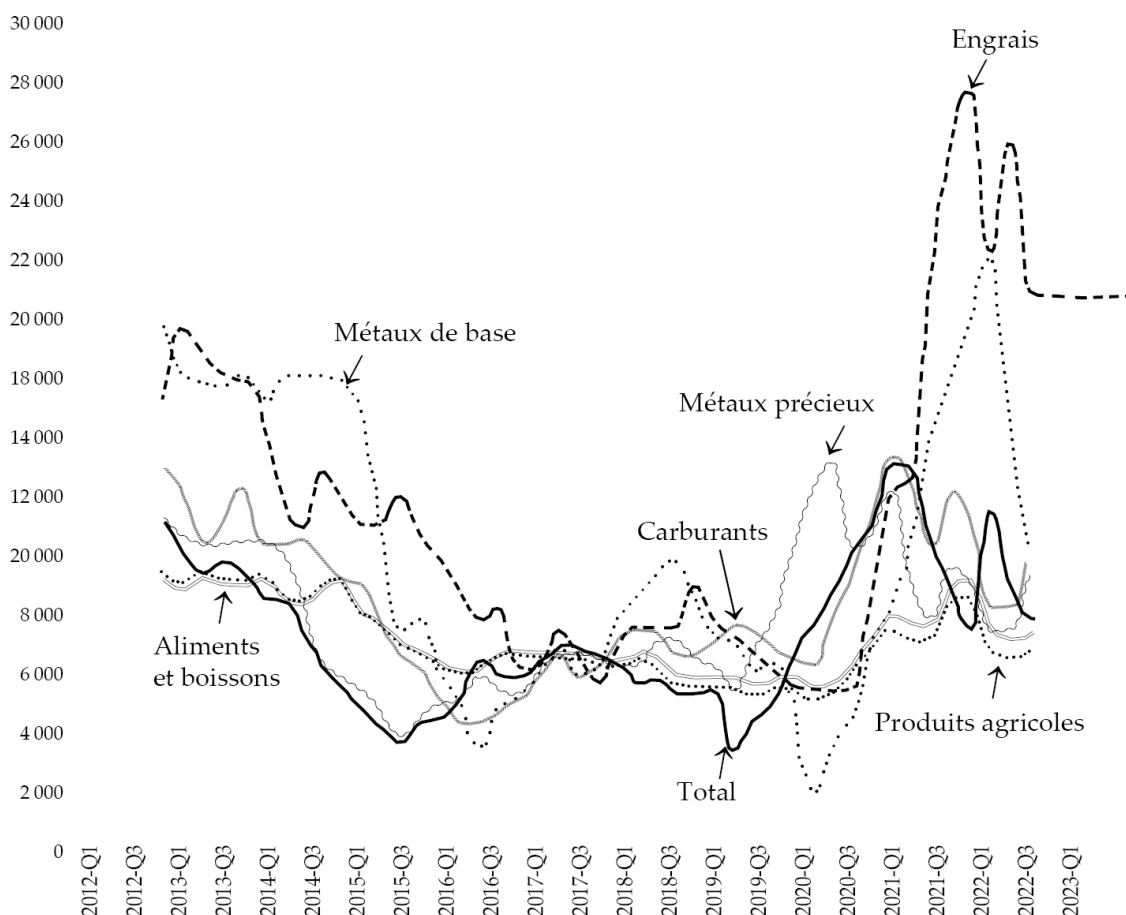
⁶ Une économie est dite dépendante des produits de base lorsqu'au moins 60 % de ses recettes d'exportation de marchandises proviennent de produits primaires, tels que les denrées alimentaires, les matières premières agricoles, les métaux de base et le pétrole brut. Lorsque ce chiffre dépasse 80 %, le pays est considéré comme « fortement dépendant des exportations de produits de base » ; en 2014-2015, c'était le cas de 7 pays en développement sur 10. Alors que le nombre de pays spécialisés dans les exportations agricoles a chuté de 50 à 37, le nombre de pays exportant principalement des minéraux a augmenté de 14 à 33, et ceux exportant principalement de l'énergie ont augmenté de 28 à 32.

⁷ En 2020, par exemple, le cuivre, le pétrole brut et l'or représentaient respectivement 74 %, 79 % et 81 % du total des recettes d'exportation de marchandises de la Zambie, de l'Irak et du Suriname.

⁸ La région de l'Amérique latine et les Caraïbes est exportatrice nette de produits agricoles, avec des exportations qui ont dépassées 2,6 fois les importations en 2020.

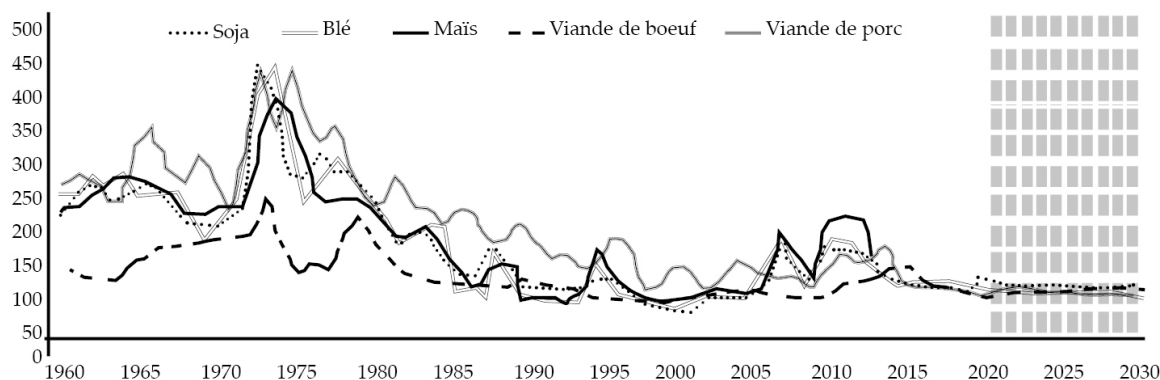
Il est facile de constater la position désavantageuse des produits de base dans le commerce mondial, qui se reflète dans les tendances négatives des prix à long terme, une menace permanente pour les économies en développement (voir les figures 1, 2 et 3).

Graphique 1 : Indice international des prix des matières premières (exprimé en termes réels, 2017 base= 100, moyennes trimestrielles)



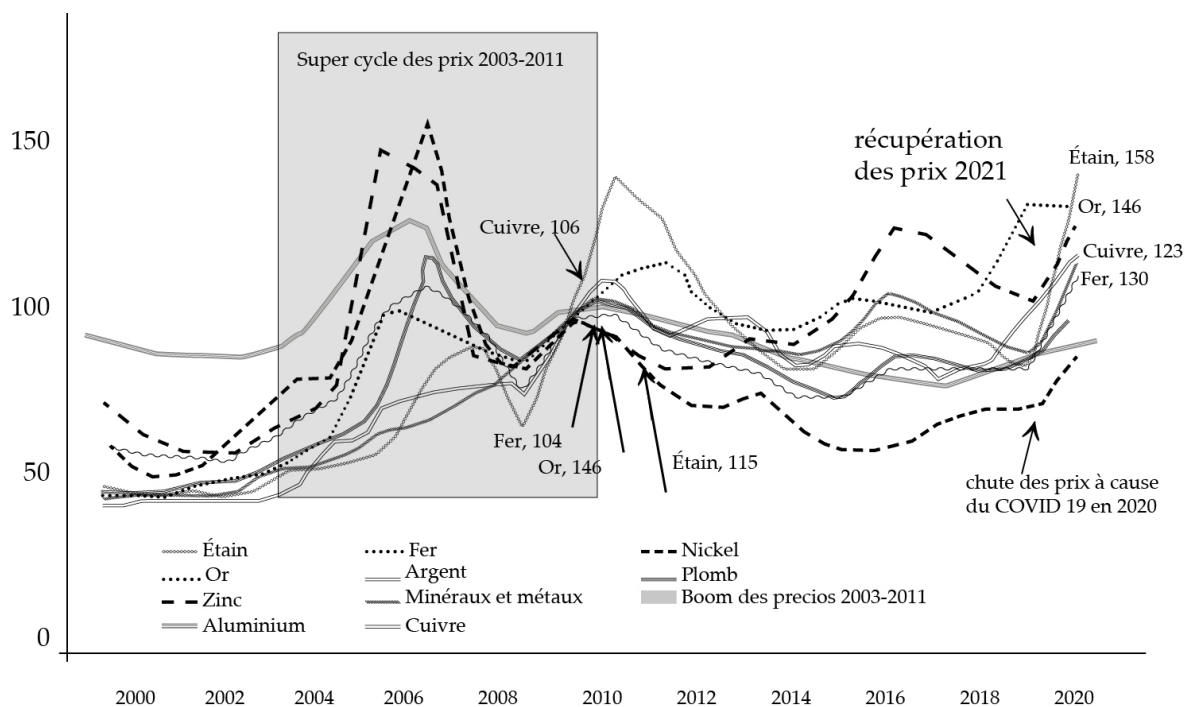
Source : Secrétariat général de l'ALADI, 2023. Tendances du commerce international de marchandises (janvier-mars, 2023).

Graphique 2 : Évolution à long terme des prix des produits de base en termes réels



Source : OCDE/FAO (2021).

Figure 3 : Évolution des indices des prix des minéraux et des métaux, 2000-2021
(indice base 2010 =100, basé sur les prix réels en dollars de 2010)



Source : CEPAL (2022).

La chute des prix des produits de base jusqu'au milieu de la première décennie du 21^{ème} siècle serait particulièrement révélatrice du sort des recettes d'exportation de la grande majorité des pays en développement (voir graphiques 1, 2 et 3). À leur point le plus bas, entre 1992 et 2001, les prix réels des produits de base ont chuté de 37 % (et certaines années de plus de 40 %) par rapport au niveau moyen des années 1970, qui était en fait légèrement inférieur à la moyenne de 1945-1980.

Il est important de souligner le cas du pétrole, avec une chute de 41 % au cours de la période 1970-2003, alors que pour les produits non pétroliers, la variation des prix a été de -21 % : l'agriculture tropicale a connu la plus forte baisse, -35 %, contre -20 % pour les produits agricoles non tropicaux. Les tendances à long terme ont également montré la faiblesse des minéraux et des métaux en tant que produits de base ; dans les deux cas, la variation négative des prix a été de -17 % au cours de la période.

La reprise de la demande internationale, tirée en particulier par la forte demande chinoise, a contribué à la flambée des prix des produits de base entre 2003 et 2011. Les prix des produits de base ont augmenté de 44,8 % entre 2002 et 2005, en dollars courants, hors pétrole. Sur la période 2003-2015, les prix des produits agricoles tropicaux ont augmenté de 22 % (entre 2002 et 2005, le café, le cacao et le thé ont augmenté de 42 % ; le riz de 50 % ; le soja de 29 % ; le caoutchouc de 96 %), contre 15 % pour les produits agricoles non tropicaux. Une tendance similaire a été enregistrée pour les minéraux et les métaux, dont les prix ont augmenté de plus de 25 % entre 2003 et 2015. Au cours de cette période, le prix du pétrole brut a augmenté de 114 %. Cette nette amélioration, bien qu'elle ait entraîné une augmentation des recettes d'exportation, ne s'est pas traduite par des taux de croissance économique élevés ou proportionnelles à l'expansion du marché international des produits de base pour de nombreux pays en développement.⁹

⁹ Mesurée en fonction du pic des prix, l'envolée des prix des produits de base (2003-2013) a été plus forte pour le pétrole et les métaux que pour les produits agricoles, et plus forte pour les produits agricoles

À la fin de la période de reprise, la tendance à la détérioration des termes de l'échange des économies dépendantes des exportations de produits de base s'est poursuivie, les prix des produits de base ayant chuté de plus de 50 % en moyenne en 2017-2018 par rapport à 2008 ; les prix des carburants, en particulier, étaient alors inférieurs de 33 % (voir figures 1, 2 et 3).

La conjoncture actuelle est une illustration éloquentes de l'instabilité, de la volatilité et de l'incertitude extrêmes qui accompagnent l'évolution des marchés des produits de base, empêchant les pays en développement d'entreprendre une planification même élémentaire de leurs recettes d'exportation. La combinaison de deux éléments extraordinaires, la pandémie COVID 19 et le conflit en Ukraine, a conduit à la pire crise des prix des produits de base connue depuis les années 1970 : la plus forte augmentation des prix de l'énergie depuis la flambée des prix du pétrole de 1973. Pour les denrées alimentaires et les engrais, l'augmentation des prix en 2022 est la troisième plus importante (après 1974 et 2008).¹⁰ Et le prix des produits agricoles en février 2022 était le plus élevé de ces dix dernières années.¹¹

Cependant, déjà de retour dans le cercle vicieux qui enveloppe traditionnellement le marché international des matières premières, les pays en développement sont confrontés, depuis la fin de l'année 2022, à la triste réalité de l'inversion d'une grande partie de la hausse éphémère des prix du pétrole, des céréales, des oléagineux et des engrais, étant donné que l'offre mondiale s'est normalisée. Il convient également de noter la baisse des prix de plusieurs minéraux et métaux importants exportés par les pays en développement en raison du ralentissement économique mondial et en particulier du ralentissement marqué de l'économie chinoise. En fait, on estime que le prix des métaux et des minéraux atteindra des taux de croissance légèrement négatifs d'ici la fin de 2022.

Tout ce qui précède démontre la tendance soutenue à long terme de la baisse des prix réels des produits de base, associée à une forte volatilité conjoncturelle, confirmant le processus intense d'étouffement commercial des pays en développement dans leurs relations avec les pays développés.

Cela conduit à un comportement spasmodique des économies, avec des moments fugaces de réduction de la pauvreté pour tomber brusquement dans la ruine et l'endettement.

Ce qui est catastrophique, c'est que la tendance à la baisse des prix des matières premières, et à certaines périodes la forte baisse des prix des matières premières, est combinée à la réduction violente du pouvoir d'achat des exportations de matières premières, en raison de la hausse des prix des produits manufacturés importés, ce qui est l'une des expressions les plus diaboliques du système imposé de relations économiques : le phénomène de l'échange inégal.¹² Elle s'exprime concrètement par la détérioration des termes de l'échange

tropicaux que pour les produits agricoles non tropicaux ; en effet, ce n'est qu'en 2011 que les prix réels de l'agriculture tropicale ont atteint un niveau proche de celui des années 1970. La flambée des prix a été interrompue pendant la phase la plus grave de la grande récession - les mois qui ont suivi la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers en septembre 2008 - mais a rapidement repris. La forte demande chinoise a joué un rôle essentiel dans l'explosion des prix et dans la reprise rapide qui a suivi la crise. Les pics des prix du pétrole et des métaux avant et après la crise ont été assez similaires, tandis que pour les deux groupes de produits agricoles, ils ont été les plus élevés pendant la deuxième phase de l'essor.

¹⁰ Au début de 2023, en dépit de la diminution de l'inflation globale, les prix des denrées étaient encore élevés et représentaient du 25 au 62 % du chiffre total.

¹¹ Dans la période janvier - août 2022, l'indice des prix des principaux produits de base exportés par les pays en développement a eu une hausse de 29,9 % par rapport à la même période en 2021, dû fondamentalement, à l'augmentation en 68,1 % des indices des produits énergétiques. A différence de ces deux groupes de produits, l'indice des prix des minéraux et des métaux s'est maintenu invariable en termes interannuels lors des premiers huit mois de l'an 2022.

¹² Les prix et les recettes d'exportation des pays tributaires des produits de base ont chuté respectivement de 41 % et de 35 % entre le pic (début 2014) et le creux (début 2016), affectant le pouvoir d'achat des biens et services de la plupart des économies d'Amérique latine, d'Afrique, de la Communauté des États indépendants (CEI) et d'Asie de l'Ouest.

et ses effets destructeurs sur les pays en développement. Mais il s'agit en fait d'un pillage systématique des fruits de la sueur et de la richesse du monde en développement.

Encadré: 3

Les exemples suivants illustrent clairement le phénomène du commerce de plus en plus inégal et injuste entre les pays développés et les pays en développement :

En 1960, la vente d'une tonne de café permettait d'acheter 37,3 tonnes d'engrais. En 1982, une tonne de café ne permettait d'obtenir que 15,8 tonnes d'engrais. En 2023, une tonne de café équivaut à peine à 4 tonnes d'engrais.

En 1976, il était possible d'acheter 16 tonnes de blé avec une tonne de cacao. En 1982, il n'était possible d'acheter que 9 tonnes. Aujourd'hui, les prix ne permettent d'acheter que 4,7 tonnes de blé avec une tonne de cacao.

En 1959, le revenu de la vente de 24 tonnes de sucre permettait d'acheter un tracteur de 60 chevaux. Fin 1982, 115 tonnes de sucre étaient nécessaires pour acheter le même tracteur. En 2018, l'investissement moyen pour l'achat d'un nouveau tracteur de 60 chevaux était d'environ 151 tonnes de sucre. Ce chiffre augmente lorsqu'il s'agit d'un tracteur standard à quatre roues motrices.

En 1959, le revenu de la vente de 6 tonnes de fibre de jute permettait d'acheter un camion de 7 à 8 tonnes. Fin 1982, il fallait 26 tonnes de jute pour acheter un tel camion. En 2022, il faudra au moins 40 tonnes de jute, selon le type de camion.

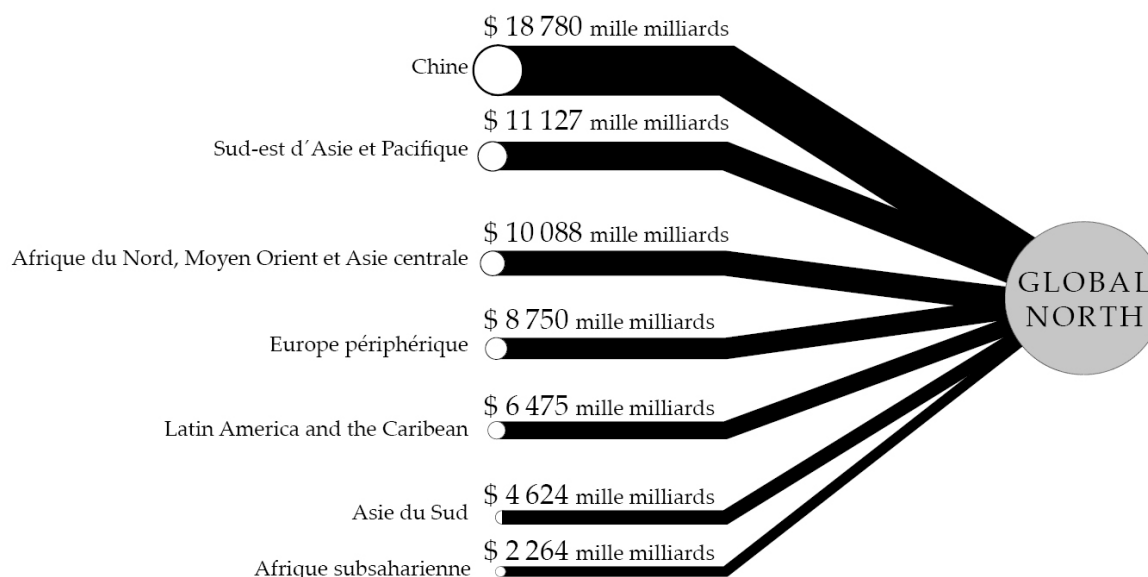
Sources : FAO (2023) ; agroinformacion.com (2021) ; investing.com (2023).

En raison de l'inégalité des échanges, le Sud a perdu, au cours des années 1960, environ 38 milliards de dollars par an, soit plus d'un pour cent de son PIB cumulé. Et, à partir de 2005, cette fuite des ressources des pays en développement est passée à près de 3 000 milliards de dollars par an, soit 9 % de leur PIB cumulé.

Les estimations de la Banque mondiale montrent qu'entre 1970 et 1997 la détérioration des termes de l'échange a coûté aux pays africains non exportateurs de pétrole l'équivalent de 119 % de leur produit intérieur brut (PIB) annuel combiné en pertes de revenus.

En résumé, depuis 1960, les pays en développement ont été dépouillés de plus de 62 000 milliards de dollars (en dollars constants de 2011) par le biais d'échanges inégaux, ce qui équivaut à 97 % de leur PIB combiné en 2017 (voir graphique 4). Cette année-là, ce vol systématique des fruits de la sueur et des ressources de leurs peuples s'est élevé à 2 200 milliards de dollars. Une infime partie de ce montant suffirait à éliminer l'extrême pauvreté dans les pays en développement.

Graphique 4 : Fuites du Sud, en dollars constants de 2011 (1960-2017)



Source : Sullivan (2022).

L'autre face de ce processus intense d'étouffement commercial des pays en développement dans leurs relations avec les pays capitalistes développés est l'importance des bénéfices reçus par les centres de pouvoir mondiaux. Par exemple, en 2017, les États-Unis ont gagné 2 634 dollars par personne grâce à l'échange inégal, tandis que le citoyen australien moyen a reçu 3 116 dollars du Sud. Depuis 1990, les gains annuels du Nord provenant de l'échange inégal représentent en moyenne 5,2 % de son PIB, ce qui est considérablement plus élevé que ses taux de croissance économique annuels. En d'autres termes, les niveaux extraordinaires de consommation et de bien-être du Nord reposent, dans une large mesure, sur l'exploitation et la pauvreté du Sud.

En d'autres termes, le commerce international continue d'être un facteur d'accentuation et de perpétuation des inégalités et des injustices, dans la mesure où « l'échange inégal »¹³ continue d'agir comme un déterminant clé de l'inégalité mondiale.

En outre, comme l'a finalement reconnu l'étude de la Banque mondiale intitulée *Commodity Markets : Evolution, Challenges, and Policies* (Marchés des matières premières : évolution, défis et politiques)¹⁴ (*Commodity Markets : Developments, Challenges and Policies*), les augmentations des prix des produits de base ne stimulent pas sensiblement la croissance économique sur une période prolongée dans les pays en développement. Au contraire, les baisses de prix ont tendance à réduire la croissance de manière significative, et ce sur plusieurs années.

¹³ A la tendance à la baisse des prix des produits de base, et dans certaines périodes la chute brusque de ceux-ci, vient s'ajouter une violente réduction du pouvoir d'achat des exportations de ces produits, par l'augmentation des prix des manufactures, qui sont importées, ce que selon le commandant Fidel Castro crée ce pervers phénomène dit échange inégal, et intense processus d'asphyxie commerciale de nos pays dans leurs relations avec les pays capitalistes développés, « l'une des plus diaboliques du système des relations internationales imposé ». L'étude contient la première analyse complète (couvrant tous les principaux produits de base) de l'évolution de ces marchés au cours des 100 dernières années et de la direction qu'ils sont susceptibles de prendre au cours des 30 prochaines années.

¹⁴ L'étude comprend la première analyse intégrale (de tous les produits de base principaux) sur l'évolution de ces marchés lors des dernières cents ans et une prévision pour les prochains 30 ans à venir.

Paradoxalement, les principaux bénéficiaires sont les sociétés transnationales qui dominent presque totalement le commerce international des produits de base exportés par les pays en développement et qui ont le pouvoir de décider de la commercialisation et de la fixation des prix.

Dans un contexte de concentration accrue de la production internationale de produits de base dans les chaînes de valeur mondiales, les pays en développement tributaires des produits de base ont tendance à être enfermés dans des chaînes axées sur la demande, qui sont contrôlées par des détaillants et des acheteurs mondiaux. En général, la concentration croissante du commerce et l'intégration verticale des grandes entreprises sont préjudiciables aux producteurs locaux. La capacité du commerce international à agir comme un moteur de réduction de la pauvreté est compromise par la manière dont les chaînes de valeur mondiales sont organisées. Par exemple, quatre sociétés transnationales contrôlent plus de 60 % du marché mondial du café ; cette situation réduit la participation des producteurs de café aux processus de fixation des prix et entrave la production durable et la diversification économique dans les pays exportateurs de café. Une situation similaire est également observée dans le secteur du cacao, où les trois plus grandes entreprises de transformation contrôlaient environ 50 à 60 % de la commercialisation de la production mondiale de cacao en 2013. Quatre sociétés transnationales contrôlent plus de 60 % de la transformation mondiale des broyats de cacao.

Selon l'annuaire *Trase 2020*, une poignée de cinq entreprises incroyablement puissantes, contrôlant la chaîne d'approvisionnement, reliant la production de matières premières, les sociétés commerciales spécifiques et les marchés de consommation, représentent 50 à 70 % du commerce mondial de matières premières agricoles telles que le soja, le bœuf et l'huile de palme, qui sont responsables de la déforestation au Brésil, au Paraguay, en Argentine et en Indonésie.¹⁵

Le document révèle que, dans le cas du soja, les entreprises dites « ABCD » (ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus) et l'entreprise publique chinoise COFCO sont les cinq principaux exportateurs de soja du Brésil et sont responsables de plus de la moitié du commerce combiné de soja du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay en 2018.

En ce qui concerne le Paraguay, les auteurs notent qu'en 2018, environ 90 % des exportations de bœuf ont été gérées par cinq entreprises: Minerva, Frigorífico Concepción et les coopératives Menonitas de Fernheim, Chortitzer et Neuland.

Les entreprises de semences et de pesticides telles que Bayer/Monsanto (Allemagne), Syngenta/ChemChina (Chine), Corteva (fusion de Dow, Dupont-USA) et BASF (Allemagne) ont doublé leurs bénéfices au cours des cinq dernières années. Au début des années 1980, les entreprises semencières étaient pour la plupart familiales et ne dominaient même pas un pour cent du marché mondial. Avec le contrôle de la propriété intellectuelle sur les semences et les pesticides et leur rachat par l'industrie chimique, quatre entreprises contrôleront la moitié des semences commerciales mondiales et 62 % du marché mondial des pesticides d'ici 2020. Les entreprises d'engrais, telles que Yara et Nutrien, et les entreprises de semences et de pesticides, telles que Bayer et BASF, ont réalisé plus de bénéfices en juillet 2022 que pendant toute l'année 2021.

Cargill, le plus grand négociant en céréales au monde, a réalisé son plus gros bénéfice en 156 ans, soit 5 milliards de dollars. Outre Cargill, les quelques autres qui achètent, transforment et transportent des céréales (comme le chinois Cofco, les américains ADM et Bunge, et le français Dreyfus), même avec des coûts d'exploitation plus élevés, ont augmenté leur chiffre d'affaires mondial de 15 % entre 2017 et 2020. En contrôlant les

¹⁵ L'annuaire *Trase 2020*, produit par le groupe de réflexion suédois Trase en partenariat avec l'organisation britannique Global Canopy, utilise l'analyse de données pour déterminer la durabilité des chaînes d'approvisionnement agricoles et leur impact sur la déforestation, afin d'aider les entreprises et les gouvernements à améliorer leurs pratiques.

achats de la production de céréales industrielles, elles obtiennent un triple avantage : elles font baisser les prix aux producteurs, vendent des marchandises en dollars à un taux de change surévalué et grâce à des prix internationaux plus élevés.

Si l'on ajoute que les prix à l'exportation incluent le transport et d'autres coûts locaux, la part reçue par les pays en développement est minime. Il ne faut pas oublier que les sociétés transnationales des pays développés contrôlent plus de 70 % de la flotte mondiale, y compris la flotte dite de registre ouvert ; une part beaucoup plus faible est aux mains des pays en développement.

Avant le début de la crise actuelle, les chaînes d'approvisionnement traversaient déjà des périodes difficiles, en raison de l'augmentation des coûts des services logistiques, des matériaux et des intrants, ainsi que de l'indisponibilité de la main-d'œuvre et des transports. Dans son rapport de 2021 intitulé *Supply chain disruptions*, l'Association internationale des produits frais prévoyait que le coût des services de fret maritime augmenterait de 100 à 500 %, la congestion portuaire venant s'ajouter à cette situation, ce qui réduirait l'ensemble des déplacements et des capacités de 12 à 15 %.

Actuellement, la fermeture de l'espace aérien pour les vols civils et les compagnies aériennes et la fermeture des ports en Ukraine, ainsi que les mesures économiques contre la Russie, ont un impact sur la logistique et les chaînes d'approvisionnement, créant des goulets d'étranglement dans le transport des marchandises et des matières premières et influençant négativement la capacité de fret et les coûts de fret, car les expéditeurs sont contraints d'emprunter des itinéraires alternatifs et de payer des sommes plus élevées, en raison de l'augmentation des coûts du carburant. Par conséquent, les prix du fret aérien ont augmenté : par rapport aux prix de 2021, ils ont augmenté de 21 % en février 2022 et de 28 % en avril 2022.

La hausse des prix du pétrole aurait entraîné une augmentation de 70 % des coûts de transport maritime. Dans les cas spécifiques de la mer Noire et de la mer Baltique, les coûts de fret ont augmenté de 400 %, en raison de l'allongement des distances et de l'augmentation du prix du transport maritime, ainsi que de l'absence de politiques visant à faciliter la circulation transfrontalière. Dans la région de la mer Noire, les obstacles au transport maritime sont largement dus aux perturbations de la logistique régionale, à la paralysie des opérations portuaires en Ukraine, à la destruction d'infrastructures importantes, aux restrictions commerciales, à l'augmentation des coûts d'assurance et, bien sûr, à la hausse des prix des carburants. Le conflit et les restrictions commerciales ont également affecté les réseaux mondiaux de transport par conteneurs.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement estime par exemple que, pendant la pandémie, ces augmentations ont fait grimper les prix à la consommation de 1,5 %, avec des effets relativement plus importants sur les économies vulnérables, comme celles des pays les moins avancés, et prévoit que les coûts élevés du fret entraîneront une augmentation supplémentaire de 1,6 % des prix à la consommation dans le monde. En outre, elle prévient que les prix des importations mondiales augmenteront en moyenne de 11,9 %.

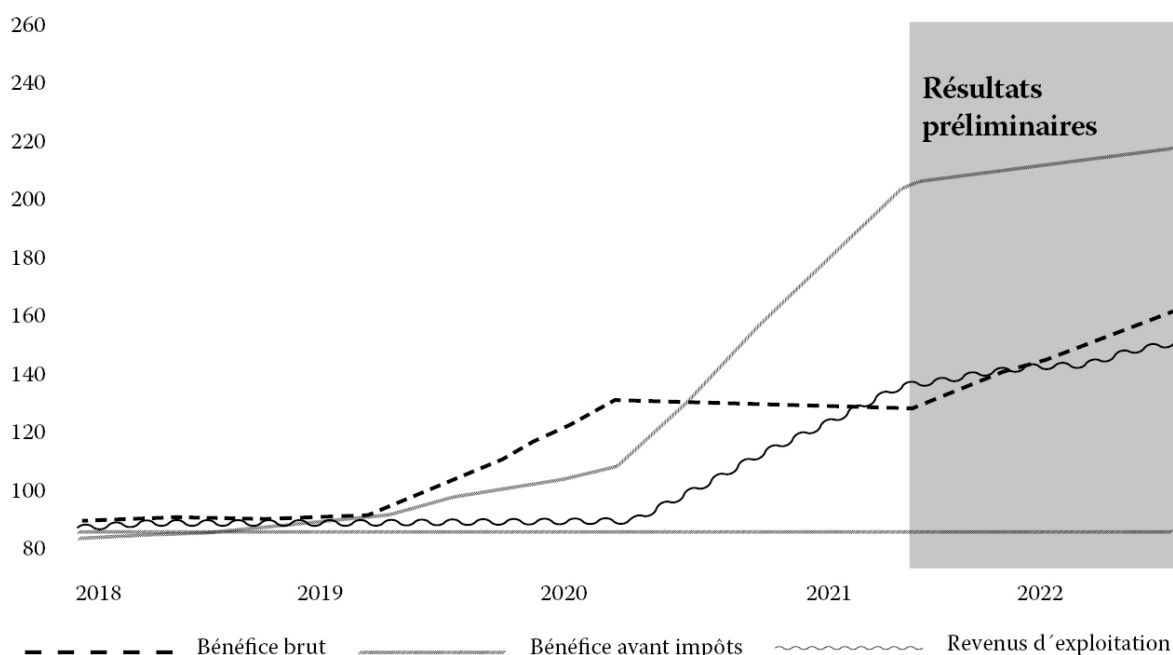
Dans le même temps, la financiarisation du commerce des matières premières est devenue la tendance dominante de la rentabilité des négociants en denrées alimentaires.¹⁶ Contrairement aux étapes précédentes et à la recherche de profits plus élevés, le grand capital a découvert dans les matières premières ou *commodities* un nouveau créneau de spéculation, jusqu' alors inutilisé, qui, lorsque le marché financier traditionnel, le marché obligataire, les produits dérivés, les taux de change et autres, se sont secoués, a déplacé un chiffre qui, au cours des dix années jusqu'en 2011, une période d'essor des prix des matières premières, a atteint 5 000 milliards de dollars, qui sont soudain venus spéculer à la hausse (dans le futur), contribuant ainsi à la hausse des prix du soja, du cuivre, du café, de la pâte de bois, du sucre, bref, de toute une série de denrées alimentaires et de matières premières.

¹⁶ C'est à dire la conversion en instruments financiers de tout produit du travail ou du service.

L'incertitude économique et la volatilité du marché se sont traduites par des bénéfices record pour les négociants en produits de base agricoles au cours des quatre dernières années (voir figure 4).

Des marges bénéficiaires exceptionnellement élevées ont entraîné une hausse des prix, mettant en évidence la concentration du pouvoir de marché dans des secteurs clés.

Figure 5 : Croissance des bénéfices des négociants en produits alimentaires
(Bénéfice médian des négociants en produits alimentaires, 2019 = 100)



Source : CNUCED (2023).

Parce que la production industrielle, la transformation et la distribution sont contrôlées par un petit nombre d'entreprises et d'investisseurs, et que le coût de production est augmenté par une pandémie, une guerre ou un chaos climatique, le prix est rapidement répercuté sur l'ensemble des pays, qu'ils soient producteurs ou consommateurs. Et plus les prix internationaux des matières premières agricoles et des denrées alimentaires ne sont élevés, plus les enjeux d'investissement dans les terres et la chaîne agroalimentaire industrielle sont importants. Dans ces années de crise, on assiste à un achat massif de terres dans les pays en développement, et le contrôle de ces ressources naturelles est associé à la production d'agrocarburants. Ce cercle vicieux alimente la spéculation, découlant de plus en plus les prix des denrées alimentaires de la production et de l'offre réelles, tout en faisant grimper le prix des terres et des autres facteurs de production.

Comme mentionné ci-dessus, l'indice général des prix, selon les données fournies par la FAO, a augmenté de manière significative ces dernières années pour atteindre des niveaux record, ce qui démontre l'échec du modèle agricole transnationalisé, néolibéral, concentré et financiarisé. On estime qu'entre 20 et 30 % de l'augmentation des prix est due à la spéculation, mais il s'agit en fait de spéculer sur la faim, car l'augmentation des prix n'est pas directement proportionnelle à de bonnes récoltes, à de meilleures pratiques agricoles ou à une réduction de la demande mondiale de denrées alimentaires.

Le groupe d'action sur l'érosion, la technologie et la concentration (ETC), créé en 1984 pour défendre des questions mondiales telles que la conservation de la biodiversité agricole et la sécurité alimentaire, ainsi que l'impact des nouvelles technologies sur les villages et les communautés rurales, a révélé que d'ici 2020, trois des plus grandes sociétés de gestion

d'actifs au monde (State Street, Vanguard et BlackRock, basées aux États-Unis) contrôleront ensemble plus de 25 % des actions de certaines des plus grandes entreprises agroalimentaires à chaque étape de la production.¹⁷ Le pari financier consiste à s'approprier de vastes étendues de terres et à augmenter la production d'une courte liste de produits agricoles qui soutiennent les systèmes alimentaires industriels appauvris, à un coût économique, social et écologique très élevé. La chaîne agroalimentaire industrielle mondiale est l'un des épicentres de multiples crises.

C'est ce modèle qui marque une forme différente de production agricole imposée par les grandes entreprises agroalimentaires transnationales, dont les politiques ont déclenché une crise alimentaire sans précédent dans l'histoire. Un phénomène qui, dans le cadre de la crise économique mondiale, n'est pas seulement dû au changement climatique ou à des facteurs technologiques, entre autres, mais aussi, dans une large mesure, au régime d'exploitation socio-économique qui favorise les profits de quelques-uns au détriment de beaucoup d'autres.

En outre, la financiarisation ayant amplifié la volatilité inhérente au marché des matières premières, il est devenu de plus en plus difficile pour les pays en développement de poursuivre les plans d'investissement à long terme nécessaires pour stimuler l'éducation, la santé et d'autres priorités de développement. Pour faire face aux fluctuations des prix des matières premières, certains pays en développement ont été contraints de développer des instruments tels que les fonds souverains, qui leur permettent d'épargner pendant les phases de hausse des prix et d'utiliser cette épargne lorsque les prix baissent. Dans la plupart des pays qui utilisent ces instruments, la réalité a montré que leur efficacité est entravée par le fait que les baisses successives des prix des produits de base ont tendance à être beaucoup plus longues que les hausses des mêmes produits. C'est pourquoi de nombreux fonds souverains se sont effondrés. Les pays en développement tributaires des produits de base supportent effectivement une part disproportionnée de l'ensemble des coûts d'ajustement liés à la volatilité des marchés de ces produits. Cela entrave leurs efforts pour réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs grâce à une transformation économique structurelle et pour mettre en œuvre des stratégies de développement à long terme qui pourraient contribuer à réduire leur dépendance à l'égard des produits de base.

Les pays en développement tributaires des produits de base souffrent également du « syndrome hollandais » : pendant les périodes où les prix des produits de base sont élevés, les pays en développement tributaires des produits de base enregistrent un afflux de devises étrangères, ce qui augmente la demande de monnaie nationale et contribue à sa surévaluation. Cette situation réduit la compétitivité de ces pays sur les marchés d'exportation, ce qui encourage les importations de biens de consommation. Au cours des quatre dernières décennies, de nombreux pays en développement ont non seulement été confrontés aux effets de l'instabilité de leurs recettes d'exportation due à la volatilité des prix des produits de base, mais ont également dû faire face aux conséquences de l'érosion de leur compétitivité internationale pendant les périodes où les prix des produits de base étaient élevés. De plus, dans les pays à taux de change fixe, les entrées importantes de devises étrangères font baisser la demande locale et entraînent des pressions inflationnistes supplémentaires qui génèrent une instabilité macroéconomique.

Ces deux effets ont un impact négatif sur l'investissement et donc sur la croissance économique à moyen et long terme. Il convient également de noter que dans les pays dépendant des industries extractives, où les entreprises sont à forte intensité de capital, les investissements sont concentrés dans des secteurs qui génèrent un nombre limité d'emplois nationaux.

¹⁷ ETC Group, Food Barons 2022 : Profiting from crises, digitization and new corporate power, september 2022. Le rapport révèle qui contrôle chaque étape de la chaîne alimentaire industrielle mondiale, depuis les semences, les pesticides, les engrais, les machines agricoles jusqu'aux transformateurs de céréales, les aliments et les boissons, et le commerce de détail.

Tout ce qui précède donne une idée de la capacité limitée des indicateurs familiers des termes de l'échange, basés sur des statistiques commerciales standard, à mesurer l'impact économique réel des augmentations des prix des produits de base dans les pays en développement ; car l'intervention perverse des sociétés transnationales, qui cherchent à mettre en œuvre leur ordre économique international particulier, tout en contribuant à l'évolution erratique des prix des produits de base, condamne les pays producteurs à recevoir une part infime du prix final et à occuper une position de plus en plus déprimée dans chaque nouveau cycle baissier du marché international..

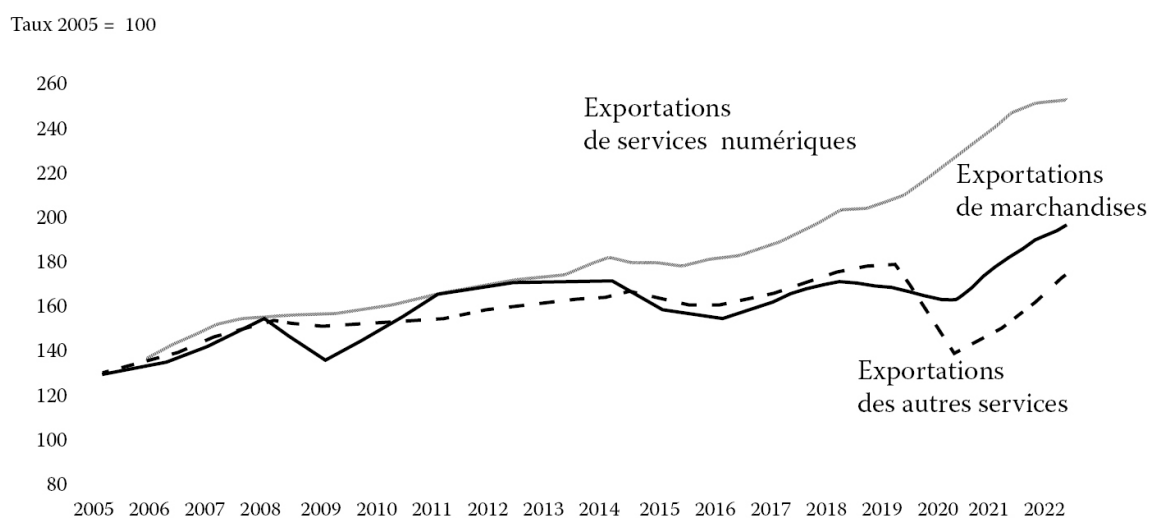
COMMERCE DES SERVICES ET FOSSÉ NUMÉRIQUE : UNE NOUVELLE DIMENSION DE L'ÉCHANGE INÉGAL

Les innovations technologiques associées à la quatrième révolution industrielle transforment la nature du commerce et de la production et ont donné un nouvel élan au secteur des services.

L'émergence et la diffusion des technologies avancées de production numérique (TAP) modifient radicalement la production manufacturière, brouillant de plus en plus les frontières entre les systèmes de production physiques et numériques. Les progrès de la robotique, de l'intelligence artificielle (IA), de la fabrication additive, des plateformes numériques, de l'internet des objets et de l'analyse des données créent des opportunités significatives pour accélérer l'innovation et augmenter le contenu en valeur ajoutée de la production dans les industries manufacturières. Dans le même temps, ces avancées technologiques facilitent la production, le transport et la commercialisation de produits et de services dans le monde entier.

Sous l'influence de cette transformation technologique majeure, le secteur des services s'est réaffirmé comme la composante la plus dynamique du commerce international ces derniers temps, des communications aux transports, en passant par la finance, l'éducation, la santé, le tourisme et les services liés à l'environnement, notamment les télé-services (voir figure 6). Depuis 2007, le commerce des services a augmenté 60 fois plus vite que le commerce des marchandises et représente désormais la part la plus importante de l'économie mondiale.

Figure 6 : Exportations mondiales de services numériques



Source : OMC (2023).

Selon les estimations de l'OMC, la valeur des exportations mondiales de services numériques a presque quadruplé depuis 2005, augmentant de

8,1 % par an en moyenne sur la période 2005-2022, dépassant les exportations de marchandises (5,6 %) et d'autres services (4,2 %). Alors que le tourisme et d'autres services nécessitant une mobilité transfrontalière des personnes ont diminué au cours de cette période, les exportations de services numériques ont continué à croître, atteignant 3,82 milliards de dollars aux États-Unis en 2022, ce qui représente 54 % du total des exportations mondiales de services. Au cours de la dernière décennie, les services informatiques ont été le secteur de services le plus dynamique.

Il est facile de constater la forte concentration du commerce des services dans les pays développés, qui sont les plus actifs en matière d'ADP. Les dix plus grands exportateurs de services représentent 58 % du total des ventes mondiales ; parmi eux, on ne trouve aucun membre du G77, à l'exception de la Chine, qui occupe la quatrième place.

Malgré une augmentation de plus de cinq points de pourcentage au cours des dix dernières années, la part des économies en développement dans les exportations mondiales de services ne représente qu'un peu plus de 30 % du total mondial, tandis que leur part dans les importations a atteint 38,2 %, soit une augmentation de près de sept points de pourcentage. Il existe des différences marquées au sein des pays en développement, bien que leurs exportations soient essentiellement concentrées sur des services à faible contenu technologique et de connaissances.

Les exportations de services de l'Asie ont augmenté plus rapidement que celles du reste du monde. En 2022, près d'un quart des services fournis par voie numérique provenaient des économies asiatiques, et 19 % de l'Amérique du Nord. L'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes, ainsi que le Moyen-Orient, ont enregistré une accélération de la croissance en 2022. Toutefois, la croissance en Afrique et dans les pays les moins avancés est restée en arrière, la part de l'Afrique dans les exportations de services numériques étant inférieure à 1 % en 2022.

Le commerce des services est faible en Afrique, puisqu'il ne représente qu'environ 17 % des exportations totales de la région entre 2005 et 2019. En outre, les services traditionnels, tels que les voyages et les transports, dominent le commerce des services, représentant plus de deux tiers du commerce total des services, ce qui suggère que le continent a un accès limité à une gamme de services compétitifs qui sont des intrants clés. Les services à forte intensité de connaissances sont sous-représentés dans les exportations africaines de services, puisqu'ils ne représentent que 20 % des exportations.

La dynamique rapide de la révolution technologique actuelle laisse les pays en développement de plus en plus à la traîne. Le fossé est si grand que les avancées technologiques actuelles en matière d'ADP semblent diviser le monde une fois de plus entre les économies du centre et de la périphérie, dans ce qui pourrait être considéré comme une nouvelle dimension de l'échange inégal. Les pays en développement restent piégés dans l'exportation de services traditionnels relativement moins chers, tandis que les économies industrialisées monopolisent les services avancés plus dynamiques et plus rentables.

En effet, lorsqu'on veut caractériser le processus de création et de diffusion des technologies d'ADP, l'une des façons les plus abrégées et les plus directes de le faire est de faire allusion à l'extrême concentration, en particulier de l'activité liée au brevetage et à l'exportation.

L'ONUDI (2019) a fait référence à ce qui précède en ces termes :

... les avancées technologiques actuelles en matière d'ADP divisent une fois de plus le monde en économies de premier plan, de second plan et en économies à la traîne. Le Rapport sur le développement industriel 2020 constate que 10 économies, les économies de pointe, sont responsables de 90 % de tous les brevets dans le monde et de

70 % de toutes les exportations directement liées à ces technologies. Quarante autres économies, les économies de second rang, sont activement impliquées dans ces technologies, bien qu'à une intensité beaucoup plus faible (8 % des brevets mondiaux). Le reste du monde est soit très peu actif (les retardataires), soit ne participe pas à la création et à l'utilisation de ces technologies au niveau mondial (les retardataires). Dans l'ensemble, seules 50 économies participent activement à la mise en œuvre des technologies de l'assistant numérique personnel.

Le grand nombre de pays qui ne sont pas encore entrés dans l'ère des progrès technologiques continus est inquiétant. Une grande partie du monde, en particulier les pays les moins avancés et les autres pays à faible revenu, est encore loin d'utiliser les technologies PDA à grande échelle. Le secteur manufacturier de ces pays se caractérise par des « îlots technologiques », où quelques leaders numériques (voire aucun) coexistent avec une grande majorité d'entreprises utilisant des technologies dépassées. Jusqu'à 70 % du secteur manufacturier des « économies en retard » utilisent encore des technologies analogiques dans leur production manufacturière.

La croissance et l'expansion rapides de la numérisation ont mis en évidence certaines lacunes importantes dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA) :¹⁸ qui vont de l'infrastructure limitée des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'absence de cadres réglementaires, en passant par le manque d'accessibilité financière et la pénurie de compétences numériques. Malgré les progrès réalisés, les conditions du télétravail et de la participation à des activités d'apprentissage à distance ne sont pas uniformément réparties entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.¹⁹

La conclusion évidente des informations ci-dessus est que le commerce des services modernes ou avancés pour la grande majorité des pays en développement est pratiquement inexistant ou a à peine commencé dans des proportions significatives. La réduction de la fracture numérique est une tâche historique colossale pour nos pays, car les technologies PDA sont aujourd'hui un facteur clé pour saisir les nouvelles opportunités dans le secteur des services et pour s'insérer efficacement dans le commerce international.

CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES ET ENTREPRISES TRANSNATIONALES

L'un des changements survenus dans l'économie mondiale au cours des dernières décennies est la tendance à structurer la production et le commerce autour de chaînes de valeur mondiales complexes (CVM)²⁰ articulées par les sociétés transnationales, c'est-à-dire par les échanges transfrontaliers qui ont lieu entre leurs réseaux d'affiliés, de partenaires et de fournisseurs. Plus de la moitié des échanges mondiaux de biens et de services sont liés à des produits intermédiaires qui sont principalement échangés au sein des chaînes de valeur mondiales, c'est-à-dire des réseaux mondiaux de production de biens et de services.

¹⁸ Moins de 10 % de la population des PMA fait des achats en ligne et, en Afrique, l'utilisation d'Internet à des fins commerciales est en moyenne de 7 %, allant de 20 % au Sénégal à 1 % au Rwanda. En outre, le taux de possession d'ordinateurs est faible : plus de 90 % des entreprises interrogées par le PNUD au Mozambique, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda ne disposent même pas d'un ordinateur.

¹⁹ Malgré les progrès dans le développement, l'inclusion et l'utilisation des TIC's pas les sociétés, les gouvernements et les citoyens, il y a encore de barrières qui s'interposent entre les populations plus pauvres et vulnérables, et les avantages de la transformation numérique, y compris les barrières d'accès et d'habiletés numériques, indissociables du fossé dans l'accès à l'éducation de qualité.

²⁰ Les CVM expliquent l'interconnexion progressive des processus de production entre les différents pays, en se spécialisant chacun dans des phases déterminées de la production d'un produit.

Les chiffres les plus récents indiquent qu'environ 80 % du commerce mondial s'effectue dans des chaînes de valeur liées à des sociétés transnationales. Il ne s'agit pas d'un échange de biens qui changent de propriétaire au fur et à mesure qu'ils se déplacent, mais d'un système de commerce captif au sein de la chaîne de filiales de grandes sociétés transnationales qui « s'achètent » et « se vendent » mutuellement pour échapper à l'impôt ou transférer des bénéfices, et qui apparaissent dans les statistiques comme des exportations en provenance des pays en développement, mais qui, par essence, ont toujours fait partie de la chaîne de l'entreprise et ont été régies par la stratégie mondiale de l'entreprise. Il s'agit d'une caricature du commerce entre les filiales d'une même transnationale, dont l'objectif n'est pas de rémunérer équitablement le travail des producteurs nationaux, mais de servir de véhicule pour le transfert des bénéfices d'une branche à l'autre, dans le but de maximiser le profit au niveau du conglomerat.

Ce phénomène est étroitement lié à la consolidation de la domination des sociétés transnationales (STN) : les 500 plus grandes STN du monde représentent 25 % du PIB mondial, 2/3 du commerce mondial et 25 % de l'investissement direct étranger (IDE) mondial. Les ventes des 90 STN les plus puissantes du monde dépassent les exportations de la plupart des États-nations. Seuls 10 pays, presque tous des économies développées (États-Unis, Chine, Allemagne, Japon, France, Royaume-Uni, Italie, Canada, Pays-Bas et Belgique), dépassent par leurs exportations les ventes des 10 STN les plus importantes du commerce mondial (Shell, Exxon, G.M., Toyota, Ford, Mitsubishi, Mitsui Iway, Sumimoto, Itoch, Maruben et Hitachi).

Cela renforce l'insertion subordonnée et transnationale des pays en développement dans la division internationale du travail et l'ordre politique mondial, dans la mesure où, par le biais des chaînes de valeur mondiales, les entreprises transnationales tendent à ne développer que des processus de travail partiels dans la périphérie et où la diffusion des technologies utilisées dépend, fondamentalement, de l'existence d'un réseau industriel local capable de leur fournir des biens et des services et d'utiliser de manière adéquate l'expérience et la formation technique acquises par le personnel le plus qualifié. Les investissements des entreprises transnationales se concentrent dans des opérations difficilement mécanisables ou dans la fabrication de biens qui se trouvent dans la phase aval de leur cycle, jugeant plus rentable d'investir dans le développement de nouveaux produits que dans le développement de nouvelles techniques ou dans la réingénierie des produits. Même dans les cas « réussis », la conception de base du produit, les intrants technologiques essentiels et les moyens de production sont pour la plupart importés.

En d'autres termes, au-delà de quelques effets positifs isolés et ponctuels sur l'industrialisation ou la croissance économique des pays en développement, l'expansion des chaînes de valeur mondiales constitue une nouvelle forme de dépendance qui, dans le meilleur des cas, tend à transformer ces pays en exportateurs de produits manufacturés simples, piégés dans les réseaux des systèmes de production et de commercialisation transnationaux, tandis qu'ils continuent d'importer les biens d'équipement et de capital qui déterminent le cours du développement. Ainsi, les chaînes de valeur mondiales ne sont rien d'autre qu'une phase d'industrialisation que certains auteurs ont qualifiée de « branchée » parce qu'elle est basée sur des succursales ou des filiales productives et commerciales de sociétés transnationales, qui imposent des modèles étrangers aux besoins nationaux réels et profitent des bas salaires ou d'autres facilités environnementales et sociales pour leur action incontrôlée et très rentable.

Grâce à cela, un petit nombre de grandes sociétés transnationales, principalement basées dans les pays du Nord, a pu consolider des parts croissantes de bénéfices sur un marché plus large. Cette consolidation est renforcée par une domination technologique, une forte protection des droits de propriété intellectuelle, de faibles barrières commerciales et un accès privilégié aux capitaux et à la main-d'œuvre bon marché dans le monde entier.

Dans le contexte des chaînes de valeur mondiales, alors que les centres capitalistes produisent et fournissent des biens et des services très complexes qui génèrent d'importants « liens en aval », stimulant leurs secteurs productifs locaux (qui deviennent également complexes), la périphérie semble participer au commerce international par la production et la fourniture de biens et de services qui exigent une faible complexité économique et/ou génèrent des « liens en aval » limités en faveur de son économie locale. Ainsi, le rôle de la périphérie dans les chaînes de complexité internationales est une expression de sa dépendance technologique.

La chaîne de valeur de l'iPhone est un exemple révélateur de la manière dont la répartition de la valeur dans une grande industrie mondiale est très inégale et ne favorise pas les pays en développement. Sur la quasi-totalité des nouveaux iPhone lancés entre 2010 et 2018, Apple a gagné 56 % du prix de vente final (en moyenne) sans produire ni assembler aucun des composants ; 1,5 % du prix de vente final est allé à la partie la plus intensive en main-d'œuvre de l'étape de production, l'assemblage, qui s'est déroulé principalement en Chine. Cette pression sur la valeur du travail explique également les conditions de travail déplorables dans l'industrie électronique mondiale et dans la plupart des autres industries manufacturières mondiales, comme en témoignent les salaires inférieurs au salaire social de reproduction, le nombre excessif d'heures supplémentaires et les conditions de santé préjudiciables.

Les données relatives à l'Amérique latine montrent qu'en règle générale, dans le cas des chaînes de valeur extrarégionales, la région privilégie la dernière étape du processus de production, à savoir la finition des produits finis avec des intrants provenant de l'extérieur de la région. Ce phénomène est particulièrement important dans le cas des pays d'Amérique centrale, qui importent des intrants des États-Unis, et est moins prononcé dans le cas de l'Amérique du Sud. En termes de chaînes régionales, le cas le plus notable est celui du Mexique en raison de sa relation avec l'ALENA (depuis 2020 T-MEC), où la participation est également plus orientée vers l'achèvement de biens finaux avec des intrants provenant de ses voisins du Nord.

Jusqu'à présent, les faits semblent indiquer que la périphérie n'a pas été en mesure de « sortir » de la place dont parlait Arrighi (1997), à savoir « les muscles et non le cerveau » de la « nouvelle division internationale du travail ». Les pays qui ont fini par occuper une place centrale dans l'exportation mondiale de valeur ajoutée (à la fois pour la consommation finale et intermédiaire) semblent l'avoir fait sur la base de leur transformation effective en grandes usines mondiales de différents types de biens. En d'autres termes, leur part dans la valeur ajoutée mondiale serait davantage liée à la « quantité » de biens et de services fabriqués qu'à la part de valeur ajoutée incorporée dans chacun d'eux, ce qui indiquerait une faible participation à la conception et à la fabrication des composants clés des industries.

D'autre part, les pays en développement tributaires des produits de base ont tendance à être laissés pour compte dans les chaînes de valeur mondiales axées sur la demande, qui sont contrôlées par les détaillants et les acheteurs mondiaux. En général, la concentration croissante du commerce et l'intégration verticale des grandes entreprises sont préjudiciables aux producteurs locaux. La capacité du commerce international à agir comme un moteur de réduction de la pauvreté est compromise par la manière dont les chaînes de valeur mondiales sont organisées. Par exemple, quatre sociétés transnationales contrôlent plus de 60 % du marché mondial du café ; cette situation réduit la participation des producteurs de café aux processus de détermination des prix et entrave la production durable et la diversification économique dans les pays exportateurs de café. Une situation similaire est également observée dans le secteur du cacao, où les trois plus grandes entreprises ont commercialisé environ 50 à 60 % de la production mondiale de cacao en 2013.

Quatre sociétés transnationales contrôlent plus de 60 % de la transformation mondiale des broyats de cacao.

Les changements récents tendent à aggraver la situation. Confrontées à des risques jusqu'alors non identifiés ou considérés comme peu importants, certaines grandes entreprises mondiales de certains secteurs ont opté pour des changements de stratégie, notamment en ce qui concerne les critères de sélection de l'implantation géographique des unités de production. En particulier, les perturbations massives causées par la pandémie et le conflit en Ukraine ont mis en évidence la faible résilience des réseaux d'approvisionnement mondiaux. En réponse, certaines des principales économies du monde entreprennent des initiatives de politique industrielle qui pourraient conduire à une reconfiguration majeure des chaînes de valeur mondiales dans les années à venir.

La décision du gouvernement américain d'identifier la Chine comme un dangereux concurrent en termes stratégiques et la détermination à mobiliser les ressources économiques et politiques américaines, tant du gouvernement que du secteur privé, afin de contenir ou de ralentir les progrès économiques et technologiques de la puissance asiatique émergente, influencent fortement ce scénario. Cela s'est traduit par des mesures protectionnistes fortes visant à réduire les importations chinoises, ainsi que par des efforts visant à encourager le secteur des entreprises à retirer ou à réduire leurs investissements en Chine et à les délocaliser aux États-Unis, en utilisant à la fois des mesures de relance et des méthodes coercitives.

Il y a aussi la relocalisation de la production dans le pays d'origine (*reshoring*) pour diverses raisons, mais aussi la localisation à proximité des principales sources d'approvisionnement et des marchés de destination (*nearshoring*), une combinaison de localisations nationales et multi-pays (*multi-shoring*) et la localisation dans des pays considérés comme « amis » et « alliés » (*friend-shoring* et *ally-shoring*).

Ces profondes transformations dans la géopolitique du commerce mondial menacent de marginaliser davantage les pays en développement et appellent à une stratégie coordonnée et à une action unie pour s'éloigner de la dépendance et de la transnationalisation actuelle de l'industrialisation et de l'utilisation du commerce international comme un moyen stratégiquement valable de surmonter le sous-développement et d'accéder à la technologie moderne.

En fait, au cours des trois dernières années, la République populaire de Chine et d'autres pays ont connu non seulement une diminution marquée des entrées d'investissements directs étrangers, mais même des processus de désinvestissement net par la fermeture et la délocalisation vers d'« autres lieux » de filiales ou d'entreprises associées qui s'étaient installées sur ces territoires il y a plusieurs décennies. D'autre part, ce processus semble favoriser certains pays situés dans le voisinage immédiat des États-Unis ou considérés comme leurs « alliés amicaux », tels que, par exemple, le Mexique et, en perspective, peut-être d'autres pays d'Amérique centrale (Costa Rica, essentiellement).

Le scénario probable d'une régionalisation croissante des chaînes d'approvisionnement et de leur gouvernance pose le risque d'une fragmentation réglementaire du commerce mondial. Cela présente des risques importants pour les pays en développement, en particulier en Afrique et en Amérique latine, qui, contrairement à d'autres régions, n'ont pas réussi à créer un espace régional hautement intégré qui leur permettrait de réduire leur exposition aux changements dans les politiques commerciales et industrielles de leurs principaux partenaires.

Il ne faut pas oublier qu'au cours des trois dernières décennies, la logique prédominante dans l'organisation des chaînes de valeur mondiales, axée sur la minimisation des coûts, a entraîné une forte concentration géographique de la production mondiale de biens stratégiques, tels que les microprocesseurs, les dispositifs médicaux, les ingrédients actifs pour les médicaments et les engrais. Les problèmes découlant de ce phénomène

ont commencé à se manifester à la suite de certains événements climatiques extrêmes, tels que le tsunami qui a frappé le Japon en 2011 et les inondations qui ont touché la Thaïlande la même année.

Le résultat de tout cela est un ordre économique international, capitaliste, qui renforce les chaînes commerciales transnationales persistantes entre le centre et la périphérie, où l'influence de la périphérie est minimisée. Ces chaînes condamnent les pays périphériques à devenir presque insignifiants et extrêmement fragiles, avec une nouvelle dépendance et une substance inaltérable dans le commerce international, tandis que les centres capitalistes se concentrent et augmentent leur pouvoir structurel. En tout état de cause, l'alternative n'est ni trop ni trop peu d'insertion dans les chaînes de valeur mondiales et le défi reste d'éviter les formes d'insertion internationale qui favorisent une croissance subordonnée, appauvrissante et excluant.

PROTECTIONNISME CONTRE LIBRE-ÉCHANGE

Comme cela a été démontré au cours des quarante dernières années, le soi-disant libre-échange est plus que jamais un sophisme et un leurre pour dissimuler la véritable politique de domination et d'exploitation. Dans l'économie mondiale globalisée et transnationalisée, dominée par des entreprises géantes et où les pays développés pratiquent un protectionnisme sélectif et fermé, le libre-échange est une fiction.

Les pays développés font ce qu'ils ont toujours fait au cours de l'histoire économique : ils exigent le libre-échange pour les secteurs où leur capacité de concurrence est supérieure et pratiquent la protection pour les secteurs où la concurrence n'est pas dans leur intérêt. La notion que la pensée néolibérale prétend présenter comme un dilemme absolu, à savoir le choix forcé entre un libre-échange pur et fructueux ou un protectionnisme malavisé et malveillant, n'a absolument rien de vrai.

Les pays développés disent aux pays en développement que la seule façon de se développer est de procéder à une libéralisation totale, en réduisant leurs droits de douane, en consolidant les réformes nationales et en ouvrant leurs marchés rapidement et de manière irréversible. Cela va à l'encontre des leçons du passé, qui montrent comment les pays développés et les économies émergentes ont utilisé les droits de douane et les subventions pour promouvoir le développement et n'ont ouvert leurs marchés que lorsqu'ils étaient prêts à le faire. Cette vision va également à l'encontre de la réponse des pays développés à la crise économique actuelle, qui comprend des stratégies « maison » combinant l'utilisation de droits de douane et de subventions pour stimuler leurs économies.

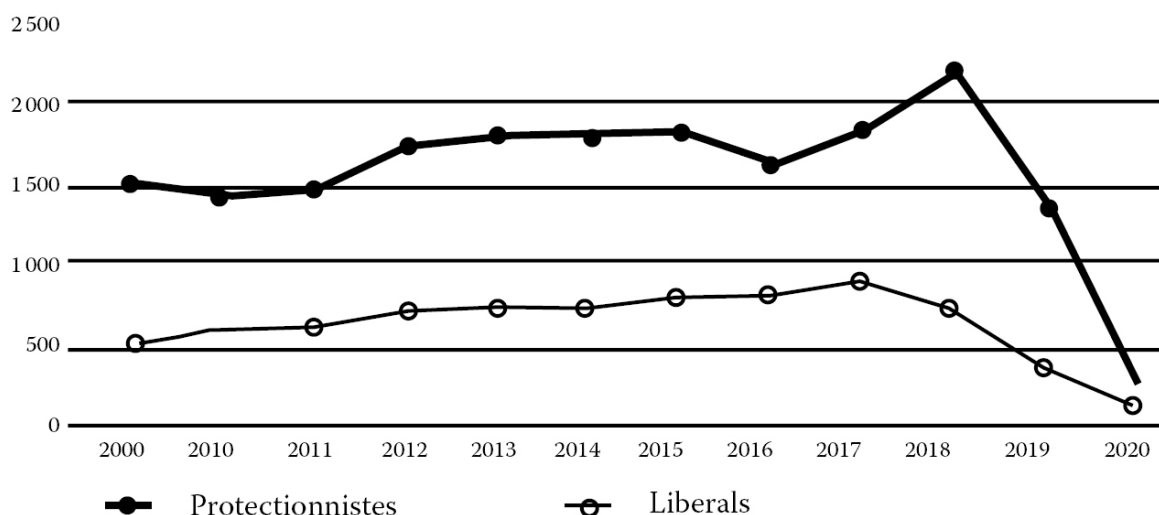
À proprement parler, le libre-échange n'est pas libre aujourd'hui et ne l'a jamais été, il ne s'agit même pas d'un commerce selon le concept classique du libre-échange, et sa pratique ne génère pas de croissance économique en soi, ne réduit pas la pauvreté et n'apporte pas d'« avantages mutuels » entre les parties au commerce.

Selon les données compilées par le groupe de réflexion Global Trade Alert (GTA),²¹ une initiative du Center for Economic Policy Research (CEPR) à la demande du G20, depuis

²¹ 16,2 % des règles protectionnistes sont des droits d'importation sur les marchandises, 15,2 % sur l'industrie financière, 12,5 % contre le dumping et 6,8 % consistent en des subventions. Les États-Unis, avec 1 435 réglementations, sont le pays qui a adopté le plus de règles protectionnistes, suivis par l'Allemagne (854), l'Inde (797) et la Russie (597). Il convient de souligner qu'il est difficile de quantifier le nombre de mesures protectionnistes, car elles sont souvent dissimulées sous d'autres politiques afin d'éviter l'examen de l'OMC. Ainsi, les séries produites par le GTA diffèrent considérablement de celles produites par l'OMC, car les premières tentent de saisir ces mesures plus opaques. En particulier, le GTA estime que les mesures discriminatoires comptabilisées par l'OMC sous-estiment la réalité de plus de 50 %. En ce sens, et bien que les deux graphiques Focus montrent une augmentation du protectionnisme, le second (reflétant les *stocks*) ne peut être construit à partir du premier (reflétant les flux) car ils proviennent de sources différentes.

2008, 17 583 interventions nuisibles au commerce ont été effectuées dans le monde, 2019 étant l'année où le plus grand nombre a été imposé (voir graphique 7). Ces barrières au commerce et à l'investissement transfrontalier mises en place depuis représentent près de trois fois les règles de libéralisation approuvées au cours de la même période. L'OCDE attribue 25 % du ralentissement des échanges de ces dernières années à ces deux éléments (mouvement protectionniste et arrêt du processus de libéralisation).

Figure 7 : Nombre d'interventions annuelles depuis 2008



Source : G20 (2020). Global Trade Alert

La libéralisation des échanges a essentiellement consisté en une suppression unilatérale des instruments de protection par le Sud, sans que les pays développés ne fassent de même pour permettre aux exportations des pays en développement d'entrer sur leurs marchés. Suivant les conseils du G7, les pays en développement ont démantelé leurs droits de douane et, en général, ont ouvert leurs marchés plus rapidement et plus profondément que ne l'avaient fait les pères de la proposition eux-mêmes. Souvent au détriment de la défense de la production industrielle naissante et de l'emploi qui en découle.

En revanche, la réalité absurde est que les principales puissances capitalistes ont été les promoteurs et tendent à accroître les mesures protectionnistes qui nuisent aux intérêts des pays en développement, chaque fois qu'elles l'ont jugé opportun, alors qu'en même temps elles ne cessent de se déclarer fervents partisans et défenseurs de la libéralisation des échanges et prétendent s'inquiéter de la possibilité d'une escalade du protectionnisme qui altérerait le fonctionnement prétendument libre des marchés. Plus de 80 % de ces mesures discriminatoires et protectionnistes approuvées au cours de la période 2009-2021 proviennent des pays développés. L'indice d'intervention de l'État par année révèle qu'entre 2009 et 2021, les États-Unis ont mis en œuvre 399 interventions libéralisées, mais 2 647 interventions restrictives. Ce patron est répliqué : l'Allemagne a mis en œuvre 1 993 interventions restrictives, l'Italie 891, entre autres.

Malgré l'engagement pris par les pays du G20 lors du sommet de Londres en avril 2009 de ne pas répéter les erreurs commises par le passé avec le protectionnisme, la même année, la Banque mondiale a signalé que 17 des 20 pays les plus développés du monde avaient imposé des restrictions commerciales à cette date. Les plus grandes économies se sont tournées vers des mesures protectionnistes lorsque l'économie mondiale a commencé à souffrir, causant des dommages au commerce et faussant les échanges de marchandises de 0,25 % à 0,5 %, ce qui se traduit par des pertes annuelles mondiales de 50 000 milliards de dollars.

Ironiquement, les champions du libre-échange, les pays développés, ont été les promoteurs de la vague protectionniste, en particulier les États-Unis. Si sous l'administration du président Barack Obama, entre 2009 et 2016, 13 % des mesures restrictives provenaient des États-Unis, le pourcentage est passé à 21 % du total en 2017 avec le gouvernement de Donald Trump, et en 2018, elles constituaient 44 % du total des mesures restrictives appliquées dans le monde. Il s'agit d'un simple décompte, sans peser l'ampleur de leur impact relatif, mais il est plus qu'indicatif du défi posé à l'insertion des pays en développement dans le commerce international par le changement de politique du pays hégémonique de l'économie mondiale.

Ces politiques protectionnistes unilatérales, égoïstes et injustes, qui bloquent l'accès aux marchés ou réduisent la compétitivité des produits exportés par les pays sous-développés, entravent le développement de l'immense majorité des peuples dont le retard est la conséquence de siècles d'exploitation coloniale et néocoloniale, sur laquelle s'est bâtie l'opulence d'un petit groupe de nations qui oublie aujourd'hui son passé protectionniste.

L'évolution perverse du protectionnisme est visible. Grâce à l'adhésion d'un grand nombre de pays à l'OMC, l'utilisation des mesures les plus courantes, telles que l'augmentation des droits de douane ou les restrictions à l'importation, a été limitée, et de nombreux gouvernements ont progressivement opté pour la mise en œuvre de mesures protectionnistes plus difficiles à détecter, telles que l'aide au financement des entreprises. L'utilisation des droits de douane en tant qu'instrument de la politique commerciale est devenue relativement moins importante, cédant la place aux mesures non tarifaires. Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC) sont les MNT les plus utilisées aujourd'hui dans la politique commerciale. Dans les deux cas, elles ont un impact important sur le secteur agricole, qui est d'une grande importance pour les performances à l'exportation de nombreux pays en développement. Ainsi, selon les données collectées par le GTA, qui prend en compte ces mesures moins conventionnelles, le nombre de nouvelles mesures discriminatoires à l'égard des entreprises étrangères a doublé en 2015 par rapport à 2014, passant de 500 à 1 000, et la tendance devrait continuer à s'accroître.

La pandémie a été à l'origine d'un hiatus unique dans la vie du commerce mondial, les appels à l'autosuffisance nationale s'accompagnant de contrôles commerciaux agressifs. Les politiques d'ouverture commerciale, déjà soumises à des pressions sur des marchés clés avant la pandémie, ont rapidement cédé la place à des changements restrictifs destinés à protéger leurs citoyens et leurs intérêts.

Encadré 4 : La résurgence du protectionnisme

Le nombre de restrictions commerciales imposées par les pays est passé de près de 2 300 en 2019 à 2 600 en 2022, avec un pic à 4 500 en 2020. Les métaux (fer et acier), les céréales (blé, maïs, riz) et les produits pharmaceutiques représentent la plus grande part des restrictions commerciales.

La course aux subventions

Les États-Unis dépensent sans compter en subventions pour relancer leur industrie manufacturière. Ils ont adopté deux lois en 2022 pour stimuler le secteur manufacturier :

- La première loi, appelée « The CHIPS and Science Act », vise à injecter 53 milliards de dollars pour stimuler la production nationale de semi-conducteurs et les investissements dans la recherche et le développement.
- La seconde loi « The Inflation Reduction Act (IRA) », prévoit 370 milliards de dollars en subventions, prêts et crédits d'impôt pour réduire les coûts énergétiques et accélérer les investissements privés dans les solutions d'énergie propre.

(*continuation*)

- L'Union européenne révisé ses règles en matière d'aides d'État afin de faciliter les investissements publics nationaux dans les plans de transition de l'Union.
- Le Japon a augmenté son budget pour la science et la technologie (10 milliards de dollars), dont 4,6 milliards sont destinés au développement de l'infrastructure des semi-conducteurs sur plusieurs années.
- Selon l'Institut français des affaires étrangères, le soutien mondial à l'industrie des puces électroniques pourrait atteindre 721 milliards de dollars.
- Cette nouvelle course aux subventions pourrait nuire aux pays disposant de moins de marge de manœuvre fiscale et conduire à des investissements non rentables en raison de la complexité de la production de semi-conducteurs.
- Les investissements massifs générés dans l'industrie des puces électroniques pourraient conduire à une surcapacité, car la demande de produits de haute technologie est cyclique, alors que l'offre ne peut pas s'adapter rapidement.

Renforcement des contrôles à l'exportation

La pandémie et les tensions géopolitiques ont entraîné un renforcement des contrôles à l'exportation. Lorsque le conflit a éclaté en Ukraine, les pays ont interdit ou limité les exportations de denrées alimentaires, d'engrais, de métaux et de technologies afin de protéger leurs propres consommateurs des pénuries.

- Les interdictions d'exportation de denrées alimentaires ont concerné jusqu'à 34 % des échanges de blé et 6 % des échanges de maïs.
- Les pays occidentaux ont renforcé les contrôles à l'exportation en 2022 avec 55 nouvelles mesures de contrôle des exportations sur les machines lourdes, 54 sur les produits chimiques et 59 sur les céréales. Ces restrictions visaient à entraver l'effort de guerre de la Russie.
- Les contrôles des exportations de denrées alimentaires et d'engrais ont contribué aux pénuries alimentaires et à la hausse des prix mondiaux. L'exemple du blé et du maïs a montré comment les interdictions d'exportation ont contribué à l'augmentation à court terme des prix mondiaux pour les différents sous-secteurs économiques qui dépendent de ces intrants.

Source : Institut de recherche et de développement du commerce extérieur (Idexcam) (2023).

LES PERSPECTIVES ET LES TENDANCES GLOBALES DANS LE COMMERCE POUR 2023

La réponse commerciale à la menace existentielle soudaine de la pandémie COVID 19 a pris diverses formes. Il s'agit notamment des tarifs douaniers, de la réglementation et du « nationalisme vaccinal », où, selon les termes du Centre du commerce international, les gouvernements ont mis en place des « mesures commerciales temporaires destinées à restreindre les exportations de fournitures médicales vitales ». Les restrictions immédiates concernaient les composants de base, les ingrédients médicaux, les équipements de protection individuelle et les ventilateurs.

Mais l'influence des autorités s'est étendue au-delà des importations et des exportations. Les gouvernements ont commencé à jouer un rôle plus concret dans la protection des chaînes d'approvisionnement essentielles. Avec la pandémie, les questions de sécurité

économique sont rapidement devenues des questions de sécurité nationale, et le rôle de l'État dans l'économie s'est accru.

Plus inquiétant encore, le conflit en Ukraine a déclenché une augmentation mondiale alarmante des contrôles gouvernementaux sur les exportations de denrées alimentaires, exacerbant la pire crise alimentaire de ces dix dernières années.

Le suivi effectué par la Banque mondiale et Global Trade Alert montre qu'au total, entre le début de l'année 2022 et juillet 2022, 74 restrictions à l'exportation, telles que des taxes ou des interdictions pures et simples, ont été annoncées ou imposées sur les engrais, le blé et d'autres produits alimentaires (98, en comptant celles qui avaient expiré). Il y a également eu 61 réformes de libéralisation des importations, telles que des réductions tarifaires (70, en comptant celles qui ont expiré). Les pays du G20 (80 % du commerce mondial) ont appliqué un nombre croissant de mesures restrictives à l'exportation entre la mi-mai et la mi-octobre 2022. Les produits les plus touchés ont été les denrées alimentaires et les engrais, ce qui a exacerbé la situation mondiale critique et accru l'incertitude dans le commerce international. Lorsque les trois plus grandes économies des trois principaux blocs commerciaux s'engagent dans cette voie protectionniste, cela affecte tous les autres. Et cela suggère une perspective à plus long terme.

Le Sud a souffert d'un ralentissement de la croissance de son commerce qui a entraîné chaque fois une diminution de sa part dans l'économie mondiale, tandis que les mesures protectionnistes sont en hausse, ce qui pourrait s'aggraver à mesure que les pays reconfigurent leurs chaînes d'approvisionnement en fonction de nouvelles stratégies motivées par des préoccupations géopolitiques et sécuritaires.

Comme si tout cela ne suffisait pas, l'imposition unilatérale de mesures coercitives, un autre instrument d'agression et de discrimination utilisé par les pays développés à des fins politiques, a pris un nouvel essor. Ces mesures peuvent prendre la forme de restrictions économiques et financières, d'embargos commerciaux, de blocus ou d'autres mesures. Les conséquences désastreuses de ces mesures ont atteint leur paroxysme dans le contexte de la pandémie du COVID 19.

Aujourd'hui, de nombreux pays sont soumis à de multiples formes de coercition économique.²² Si certaines sont décrétées par le Conseil de sécurité des Nations unies (embargos sur les armes, par exemple, pour certains pays en conflit armé), la plupart de ces mesures coercitives sont imposées unilatéralement par les États-Unis et soutenues par leurs alliés les plus proches, tels que l'Union européenne. Les pays développés profitent de leur position dominante sur la scène internationale pour déstabiliser l'appareil économique de différents pays.

Les mesures unilatérales des États-Unis sont si fréquentes et durables dans le temps – véritables armes de destruction massive, puisqu'elles touchent des centaines de millions de personnes dans le monde – que l'on en retrouve les traces sous toutes les latitudes de la planète.²³ Il n'y a pas un coin du monde où elles ne se fassent pas sentir, même si c'est de manière indirecte. Ignorer l'action destructrice de ces représailles unilatérales reviendrait à se mettre la tête dans le sable avec une philosophie d'autruche.

Les mesures coercitives unilatérales, les embargos et les blocus, « vendues » comme des alternatives non violentes à la guerre par des moyens militaires, isolent et punissent les pays victimes, soi-disant pour les forcer à « changer de voie » ou même

²² Ces pays comprennent : la Biélorussie, le Burundi, la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, la Lybie, le Myanmar, la Palestine, le Pakistan, la Russie, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Yémen, le Venezuela, le Zimbabwe.

²³ Selon les recherches menées par les journalistes malaisiens Jomo Kwame Sundaram et Anis Chowdhury, au cours de la période 1990-2005, les États-Unis ont imposé un tiers des régimes de sanctions dans le monde. Celles-ci ont été infligées à plus d'un millier d'entités ou d'individus par an entre 2016 et 2020, soit près de 80 % de plus que durant la période 2008-2015. C'est l'administration de Donald Trump qui a fait passer la part des États-Unis dans l'ensemble des sanctions à l'échelle mondiale à près de la moitié.

pour provoquer des «changements de régime ». Cependant, la plupart de ces actions nuisent à de larges majorités.

Les niveaux de pauvreté dans les pays soumis au programme américain de guerre économique, financière et commerciale sont en moyenne 3,8 % plus élevés que dans les autres pays où ce programme n'a pas été imposé. Les études montrent que ces effets négatifs augmentent avec leur durée, ce qui prouve que les actions unilatérales de Washington sont les plus préjudiciables au monde dans leur domaine, avec des implications globales.

Le blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba constitue le principal obstacle au développement de l'économie cubaine. Comme on le sait, ces mesures coûtent d'innombrables sacrifices au peuple cubain. Des répercussions similaires peuvent être observées dans d'autres pays soumis à des mesures coercitives imposées par les États-Unis, tels que le Venezuela, l'Iran et la Syrie.

Les mesures coercitives unilatérales arbitraires et illégales imposées à des États souverains violent les droits de l'homme de leurs peuples, le droit international et la Charte des Nations unies, en particulier les principes de non-intervention, d'autodétermination et d'indépendance des États. Les organes des Nations Unies (Assemblée générale²⁴ et Conseil des droits de l'homme,²⁵ entre autres) ont condamné ces mesures à plusieurs reprises.

La vague protectionniste et l'arsenal de mesures coercitives unilatérales appliquées par les pays développés frappent nos pays avec une intensité redoublée et sapent leur capacité à avancer sur une voie différente, conformément au droit des peuples à décider de leur avenir, de la trajectoire catastrophique actuelle en termes d'expansion commerciale et d'exploitation du commerce en tant que facteur de développement.

²⁴ Voir, entre autres, la résolution 74/200, adoptée le 19 décembre 2019.

²⁵ Voir, entre autres, la résolution 40/3, adoptée le 21 mars 2019.

III

LE PROBLÈME DU SYSTÈME MONÉTAIRE ET DE LA DETTE EXTÉRIEURE

LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'ÉTALON-DOLLAR

Depuis plusieurs décennies, le système monétaire international repose sur la monnaie d'un seul pays, les États-Unis, comme moyen fondamental d'organiser les échanges, d'effectuer des transactions financières et de préserver les valeurs et les richesses. Cette réalité génère, par nature, d'importants déséquilibres économiques et des tensions politiques, tant à l'intérieur des États-Unis qu'au niveau mondial. Par définition, elle confère un pouvoir économique et politique disproportionné au gouvernement américain et à ses institutions financières, tout en exposant le commerce et la finance internationaux au sort du dollar américain et aux déséquilibres capricieux de l'économie américaine.

Contrairement à l'étalon-or du passé, le dollar américain n'est pas soutenu par des promesses de convertibilité en or. En fait, il prévaut sur toutes les autres monnaies simplement en raison de la domination du marché américain dans l'économie internationale. Cette domination reflète notamment le pouvoir de l'État du pays émetteur, qui a cherché à renforcer la crédibilité et l'expression de la monnaie dans les obligations et les certificats. Elle reflète également l'engagement des responsables politiques américains en faveur de la libéralisation financière et de la stabilité des prix, même au détriment d'objectifs macroéconomiques tels que la croissance de l'emploi et des revenus, et représente le développement de marchés financiers très liquides pour des instruments de dette souveraine à très faible risque.

L'ensemble de ces facteurs a contribué à créer une forte préférence mondiale de la part des investisseurs et des émetteurs de titres de créance sûrs pour les instruments libellés en dollars, qu'il s'agisse de devises ou de divers certificats garantis par le Trésor américain.

Cependant, ce système monétaire génère des déséquilibres et des inégalités dans le monde. Il a conduit au développement disproportionné d'une demande internationale croissante d'actifs libellés en dollars et à l'accumulation de réserves nationales libellées en dollars. Cette demande, comme cela a été dénoncé à maintes reprises, est à l'origine des déficits commerciaux importants et persistants des États-Unis depuis les années 1970. Cumulée et résultant de cette demande, l'économie américaine s'est depuis lors appropriée des dizaines de milliers de milliards de dollars de biens et de services en provenance de ses partenaires commerciaux. La demande a également alimenté la croissance du secteur financier américain et donc l'influence politique de ce secteur au niveau national et mondial.

D'une part la prédominance du dollar dans la finance internationale a exposé l'économie monétaires américains. Depuis 1980, par exemple, les mesures restrictives appliquées au dollar dans l'économie américaine ont eu un impact sur les restrictions financières internationales, limitant les flux de capitaux vers les pays en développement, ce qui conduit souvent à des tensions financières, à l'épuisement des réserves nationales, à des crises monétaires et à d'autres déséquilibres, indépendamment de la sagesse des politiques économiques que les gouvernements de ces pays peuvent mettre en œuvre. La position des États-Unis en tant que fournisseur de la monnaie de réserve internationale signifie que la liquidité mondiale ne dépend pas de l'action concertée des pays, ni même de mécanismes convenus entre un groupe de pays, mais des décisions internes des États-Unis en fonction

de leurs propres réalités et priorités, tant politiques qu'économiques, sans tenir compte des conséquences pour le reste des nations.

D'autre part, la dépendance informelle à l'égard du dollar en tant qu'étalon monétaire international place un pouvoir politique extraordinaire entre les mains du gouvernement américain. Il est devenu un outil efficace dans l'exercice du pouvoir impérialiste, avec la capacité d'exercer des pressions et d'obtenir la subordination d'États souverains, ainsi que d'extraire des richesses et des concessions politiques d'autres nations. Dans ce contexte, il lui a permis au gouvernement américain d'imposer plus facilement des mesures économiques coercitives unilatérales impliquant l'interdiction d'utiliser le dollar américain dans les pays concernés, avec des conséquences désastreuses pour leurs échanges commerciaux et financiers.

La pratique consistant à déployer son influence en déterminant quel pays obtient des liquidités en dollars et dans quelles conditions est devenue un instrument coutumier et habituel de la politique étrangère américaine. La démonstration la plus éloquente en a été faite lors des crises de la dette latino-américaine des années 1980 et de la crise asiatique de 1997, lorsque les gouvernements des pays endettés ont été contraints de faire des concessions onéreuses, tant sur le plan politique qu'économique. Depuis la crise financière de 2007-2009, la Réserve fédérale américaine a renforcé le statut du dollar en tant que fondement de la finance internationale en officialisant son rôle de fournisseur international de liquidités en dernier ressort par le biais d'accords de mise en pension avec les banques centrales de plusieurs pays.

La préférence générale pour les actifs et les réserves libellés en dollars, la promotion de l'ouverture des comptes de capitaux et un système d'approvisionnement en liquidités fermement centré sur les institutions américaines ont créé de nouveaux biais dans les préférences en matière de gestion monétaire internationale, en particulier à l'encontre des pays identifiés par le Fonds monétaire international comme étant des économies en développement et émergentes, qui sont fortement dépendantes des entrées de capitaux.

Les décideurs politiques de ces pays ont dû agir avec les mains liées pour formuler et mettre en œuvre des stratégies de développement économique et social. Toute initiative de développement relativement ambitieuse est fortement limitée, non seulement par la nécessité de dépasser les conditions du passé colonial et du joug néocolonial, mais aussi par le risque d'irriter ou de décevoir les attentes de ceux qui contrôlent les marchés internationaux des capitaux et ont la capacité de limiter les flux de capitaux, de provoquer des fuites de capitaux et de déstabiliser la volatilité des taux de change.

Comme dans le cas de l'étalon-or, le système fondé sur le dollar subordonne souvent les intérêts socio-économiques d'une large majorité à ceux des grands investisseurs étrangers et nationaux. Cette contradiction est l'une des plus importantes auxquelles sont confrontés les gouvernements des pays en développement et le groupe des 77, en particulier dans la lutte pour un ordre économique international plus juste et plus équitable.

Pour atténuer ces pressions, de nombreux pays en développement ont accumulé d'énormes réserves de dollars au cours des 20 dernières années. Si cela a permis à nombre d'entre eux d'éviter les crises monétaires, comme celles des années 1980 et 1990, c'est une recette qui a coûté très cher. Selon les estimations, les écarts entre ce que les banques centrales nationales gagnent sur leurs avoirs de réserve et les intérêts payés par le Trésor public de chaque pays sur les dettes représentent un coût financier de 1 à 3 % du produit intérieur brut pour un grand nombre de pays. L'étalon dollar impose donc une taxe financière *sui generis* aux trésors des pays en développement et des économies dites émergentes, sous la forme de l'écart entre ce qu'ils gagnent sur les instruments du Trésor américain et ce qu'ils paient aux détenteurs de leurs engagements, tant nationaux qu'étrangers.

La perspective que le gouvernement américain continue à exploiter de plus en plus le pouvoir du dollar en tant que monnaie de réserve mondiale pour servir ses intérêts nationaux, tant économiques que politiques, est à la fois prévisible et dangereuse. C'est une réalité qui a conduit à de fréquents débats sur la recherche d'une alternative à l'étalon dollar et sur l'émergence possible d'une monnaie nationale spécifique ou d'un ensemble de monnaies capables d'offrir d'autres options, y compris des options régionales.

Pour l'instant, ces idées sont séduisantes, mais peu probables et compliquées. Premièrement, tout effort pour trouver une monnaie nationale comme alternative au dollar comme base du système monétaire international impliquerait une réforme substantielle de ce système, ce qui, en pratique, implique des changements géopolitiques majeurs. Deuxièmement, la désignation d'une autre monnaie nationale ou d'un groupe sélectif de monnaies nationales comme étalon de réserve universel alternatif impliquerait la répétition du même problème, mais avec une dénomination différente.

Trouver une solution est donc une tâche politiquement compliquée. Elle nécessite, entre autres, une compréhension et une maîtrise approfondies de la complexité des marchés monétaires et financiers, de leur réseau complexe d'interconnexions et de leur fonctionnement au niveau mondial. La connaissance des détails d'un ensemble aussi important est généralement entre les mains d'entités spécialisées, dont la plupart tendent à maîtriser des aspects fragmentés associés à leur domaine d'expertise spécifique, à la recherche des plus grands avantages possibles, tout en étant basées soit aux États-Unis, soit dans des pays alliés aux politiques de Washington. Ces entités et leurs experts auront du mal à trouver le courage et le temps de consacrer leurs connaissances à la recherche d'alternatives afin de modifier substantiellement le système dont dépendent leurs profits et ceux des organisations pour lesquelles ils travaillent.

Cela dit, il ne fait aucun doute qu'il est urgent de réformer en profondeur le système monétaire et financier international et que cette transformation doit inclure l'abandon de la dépendance à l'égard d'une monnaie nationale en tant que réserve internationale. Trouver les moyens d'y parvenir et définir les sacrifices nécessaires pour atteindre cet objectif nécessite un environnement international propice à la coopération. Cela doit faire partie d'un véritable engagement en faveur d'un ordre économique international plus juste et plus rationnel, et cela exigerait des pays en développement et du G77 en particulier un plus grand degré d'unité et une détermination à exiger la justice avec plus d'insistance que ce groupe de pays n'en a montrée au cours des dernières décennies.

PRINCIPALES TENDANCES

Les tendances actuelles de la finance internationale se sont progressivement imposées depuis les années 1970, lorsque de profonds changements sont intervenus dans les relations de production capitalistes. L'effondrement du système de Bretton-Woods a ouvert une nouvelle ère de taux de change flottants déterminés par l'offre et la demande sur les marchés des changes. L'extrême volatilité générée par l'absence totale de contrôle de ces marchés, souvent influencés par divers événements à court terme, a entraîné des mouvements importants et constants des taux de change. Cette forte volatilité caractérisait les marchés, contrairement aux prédictions des économistes de l'époque, qui étaient convaincus que l'introduction de taux de change flottants déterminés par la libre action du marché tendrait à stabiliser les oscillations de leurs valeurs.

Au cours de ces années, un nouveau schéma d'accumulation a commencé à se dessiner au niveau mondial, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes : une augmentation notable du taux d'exploitation basée sur l'augmentation de la journée de travail et de l'intensité du travail ; une augmentation de la productivité et une diminution des

salaires réels ; une réorientation de l'excédent vers l'investissement spéculatif ; un niveau plus élevé d'internationalisation et d'innovation financière ; une réorganisation productive basée sur les nouvelles technologies de l'information ; une augmentation notable de la présence des entreprises transnationales ; et la délocalisation géographique du capital.

Ce schéma a trouvé son expression dans les politiques néolibérales qui ont été appliquées de manière généralisée au cours des années 1980 et 1990 dans les pays développés et dans les économies sous-développées, selon les préceptes de ce que l'on appelle le « consensus de Washington ». Les caractéristiques les plus représentatives de ces politiques sont : l'ouverture extérieure pour faciliter la libre circulation des biens, des services et des capitaux ; la déréglementation économique par la libéralisation des prix et des tarifs douaniers ; la privatisation des biens publics ; la déréglementation du marché du travail ; et la préférence ouverte pour les intérêts du capital financier.

À ce stade du développement capitaliste, l'État s'est davantage soumis au capital financier et a ouvertement favorisé la déréglementation des marchés, encourageant ainsi l'enrichissement de l'élite financière dans les pays développés. Depuis lors, les transformations intervenues dans les principales places financières et dans l'action de leurs agents ont révolutionné la nature de la finance et renforcé son rôle prépondérant dans les relations économiques internationales au-delà de l'expansion de l'économie et du commerce mondiaux.

Ainsi, l'une des caractéristiques les plus notables de l'économie mondiale contemporaine est le développement spectaculaire des relations monétaires et financières internationales qui se traduit par l'accroissement de la dimension financière des économies, la prolifération des agents d'investissement et des schémas de financement à l'échelle mondiale, l'innovation profonde dans les produits et services financiers et la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux.

Parallèlement, l'internationalisation et l'intégration des marchés de capitaux constituent l'une des tendances les plus significatives de la finance, qui répond essentiellement au besoin permanent d'expansion et de valorisation du capital. Dès les années 1970 et 1980, la tendance était au resserrement des liens entre les marchés en raison de la libéralisation des systèmes financiers dans de nombreux pays industrialisés, de l'effondrement du système de parités fixes de Bretton Woods et des progrès des technologies de l'information et des télécommunications, mais la vocation intégrationniste de la finance s'est consolidée dans les années 1990 en tant que partie inhérente du processus de mondialisation de l'activité économique.²⁶

L'intégration et la déréglementation accrues des marchés financiers sont considérées comme ayant des effets considérables sur l'économie mondiale. Si les capitaux circulent plus librement vers les pays offrant de meilleures opportunités d'investissement, ils sont également exposés à des risques plus importants en raison de l'instabilité des taux d'intérêt, des taux de change et des flux de capitaux, qui sont pratiquement incontrôlés. D'autre part, le pouvoir des États de décider des politiques fiscales et monétaires est réduit car la réaction des marchés internationaux, c'est-à-dire des forces politiques qui gouvernent les intérêts du grand capital, peut les rendre extrêmement coûteuses ou totalement non viables économiquement et politiquement.

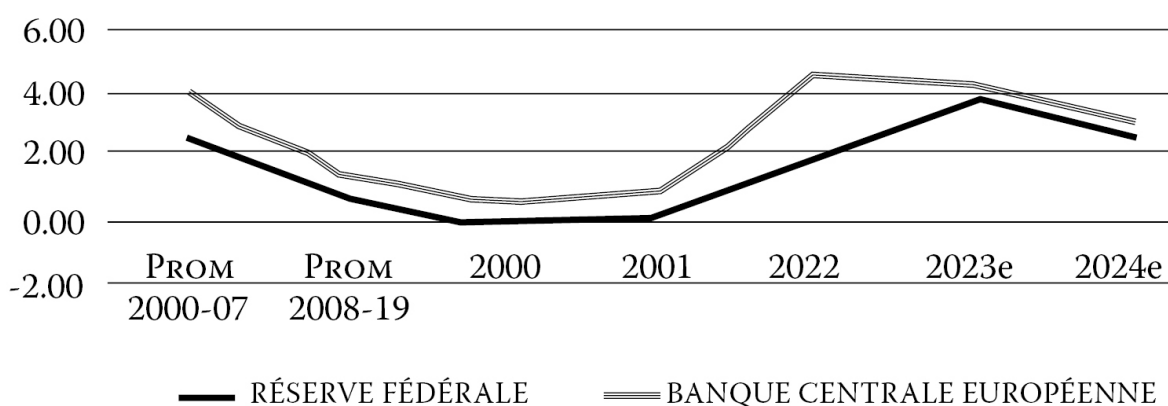
En ce qui concerne les politiques monétaires des pays développés, le caractère expansionniste qui a prévalu dans le sillage de la crise de 2008 et qui a été renforcé par la pandémie a généré une dynamique de marché très dangereuse pour la stabilité du système monétaire et financier international. En ce sens, la recherche de rentabilité dans

²⁶ L'intégration financière se traduit par une plus grande facilité d'accès et d'échange des instruments financiers, la transformation des marchés des changes en marchés à 24 heures, la rivalité accrue entre les acteurs pour le leadership du marché et la forte contagion qui se produit entre les différents marchés financiers lorsque des changements se produisent sur l'un d'entre eux.

un contexte de faibles taux d'intérêt a provoqué des excès financiers chez les agents du marché, entraînant des mouvements erratiques des prix des actifs et du crédit, des altérations fréquentes des prix des principales devises et des changements soudains dans les mouvements internationaux de capitaux.

Après la période prolongée de taux d'intérêt bas, les banques centrales des économies développées ont entamé une correction à la hausse (voir graphique 1), afin de lutter contre l'inflation qui les affecte actuellement. Cette situation pose un nouvel obstacle financier, car elle crée des problèmes de viabilité de la dette dans les pays développés et sous-développés, où l'endettement public et privé est élevé.

Figure 1 : Taux d'intérêt sur les marchés financiers. 2000-2024 (en %)

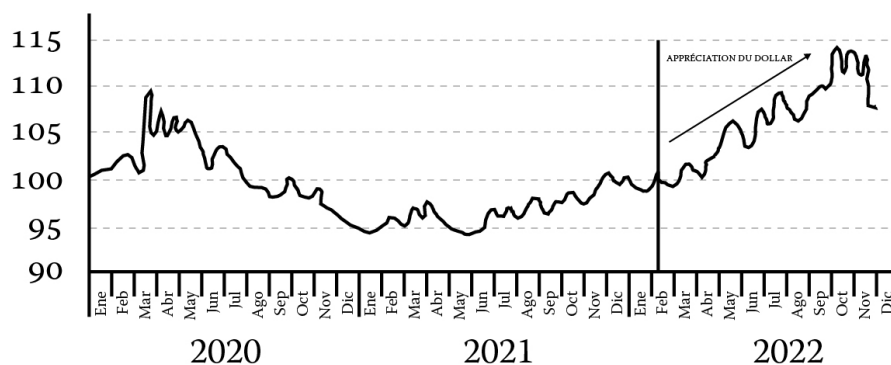


e : estimé

Source : Basé sur les données de Caixa Bank.

Une autre source importante d'instabilité dans le paysage financier actuel est la forte volatilité des taux de change, en particulier le comportement récent du dollar américain. Comme nous l'avons déjà souligné, les performances de l'économie américaine et les politiques de la Réserve fédérale soutiennent la force du dollar par rapport au reste des monnaies des pays avancés et surtout émergents (voir graphique 2), ce qui menace davantage la capacité à payer les dettes contractées et, par conséquent, la stabilité financière du secteur public et des entreprises de ces économies.

Graphique 2 : Taux de change du dollar par rapport aux principales devises mondiales. (De janvier 2020 à novembre 2022, indice)



Source : CEPALC (2022).

La dynamique actuelle de la finance internationale perturbe particulièrement la stabilité macroéconomique, les aspirations à la croissance et le bien-être social des nations moins développées. Ces pays sont plus vulnérables que les économies avancées à la volatilité qui caractérise les taux d'intérêt, les indices boursiers et les taux de change, ainsi qu'à l'extrême mobilité des capitaux mondiaux.

La stagnation économique et la détérioration sociale engendrées par la grave crise de la dette extérieure qui a éclaté en 1982, ainsi que la forte pression exercée par les créanciers pour assurer le service de la dette, ont entraîné des changements fondamentaux dans les politiques économiques des pays sous-développés. Les nouvelles politiques, de conception néolibérale, étaient essentiellement axées sur la libéralisation, l'ouverture extérieure et la privatisation. Elles visaient à rendre les économies indépendantes du contrôle de l'État, comme si c'était là le problème, et à les faire fonctionner selon les règles du marché, avec la promesse d'une intégration plus complète dans l'économie internationale.

Les réformes dans le domaine financier étaient compatibles avec les tendances à la déréglementation et à l'intégration qui émergeaient déjà sur les marchés financiers et monétaires internationaux. Elles ont principalement eu lieu dans le cadre des négociations que les pays fortement endettés ont entamées avec leurs créanciers privés et officiels au cours de la décennie afin d'organiser l'état de leurs finances extérieures et d'accéder à de nouveaux financements. Les principaux promoteurs et évaluateurs de ces négociations ont été le FMI et la Banque mondiale.

La rhétorique néolibérale souligne que la libéralisation est une condition *sine qua non* pour s'insérer dans le marché international des biens, des services et des capitaux, et pour tirer pleinement parti de la mondialisation de l'économie. Elle a insisté sur la nécessité de s'ouvrir, mais sans évaluer correctement les conditions nécessaires pour que le processus soit réellement efficace en termes économiques, et non exclusif sur le plan social.

Les résultats négatifs des réformes financières et le fait que le succès promis par leurs promoteurs n'ait pas été atteint et que, paradoxalement, les pays sous-développés soient devenus encore plus vulnérables aux fluctuations du marché financier international au cours de la décennie suivante n'ont pas été fortuits.

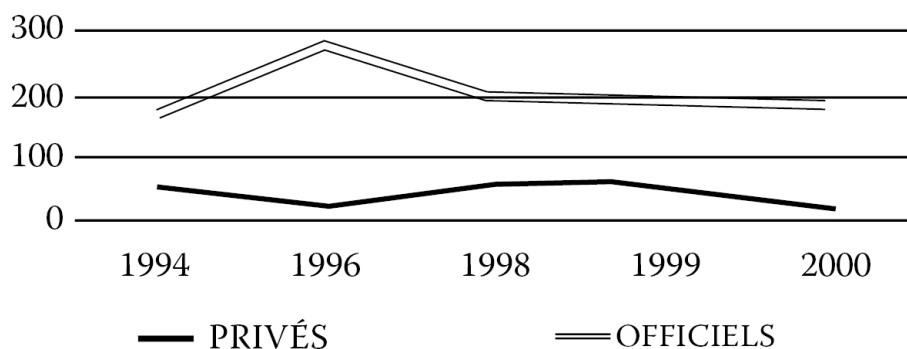
L'accroissement de l'inclusion financière a eu des effets contradictoires sur les pays en développement. D'une part, elle a permis un meilleur accès au financement privé, ce qui a représenté une opportunité pour ces pays après le sévère resserrement du crédit des années 1980.²⁷ D'autre part, elle a entraîné de grands défis, car une caractéristique importante des flux privés est leur comportement instable, qui se manifeste par des cycles fréquents d'expansion et de récession, généralement imprévisibles.²⁸

Ainsi, dans la seconde moitié des années 1990, l'intégration accrue dans les marchés financiers internationaux sur la base d'une ouverture aveugle aux capitaux étrangers a également entraîné des tensions aiguës et une fuite abondante de ressources financières vers les pays développés, car le flux international de capitaux qui avait afflué vers les économies émergentes depuis le début de la décennie s'est inversé dans une large mesure. (Voir graphique 3)

²⁷ Le plus grand accès aux sources financières privées a modifié la composition des sources de financement externe des pays en développement. Les flux officiels dominants dans les années 80 (plus de 50%) ont révélé une ouverte tendance à la baisse et ont représenté à peine autour de 20% dans les années 90 en étant substitués par les privés. (OCDE, 1990; 1991; 1998.)

²⁸ Le comportement du capital privé est le fruit d'une interaction complexe entre la situation économique et la situation politique des pays récepteurs, l'action des gouvernements et des agents privés (les investisseurs et les banques) et les facteurs internationaux, que dans le cas des pays sous-développés sont les dominants.

Graphique 3 : Flux financiers nets vers les pays sous-développés. 1994-2000
(milliards de dollars)



Source : Préparé sur la base de données extraite de Banque mondiale (2005).

Particulièrement aiguës ont été les tensions dans les « dits » marchés émergents qui n'ont pas pu empêcher l'engendrement, l'approfondissement et la contagion des crises lors de cette période. Les nations latino-américaines, asiatiques et européennes, qu'avaient été favorisées par des flux des capitaux abondants se sont vues submergées dans une situation de pénurie et d'enchérissement des financements entraînant des sévères affectations à l'économie réelle et le secteur financier, et inévitablement ont dû suspendre les paiements de leur dette extérieure et se sont vues forcées de demander l'aide financière internationale.²⁹

Les crises survenues dans les années 1990 ont démontré l'échec du test néolibéral à surmonter la crise de la dette extérieure des années 1980. La vulnérabilité accrue des pays sous-développés dans la sphère financière qui en a résulté s'est traduite par le montant élevé des transferts à l'étranger sur la rémunération du capital, le poids croissant de la dette extérieure à court terme, l'augmentation du service de la dette publique intérieure dans le budget de l'État et l'accélération du rythme de croissance des flux d'investissements de portefeuille dans la structure du financement extérieur.

Le millénaire actuel a également été marqué par des épisodes d'instabilité financière grave dans la plupart des pays sous-développés, car la crise financière qui a pris naissance aux États-Unis et qui a frappé durement les économies industrialisées s'est transmise à ces dernières par le biais de divers canaux commerciaux, monétaires et financiers. Les effets les plus négatifs de cette crise ont été les suivants :

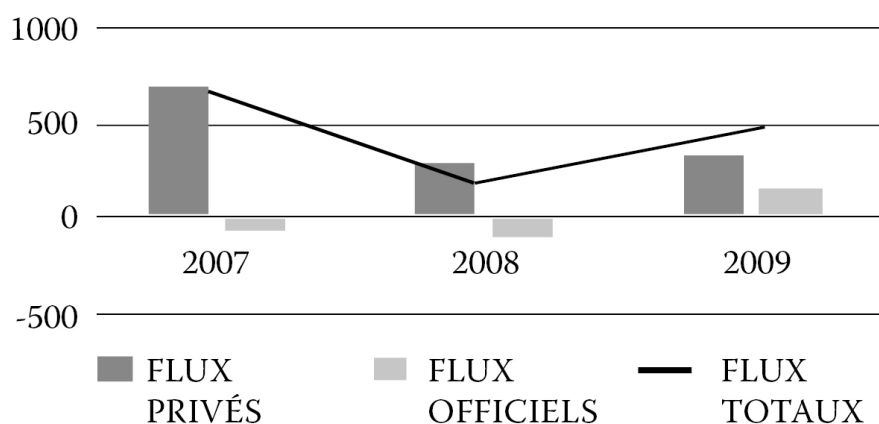
- Forte réduction de la demande d'exportations de biens et de services et baisse des prix des produits de base.
- Baisse des recettes du tourisme international et des envois de fonds des familles.
- Chute des entrées de capitaux et forte augmentation du coût du financement extérieur.

Les complications en matière de financement externe étaient évidentes, car l'aggravation de la crise et l'effondrement des grandes banques transnationales en 2008 ont limité et augmenté le coût de l'offre mondiale de crédit pour les entreprises et les gouvernements.

²⁹ Les crises en Argentine, au Brésil, en Équateur, en Thaïlande, en Corée, en Russie et en Turkiye figurent parmi les cas les plus marquants.

De nombreuses économies sous-développées ont été victimes de l'aversion au risque des prêteurs et des investisseurs internationaux et ont vu le total des flux financiers chuter (voir figure 4), tout en étant sanctionnées par des primes plus élevées sur l'émission de leur dette.

Figure 4 : Flux financiers nets vers les pays sous-développés. 2007-2009
(milliards de dollars)



Source : Préparé sur la base de données obtenue auprès du FMI (2013).

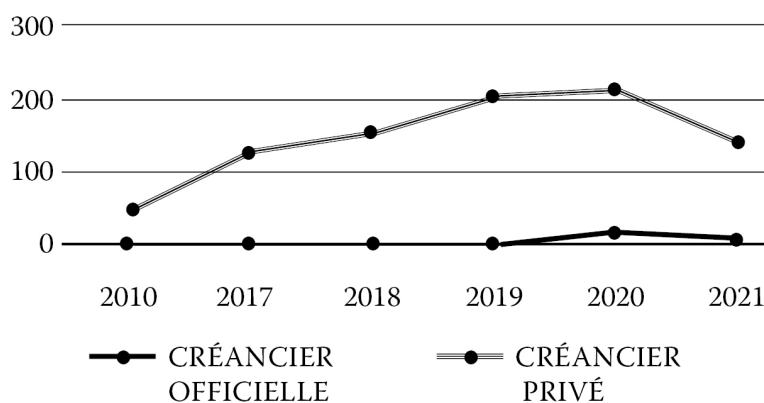
Les dégâts en termes de financement externe ne se sont pas limités aux capitaux traditionnellement plus volatils (prêts et investissements de portefeuille), un flux prioritaire pour les économies sous-développées, tel que l'investissement direct étranger, a également réduit son taux de croissance, et il en a été de même pour les flux officiels, puisque le montant de l'aide publique au développement (APD) allouée aux nations moins développées a diminué.

À partir de 2010, les flux financiers vers les pays sous-développés, en particulier les pays dits émergents, ont retrouvé la tendance à la croissance observée avant l'éclatement de la crise de 2008, bien qu'à des taux inférieurs à ceux des années précédentes et de manière plus instable, conformément aux conditions d'incertitude qui prévalent à l'échelle mondiale, fondamentalement en relation avec les politiques monétaires des banques centrales des économies industrialisées.

Mais dans le sillage de COVID 19, les finances extérieures de ce groupe de nations ont subi un coup dur. Pour les économies en développement, la pandémie a entraîné une fuite massive de capitaux sans précédent depuis de nombreuses années, une augmentation des primes de risque à des niveaux inégalés depuis 2009 et une forte dépréciation de leurs monnaies par rapport au renforcement du dollar. En outre, ils ont perdu des millions de dollars de recettes d'exportation en raison de la chute des prix des produits de base. Tout cela dans un contexte d'endettement élevé et de capacité limitée des gouvernements et des systèmes de santé publique à répondre à l'urgence sanitaire qui, dans de nombreux pays, s'est traduite par une tragédie humaine.

Depuis lors, l'instabilité et la tendance à la baisse des flux nets de capitaux vers les économies sous-développées ont prévalu (voir graphique 5).

Graphique 5 : Flux financiers nets vers les pays sous-développés. 2010-2021
(milliards de dollars)



Source : Préparé sur la base de données obtenue auprès de Banque mondiale (2022).

Depuis 2021, la hausse des taux d'inflation mondiaux et la persistance des prix des matières premières ont encouragé de nombreuses banques centrales des pays développés à resserrer leurs politiques monétaires (hausse des taux d'intérêt), ce qui a entraîné une augmentation des tensions financières, tant internes qu'externes, dans les économies sous-développées qui dépendent fortement des capitaux étrangers provenant du monde industrialisé.

Dans le même temps, la stabilité financière des secteurs public et privé des économies émergentes est fortement affaiblie par le comportement des taux de change de leurs monnaies nationales par rapport au dollar américain. La force du dollar par rapport à d'autres monnaies, en particulier les monnaies des pays émergents d'Amérique latine, affaiblit encore la capacité de ces pays à rembourser leurs dettes.

Il ne fait aucun doute qu'avec le resserrement de la politique monétaire américaine et européenne, un processus qui ne sera pas inversé à court terme, les pays sous-développés seront confrontés à des perspectives plus incertaines étant donné les possibilités réelles de fuite des capitaux, de fortes dépréciations de leurs monnaies et de défauts de paiement, un facteur qui représente un problème majeur pour la grande majorité des nations.

LE PIÈGE DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Il est désormais courant de voir dans l'actualité des pays du Sud tomber les uns après les autres dans le piège de la dette extérieure et se trouver dans l'impossibilité de rembourser les emprunts étrangers. En conséquence, les populations de ces pays subissent le poids d'une fiscalité indirecte, car leurs gouvernements respectifs leur imposent de générer les ressources nécessaires pour rembourser les créanciers internationaux des dettes en cours et des intérêts y afférents, tout en réduisant les dépenses publiques consacrées aux subventions pour l'éducation, la santé et d'autres services essentiels dont dépendent les grandes majorités, souvent opprimées.

C'est ainsi que les pays en développement continuent d'être confrontés à des cycles sans fin de crises de la dette extérieure. Celles-ci limitent la marge de manœuvre budgétaire nationale pour répondre aux priorités des pays respectifs. Elles les obligent à accepter des conditionnalités punitives pour obtenir des prêts, ce qui finit par affaiblir l'État, par nuire aux secteurs les plus vulnérables de la société en particulier et par condamner chaque pays à une plus grande dépendance à l'égard du financement extérieur. En outre, les effets de la pandémie COVID 19, la dépréciation de la monnaie et la hausse des taux d'intérêt exercent désormais une pression sur l'endettement.

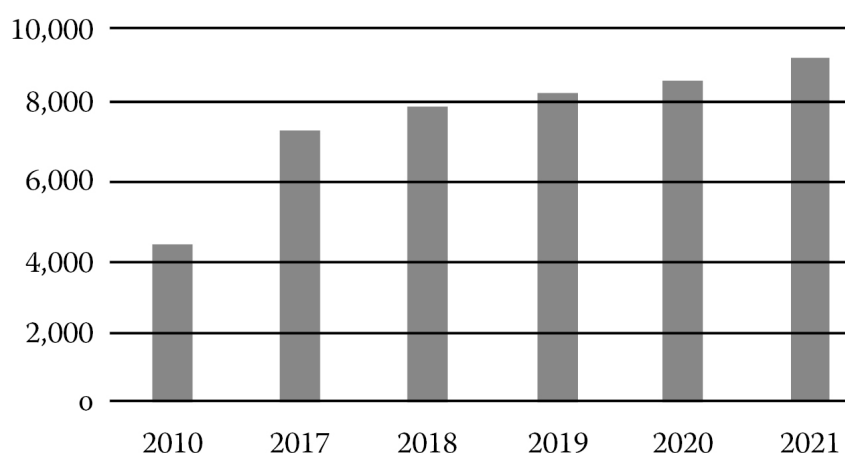
Ce que l'on appelle l'architecture financière internationale continue de ne pas fournir de financement pour le développement et de ne pas apporter de solution au problème de la dette extérieure. À cela s'ajoute le fait que la crise elle-même continue de créer les conditions pour isoler individuellement les pays débiteurs du Sud, tandis que les créanciers du Nord coordonnent en permanence leurs stratégies et leurs actions. L'absence ou l'incapacité de parvenir à des fronts communs entre les pays du Sud pour faire face au grave problème de la dette est l'une des caractéristiques endémiques du scénario financier international.

Les espaces multilatéraux tels que le Groupe des 77 pourraient offrir les conditions nécessaires pour promouvoir le dialogue, les échanges et l'élaboration de stratégies communes entre les pays en développement, tout en respectant les différences indéniables entre leurs situations et leurs approches. Ces différences n'effacent pas le grand désavantage dont ils souffrent tous dans l'architecture financière internationale actuelle, qui est le résultat d'un ordre économique injuste et asymétrique. L'action collective des nations est cruciale, à la fois pour améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent répondre au problème spécifique de la dette extérieure, mais aussi pour libérer et canaliser les ressources vers l'investissement dans le développement et la création de conditions qui protègent les nations endettées des pièges perpétuels du sous-développement.

Les crises cycliques de la dette extérieure sont, dans une large mesure, les symptômes de problèmes structurels plus profonds imposés aux pays en développement, dans la plupart des cas, depuis qu'ils ont quitté la condition coloniale, par le biais de mécanismes institutionnels, de règles de conduite et d'engagements internationaux conçus par les pays du Nord, dans des domaines tels que le commerce, la finance, les investissements étrangers, les programmes d'ajustement et d'autres formules qui sont l'expression d'une domination néocoloniale continue.

L'accumulation de la dette a été une caractéristique récurrente de l'économie mondiale au cours des 50 dernières années, en particulier dans les économies en développement. Depuis les années 1970, quatre grandes vagues d'endettement se sont succédées : la première entre 1970 et 1989, la deuxième entre 1990 et 2001, la troisième entre 2002 et 2009 et l'actuelle qui a débuté en 2010. (Voir graphique 6)

*Graphique 6 : Dette extérieure totale des pays sous-développés. 2010-2021
(milliards de dollars)*



Source : Elaboré sur la base des données de Banque mondiale (2022).

Elles ont toutes des caractéristiques communes :

1. elles se sont développées pendant des périodes de faibles taux d'intérêt réels, et ont été déclenchées par des innovations financières ou des changements sur les marchés qui ont alimenté l'endettement.

2. elles ont été le terreau de crises ultérieures (crise de la dette extérieure des années 1980, crises financières des années 1990 dans les économies émergentes et crise des subprimes)

3. ils présentent des taux élevés de croissance de la dette et une forte concentration dans les régions et les pays

4. les créanciers ne cherchent pas de solutions au problème, mais seulement des palliatifs pour éviter l'interruption des paiements du service de la dette et l'allègement pour les pays les plus pauvres et les plus endettés, qui sont minoritaires.

Toutefois, la composition, l'ampleur et l'impact de l'endettement actuel diffèrent sensiblement de ceux des années précédentes. La crise actuelle de la dette est globale et bien plus importante que les précédentes car les nouvelles obligations contractées dans le cadre de la libéralisation financière et de la prédominance des politiques monétaires accommodantes dans les économies avancées se superposent à celles accumulées pendant des décennies et qui n'ont pas pu être honorées. Tout se passe comme si un fardeau encore plus lourd - l'ancienne dette - s'ajoutait à un fardeau déjà lourd, étant donné que la nouvelle dette mise en place est, par nature, beaucoup plus difficile à restructurer.

La pandémie a exacerbé les problèmes de surendettement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA) très endettés, qui ont été contraints de restructurer leurs dettes face à une forte baisse de leur niveau d'activité économique, à une disponibilité limitée de devises étrangères et à une marge de manœuvre budgétaire restreinte pour gérer leur dette publique. Cette situation met une fois de plus en évidence les failles de l'architecture financière mondiale et l'inadéquation des multiples tentatives de réforme.

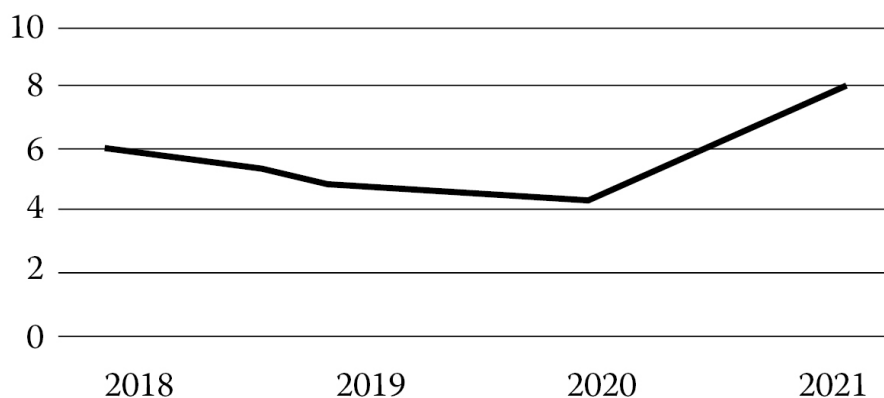
Bien que ce groupe de pays soit le plus touché, les économies en développement en général n'échappent pas au risque de défaillance.

CARACTÉRISTIQUES DU PROCESSUS ACTUEL D'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

I) Croissance rapide de la dette et du service de la dette.

La dette extérieure des pays sous-développés n'a pas cessé de croître et continue d'accumuler des chiffres astronomiques. Son taux de croissance annuel moyen pour la période 2008-2018 a été de 8,5 % (Banque mondiale, 2020) et de 2018 à 2021, elle a augmenté de 13 %, atteignant 9,3 billions de dollars (voir graphique 7).

*Graphique 7 : Taux de croissance de la dette extérieure des pays sous-développés.
2018-2021 (pourcentage)*



Source : Préparé sur la base des données de Banque mondiale (2022).

En ce qui concerne le comportement du service de la dette extérieure dans le contexte de la vague d'endettement actuelle, les statistiques sont éloquentes quant à la gravité de la situation. Cet indicateur a augmenté de 136 % entre 2010 et 2020 (voir tableau 1).

Tableau 1: Service de la dette extérieure 2010-2021 (milliards de dollars)

	2010	2017	2018	2019	2020	2021
REMBOURSEMENT DU CAPITAL	362	711	786	883	886	921
INTÉRÊTS	99	188	210	230	203	222
TOTAL USD	461	899	996	1 113	1 089	1 143

Source : Préparé par sur la base des données de Banque mondiale (2022).

II) Evolution prononcée vers des profils de risque plus élevés en raison d'échéances plus courtes et du passage d'emprunteurs souverains à des emprunteurs privés.

Ces dernières années, la dette à court terme a augmenté plus rapidement que la dette à long terme. Entre 2008 et 2021, elle a progressé à un taux annuel moyen d'environ 12 %, pour représenter environ 30 % du total cumulé.³⁰ Ce comportement place les économies sous-développées dans une situation d'extrême vulnérabilité car il s'agit normalement de crédits fournisseurs, avec des taux d'intérêt élevés, et tout retard de paiement peut avoir un effet domino sur les autres créanciers qui peuvent être tentés de fermer temporairement ce canal de financement si nécessaire pour répondre aux besoins d'importation.

Bien que la dette soit essentiellement souveraine, la dette privée croît à un rythme beaucoup plus rapide que la dette publique, la dépassant même en termes absolus certaines années (voir graphique 8). Ce comportement peut varier selon les régions, mais en général il renforce cette tendance qui n'est pas favorable aux débiteurs, puisque la dette privée ne peut être renégociée. Il n'y a que deux options : payer ou faire défaut, à moins que la Banque centrale, en tant que prêteur en dernier ressort, ne décide de prendre une mesure de sauvetage.

III) Changements dans la composition et la structure par créancier.

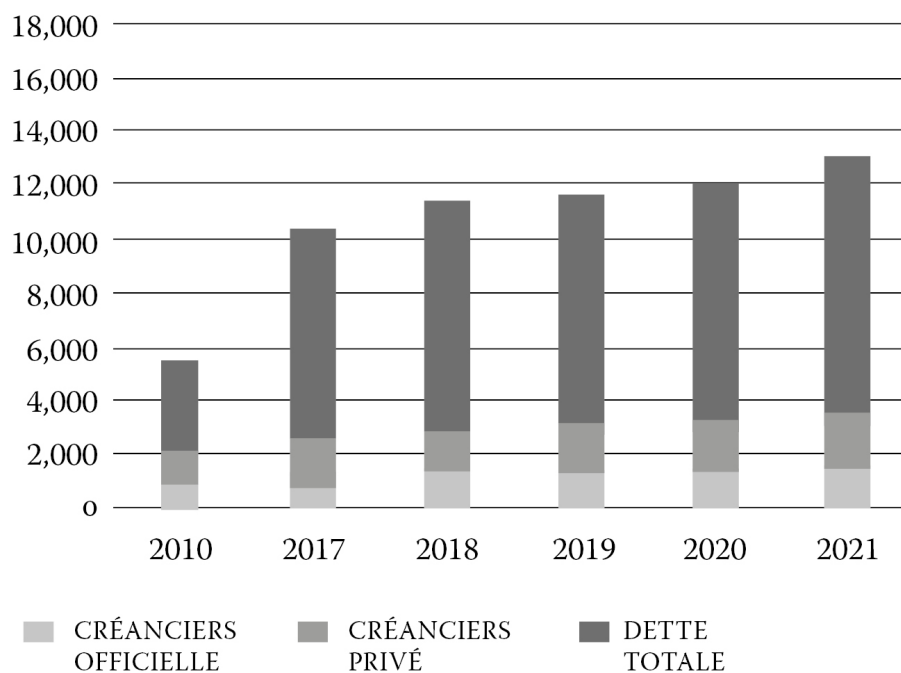
La proportion de la dette souveraine due à des créanciers privés augmente (voir graphique 8) et la proportion libellée en obligations augmente (voir graphique 8).³¹ En ce qui concerne les créanciers officiels, le poids le plus important continue d'être accordé à la dette multilatérale,³² mais parmi les bilatérales sont les protagonistes ceux qui n'appartiennent pas au Club de Paris à savoir la Chine et l'Inde (Nations unies, 2020), même si elles sont encore loin du rôle de créancier joué par les États-Unis et d'autres pays développés qui occupent traditionnellement cette position.

³⁰ Calculs des auteurs basés sur les données de Banque mondiale, (2022).

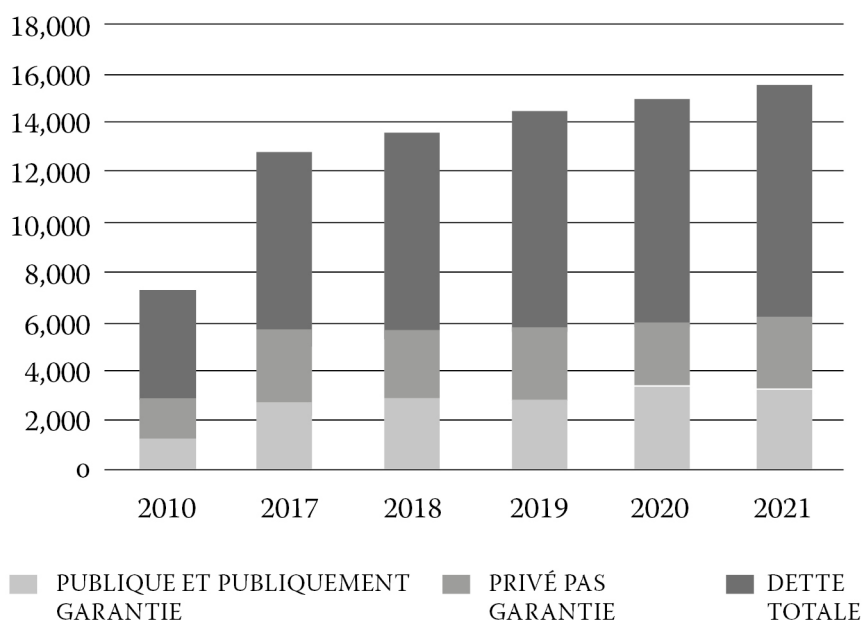
³¹ En 2021, la dette libellée en obligations privées a augmenté de près de 21 % et la dette bancaire de près de 3 %. Calculs des auteurs basés sur les données de (Banque mondiale, 2022, p.2).

³² On estime qu'environ 50 % de la dette multilatérale est due au Groupe de la Banque mondiale et environ 20 % au FMI (Banque mondiale, 2020).

Graphique 8 : Composition de la dette extérieure (milliards de dollars)
Par type d'emprunteur



Par type de créancier



Source : Préparé sur la base des données de Banque mondiale (2022).

IV) Forte concentration par région et par pays.

La concentration de la dette dans certaines régions et certains pays n'est pas nouvelle, mais elle s'est accentuée au fil du temps. Historiquement, quelques pays ont absorbé jusqu'à deux tiers de la dette de la région à laquelle ils appartiennent, mais aujourd'hui, en excluant un seul pays, la situation peut changer radicalement.

La Chine absorbe plus d'un quart du stock total de la dette mondiale. Si l'on exclut la Chine, l'Amérique latine et les Caraïbes redeviennent, comme dans les années 1970 et 1980, la région en développement la plus lourdement endettée, dépassant de loin l'Europe et l'Asie centrale qui, depuis le milieu des années 2000, occupaient la première place (Banque mondiale, 2020).

V) Détérioration des ratios d'endettement.

La baisse des indicateurs de la dette a été généralisée et a touché des pays de toutes les régions, réaffirmant de graves problèmes de viabilité. En 2009, environ 40 % des pays sous-développés avaient un ratio dette/PIB inférieur à 30 %, mais en 2018, le nombre d'emprunteurs dans ce centile est tombé à 25 %. En outre, le nombre de pays dont le ratio dette/PIB est supérieur à 60 % a considérablement augmenté (Banque mondiale, 2020).

En ce qui concerne le ratio dette/exportations, en 2018, près de 45 % des pays sous-développés ont dépassé le seuil de viabilité de 150 % (Banque mondiale, 2020). En 2020, ce ratio est passé à 154 % pour tous les pays à revenu faible ou intermédiaire, à l'exception de la Chine (Banque mondiale, 2021a).

En ce qui concerne d'autres indicateurs caractéristiques de la fragilité financière, la détérioration est également sensible. C'est le cas du ratio service de la dette/exportations, qui a augmenté de 89 % entre 2010 et 2020, et du ratio réserves/dette extérieure, qui a chuté de 40 % au cours de la même période.

Les débiteurs sont donc désavantagés, car les conditions de la dette envers les créanciers privés sont plus onéreuses que celles de la dette envers les créanciers officiels. De plus, une part importante de la dette libellée en obligations signifie que la dette est répartie entre de multiples créanciers anonymes et qu'elle est peu susceptible d'être négociée car elle change rapidement de mains, il n'existe pas de cadre international pour renégocier ce type de dette et il est donc complexe de faire face à une situation de défaut de paiement. Dans ces conditions, un financement sans intermédiaire implique un risque plus important de rationnement du crédit.

En outre, des niveaux élevés de dette à court terme et des réserves monétaires internationales insuffisantes pour faire face à leur échéance ont été les déclencheurs de crises bancaires et financières dans plusieurs pays au cours des décennies précédentes.

Enfin, la croissance rapide de la dette privée est une autre source de vulnérabilité et génère un problème d'aléa moral, car les banques centrales sont parfois contraintes d'assumer une partie de ces dettes afin d'éviter la banqueroute d'institutions trop importantes pour faire faillite.

GESTION DES CRÉANCIERS

En termes d'allègement de la dette, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre par différents acteurs depuis l'éclatement de la crise de la dette au début des années 1980, certaines avec plus d'impact que d'autres en termes de résultats, mais aucune d'entre elles n'a suffi à résoudre le problème.

Les propositions émanant directement des créanciers ont démontré leur incapacité totale à s'attaquer au problème de l'endettement extérieur et constituent des formules politiques qui, dans plusieurs cas, loin de contribuer à résoudre le problème, ont conduit à une plus grande dépendance financière des pays en développement. Elles ont été dominées par une forte conditionnalité de la politique économique, de longs processus de négociation, une allocation limitée des ressources et, dans la plupart des cas, une allocation tardive des ressources, et leur principal objectif a été de faire en sorte que les débiteurs continuent à payer.

D'ailleurs, les initiatives qui ont été discutées au niveau multilatéral, bien qu'elles puissent constituer une feuille de route pour guider les pays dans le processus complexe de traitement de la dette, n'ont pas été exemptes de limitations significatives : elles ne concernent qu'une partie de la dette, elles pèchent par excès d'optimisme en pariant sur la volonté de créanciers privés qui n'ont pas l'intention de coopérer, et elles ne visent pas à résoudre le problème, mais à le reporter dans le temps. Dans certains cas, les processus de renégociation impliquent des niveaux d'annulation de la dette qui sont nécessaires pour oxygéner l'économie, mais pas suffisants pour garantir la croissance et le développement.

La pratique a montré qu'en l'absence de changements substantiels dans les modalités d'insertion extérieure des pays, si la viabilité de la dette continue d'être identifiée à la capacité de paiement et si les politiques de financement ne sont pas articulées dans une stratégie cohérente de financement du développement, le problème se multipliera au fil du temps, car la dette augmente à nouveau et les défauts de paiement se multiplient.

Depuis l'adoption des stratégies des décennies de développement des Nations unies, un rôle important a été attribué à l'aide publique au développement (APD) des pays développés aux pays en développement, à hauteur de 0,7 % de leur produit national brut, objectif qui n'a jamais été atteint.

Les chiffres actuels sont représentatifs du maigre montant, en termes absolus et relatifs, de l'APD aujourd'hui. Par exemple, le déficit de financement des pays en développement, qui a augmenté de 1 700 milliards de dollars (environ 70 %) en 2020 en raison de l'incertitude économique mondiale et du Covid-19, représentait plus de 25 fois l'APD totale et plus de 35 fois l'APD du G7, mais ne représentait que 1,1 % des actifs financiers mondiaux (OCDE, 2020).

En 2022, l'APD des pays du Comité d'aide au développement (CAD) s'est élevée à 204 milliards USD (environ 194 milliards EUR au taux de change de 2022), soit une augmentation de 13,6 % en termes réels par rapport à 2021. Toutefois, cette augmentation est largement due à l'accroissement des dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs, qui ont atteint 29 milliards USD (contre 13 milliards USD en 2021), soit 14,4 % de l'APD totale des pays membres du CAD en 2022 (*Facts and Figures News*, 2023).

Si l'on exclut ces dépenses, l'APD totale n'a augmenté que de 4,6 % en termes réels par rapport à 2021 et a diminué dans douze pays. Ce montant représentait 0,36 % du revenu national brut combiné des pays du CAD en 2022. Bien que cette proportion n'ait pas été atteinte depuis 1982, elle reste bien en dessous de l'objectif de 0,7 % adopté en 1970 par les pays industrialisés (*Facts and Figures News*, 2023).

Tout ce qui précède démontre l'incohérence du système capitaliste et l'aggravation des déséquilibres économiques, financiers et sociaux, exacerbés dans la mesure même où le système a démontré son incapacité à faire face à l'augmentation exponentielle de la libéralisation financière et à ses impacts incontrôlés.

C'est un fait que l'architecture existante ne peut pas résoudre les inégalités, les lacunes et les inefficacités qui entravent le développement des pays sous-développés, ni promouvoir la mobilisation des financements nécessaires pour lutter contre la crise climatique et parvenir à un développement durable. Il est donc essentiel d'analyser les propositions de réforme de l'architecture financière internationale qui sont actuellement débattues au

niveau international, ainsi que de sauver celles qui ont été traitées par des personnalités, des institutions et des forces progressistes ayant une vision critique de la finance internationale en tant qu'outil d'exploitation et de pillage impérialistes.

Dans cette tâche, il souligne l'importance des activités qui peuvent être entreprises par le Groupe des 77 et la Chine.

IV

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'iniquité et le caractère non durable de l'ordre économique international actuel sont clairement visibles dans l'état de la production agricole, de la production et de la distribution des denrées alimentaires. Les chiffres décrivant la situation de ceux qui souffrent des plus grands désavantages dans cette équation sont moralement inacceptables.

Lors de la séance inaugurale de la 16ème conférence régionale pour l'Amérique latine de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui s'est tenue à La Havane en 1980, Fidel Castro Ruz a mis en garde contre la persistance de la faim avec « ... un caractère plus systématique et subtil, qui frappe avec insistance des centaines de millions d'hommes et de femmes », tout en soulignant que la faim et l'insécurité alimentaire sont une caractéristique structurelle de l'ordre économique et politique international actuel, dont la pauvreté est l'un des facteurs déterminants.

Les estimations les plus largement diffusées du nombre de personnes souffrant de la faim en 2021 se situent entre 702 et 828 millions, soit 150 millions de plus qu'avant le déclenchement de la pandémie de COVID 19. Depuis 2016 déjà, quatre ans avant la pandémie, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté, après des décennies de déclin relatif.

L'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire par le biais des accords et des plans d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, ainsi que les cibles et les indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs de développement durable (ODD), au-delà des bonnes intentions, ne changent pas le statu quo et resteront juste cela : des cibles.

L'éradication de la faim et de l'insécurité alimentaire ne sera possible qu'en changeant radicalement l'ordre économique et politique capitaliste international actuel, sans quoi les principaux déterminants de la faim dans le monde, caractérisés par les injustices dans les conditions foncières, continueront d'être présents, l'utilisation des terres pour l'agro-industrie et l'augmentation des profits, la dégradation des terres agricoles, la pollution et la surexploitation de l'eau, le pouvoir croissant des sociétés transnationales, la spéculation financière sur les terres et les produits agricoles et alimentaires, accentuant ainsi l'inégalité dans la production, la distribution et la consommation des denrées alimentaires.

L'AGRICULTURE

La superficie des terres cultivées par habitant a diminué dans toutes les régions entre 2000 et 2019, car la population a augmenté plus rapidement que les terres cultivées : la moyenne mondiale a diminué de 17 % pour atteindre 0,20 hectare (ha) par habitant en 2019, en particulier en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Asie.

Cependant, la distribution de la taille des terres agricoles est dominée par les exploitations agro-industrielles latitudinales, une tendance qui s'accroîtra à long terme, avec 84 % des petites parcelles, en particulier dans le Sud, d'une taille inférieure à 2 hectares,³³

³³ La définition des « petites exploitations » ou « smallholdings » basée sur la taille de deux hectares est controversée, et suite à la publication d'un rapport de la FAO en 2021, qui contredisait sa décision de 2018

et principalement exploitées par des petits exploitants, sont marginalisés en raison d'un accès insuffisant aux intrants tels que des terres et des semences de bonne qualité, l'irrigation, le crédit et le financement, ainsi que les moyens techniques nécessaires.

Un autre élément très important est la disponibilité et l'utilisation de l'eau. L'agriculture représente actuellement 72 % de l'ensemble des prélèvements d'eau de surface et d'eau souterraine dans le monde, principalement à des fins d'irrigation. Depuis 1980, la majeure partie de l'eau prélevée a été utilisée pour l'agriculture. D'ici 2050, les estimations suggèrent que la majeure partie de l'eau sera utilisée à des fins industrielles.

Il convient de noter que 1,2 milliard de personnes vivent actuellement dans des régions où l'agriculture souffre de graves déficits et pénuries d'eau, et où les sécheresses sont très fréquentes dans les zones de cultures pluviales et les zones pastorales ou soumises à un stress hydrique élevé³⁴ dans les zones irriguées. Alors que l'Europe connaît un faible niveau de stress hydrique (8,3 %), les niveaux en Asie de l'Est et en Asie de l'Ouest se situent entre 45 % et 70 % ; en Asie centrale et en Asie du Sud, ils dépassent 70 % et en Afrique du Nord, 100 %.

La disponibilité de l'eau par habitant a diminué de 40 % au cours de la dernière décennie en Afrique subsaharienne, et la superficie agricole a chuté de 0,80 à 0,64 hectare par habitant entre 2000 et 2017. L'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest disposent chacune de moins de 100 mètres cubes par habitant, ce qui représente un niveau dangereux de capacité à répondre à la demande en eau du secteur alimentaire et d'autres secteurs.

Dans une grande majorité de pays en développement, généralement en raison de la rareté des ressources en eau, de contraintes socio-économiques qui empêchent leur utilisation rationnelle, ou des deux, l'alternative est l'agriculture pluviale et la collecte des eaux de pluie.³⁵ Environ 77 % des petites exploitations agricoles des pays en développement à revenu faible ou intermédiaire se trouvent dans des régions où l'eau est rare, et moins d'un tiers d'entre elles ont accès à l'irrigation. C'est en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne que l'on trouve les disparités les plus importantes en matière d'irrigation entre les petites et les grandes exploitations.

L'exemple de Coca Cola illustre particulièrement bien les différences entre les pays développés et les pays en développement en matière d'utilisation de l'eau. En 2015, cette entreprise transnationale a rendu publique sa gestion de l'eau de processus, faisant état de l'utilisation de 300 milliards de litres, ce qui équivaut à peu près à la consommation annuelle d'eau douce du Ghana, un pays qui compte 26 millions d'habitants.

De même, il existe des différences significatives entre les pays développés et la grande majorité des pays en développement en ce qui concerne l'utilisation d'engrais, essentiels à l'augmentation de la productivité agricole, conformément au modèle d'utilisation des

de rejeter un seuil universel pour la superficie des terres comme fonction de définition de la petite agriculture en faveur de définitions plus sensibles, spécifiques à chaque pays et basées sur la relation entre différentes variables, des institutions prestigieuses ayant une grande expérience dans le travail sur les questions alimentaires et agricoles ont fortement exprimé leur désaccord.

³⁴ L'indicateur 6.4.2 des objectifs de développement durable (ODD) est défini comme le rapport entre le volume total d'eau douce prélevée par les principaux secteurs (agricole, industriel et communal) et le volume total des ressources renouvelables en eau douce, après prise en compte des exigences en matière de débit environnemental. Un ratio inférieur ou égal à 25 % indique qu'il n'y a pas de stress ; un ratio compris entre 25 % et 50 % indique un faible stress ; lorsque le ratio est compris entre 50 % et 75 %, le stress hydrique est moyen ; un ratio compris entre 75 % et 100 % indique un stress élevé ; et si le ratio est supérieur à 100 %, le stress hydrique est critique.

³⁵ Les différences entre les terres pluviales et les terres irriguées et leurs implications sont significatives. En Inde, une étude de la Banque mondiale a révélé que 69 % de la population des districts pluviaux étaient pauvres, alors que dans les districts irrigués, ils ne représentaient que 20,26 % de la population

engrais chimiques (azote, phosphore et potassium),³⁶ surtout depuis la révolution verte, qui a stimulé leur production et leur consommation.

Malgré l'augmentation de l'utilisation d'engrais chimiques entre 2000 et 2019, l'Afrique reste la région qui utilise le moins d'engrais par hectare de surface cultivée, passant de seulement 17,4 kilogrammes par hectare en 2000 à 26 kilogrammes par hectare en 2019,³⁷ Ce chiffre contraste avec les 80 kilogrammes par hectare utilisés en Europe.

L'utilisation des tracteurs est une autre illustration des disparités de mécanisation entre les pays développés et la plupart des pays du Sud, disparité encore plus grande pour d'autres équipements plus performants. Même avec les biais liés à l'absence de distinction entre la taille de ces équipements, leur évolution technique et la plus grande concentration des exploitations – qui rend possible le plus grand nombre d'hectares desservis par une seule machine – et l'extension territoriale, la population et la surface arable, les chiffres montrent l'écart entre les pays développés et les pays en développement, souvent extrême.

Une étude récente de la Banque mondiale (2022) a révélé que la proportion de ménages agricoles ayant accès à des tracteurs à quatre roues était en moyenne d'environ 0,4 % au Burkina Faso en 2014 ; 0,2 % en Éthiopie en 2019 ; 0,15 % au Malawi en 2017 ; 3,9 % au Mali en 2017 ; 0,3 % au Niger en 2014 ; et 2,7 % en Tanzanie en 2019.

Les pays développés et une minorité de pays en développement utilisent des technologies basées sur le marché électronique pour les soins aux animaux, comme les robots de traite et les systèmes d'alimentation des volailles, ainsi que l'automatisation croissante et le guidage par système global de navigation par satellite, permettant la production de cultures grâce à l'utilisation d'un guidage automatique pour les tracteurs, les épandeurs d'engrais et les pulvérisateurs de pesticides. Les drones recueillent également des informations pour la gestion et l'application des intrants agricoles, optimisant ainsi l'utilisation des ressources, et l'utilisation de l'intelligence artificielle augmente. En outre, les nouvelles technologies et la numérisation de l'agriculture permettent aux transnationales de consolider plus facilement leur pouvoir, et il est symptomatique que la transnationale américaine Deere & Company, la plus grande entreprise de machines agricoles au monde, emploie aujourd'hui plus d'ingénieurs en informatique que d'ingénieurs en mécanique.

Si le prix ou la location des tracteurs les met encore hors de portée de la plupart des agriculteurs des pays en développement, ces avancées technologiques beaucoup plus coûteuses, qui augmentent la productivité, sont et seront produites de manière très disparate, avec la prédominance des transnationales des pays développés et celles d'une minorité des pays en développement, appliquées à de grandes extensions agricoles et entraînant l'agrobusiness, avec des superprofits prévisibles, conformément aux rapports capitalistes prédominants dans le monde et au modèle néolibéral toujours en vigueur.

De manière intensive, l'utilisation accrue d'engrais, la mécanisation agricole, l'apparition de nouvelles variétés de semences, l'amélioration des techniques culturales, plus que l'augmentation de la main-d'œuvre, ont conduit à la croissance de la productivité agricole au niveau mondial au cours des dernières décennies et à l'augmentation de la production alimentaire, ce qui a conduit à des processus de valorisation du capital qui ont accru les inégalités.

Cette modernisation de l'agriculture n'éliminera pas la nature structurelle des inégalités, avec leur corollaire de pauvreté et de faim, ce qui ne sera possible qu'avec un changement dans les structures économiques et sociales et les relations de pouvoir actuelles.

³⁶ Ils augmentent la productivité agricole, mais pas la qualité des sols. Leur utilisation excessive pour maintenir et augmenter la production agricole acidifie les sols dans de nombreuses régions du monde et pollue les eaux souterraines, les lacs et les rivières

³⁷ Cette dernière année, la Gambie a utilisé 4,2 kg/ha, le Congo 3,62 kg/ha, le Togo 2,52 kg/ha, tout comme l'Ouganda, la République du Congo 1,42 kg/ha, le Niger 0,72 kg/ha et la République centrafricaine 0,22 kg/ha.

La matérialisation des inégalités se traduit par des exemples concrets : les 10 % de pays les plus riches produisent 70 fois plus de valeur ajoutée agricole par travailleur que les 10 % de pays les moins bien lotis dans la répartition des revenus. Aux États-Unis, la valeur ajoutée agricole par travailleur en 2019 s'élevait à 100 062 USD (mesurée en prix de 2015), contre une moyenne de 944 USD dans les pays d'Afrique subsaharienne.

LA RECONFIGURATION DE L'AGRICULTURE

Au cours du siècle actuel, la tendance est à la reconfiguration du rôle de l'agriculture vers la production de matières premières agricoles comme intrants pour la production d'agrocarburants, par l'utilisation de terres arables, de sols déforestés et le déplacement d'autres productions ou segments de l'agriculture familiale orientés vers les marchés locaux. Cette reconfiguration, en réponse à la hausse des prix des combustibles fossiles –essentiellement le pétrole– et à leur épuisement, ainsi qu'à des préoccupations environnementales légitimes et à des raisons géopolitiques, a combiné la croissance des cultures dites intentionnellement flexibles³⁸ avec le développement de nouvelles cultures, telles que les biocarburants et les biocombustibles et la concentration des terres, la propriété étrangère et l'accaparement des terres.

S'il est vrai qu'il existe des technologies permettant d'obtenir de l'énergie à partir de diverses sources de biomasse, les principaux carburants utilisés pour l'industrie et le transport sont l'éthanol et le biodiesel, dits de « première génération » et dérivés de cultures flexibles, tandis que les carburants de « deuxième génération », produits à partir de biomasse ligneuse ou fibreuse –qui peut également être liquéfiée– sont plus coûteux à produire, ont des technologies plus onéreuses et sont utilisés par une minorité de pays.

La production, le commerce et la consommation d'agrocarburants ont donné lieu à un processus d'accaparement, de contrôle et de propriété des terres. La production mondiale d'agrocarburants liquides (principalement de l'éthanol et du biodiesel) est en hausse, affichant une croissance cumulée de 36 % entre 2011 et 2020 et une nette tendance à la hausse de la production, qui atteindra 163 000 000 mètres cubes en 2019, sous l'impulsion des États-Unis (41 %), du Brésil (26 %), de l'Indonésie (5 %), de la Chine (3 %) et de l'Allemagne (3 %).

La production d'agrocarburants liquides a ceci de particulier que, dans des pays comme les États-Unis et l'Union européenne, elle n'est pas économiquement viable sans subventions. Les politiques publiques de soutien au transport, à la distribution et à l'utilisation, les droits de douane sur les agrocarburants pour protéger l'agriculture et les industries locales d'agrocarburants, les soutiens locaux aux prix des agrocarburants et les incitations à la production nationale, ainsi que les allègements fiscaux pour stimuler la demande sont courants.

Aux États-Unis, l'éthanol est essentiellement produit à partir de maïs. Quarante pour cent de la production de maïs est utilisée pour l'éthanol. Les États-Unis sont le premier producteur et exportateur mondial de céréales et d'éthanol produit à partir de maïs (l'un des aliments de base les plus consommés au monde par des millions de personnes, ainsi que pour l'alimentation animale). Toute variation de sa production et de son prix influence directement la production, les prix et la consommation au niveau mondial. Dans l'Union européenne, le biodiesel a un poids plus important, et les politiques de l'UE ont conduit à une mondialisation croissante du marché du biodiesel et de ses matières premières, dans lequel les pays en développement d'Amérique latine et d'Asie détiennent une part importante.

³⁸ Les produits agricoles et alimentaires tels que l'huile de palme, le soja, le maïs et la canne à sucre sont surtout utilisés à diverses fins et comme matières premières pour d'autres industries et pour produire des carburants. Leur surface de culture mondiale a augmenté de manière significative, comme nous l'avons vu plus haut.

La pratique croissante de l'utilisation de cultures pour la production d'agrocarburants ou de terres arables pour la production d'agrocarburants a pour effet direct de réduire la disponibilité de denrées alimentaires pour la consommation humaine et d'aliments pour le bétail, ce qui entraîne une hausse des prix et affecte la consommation alimentaire, qui touche le plus les pauvres.

Ce n'est pas une coïncidence si, au cours des années des récentes « crises alimentaires », la production d'agrocarburants a augmenté et que de fortes hausses de prix se sont produites, affectant les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires. Une comparaison des prix moyens des denrées alimentaires au cours de la période 2002-2004 montre que les prix des céréales, des huiles et des graisses échangées au niveau mondial ont été en moyenne 2 à 2,5 fois plus élevés en 2008 et 2011-2012, et que le sucre est devenu en moyenne 80 à 340 % plus cher par an qu'au cours de la période 2000-2004.

AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les modèles agricoles actuels, y compris la pêche et la sylviculture, sont loin d'être durables, compte tenu des structures économiques actuelles et de leur influence sur le changement climatique. Cela se traduit par des processus de dégradation des sols dus à l'augmentation de l'intensité des précipitations, des inondations, de la fréquence et de la gravité des sécheresses et du stress thermique, entre autres facteurs. En outre, l'érosion côtière en cours s'intensifie et touche davantage de régions avec l'élévation du niveau de la mer, ce qui exerce une pression supplémentaire sur l'utilisation des terres dans certaines régions.

On estime que 23 % des émissions anthropiques totales de gaz à effet de serre entre 2007 et 2016 provenaient de l'agriculture, de la sylviculture et d'autres utilisations des terres. En 2019, ces émissions mondiales s'élevaient à 54 milliards de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone, dont 17 milliards de tonnes (31 %) provenaient des systèmes agroalimentaires, qui ont généré 21 % des émissions de dioxyde de carbone, 53 % des émissions de méthane et 78 % des émissions d'oxyde nitreux.

Le changement climatique a ralenti la croissance de la productivité agricole mondiale de 21 % depuis 1961, et même de 34 % en Afrique et en Amérique latine, selon IPES-Food (2023) qui cite un groupe d'experts du GIEC ayant estimé ces chiffres.

Entre 1961 et 2013, l'étendue annuelle des zones sèches a augmenté en moyenne d'un peu plus de 1 % par an, avec une grande variabilité interannuelle. En 2015, environ 500 millions de personnes vivaient dans des zones touchées par la désertification. La désertification amplifie le réchauffement climatique par la libération de dioxyde de carbone liée à la diminution du couvert végétal.

La dégradation des terres causée par l'homme (érosion des sols, épuisement des nutriments et augmentation de la salinité) touche 34 % des sols agricoles.

En outre, le nombre d'événements extrêmes (chaleur extrême, sécheresse, inondations et tempêtes) accentués par le changement climatique a doublé depuis le début des années 1990, avec une moyenne annuelle de 213 événements entre 1990 et 2016.

Les inondations et les tempêtes violentes sont les phénomènes météorologiques extrêmes qui causent le plus de catastrophes. Au cours des vingt-cinq années précédant 2016, les catastrophes causées par les inondations ont connu la plus forte augmentation (65 %) en termes d'incidence (la fréquence des tempêtes n'augmente pas autant que celle des inondations). L'Asie est la région où l'incidence des catastrophes liées aux inondations et aux tempêtes est la plus élevée (en moyenne 20 à 30 tempêtes par an). Une étude portant sur 33 deltas dans le monde a montré que 85 % d'entre eux avaient connu de graves inondations au cours de la dernière décennie, affectant une superficie de 260 000 kilomètres carrés.

La survenue de graves sécheresses entre 2005 et 2016 a entraîné une augmentation de la faim dans 36 % des pays qui en ont été victimes, la plupart (19) en Afrique (4 en Asie, 3 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 1 en Europe de l'Est).

La déforestation irrationnelle a des effets très néfastes sur l'environnement et a une influence sur la dégradation des sols, à tel point que 33 % des sols de la planète sont modérément ou gravement dégradés. L'érosion emporte chaque année entre 20 et 37 milliards de tonnes de terre arable, ce qui entraîne la réduction des rendements agricoles et la capacité du sol à stocker le carbone, les nutriments et l'eau, ainsi qu'à effectuer ses cycles.

L'élevage intensif, qui connaît une croissance rapide pour répondre à la demande croissante de viande, principalement dans les pays développés, exerce une pression sur les ressources en eau et en sol in situ pour la production intensive d'aliments pour animaux et de fourrage. L'expansion des frontières agricoles pour l'élevage de bétail et la production de soja et d'huile de palme, qui sont le fait de l'agro-industrie et dont la demande mondiale ne faiblit pas, a été responsable de 40 % de la déforestation tropicale entre 2000 et 2010. Sur les 11 % d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre entre 2000 et 2019, environ 55 % sont liés à l'élevage.

Le stress provoqué par la chaleur et la pénurie hydrique génèrent une importante variabilité mondiale des rendements de blé et de maïs d'une année sur l'autre, au point qu'environ 32 à 39 % de la variabilité des rendements de maïs, de riz, de blé et de soja est due à des facteurs climatiques.

Le modèle actuel de production agricole dans le cadre de l'ordre international en vigueur n'est pas durable et alimente le changement climatique et les événements extrêmes qui y sont liés, et ses conséquences risquent d'être beaucoup plus étendues pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA).

SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES, AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Les sociétés transnationales sont les principaux acteurs du processus de mondialisation et leur influence sur l'ordre économique et politique mondial actuel, y compris sur l'agriculture et l'alimentation mondiale, est décisive. Comme on le sait, leur objectif est d'obtenir des superprofits monopolistiques.³⁹ Pour les obtenir, elles dominent les conditions de production et imposent les coûts de production, les prix d'achat et de vente des produits agricoles et alimentaires, fixent les modes de consommation et exercent une influence politique considérable sur les gouvernements, en particulier dans les pays en développement, surtout lorsqu'elles sont confrontées à des normes de contrôle faibles et constamment subverties et à des réglementations antitrust affaiblies.

Un rapport de la CNUCED de 2009 sur l'investissement dans le monde, axé sur les sociétés transnationales et la production et le développement agricoles, a révélé que les sociétés transnationales produisant des aliments transformés, les détaillants, les négociants et les fournisseurs d'intrants sont plus importantes que leurs homologues du secteur agricole. Le rapport donne l'exemple de Nestlé (Suisse), la plus grande société transnationale de produits alimentaires et de boissons au monde, qui contrôlait des actifs étrangers d'une valeur de 66 milliards d'USD à l'époque, et de Walmart (États-Unis), le plus grand détaillant au monde, qui contrôlait des actifs d'une valeur de 63 milliards d'USD.

³⁹ En 2022, même après le COVID 19, avec la guerre Russie-Ukraine déjà en cours avec tous ses effets, avec une « crise alimentaire » et des prix alimentaires supérieurs à l'inflation générale dans 90 % des 161 pays pour lesquels des données de la Banque mondiale sont disponibles, la transnationale allemande Bayer a déclaré des bénéfices en 2022, 542,4 % plus élevés que l'année précédente, d'après Forbes. Le rapport annuel 2021 de Cargill indique que, malgré le fléau du COVID 19, l'augmentation de la faim dans le monde et la stagnation de la chaîne d'approvisionnement, les défis de l'année de la pandémie ont été « sans précédent, historiques et inoubliables » et « rien moins qu'extraordinaires », et pourtant la société a enregistré les bénéfices les plus élevés de ses 156 ans d'histoire, soit 64 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

Le rapport a constaté que la participation des STN, sous la forme d'investissements directs étrangers et d'agriculture contractuelle, pouvait transférer des technologies, des méthodes et des techniques et faciliter l'accès au crédit et aux marchés, mais a noté que seul un nombre limité de pays pouvait bénéficier du transfert de technologie, tout en reconnaissant la particularité que la recherche-développement et l'innovation des plus grandes STN « ...ne ciblent pas les aliments de base que produisent de nombreux pays en voie de développement ».

La concentration des sociétés transnationales fait qu'elles soient de moins en moins nombreuses à contrôler toutes les étapes de la chaîne agricole, de la production (y compris la production de semences génétiquement modifiées, d'engrais et de pesticides chimiques) à la distribution et à la vente dans les supermarchés, à tel point qu'elles fonctionnent comme des oligopoles.

Alors qu'il y a seulement trente ans, il existait plus de 7 000 entreprises de semences et qu'aucune d'entre elles ne détenait plus de 1 % du marché mondial, en 2000, les dix plus grandes entreprises contrôlaient 37 % du marché, mais en 2020, seules deux entreprises contrôleront 40,6 % du marché. Les six plus grandes entreprises de semences génétiquement modifiées –de cultures vendues sur le marché, principalement des semences brevetées de légumes et de grandes cultures– et de caractères de cultures génétiquement modifiées, contrôlent 58 % du marché mondial des semences. Il est un fait que la tolérance accrue aux produits agrochimiques de la plupart des cultures génétiquement modifiées lie les deux secteurs, souvent au sein de la même société transnationale, ce qui oblige les agriculteurs à acheter davantage de produits agrochimiques et les rend dépendants de ces produits.

Un tel niveau de concentration se retrouve également dans le secteur de la génétique industrielle et de l'élevage. Trois transnationales seulement fournissent des animaux reproducteurs pour 100 % de l'élevage commercial de volaille dans le monde (ETC, 2022). Zoetis et Merck & Co (États-Unis), Boehringer Ingelheim Animal Health (Allemagne), Elanco (États-Unis) et Bayer Animal Health (Royaume-Uni) sont, en termes de chiffre d'affaires, les quatre plus grandes transnationales de l'industrie pharmaceutique animale : elles représentaient 60,5 % du marché mondial en 2020.

Dans ces secteurs en particulier, les brevets jouent un rôle décisif dans la manipulation et la modification génétique des organismes vivants —ils se sont étendus à tous les domaines technologiques reconnus. Le système de propriété intellectuelle légitime le contrôle et l'utilisation exclusifs des ressources biologiques et des produits et procédés biologiques par les sociétés transnationales, au détriment des pays en développement, en particulier depuis l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), l'un des principaux accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC),⁴⁰ qui est entré en vigueur en 1995.

Avec cet accord, les États-Unis sont devenus le principal producteur de normes de propriété intellectuelle appliquées à l'échelle mondiale et ont influencé le rythme du progrès industriel et technologique dans les pays développés rivaux et de ceux en développement. À partir de cette date, ces derniers ont été obligés de mettre en œuvre des procédures normalisées de protection des brevets et des droits d'auteur, avec une protection extraterritoriale des droits de propriété intellectuelle et une intégration progressive dans le corpus du droit économique international.

Pour le bon sens néolibéral, les nouvelles règles de propriété intellectuelle devraient compenser les pays en développement par une innovation accrue, puisque les droits de propriété encouragent l'investissement et l'innovation. Toutefois, les faits ne confirment pas que la protection des brevets entraîne nécessairement une augmentation de la recherche et

⁴⁰ Inexistant dans son prédécesseur, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1948, son inclusion a été catalysée par les transnationales américaines et européennes.

du développement, et donc de l'innovation. C'est un mythe de croire que les brevets contribuent à stimuler la créativité et l'inventivité, et que leur absence entraîne un manque de créativité et d'ingéniosité, car la connaissance n'est pas isolée dans le temps et l'espace, sans lien avec le tissu social et les contributions du passé.

Dans le cas des entreprises transnationales de machines agricoles industrielles, les ventes des quatre plus grandes (Deere & Company des États-Unis, Kubota du Japon, CNH Industrial du Royaume-Uni et des Pays-Bas, et AGCO, également des États-Unis) représentaient 44 % du marché total en 2020.

Les négociants en produits agricoles sont des entreprises diversifiées, impliquées dans toutes les étapes de la production et du commerce, de l'instrumentation financière, de la gestion des risques et de la distribution. En 2020, les dix premiers, menés par la société américaine Cargill, détiendront au moins 40 % du marché mondial, même si leur part de marché serait bien plus élevée si l'on ne prenait en compte que les principales cultures céréalières et fourragères. La même année, les ventes des quatre principaux distributeurs transnationaux de produits alimentaires représentaient 60,5 % du marché, les deux premiers, Walmart (États-Unis) et Schwarz Group (Allemagne), détenaient 40,9 %.

Ces dernières années, la tendance est à la « financiarisation » de la chaîne alimentaire industrielle, l'accent étant mis sur la spéculation du capital-risque sur les actifs alimentaires et agricoles dans le monde entier, ainsi que sur l'accaparement des terres. Parallèlement, les réglementations relatives à la spéculation financière excessive ont été de plus en plus assouplies.

L'afflux de capitaux spéculatifs dans le secteur des matières premières sur un marché mondial fortement interconnecté a entraîné un lien entre la hausse des prix mondiaux et la volatilité des marchés financiers, hypothécaires et immobiliers à la suite de l'effondrement des subprimes qui a débuté en 2008.

Entre 2006 et début 2010, les investissements financiers spéculatifs dans les matières premières agricoles ont presque doublé, passant de 65 milliards d'USD à 126 milliards d'USD. Dans cette logique, en 2015, les transactions à terme sur le maïs ont dépassé 30 fois la récolte de maïs américaine et 11 fois la récolte mondiale, selon les données de production de la campagne agricole 2015-2016 du Chicago Board of Trade (CBOT).

Dans la même logique de « financiarisation », à la fin de l'année 2020, le « secteur » du capital-investissement gèrera plus de 7 500 milliards de dollars, avec une influence croissante sur le pouvoir des entreprises dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Cette année-là, les trois plus grandes sociétés de gestion d'actifs (State Street, Vanguard et Blackrock) figuraient parmi les trois principaux actionnaires des transformateurs transnationaux d'aliments et de boissons PepsiCo et Tyson et au cinquième rang d'ADM ; au cinquième rang des principaux actionnaires de Deere & Company ; parmi les trois principaux actionnaires de la transnationale agrochimique et de semences Corteva ; parmi les quatre principaux actionnaires de la transnationale d'engrais Mosaic ; et parmi les trois principaux actionnaires du détaillant en alimentation Walmart et au quatrième rang de Kroger.

COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Le commerce mondial des produits agricoles et alimentaires, ainsi que des processus, des biens et des services qui y sont associés, est dominé par les sociétés transnationales, comme le montre la prédominance des pays développés dans les exportations, en particulier l'Union européenne, les États-Unis, le Canada et l'Australie.

Les pays en développement qui dépendent des exportations de quelques produits agricoles (45 d'un seul produit d'exportation) utilisent leurs recettes d'exportation pour acheter d'autres produits agricoles et alimentaires, des engrais et des combustibles (ainsi que des

biens et services industriels), ce qui les rend très vulnérables aux aléas et aux distorsions des marchés internationaux. Cette situation est aggravée par les préjudices provoqués par la concurrence des mêmes produits exportés par les pays développés.

Dès les années 1980, les politiques de stabilisation et d'ajustement imposées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont conduit les pays en développement (entre autres mesures) à supprimer les subventions sur les produits et services de base, y compris les denrées alimentaires et les intrants agricoles, et à libéraliser les échanges, tandis que nombre d'entre eux se spécialisaient dans les cultures de rente, généralement au détriment des cultures diversifiées traditionnellement consommées par les populations locales, un phénomène qui s'est accentué aujourd'hui.

Aujourd'hui, les subventions n'ayant pas ou peu d'effets de distorsion des échanges ou d'effets sur la production sont autorisées, comme les dépenses publiques pour les services généraux (recherche, lutte contre les ravageurs et les maladies, services de commercialisation et de promotion), les dépenses publiques pour le stockage public à des fins de sécurité alimentaire et pour l'aide alimentaire intérieure, et les paiements directs aux producteurs (aides au revenu découplées de la production, paiements au titre de programmes environnementaux et de programmes de soutien régionaux), y compris les subventions aux agrocarburants aux États-Unis et dans l'UE, qui, dans de nombreux cas, « masquent » celles qui ne sont pas autorisées.

Les droits de douane élevés imposés par les pays développés et le niveau élevé de leurs subventions, qui affectent le commerce agricole des pays en développement, ont été l'une des motivations de la recherche d'un consensus autour du lancement du cycle de Doha, convenu fin 2001 au Qatar et devant s'achever au début de l'année 2005. Cependant, de multiples raisons ont conduit à sa crise, notamment le différend aggravé et non résolu entre les pays développés et les pays en développement concernant le maintien par les premiers de subventions et de droits de douane élevés dans le secteur agricole.

Les subventions des pays développés sont principalement concentrées sur les produits agricoles qui constituent des denrées alimentaires essentielles. En général, ils subventionnent les produits de base des zones tempérées qu'ils produisent eux-mêmes, comme le sucre, le riz, le coton et divers types de viande, tout en limitant l'accès à leurs marchés par des droits de douane élevés, en se livrant à une concurrence déloyale et en maintenant leur domination sur ces marchés. Le coton, par exemple, a été soutenu par le gouvernement américain entre 2001 et 2002 à hauteur de 3,9 milliards de dollars pour 25 000 producteurs nationaux, soit plus que l'ensemble du produit intérieur brut (PIB) du Burkina Faso, où plus de 2 millions de personnes dépendent du coton pour leur subsistance.⁴¹ L'UE, pour sa part, a soutenu sa production de sucre (de betterave) à hauteur de 2,3 milliards de dollars en 2002 (elle est devenue le deuxième exportateur mondial de sucre), bien que ses coûts de production soient plus de deux fois supérieures à ceux de nombreux pays en développement.

Au cours de la même année, les subventions directes aux producteurs ont atteint 235 milliards de dollars (dont la majeure partie a servi à subventionner la production de produits de base excédentaires dont dépendent de nombreux pays en développement), ce qui équivaut à près de 30 fois le montant de l'aide fournie pour le développement agricole dans le Sud.

Les droits de douane sur les produits agricoles et alimentaires restent considérablement plus élevés que ceux sur les produits manufacturés, qui sont en général très bas ou nuls.

Quelques exemples : les droits de douane maximaux du Canada étaient de 405 % sur les produits animaux, de 314 % sur les produits laitiers et de 484 % sur les autres produits

⁴¹ Les cultivateurs de coton de ce pays et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest pouvaient produire du coton à 0,47 dollar par kilogramme, ce qui était bien inférieur au coût de 1,61 dollar pour produire la même mesure aux États-Unis

agricoles. Les États-Unis ont imposé des droits de 118 % sur les produits laitiers, 132 % sur les fruits, les légumes et les plantes, 350 % sur les boissons et le tabac et 164 % sur les graines oléagineuses, les graisses et les huiles. Le Japon a appliqué des droits de douane de 546 % sur les produits laitiers, de 736 % sur les céréales et autres préparations et de 373 % sur les graines oléagineuses, les graisses et les huiles. La Suisse a appliqué des droits de 851 % sur les produits laitiers, de 996 % sur les fruits, légumes et plantes et de 368 % sur les boissons et le tabac. L'UE a appliqué des droits de 189 % sur les produits laitiers, de 181 % sur les fruits, légumes et plantes, de 116 % sur les produits animaux et de 116 % sur les graines oléagineuses, les graisses et les huiles.

En outre, les mesures non tarifaires qui faussent les échanges sont beaucoup plus répandues dans l'agriculture que dans l'industrie, tant en termes de valeur totale que de nombre de produits échangés. Près de 100 % des importations de produits alimentaires et agricoles sont soumises à des BNT, contre une moyenne de 40 % dans les autres secteurs. En moyenne, un produit alimentaire fait l'objet de huit mesures non tarifaires différentes, contre un peu moins de deux pour les produits des autres secteurs.

Aujourd'hui, les pays développés continuent d'être les principaux responsables des distorsions commerciales qui affectent les pays en développement. Leur soutien à l'agriculture et à l'alimentation entre 2013 et 2018 a atteint près de 630 milliards USD par an, dont la majeure partie est destinée aux agriculteurs individuels, par le biais de politiques commerciales et de marché et de subventions fiscales étroitement liées à la production ou à l'utilisation sans restriction d'intrants de production variables.

En bref, le commerce des produits agricoles et alimentaires est le plus fortement concentré dans les pays développés, les sociétés transnationales jouant un rôle majeur.

LA FAIM ET SA PRÉVALENCE

La faim⁴² et l'insécurité alimentaire⁴³ sont des caractéristiques structurelles de l'ordre économique et politique capitaliste mondialisé, aggravé par le néolibéralisme, qui, comme le démontre ce livre, démentent les analyses des publications des institutions internationales et de certains spécialistes qui, ces dernières années, ont affirmé que les événements climatiques extrêmes et les conflits armés sont, dans l'un ou l'autre cas, le facteur déterminant, même s'il est vrai qu'ils aggravent la situation préexistante.

Les sanctions imposées à la Russie par les principaux pays occidentaux et le Japon ont entravé les flux commerciaux et rendu nécessaire la recherche de nouvelles alternatives de transport et de commerce pour les produits agricoles et alimentaires, entraîné des hausses de prix et stimulé la spéculation financière sur ces produits. La Russie contribue largement à la production et au commerce des carburants et, avec l'Ukraine, à la production et au commerce des engrais et de certains produits alimentaires essentiels : elle exporte 25 % du blé mondial, 15 % du maïs mondial et plus de 60 % de l'huile de tournesol mondiale.

Les prix des carburants et des produits agricoles et alimentaires ont fortement augmenté après le début de la guerre. En septembre 2022, les prix de l'énergie avaient augmenté de 47% en glissement annuel et de 125 % par rapport à janvier 2021, mais ils se sont modérés à la fin de l'année, tandis que les prix des engrais avaient augmenté de 75 % en glissement

⁴² La faim, telle que définie par la FAO, est une sensation physique inconfortable ou une douleur causée par un apport énergétique alimentaire insuffisant. Le terme est utilisé comme synonyme de sous-alimentation chronique et est mesuré par la prévalence de la sous-alimentation.

⁴³ La FAO considère qu'une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour une croissance et un développement normaux et pour une vie active et saine, ce qui peut être dû à un manque de disponibilité de la nourriture et/ou à un manque de ressources pour l'obtenir.

annuel en septembre, avec un impact notable sur la baisse des rendements des cultures, tandis que les prix mondiaux des céréales avaient augmenté de 21 % en glissement annuel en septembre 2022 : les prix du blé en particulier avaient augmenté de 24 % en glissement annuel.⁴⁴

La flambée des prix en 2022 a entraîné des dépenses supplémentaires de 21,7 milliards d'USD pour 77 pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires, alors que les volumes d'importation n'ont que légèrement augmenté.

Toutefois, il convient de noter que l'augmentation la plus récente de la faim et de sa prévalence (pourcentage de la population souffrant de la faim) précède la pandémie de COVID 19, la guerre Russie-Ukraine et la « crise alimentaire » actuelle.

En fait, les écarts entre les pays développés et les pays en développement se manifestent également par la faim et sa prévalence, comme le montre le tableau 1. En 2016, comme le montre également le tableau, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté pour atteindre 815 millions (contre 777 millions l'année précédente), mais il a baissé par rapport aux 900 millions de personnes souffrant de la faim en 2000. En 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim avait diminué de 216 millions depuis 1990-1992, mais l'augmentation de la population mondiale de 1,9 milliard (FAO et. al., 2015).

⁴⁴ Plus de 30 pays dépendent à au moins 30 % du blé importé de Russie et d'Ukraine, et plus de 50 % du blé importé d'au moins 20 autres États provient de la même source, de sorte que les hausses de prix et les pénuries d'approvisionnement les touchent durement. Près de 40 % de toutes les importations de blé en Afrique proviennent de Russie et d'Ukraine.

Tableau 1. La faim (nombre en millions de personnes) et sa prévalence dans le monde (exprimée en pourcentage)

	1990-1992		2000-2002		2005		2010		2015		2019		2020		2021	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
LE MONDE	1 014,5	18,7	929,9	14,9	805,5	12,3	601,3	8,6	588,6	8	618,4	8	721,7	9,3	767,9	9,8
PAYS DÉVE- LOPPÉS	20,4	<5	21,1	<5	n.n	<2,5	n.n	<2,5	n.n	<2,5	n.n	<2,5	n.n	<2,5	n.n	<2,5
AFRIQUE	182,1	27,7	209	25,2	189,9	20,7	171	16,5	187,4	15,8	227,5	17,4	262,8	19,6	278	20,2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	68,5	15,3	61	11,5	51,7	9,3	39,1	6,6	35,9	5,8	43,3	6,7	52,3	8	56,5	8,6
ASIE	742,6	23,7	637,5	17,6	552,5	13,9	381,5	9,1	356,4	8	339,9	7,4	398,2	8,6	424,5	9,1
OCÉANIE	1	15,7	1,3	16,5	2,3	6,8	2,3	6,2	2,3	5,7	2,3	5,6	2,3	5,4	2,5	5,8

Source : Élaboration personnelle, sur la base des données de la FAO (diverses années).

Notes : n.n. = non rapporté (la prévalence est inférieure à 2,5%).

Par souci de cohérence temporelle entre les groupes de pays, bien qu'ils soient additionnés dans le total, le nombre de personnes souffrant de la faim en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord depuis le milieu de la première décennie des années 2000 n'a pas été inclus dans le tableau. Le nombre de personnes souffrant de la faim dans les pays de ce groupe était de 31,7 millions en 2005, 26,6 millions en 2010, 36,4 millions en 2015, 40,6 millions en 2019, 42,9 millions en 2020 et 45,8 millions en 2021.

Les estimations du nombre de personnes souffrant de la faim en 2021 varient entre 702 et 828 millions, soit une augmentation de 150 millions de personnes depuis le début de la pandémie de COVID 19 (103 millions de personnes supplémentaires entre 2019 et 2020 et 46 millions de personnes supplémentaires en 2021), si l'on considère le point médian de la fourchette estimée (le chiffre figurant dans le tableau 1).

En 2021, l'insécurité alimentaire modérée⁴⁵ ou grave⁴⁶ a touché 2,3 milliards de personnes dans le monde (près de 30 % de la population mondiale), soit une augmentation de 350 millions de personnes par rapport à l'année précédant la pandémie. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave est passée de 9,3 % en 2019 à 11,7 % en 2021, soit 207 millions de personnes supplémentaires en deux ans.

Cette même année, l'Afrique a enregistré la plus forte augmentation de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère, et c'est aussi la région où la prévalence est la plus élevée aux deux niveaux de gravité. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la sécurité alimentaire a continué de se dégrader, mais à un rythme plus lent qu'en 2020. En Asie, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a légèrement diminué entre 2020 et 2021, mais l'insécurité alimentaire grave a légèrement augmenté.

Il est paradoxal qu'alors que la faim et sa prévalence augmentent dans le monde, environ 14 % de la production alimentaire mondiale (évaluée à 400 milliards d'USD par an) continue d'être perdue.⁴⁷ Après la récolte et avant qu'elle n'arrive dans les magasins. Le rapport sur l'indice de gaspillage⁴⁸ alimentaire du programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) montre que 17 % des aliments finissent par être gaspillés au niveau des détaillants et des consommateurs, en particulier dans les ménages des pays développés.

Selon les estimations de la FAO, la nourriture perdue et gaspillée pourrait nourrir 1,26 milliard de personnes souffrant de la faim chaque année.

GÉNÉRALITÉS

Les perspectives de réduction de la faim et de sécurité alimentaire prévues par les Objectifs de développement durable pour 2030 ne pourront pas être atteintes.

Sans changements fondamentaux de l'ordre économique et politique mondial actuel à court et à moyen terme :

- la domination des grandes propriétés foncières liées à l'agro-industrie va s'étendre.

⁴⁵ Pour la FAO, l'insécurité alimentaire modérée est le niveau d'insécurité alimentaire où les gens sont confrontés à l'incertitude quant à leur capacité à obtenir de la nourriture et sont contraints, à certaines périodes de l'année, de réduire la quantité ou la qualité des aliments consommés en raison du manque d'argent ou d'autres ressources.

⁴⁶ Selon la FAO, le niveau d'insécurité alimentaire est celui où les gens sont susceptibles d'avoir manqué de nourriture, de souffrir de la faim et, dans les cas les plus extrêmes, de rester plusieurs jours sans manger, ce qui met leur santé et leur bien-être en danger.

⁴⁷ La FAO définit la perte de nourriture comme une diminution de la quantité ou de la qualité des aliments résultant des décisions et des actions des fournisseurs de la chaîne alimentaire, à l'exclusion des détaillants, des prestataires de services alimentaires et des consommateurs.

⁴⁸ Selon la FAO, le gaspillage alimentaire est la diminution de la quantité ou de la qualité des aliments à la suite des décisions et des actions des détaillants, des services alimentaires et des consommateurs.

- la reconfiguration de l'agriculture en termes de production de matières premières agricoles en tant qu'intrants pour la production d'agrocarburants s'accroîtra.
- le processus d'accaparement, de contrôle et de propriété des terres et la « financiarisation » de la chaîne alimentaire mondiale seront étendus.
- la fourniture accrue d'intrants pour la production agricole dans les pays développés entraînera une augmentation de la productivité et de la disponibilité d'un plus grand nombre de produits agricoles et alimentaires, mais la répartition mondiale inégale de ces derniers sera maintenue.
- Les pressions sur les terres arables et l'eau d'irrigation seront plus fortes.
- Dans l'ensemble, les changements technologiques actuels et les écarts entre les pays développés et les pays en développement se creuseront.
- Les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplieront, avec des impacts cumulés plus importants sur les rendements agricoles dans la plupart des pays en développement.
- Le processus de concentration des sociétés transnationales tout au long de la chaîne agricole s'accroîtra.
- les disparités du commerce agricole mondial se maintiendront et les conflits entre pays développés et pays en développement au sujet du protectionnisme dans ce secteur s'intensifieront.

À la lumière de ce qui précède, le G77 et la Chine pourraient s'employer à :

- La recherche d'un consensus pour poursuivre les réformes foncières en tenant compte des conditions régionales et nationales spécifiques.
- La recherche d'un consensus pour mettre en œuvre des réglementations nationales et internationales afin d'empêcher l'utilisation des terres pour la production d'agrocarburants qui affecte la sécurité alimentaire et les politiques de lutte contre la faim.
- Promouvoir la coopération Sud-Sud pour produire des biocarburants de deuxième génération à partir de biomasse ligneuse ou fibreuse et de déchets, qui n'impliquent pas de changements dans l'utilisation des terres pour la production alimentaire.
- Reprendre le consensus sur la réduction des subventions agricoles et la protection tarifaire élevée qui empêche l'accès aux marchés des pays développés, maintenant que l'OMC est en train d'être réformée.
- Proposer et adopter des accords qui limitent la spéculation financière dans un secteur indispensable à la vie des générations actuelles et futures.

V

ACCÈS ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE

PÉTROLE ET CONFLITS SUR L'AXE NORD-SUD

La consommation d'énergie est une condition indispensable à la vie humaine, d'une manière ou d'une autre et même dans les pays moins développés. L'accès aux sources d'énergie est une condition déterminante pour la survie, le bien-être, la croissance économique et le développement. Dans le cas des hydrocarbures, il s'agit d'une ressource indispensable depuis le 20^{ème} siècle. Les conditions économiques des pays, globalement et depuis de nombreuses décennies, ainsi que leur position relative en termes de potentiel de développement, sont étroitement liées à l'accès à ces ressources naturelles, à leur possession sur leur territoire, à leur capacité d'extraction et de production, et à leur participation au processus de commercialisation, de transport et d'industrialisation. Pour les pays en développement, il existe une grande différence entre ceux qui possèdent d'importants gisements de pétrole ou de gaz et qui sont en mesure de générer des ressources financières à partir de leur production et de leur commercialisation, et ceux qui sont des importateurs nets. En règle générale, cependant, même les pays du Sud qui possèdent ces précieuses ressources sont confrontés aux inconvénients de l'ordre économique international actuel, dont les règles, les pratiques et les instruments d'exploitation réservent une position privilégiée aux économies du Nord.

L'histoire du pétrole a été en grande partie une histoire de conflits sur l'axe Nord-Sud, c'est-à-dire entre les principaux exportateurs de pétrole, regroupés dans l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays en développement, les principaux consommateurs de la zone hautement industrialisée et les grandes compagnies pétrolières. Les hausses de prix décrétées par l'OPEP au début des années 1970 et les nationalisations des industries pétrolières par les pays en développement au cours de ces années ont permis à ces gouvernements de récupérer une partie des bénéfices des ventes de pétrole, qui étaient jusqu'alors monopolisées par les grandes transnationales pétrolières.

Au cours des quarante dernières années, dans les conditions d'un ordre économique international façonné par l'essor de la mondialisation néolibérale, la corrélation des forces entre les principaux agents opérant sur le marché pétrolier a connu d'importants changements. Du côté des producteurs et exportateurs des pays en développement, les compagnies pétrolières nationales⁴⁹ ont été renforcées dans de nombreux cas et, plus récemment, de nouvelles alliances ont été forgées, par exemple les accords OPEP+, qui incluent d'autres grands producteurs tels que la Russie. Toutefois, ce processus s'est heurté à de sérieux obstacles. Aux pressions exercées par l'administration de Ronald Reagan au début des années 1980 aux États-Unis, dans le but de mettre l'OPEP à genoux, s'est ajoutée une série de nouveaux conflits, d'invasions et d'agressions menés par les États-Unis et d'autres puissances, dans le but de reprendre, au moins en partie, le contrôle des ressources pétrolières dans d'importantes zones de production telles que le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud (en particulier le Venezuela). L'arrivée au pouvoir de la Révolution

⁴⁹ Parmi les grandes compagnies pétrolières, certaines originaires de pays en développement occupent des positions de premier plan, comme Saudi Arabian Oil Co. (Saudi Aramco), China Petroleum & Chemical Corp. (SNPMF), également connue sous le nom de Sinopec, et PetroChina Co. Ltd. D'autres sociétés ont un poids international important, notamment la National Iranian Oil Company, PDVSA (Venezuela), Petrobras (Brésil) et Petronas (Malaisie).

bolivarienne au Venezuela à la fin des années 1990 a signifié la reprise du contrôle souverain de l'industrie pétrolière du pays et a représenté un nouveau souffle pour l'OPEP.

Dans le cadre de l'offre mondiale de pétrole au cours des quatre dernières décennies, il convient de souligner l'essor des hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole) aux États-Unis depuis les années 1990, grâce à la combinaison de développements technologiques tels que le forage horizontal et la fracturation hydraulique (*fracking*). L'augmentation de l'offre mondiale de pétrole de cette manière a généré une forte pression à la baisse sur les prix et a conditionné un changement significatif du profil énergétique des États-Unis qui, ces dernières années (depuis 2020), sont devenus un exportateur net de pétrole, si l'on combine le commerce du pétrole brut et des produits pétroliers.

Alors que de nouveaux pays comme la Chine ont rejoint la liste des principaux consommateurs et importateurs de pétrole, les pays développés continuent d'afficher les niveaux les plus élevés de consommation de pétrole et d'énergie par habitant et, par conséquent, les taux de pollution par habitant les plus élevés en raison de leurs émissions de CO₂.

Des changements sont également intervenus dans les activités transnationales des grandes compagnies pétrolières basées dans les pays développés, héritières du cartel des sept sœurs qui a exercé une main de fer sur l'industrie pétrolière mondiale tout au long du 20^{ème} siècle.

Pendant la période où les prix du pétrole étaient relativement bas, entre le milieu des années 1980 et le début de ce siècle, les grandes compagnies pétrolières du monde développé, également connues sous le nom de Big Oil, ont consolidé leurs positions grâce à un processus accéléré de fusions et d'acquisitions, où les compagnies moins solides ont été forcées de vendre leurs actifs à des prix de braderie, et la concentration de la production et du capital dans l'industrie pétrolière transnationale s'est renforcée. Les privatisations dans l'industrie pétrolière, en particulier depuis les années 1990 dans des régions telles que l'Amérique latine, ont également contribué à renforcer les activités des grandes transnationales.

Grâce à ces processus, des entreprises comme EXXON Mobil, Shell, Total Energies, Chevron et British Petroleum ont un degré élevé de diversification des opérations et d'intégration verticale qui leur permet d'éviter les situations de crise dues à la volatilité des prix du marché pétrolier. En général, ce groupe d'entreprises se caractérise par sa grande puissance économique et financière, son influence politique (à l'intérieur et à l'extérieur de ses pays d'origine) et un penchant marqué pour le pétrole.

Ces grandes compagnies pétrolières ont été fortement critiquées pour le décalage entre l'intensité de leurs messages « environnementaux », d'une part, et le degré limité d'engagement réel en faveur de l'action climatique en termes d'investissements dans les technologies à faible émission de carbone, d'autre part. Bien que la plupart de ces entreprises aient diversifié leurs activités dans le domaine de l'énergie et augmenté leurs investissements dans les énergies renouvelables, elles se concentrent principalement sur les hydrocarbures.

En conséquence, les taux de profit de ces entreprises en 2022 ont atteint des niveaux record, en raison de l'augmentation de la demande mondiale de pétrole et de gaz et de l'impact de la guerre en Ukraine. En effet, en 2022, les bénéfices des grandes compagnies pétrolières basées dans les pays développés ont plus que doublé pour atteindre 219 milliards d'USD,⁵⁰ ce qui leur a permis de réduire considérablement leurs dettes et d'augmenter leurs dépenses en matière d'exploration et de développement des hydrocarbures, conformément aux nouvelles priorités en matière de sécurité énergétique dans les pays développés, ce qui tend à retarder encore davantage l'action climatique.

⁵⁰ Ce chiffre comprend les revenus combinés de British Petroleum, Chevron, Equinor (Norvège), EXXON Mobil, Shell et Total Energies.

Selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, les compagnies pétrolières investiront quelque 500 milliards d'USD dans l'exploration et le développement des hydrocarbures d'ici à 2023. Bien que les grandes compagnies pétrolières ne produisent qu'environ 15 % du pétrole et du gaz extraits dans le monde, elles conservent une grande influence sur les pratiques de l'industrie et le développement technologique.

LE MARCHÉ PÉTROLIER, THERMOMÈTRE D'UNE ÉCONOMIE MONDIALE ASYMÉTRIQUE

Le pétrole, une matière première stratégique : volatilité des prix et réserves prouvée

Le pétrole, dont les principales réserves sont situées dans les pays en développement, reste le produit de base le plus échangé au niveau international, tant en termes de volume que de valeur, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un produit de base stratégique essentiel pour le fonctionnement de l'économie mondiale. C'est la composante la plus importante du bilan énergétique commercial mondial (31 %), suivie par le charbon (27 %) et le gaz naturel (24 %) (Voir tableau 1).

Tableau 1. Bilan énergétique commercial mondial 2008-2021 (pourcentage du total)

SOURCES	2008	2016	2021
PÉTROLE	35	34	31
CHARBON	30	28	27
GAZ NATUREL	23	24	24
ÉNERGIE NUCLÉAIRE	5	4	4
HYDROÉLECTRICITÉ	6	7	7
AUTRES ÉNERGIES RENOUELABLES	1	3	7
TOTAL	100	100	100

Source : BP (2022)

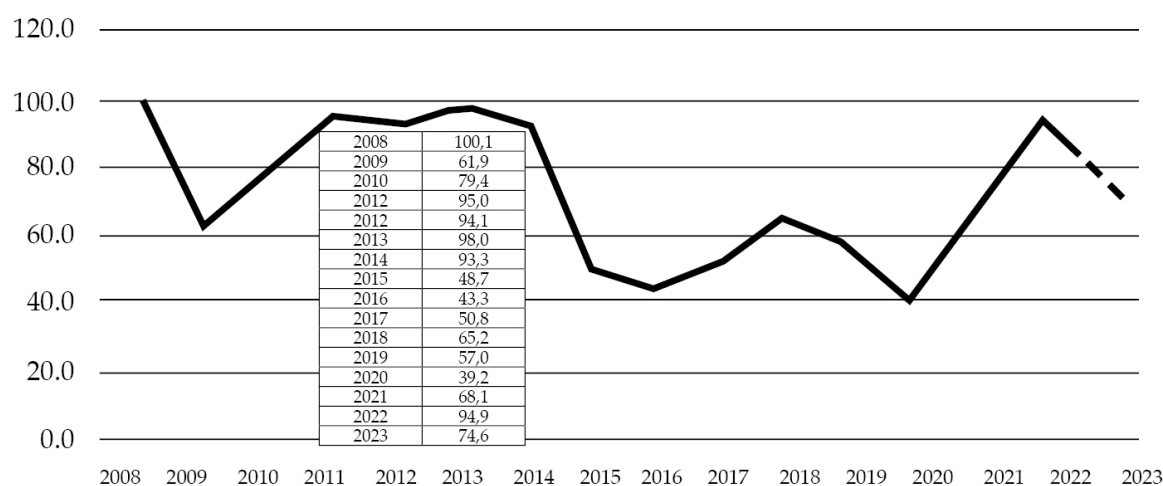
Les tendances de l'industrie pétrolière au cours des quarante dernières années portent l'empreinte de l'ordre économique international dominant et reflètent l'impact des événements économiques et sociopolitiques majeurs qui se sont produits au cours de ces années et qui ont eu des implications significatives le long de l'axe Nord-Sud. L'évolution des marchés de l'énergie en général, et du marché pétrolier en particulier, est devenue particulièrement convulsive au cours de la période la plus récente, en grande partie à cause de la prolifération des conflits géopolitiques et militaires dont l'épicentre se trouve dans les régions et les pays producteurs d'hydrocarbures. Nombre de ces conflits sont générés et alimentés par les grandes puissances capitalistes, en particulier les États-Unis, afin de s'assurer un contrôle toujours plus grand sur les principales réserves énergétiques

mondiales, les routes commerciales pour ces produits, ou de gagner plus d'influence dans la prise de décision au niveau mondial.

En outre, les effets de la spéculation financière et boursière qui caractérise la mondialisation néolibérale ont été fortement ressentis sur le marché du pétrole, de sorte que ce marché, comme d'autres marchés stratégiques tels que les denrées alimentaires et l'or, tend à fonctionner comme des « refuges » pour les investisseurs financiers qui, dans les situations de crise, voient leur rentabilité dans d'autres activités menacée. Lorsque les prix du pétrole sont élevés, ces bulles spéculatives ont tendance à gonfler artificiellement les prix, et lorsque les prix sont bas, la chute a tendance à s'accroître. En conséquence, les prix internationaux de l'énergie restent très volatils, surtout dans le cas des hydrocarbures et du pétrole en particulier.

L'incertitude, l'instabilité et la volatilité de ces marchés affectent essentiellement les pays en développement importateurs nets de pétrole, dont la plupart ont une capacité limitée à réagir aux changements soudains de la situation pétrolière, en particulier aux hausses soudaines des prix du pétrole. Les économies plus petites de ce groupe de pays (par exemple les petits États insulaires en développement) sont en outre affectées par les actions des sociétés internationales qui agissent en tant qu'intermédiaires et tendent à rendre plus chers les produits énergétiques qu'elles commercialisent.

Figure 1 : Prix du pétrole brut WTI, 2008-2023 (dollars par baril)



Source : BP (2022) et US/EIA (06/2023)

En ce qui concerne les réserves, le pétrole continue à être un produit à forte demande, situé de préférence dans les pays du Sud et très convoité par les grandes puissances capitalistes. Plus de trois quarts des réserves pétrolières mondiales (77% sont dans les régions en développement, où le Moyen Orient est la plus importante, avec plus du 48% du total) dispose d'un pétrole brut de grande qualité, avec des coûts de production relativement inférieurs que dans d'autres régions productrices. L'Arabie saoudite est le pays le mieux positionné concernant les réserves pétrolières prouvées au Moyen Orient. Une autre région à remarquer de par les dimensions de ses réserves c'est l'Amérique du Sud, où le Venezuela se situe comme possédant les plus grandes réserves certifiées de pétrole dans le monde. En général, on estime que si l'on maintient les taux d'extraction de pétrole des années plus récentes les réserves prouvées totales seraient suffisantes pour quelque 53 ans (Voir tableau 2).

Tableau 2. Réserves de pétrole par régions, 2020

RÉGIONS	% DU TOTAL	MEILLEUR BILAN RÉGIONAL	DURÉE ESTIMÉE (ANNÉES)
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	77,1	VENEZUELA: 17,5 %	78,3
MOYEN-ORIENT	48,3	ARABIE SAOUDITE 17,2 %	82,6
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	19,1	VENEZUELA: 17,5 %	129,2
AFRIQUE	7,2	LIBYE: 2,8 %	49,8
ASIE-PACIFIQUE (EN DÉVELOPPEMENT)	2,5	CHINE: 1,5 %	16,6
PAYS DÉVELOPPÉS	14,7	CANADA: 9,7 %	32,3
AMÉRIQUE DU NORD	13,7	CANADA: 9,7 %	36,1
L'EUROPE	0,9	NORVÈGE : 0,5 %	10,4
ASIE-PACIFIQUE (DÉVELOPPÉS)	0,1	AUSTRALIE: 0,1 %	13,9
COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS	8,4	RUSSIE: 6,2 %	29,6
TOTAL	100	VENEZUELA: 17,5 %	53,5
OPEP	70,1	VENEZUELA: 17,5 %	108,3
OPEP+*	79,6	VENEZUELA: 17,5 %	83,1

* Comprend les pays de l'OPEP plus la Russie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, la Malaisie, le Mexique, Bahreïn, Brunei, Oman, le Soudan et le Sud-Soudan.

Source : D'après BP (2022).

Sur la carte des réserves pétrolières prouvées, les pays de l'OPEP représentent 70 % du total, avec une durée de vie de plus de 108 ans, et les pays de l'OPEP+ représentent près de 80 % des réserves mondiales, avec une durée de vie estimée à plus de 83 ans aux taux d'extraction de 2020.

PRODUCTION DE PÉTROLE

Malgré l'évolution de l'offre de pétrole au cours des quarante dernières années, la géographie actuelle de la production mondiale de pétrole continue de favoriser ceux qui extraient le combustible dans le monde en développement. À la fin de l'année 2021, 55,8 % du pétrole produit a été extrait dans les pays en développement, l'OPEP contribuant à hauteur de 35,3 % et les autres producteurs du Sud à hauteur des 20,5 % restants. Les pays développés représentaient 28,8 % du pétrole produit cette année-là (les États-Unis à eux seuls 18,5 %) et la Communauté des États indépendants 15,4 % (la Russie à elle seule 12,2 %).

Pays par pays, les États-Unis, l'Arabie saoudite et la Russie sont en tête de liste des principaux producteurs de pétrole, selon les données de 2021, de sorte que 42,9 % de la production mondiale de pétrole est extraite dans ces trois pays (voir le tableau 3).

Tableau 3. Production mondiale de pétrole, 2021 (MBD)

RÉGIONS ET PAYS	PRODUCTION TOTALE (MBD) (*)	% DU TOTAL	PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT (MBD)	% DU TOTAL
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	50,1	55,8	45,1	58,1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	7,8	8,7	7,3	9,5
MOYEN-ORIENT	28,2	31,3	24,6	31,6
ARABIE SAOUDITE	11,0	12,2	9,4	12,1
AFRIQUE	7,2	8,1	6,8	8,7
ASIE EN DÉVELOPPEMENT	6,9	7,7	6,4	8,3
PAYS DÉVELOPPÉS	25,9	28,8	19,4	24,9
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	16,6	18,5	11,2	14,4
COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS	13,8	15,4	13,3	17,1
RUSSIE	10,9	12,2	10,5	13,4
TOTAL MONDIAL	89,9	100	77,8	100
OPEP	31,7	35,3	28,2	36,3
OPEP+ (**)	49,0	54,5	44,7	57,5
OCDE	28,4	31,6	21,7	27,9

* Comprend le pétrole brut, le pétrole de schiste, les sables bitumineux, les condensats liquides de gaz naturel.

** Comprend les pays de l'OPEP plus la Russie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, la Malaisie, le Mexique, Bahreïn, Brunei, Oman, le Soudan et le Sud-Soudan.

Source : Élaboré à partir de BP (2022).

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), créée en 1960, reste un pilier du marché mondial du pétrole, malgré les efforts et les pressions exercés par les pays développés pour la faire plier ou la neutraliser. Les membres de l'OPEP ont contribué à 34,2 % de l'approvisionnement mondial en combustibles liquides⁵¹ en 2022, selon les statistiques énergétiques nord-américaines. Selon cette source, la production de pétrole brut

⁵¹ Comprend le pétrole brut, les biocarburants, les liquides de gaz naturel et d'autres composants liquides.

de l'OPEP s'est élevée à 28,7 MBD en 2022 ; elle pourrait atteindre environ 28,9 MBD en 2023. L'Arabie saoudite, avec environ 10,4 MBD, représentait 36,4 % de la production de pétrole brut de l'OPEP en 202 (voir tableau 4).

Tableau 4. Production de pétrole brut des pays de l'OPEP en 2022 (en MBD)

NO.	PAYS D'ORIGINE	PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT (MBD)
1	ALGÉRIE	1,00
2	ANGOLA	1,15
3	CONGO (BRAZZAVILLE)	0,28
4	GUINÉE ÉQUATORIALE	0,09
5	GABON	0,20
6	IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	2,54
7	IRAK	4,45
8	KOWEÏT	2,71
9	LIBYE	0,98
10	NIGERIA	1,10
11	ARABIE SAOUDITE	10,44
12	ÉMIRATS ARABES UNIS	3,06
13	VÉNÉZUÉLA	0,69
	TOTAL	28,68

Source : US-EIA, 01/2023.

Depuis 2017, l'accord OPEP+, qui comprend les membres de l'OPEP+ et d'autres producteurs tels que la Russie,⁵² a été maintenu, avec quelques interruptions et divergences, afin de contrecarrer les fortes fluctuations de cet important marché. Comme indiqué plus haut, les pays de l'OPEP+ représentent 58 % de la production mondiale de pétrole brut et près de 80 % des réserves prouvées de pétrole, ce qui révèle la force de ce groupe de pays par rapport aux positions des pays développés.

Parmi les pays de l'OPEP, la Libye, l'Iran et le Venezuela ne sont pas soumis aux quotas de production du groupe, et l'Iran et le Venezuela continuent d'être affecté par les mesures coercitives imposées par les États-Unis et d'autres puissances du monde développé.⁵³ L'application de ces mesures coercitives contre les pays exportateurs de pétrole qui défient les pressions des puissances capitalistes et des grandes compagnies pétrolières révèle que le

⁵² Comprend les pays de l'OPEP plus la Russie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, la Malaisie, le Mexique, Bahreïn, Brunei, Oman, le Soudan et le Sud-Soudan.

⁵³ Dans le cas du Venezuela, en novembre 2022, le Département du Trésor américain a approuvé la licence générale 41 (GL41), en vertu de laquelle Chevron peut reprendre ses activités dans ce pays pour l'exportation vers les États-Unis.

pétrole continue d'être utilisé comme une arme politique contre les gouvernements souverains du Sud qui refusent de se plier aux diktats des États-Unis et de leurs alliés.

Un autre exemple de l'utilisation du pétrole comme arme politique contre les pays en développement est le renforcement du blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba, renforcé par le gouvernement de Donald Trump, qui a impliqué, entre autres effets négatifs, de porter à des niveaux sans précédent les interdictions et les restrictions imposées aux fournisseurs et aux transporteurs pour empêcher l'approvisionnement en carburant du pays caribéen.

La stratégie pétrolière et gazière des États-Unis au cours des dernières décennies a également intégré comme l'un de ses piliers le développement des capacités de production nationales, en particulier à partir de combustibles non conventionnels, tels que le gaz de schiste et le pétrole non conventionnel. Depuis la dernière décennie du siècle dernier, l'utilisation combinée des technologies de forage horizontal et de la fracturation hydraulique (*fracking*) a servi de base au boom de la production dans cette zone pétrolière, considérée comme un bassin mature depuis les années 1970.

Les résultats de cette stratégie, fortement remis en question en raison de ses coûts élevés et de son impact sur l'environnement, ont permis aux États-Unis et aux principales compagnies pétrolières basées dans ce pays de renforcer leurs positions sur les marchés mondiaux de l'énergie, d'accroître leur autosuffisance énergétique et, par conséquent, de réduire les effets négatifs des chocs extérieurs sur les prix du pétrole, ainsi que de renforcer leur pouvoir de décision vis-à-vis de leurs alliés dans le monde développé.

La production américaine de pétrole brut a culminé à 12,2 MBD en 2019 ; elle a ensuite chuté à 11,3 MBD en 2020 et à 11,2 MBD en 2021, pendant les années de la pandémie, et a réussi à remonter à 11,9 MBD en 2022. En effet, l'effondrement des prix, renforcé par la pandémie, a mis à rude épreuve la capacité de production de pétrole par fracturation aux États-Unis, où de nombreux puits sont devenus non rentables. Un nouveau rebond (à 12,6 MBD) est prévu pour 2023, qui pourraient être renforcé en 2024 (12,8 MBD).

Quant au commerce international de pétrole des États-Unis, en plein boom de la production d'hydrocarbures non conventionnels, les importations nettes de pétrole (brut et dérivés) en provenance des États-Unis ont chuté de 3,77 MBD en 2017 à 0,67 MBD en 2019. Depuis 2020, des exportations annuelles nettes d'hydrocarbures ont été enregistrées atteignant 1,3 MBD en 2022 et pourraient atteindre 1,4 MBD en 2023 (Voir Tableau 5).

Tableau 5. Évolution récente de la production de pétrole brut et des importations de pétrole (brut + dérivés) aux États-Unis (en MBD)

INDICATEURS	2017	2018	2019	2020	2021	2022
LA PRODUCTION	9,4	11,0	12,2	11,3	11,2	11,9
IMPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT	6,81	5,72	3,82	2,7	3,13	2,67
IMPORTATIONS DE PRODUITS DÉRIVÉS	-3,04	-3,38	-3,15	-3,35	-3,29	-3,93
IMPORTATIONS TOTALES	3,77	2,34	0,67	-0,65	-0,16	-1,26

Source : US-EIA (12/2018, 12/2019, 12/2020, 06/2022 et 06/2023).

La guerre en Ukraine, a ajouté de nouvelles tensions aux marchés énergétiques globaux, notamment ceux de pétrole et de gaz naturel, car le conflit comprend la Russie qui est un grand fournisseur et exportateur de pétrole et de gaz et à l'Ukraine qui a été traditionnellement un important pays de passage du commerce des hydrocarbures. Les États-Unis et les compagnies pétrolières du monde développé sont les grands bénéficiaires de cette guerre sur le plan énergétique. D'une part, les États-Unis ont assumé, à des prix élevés, une part des fournitures de gaz à l'Europe desservie avant par la Russie ; et les compagnies ont vu monter en flèche les profits avec les hauts prix des hydrocarbures.

CONSOMMATION ET COMMERCE DU PÉTROLE

Dans les conditions de l'ordre économique international actuel, la plupart des pays en développement restent à la traîne en termes de consommation d'énergie, et en particulier de pétrole. Bien que la consommation de pétrole dans ces pays ait presque quadruplé au cours des quarante dernières années, surtout dans la région asiatique, et en particulier dans des pays comme la Chine, c'est ce groupe de nations qui représente environ 80 % de la population mondiale et un peu plus de la moitié (51 % de la consommation mondiale de pétrole). Si l'on exclut la Chine, les autres pays en développement, avec 61 % de la population mondiale, ne représentent que 35 % de la consommation de pétrole. Pays par pays, les plus gros consommateurs de pétrole sont les États-Unis (19,9 % avec seulement 4,3 % de la population mondiale), la Chine (16,4 % avec 18,1 % de la population mondiale) et l'Inde (5,2 % avec 18,3 % des habitants de la planète), selon les données de 2021 (voir tableau 6).

Au cours des dernières décennies, l'Asie en développement est devenue la région la plus dynamique du monde en termes de consommation de pétrole, bien que les niveaux de consommation par habitant soient encore loin de ceux des pays développés.

Dans la période 2011 et 2021, la consommation asiatique de pétrole a augmenté de 25,5 %, alors que l'augmentation mondiale a été de 7,6 % au cours de cette période ; pour la Chine, l'augmentation a été de 60,4 % et pour l'Inde de 40,4 %.

Tableau 6. Consommation mondiale de pétrole, 2021 (MBD)

RÉGIONS ET PAYS	CONSOMMATION DE CARBURANT (MBD) (*)	% DU TOTAL
PAYS DÉVELOPPÉS	41,7	44,3
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	18,7	19,9
UNION EUROPÉENNE	10,4	11,1
JAPON	3,3	3,6
AUTRES PAYS	9,3	9,7
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	48,1	51,2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	7,0	7,4
MOYEN-ORIENT	8,6	9,2
AFRIQUE	3,9	4,2
ASIE EN DÉVELOPPEMENT	28,6	30,4
CHINE	15,4	16,4

(continuation)

RÉGIONS ET PAYS	CONSOMMATION DE CARBURANT (MBD) (*)	% DU TOTAL
INDE	4,9	5,2
COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS	4,3	4,6
RUSSIE	3,4	3,6
TOTAL MONDIAL	94,1	100

Source : D'après BP (2022).

Les principaux pays et régions importateurs de pétrole de la zone développée, en termes de volume, sont l'Europe (20,2 % des achats mondiaux), les États-Unis (12,7 %) et le Japon (5 %, sur la base des données de 2021). Contrairement à l'Europe et au Japon, dont le bilan pétrolier est nettement importateur, les États-Unis sont également un grand exportateur, notamment de produits pétroliers. 72,2 % du pétrole importé par les États-Unis est du pétrole brut, le reste étant des produits pétroliers.

Les principaux importateurs de pétrole de la zone en développement, en termes de volume, sont la Chine —19 % des achats mondiaux— et l'Inde (8 %). Toutefois, il convient de noter que la plupart des pays en développement sont des importateurs nets de pétrole, souvent confrontés à de graves contraintes financières pour couvrir les achats de carburant à l'extérieur, en particulier lorsque les prix du pétrole sont élevés sur les marchés internationaux.

Les principaux pays et régions exportateurs de pétrole sont le Moyen-Orient, qui représente 32,5 % des ventes mondiales (l'Arabie saoudite représentant 11,5 %), la Russie (12,3 %) et les États-Unis (11,8 %). Contrairement au Moyen-Orient et à la Russie, qui exportent de préférence du pétrole brut, 64,7 % du pétrole exporté par les États-Unis sont des produits pétroliers. D'une manière générale, comme indiqué ci-dessus, depuis le boom de la production d'hydrocarbures non conventionnels aux États-Unis dans les années 1990, le profil énergétique et pétrolier du pays a considérablement changé, ce qui favorise son autosuffisance énergétique et lui confère un avantage stratégique par rapport à d'autres centres de pouvoir.

Tableau 7. *Contraste entre la structure du commerce du pétrole dans les régions exportatrices du monde en développement et aux États-Unis (% du total échangé)*

RÉGIONS ET PAYS	COMMERCE DE PÉTROLE(*) (MILLIERS DE BD)	PÉTROLE BRUT IMPORTÉ %	PÉTROLE BRUT EXPORTÉ %	PRODUITS IMPORTÉS %	PRODUITS EXPORTÉS %	TOTAL %
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	16370	37,4	17	14,4	31,2	100
PAYS EN DÉVELOPPEMENT						
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8103	5,4	43,9	42,5	8,2	100

(continuation)

RÉGIONS ET PAYS	COM- MERCE DE PÉTROLE(*) (MILLIERS DE BD)	PÉTROLE BRUT IM- PORTÉ %	PÉTROLE BRUT EX- PORTÉ %	PRODUITS IMPORTÉS %	PRO- DUITS EXPOR- TÉS %	TOTAL %
MEXIQUE	2467	0	43,1	50	7	100
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	27311	2,3	67,4	8,2	22,1	100
AFRIQUE SUB- SAHARIENNE	6175	4,2	62,5	29,5	3,8	100

* Comprend à la fois les exportations et les importations de pétrole brut et de ses dérivés.

Source : Basé sur BP (2022).

En Amérique latine et en Afrique subsaharienne, les proportions les plus importantes dans la structure du commerce pétrolier correspondent aux exportations de pétrole brut (43,9 % et 62,5 %, respectivement) et aux importations de produits (42,5 % et 29,5 %), c'est-à-dire des schémas commerciaux typiques des pays du Sud ; cela contraste avec le schéma des États-Unis, avec une puissante industrie pétrolière, où les importations de pétrole brut prédominent (34,7 %) et les exportations de produits dérivés, (31,2 %) (Voir le tableau 7).

Parmi les facteurs qui multiplient l'incertitude quant à l'évolution du marché pétrolier dans un avenir proche figurent l'évolution de l'économie mondiale, l'impact sur le marché des hydrocarbures de la guerre en Ukraine et des sanctions occidentales contre la Russie, le comportement des accords de réduction de la production entre l'OPEP et d'autres producteurs (OPEP+) et la dynamique des combustibles non conventionnels, en particulier aux États-Unis.

En ce qui concerne le potentiel des pays en développement en termes de réserves de ressources énergétiques non renouvelables, il convient de noter que ce groupe de pays représentait 77 % des réserves prouvées de pétrole à la fin de 2020 (seul le Moyen-Orient représentait 48,3 %) ; 52,1 % des réserves de gaz naturel (seul le Moyen-Orient, 40,3 %) ; et 31 % des réserves de charbon, situées presque entièrement en Asie (29,5 %). L'obtention d'un plus grand contrôle sur ces ressources, en particulier dans le cas des hydrocarbures, continue d'être l'une des principales priorités des puissances capitalistes, et pour atteindre cet objectif, elles maintiennent un menu d'options qui comprend d'anciennes et de nouvelles pratiques de domination et de pillage.

Dans l'ordre productif, en 2021, le monde en développement contribuera à 55,8 % de la production de pétrole (31,3 % pour le Moyen-Orient), à 41,5 % de l'extraction de gaz naturel (17,7 % pour le Moyen-Orient et 12,9 % pour l'Asie en développement) et à 74,7 % de la production de charbon (presque entièrement dans les pays en développement d'Asie, à hauteur de 69,9 %).

De même, en 2021, ce groupe de pays contrôlera 58,4 % des exportations totales de pétrole (64,4 % des ventes de pétrole brut et 48,4 % des dérivés du pétrole), 51,9 % des exportations de gaz liquéfié (dont 25,1 % en provenance du Moyen-Orient), 18,4 % des ventes de gaz par gazoduc et 39,7 % des exportations de charbon. Malgré ce potentiel, il ne faut pas oublier que la plupart des pays en développement sont des importateurs nets d'énergie en général et d'hydrocarbures en particulier.

Contrairement au niveau de participation des pays en développement à la production et à la commercialisation du pétrole, du gaz naturel et du charbon, ce groupe de pays n'a produit que 18,9 % de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire, la Chine contribuant à 14,6 % de cette part en 2021. Si ces pays ont produit 60,7 % de l'électricité d'origine hydraulique, la Chine représente à elle seule la moitié de cette part (30,4 %), suivie du Brésil (8,5 %) et de l'Inde (3,8 %) en 2021. Ce groupe de pays représentait 48,4 % de la production d'électricité à partir d'autres sources renouvelables (éolienne, solaire et autres telles que la géothermie et la bioélectricité) en 2021, mais sur cette part, seule la Chine contribuait à hauteur de 31,5 %, l'Inde à hauteur de 4,7 % et le Brésil à hauteur de 3,9 %, ce qui révèle la présence limitée de la plupart des pays en développement dans l'introduction de technologies énergétiques modernes de remplacement des combustibles fossiles.

CRISE ÉNERGÉTIQUE ET SOUS-DÉVELOPPEMENT

La crise énergétique qui touche la plupart des pays en développement est antérieure aux conflits géopolitiques les plus récents (y compris la guerre en Ukraine) et frappe de plein fouet les segments les plus pauvres de la population mondiale. Cette crise énergétique est l'expression des grandes asymétries qui caractérisent l'ordre économique international actuel et se manifeste de diverses manières, telles que le manque d'accès à l'électricité, le manque d'accès aux technologies modernes pour la cuisson des aliments, les restrictions pour couvrir les besoins de réfrigération des aliments, l'accès très limité à la mobilité durable, parmi d'autres privations. Le manque de financement est considéré comme le principal obstacle à l'accès universel à l'énergie.

Tableau 8. Consommation d'énergie commerciale par habitant dans certains pays et régions, 2021

RÉGIONS ET PAYS SÉLECTIONNÉS	CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR HABITANT (GIGAJOULES)	MOYENNE MONDIALE = 1,00
PAYS DÉVELOPPÉS		
LE CANADA	364,4	4,82
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	279,9	3,70
JAPON	140,8	1,86
UNION EUROPÉENNE	135	1,79
PAYS EN DÉVELOPPEMENT		
MOYEN-ORIENT	143	1,89
CHINE	109,1	1,44
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	53,7	0,71
MEXIQUE	52,1	0,69
L'INDE	25,4	0,34
AFRIQUE	14,6	0,19

(continuation)

RÉGIONS ET PAYS SÉLECTIONNÉS	CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR HABITANT (GIGAJOULES)	MOYENNE MONDIALE = 1,00
COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS	163	2,16
RUSSIE	214,5	2,84
PROMEDIO MUNDIAL	75,6	1,00
OCDE	167,9	2,22
NON-OCDE	56,2	0,74

Source : Élaboré à partir de BP (2022).

En effet, les asymétries socio-économiques Nord-Sud ont des manifestations très évidentes et concrètes dans le secteur de l'énergie, en particulier du point de vue de l'accès aux services énergétiques de base. Ainsi, par exemple, alors qu'une personne moyenne aux États-Unis consomme l'équivalent de 3,7 fois la demande moyenne mondiale en énergie commerciale, une personne moyenne en Afrique ne consomme que l'équivalent de 0,19 % de la moyenne mondiale. En d'autres termes, un habitant moyen des États-Unis consomme 19,2 fois ce que consomme un Africain moyen, en termes d'énergie commerciale. Globalement, la consommation moyenne d'énergie commerciale par habitant dans les pays en développement est inférieure à la moyenne mondiale d'environ 26 %, ⁵⁴ tandis que la moyenne pour les membres de l'OCDE (où les économies développées prédominent) est 2,2 fois supérieure à la moyenne mondiale. En Amérique latine et dans les Caraïbes (Mexique, Amérique centrale et Amérique du Sud), la consommation moyenne d'énergie commerciale est inférieure à la moyenne mondiale d'environ 30 % (voir tableau 8).

Malgré les efforts déployés autour de l'objectif de développement durable (ODD) n° 7 : une énergie propre et abordable, l'accès limité aux services énergétiques de base persiste dans les pays en développement, affectant particulièrement les régions, les pays et les communautés les plus pauvres touchés par la pauvreté énergétique. Selon les chiffres de 2021, environ 770 millions de personnes, principalement dans les zones rurales, n'ont toujours pas accès à l'électricité (une réalisation technologique de la fin du 19^{ème} siècle) et sur ce total, environ 570 millions résident en Afrique. Les taux d'électrification dépassent 94 % dans la plupart des régions, mais l'Afrique subsaharienne reste la région où la couverture électrique est la plus faible, avec 46 % en 2019.

Tableau 9. Consommation d'électricité par habitant en 2019

RÉGIONS	CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR HABITANT (KWH)	CONSOMMATION MOYENNE D'ÉLECTRICITÉ DANS LE MONDE = 1,00
OCDE	7 773	2,38
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	12 744	3,90
MOYEN-ORIENT	4 359	1,34

⁵⁴ Sur la base de la consommation dans les pays non membres de l'OCDE, qui sont généralement des pays en développement (voir tableau 8).

(continuation)

RÉGIONS	CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR HABITANT (KWH)	CONSOMMATION MOYENNE D'ÉLECTRICITÉ DANS LE MONDE = 1,00
EUROPE ET EURASIE NON OCDE	4 706	1,44
CHINE	5 125	1,57
ASIE NON-OCDE (HORS CHINE)	1 142	0,35
INDE	987	0,30
AMÉRIQUES NON OCDE	2 121	0,65
AFRIQUE	560	0,17
TOTAL MONDIAL	3 265	1,00

Source : Élaboré à partir de l'AIE (2021).

Selon les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la consommation moyenne d'électricité par habitant en Afrique en 2019 équivalait à 17 % de la moyenne mondiale, tandis que le niveau par habitant aux États-Unis était 3,9 fois supérieur à la moyenne mondiale.

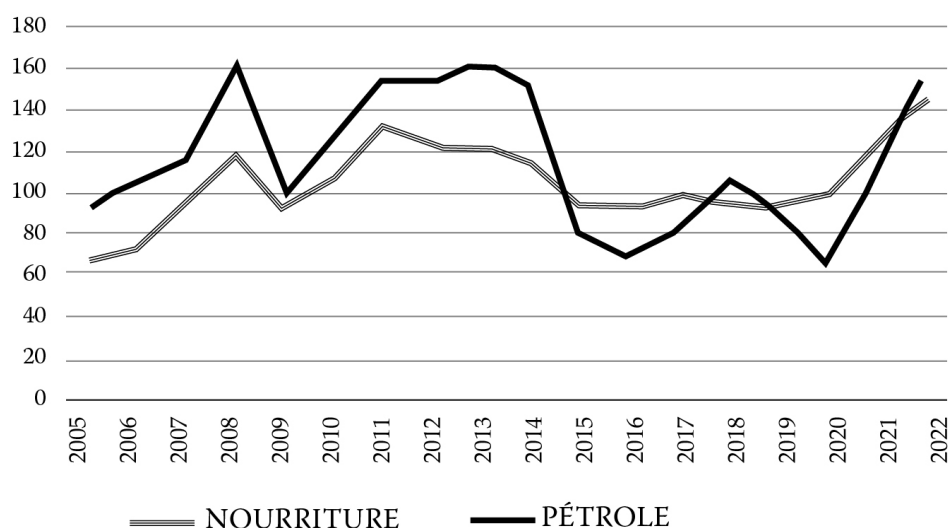
En outre, 2,6 milliards de personnes (environ un tiers de la population mondiale) n'ont pas accès à des technologies modernes (plus propres) pour cuire leurs aliments ; et en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes dans cette situation est de 920 millions, soit une augmentation de près de 23 % par rapport aux 750 millions de 2010. On estime que l'objectif d'accès universel à la cuisson durable d'ici 2030 pourrait être manqué d'au moins 30 %.

Les statistiques énergétiques générales sur la consommation d'énergie commerciale n'incluent pas l'utilisation traditionnelle de la biomasse, qui représente une part importante de l'énergie utilisée dans les pays les plus pauvres pour la cuisson et le chauffage. Ainsi, par exemple, alors que l'on estime que la bioénergie est la principale source renouvelable utilisée pour le chauffage des habitations, représentant 21 % des besoins mondiaux en chaleur, les deux tiers de cette part sont imputables aux sources traditionnelles de biomasse (bois de chauffage, déchets végétaux et animaux, et autres) dans les populations pauvres. L'utilisation inefficace des combustibles traditionnels de la biomasse a un impact significatif sur la pollution de l'air à l'intérieur des habitations, qui entraîne à son tour environ 3,6 millions de décès prématurés par an, en plus d'autres impacts sociaux et environnementaux négatifs.

Le manque de réfrigération touche 1,1 milliard de personnes, et cette privation se traduit par des pertes importantes, car environ 40 % des aliments se gâtent. De même, quelque 450 millions de personnes en Afrique, dont plus de 70 % de la population rurale du continent, n'ont pas accès à une mobilité durable, en raison des limitations des infrastructures de transport.

En période de hausse des prix du pétrole et de l'énergie en général, les prix des denrées alimentaires ont tendance à augmenter également (étant donné le poids de l'énergie dans les chaînes de production alimentaire), ce qui affecte particulièrement les pays en développement qui sont des importateurs nets d'énergie et de denrées alimentaires, notamment les segments les plus pauvres de la population de ces pays. Sur la base de la période 2014-2016, le prix du pétrole (WTI) a augmenté de 53,6 % d'ici 2022 et l'indice FAO des prix alimentaires de 44,7 % (voir figure 2).

Figure 2. Indices du prix du pétrole (WTI) et des denrées alimentaires (FAO), 2014-2016



Source : BP (2022), US-EIA (06/2023) et FAO (2023).

Selon les estimations publiées par le FMI, pour chaque augmentation de 1 % du prix du pétrole, le prix des denrées alimentaires augmente de 0,2 %. En outre, chaque augmentation de 1 % du prix des engrais, qui est généralement très sensible au comportement des prix du gaz naturel, augmente le prix des denrées alimentaires de 0,45 %.

SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

ET DÉCARBONISATION DANS LE CADRE DE L'ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL ACTUEL

L'un des principaux déséquilibres des systèmes énergétiques mondiaux est la prédominance persistante des combustibles fossiles, qui sont également non renouvelables, dans le bilan énergétique mondial et régional. Même en tenant compte de l'expansion rapide de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables (SER), la part de ces sources dans le bilan énergétique commercial reste limitée (14 % en 2021).

Tableau 10. Bilan énergétique commercial des pays développés, 2021

RÉGIONS ET PAYS	PÉTROLE	GAZ NATUREL	CHARBON	NUCLÉAIRE	HYDROÉLECTRICITÉ	AUTRES ÉNERGIES RENOUVELABLES	TOTAL
MUNDIAL	31	24,4	26,9	4,3	6,8	6,7	100
ESTADOS UNIDOS	38	32	11,4	8	2,6	8	100
UNIÓN EUROPEA	35,5	23,8	11,2	11	5,4	13,2	100
JAPÓN	37,3	21	27	3,1	4,1	7,4	100
OCDE	36,4	28,1	12,9	7,5	5,9	9,2	100

Source : BP (2022)

Les pays développés, dont le bilan énergétique commercial dépend à 77 % des combustibles fossiles, affichent une part d'énergies renouvelables (15 %) légèrement supérieure à la moyenne mondiale. L'Union européenne se distingue toutefois par une part relative plus élevée d'énergies renouvelables (18,6 %) (Voir tableau 10).

La part importante des combustibles fossiles dans les bilans énergétiques commerciaux des pays développés est loin du leadership que ces pays devraient avoir dans les stratégies mondiales de réponse à la pollution environnementale et au changement climatique. La lenteur de la transition énergétique dans ces pays, et en particulier aux États-Unis, est largement due aux priorités et aux intérêts des grandes compagnies pétrolières de Big Oil, et aux liens étroits de ces compagnies avec les cercles de pouvoir économique et politique de ces pays.

Tableau 11. Bilan énergétique commercial des pays en développement (PED), 2021

RÉGIONS ET PAYS	PÉTROLE	GAZ NATUREL	CHARBON	NUCLÉAIRE	HYDROÉLECTRICITÉ	AUTRES ÉNERGIES RENOUVELABLES	TOTAL
LE MONDE	31,0	24,4	26,9	4,3	6,8	6,7	100
ALC	39,4	25,7	4,8	1,0	18,6	10,6	100
MOYEN-ORIENT	43,1	54,8	0,9	0,3	0,5	0,5	100
AFRIQUE	39,3	29,6	21,0	0,5	7,2	2,3	100
ASIE EN DÉVELOPPEMENT	22,7	10,6	51,2	1,9	7,2	6,4	100
CHINE	19,4	8,6	54,7	2,3	7,8	7,2	100
INDE	26,5	6,3	56,7	1,1	4,3	5,0	100
TOTAL PAYS EN DÉVELOPPEMENT	28	18,7	38,3	1,5	7,6	5,9	100
TOTAL PAYS EN DÉVELOPPEMENT SAUF CHINE	36,3	28,4	22,4	0,7	7,5	4,7	100

Source : D'après BP (2022).

Le bilan énergétique commercial des pays en développement montre une dépendance de 85 % à l'égard des combustibles fossiles et une part de 13,5 % pour les énergies renouvelables. Le charbon apparaît comme la principale source d'énergie commerciale dans les pays en développement, ce qui s'explique en grande partie par le poids de ce vecteur énergétique en Chine et par la part de la Chine dans la consommation mondiale d'énergie. Toutefois, si l'on exclut la Chine, la dépendance des pays en développement à l'égard des

combustibles fossiles atteint 87 % (principalement le pétrole, avec 36,3 %), et la part des énergies renouvelables diminue légèrement pour atteindre 12,2 % (voir le tableau 11).

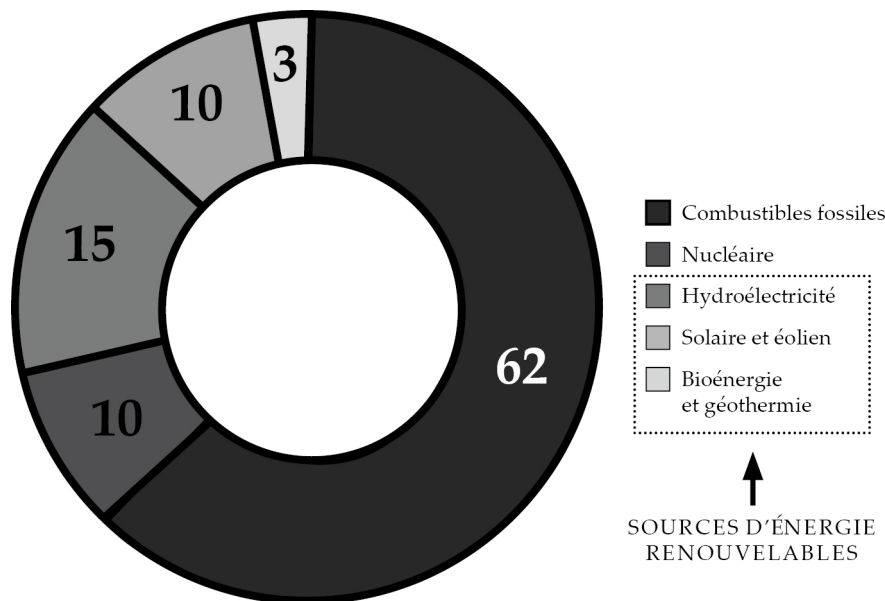
La part relative élevée des combustibles fossiles dans les bilans énergétiques commerciaux des pays en développement en tant que groupe de pays est étroitement liée à la capacité technologique et financière limitée de la plupart des pays en développement à développer et à mettre en œuvre des technologies énergétiques modernes comme alternatives aux sources non renouvelables dans le cadre d'une approche innovante. Les modèles énergétiques des pays développés continuent d'être exportés vers les pays en développement et incorporés dans diverses technologies de production et de consommation. Il convient également de rappeler que ces statistiques sur les sources d'énergie commerciales ne tiennent pas compte, comme indiqué plus haut, de l'utilisation extensive des combustibles traditionnels issus de la biomasse (bois de chauffage, déchets végétaux et animaux et autres) dans les pays et les communautés les plus pauvres.

Les stratégies d'atténuation du changement climatique comprennent la promotion des sources d'énergie renouvelables (SER) et de l'efficacité énergétique en tant que facteurs clés du processus de décarbonisation en cours. La sécurité énergétique est également une composante essentielle des stratégies de décarbonisation à long terme. La plus grande part du financement de l'atténuation du changement climatique en 2019-2020 (57 %) a été investie dans les SER, principalement dans le solaire photovoltaïque et l'éolien.

Les SER modernes employaient environ 12 millions de personnes et représentaient 12,6 % de la consommation finale d'énergie en 2020 : la production de chaleur à partir de la biomasse, de la géothermie et de l'énergie solaire a contribué à hauteur de 4,8 % à la consommation finale d'énergie en 2020 : BP (2022) ; l'hydroélectricité, 3,9 Source : BP (2022) ; biocarburants pour les transports, 1 Source : BP (2022) ; et autres SER (biomasse, géothermie, océan, solaire et éolien), 2,8. En 2019, les SER représentaient 28 % de la production d'électricité, 11,2 % de la fourniture de chaleur et d'air conditionné, et 3,2 % du secteur des transports. Source : BP (2022).

Les nouveaux investissements dans l'électricité SER ont augmenté pour la quatrième année consécutive en 2021 et ont atteint 366 milliards USD, dont 56 % pour le solaire photovoltaïque et 40 % pour l'éolien. Dans l'ensemble, les nouveaux investissements dans les SER ont fait preuve d'une grande résilience face à l'adversité, comme la pandémie. Les pays et régions qui contribueront le plus aux nouveaux investissements mondiaux dans les SER en 2021 sont la Chine (37 %), l'Europe (22 %), l'Asie et l'Océanie à l'exclusion de la Chine et de l'Inde (16 %), et les États-Unis (13 %). Depuis 2011, les deux tiers de ces nouveaux investissements ont été concentrés en Chine, en Europe et aux États-Unis. La grande majorité des pays en développement, en particulier les plus pauvres d'entre eux, sont marginalisés par rapport aux marchés modernes des SERERM.

Figure 3. Contribution des différentes sources d'énergie à la production d'électricité 2021 (%)



Source : REN21 (2022).

Dans l'ensemble, l'expansion rapide de la production d'électricité SER se poursuit, en particulier l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne, qui ont contribué pour la première fois à plus de 10 % de l'électricité totale en 2021. Cette année-là, la nouvelle capacité de production d'électricité SER a augmenté de 17 % : BP (2022), à 314 GW supplémentaires (43 % de contribution de la Chine) ; et une capacité totale de 3 146 GW. En 2021, la Chine est devenue le premier pays à disposer d'une capacité installée totale d'un térawatt (TW) à partir des SER, représentant 48 % du parc mondial de voitures électriques, suivie par l'Europe (33 %), les États-Unis (12 %) et le reste du monde (7 %).

Au niveau mondial, les SER représenteront 28,3 % de l'électricité produite en 2021, contre 20,4 % en 2011 et 28,5 % en 2020, et la part des SER dans les nouvelles capacités nettes atteindront 84 % en 2021. Toutefois, les progrès dans ce domaine sont encore limités, car il faudrait tripler les nouvelles capacités de production d'électricité à partir de SER pour atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette).

À l'heure actuelle, certains facteurs freinent encore l'expansion des SER, comme les subventions aux combustibles fossiles qui ont atteint 5,9 billions USD en 2020, soit l'équivalent de 7 % du PIB mondial. Pour de nombreux pays en développement, les contraintes technologiques et financières constituent de sérieux obstacles au déploiement à grande échelle des énergies renouvelables.

Une grande partie de l'expansion de l'énergie renouvelable à l'échelle mondiale est contrebalancée par des efforts visant à promouvoir et à mettre en œuvre des politiques axées sur la durabilité énergétique et la décarbonisation. À la fin de 2021, quelque 135 pays (représentant 88 % des émissions mondiales) avaient mis en place un objectif de neutralité carbone (zéro émission nette) et, la même année, quelque 169 pays s'étaient fixé un objectif de promotion de l'énergie renouvelable.

Les plans mondiaux visant à atteindre les objectifs de « zéro émission nette », conformément aux efforts déployés pour atténuer le changement climatique, impliquent d'importants flux d'investissement, qui sont largement liés à l'utilisation et au contrôle des matières premières nécessaires pour faire progresser ces processus, comme les quatre

métaux les plus demandés (nickel, cobalt, lithium et cuivre) et les dix-sept métaux considérés comme des « terres rares ».

Le contrôle des technologies et l'accès aux matières premières nécessaires à cette transition énergétique influenceront de plus en plus l'équilibre des pouvoirs entre les grandes puissances, et donc les mécanismes de sécurité nationale, à mesure que le monde passera d'une société fondée sur les combustibles fossiles à des systèmes énergétiques basés sur des sources d'énergie renouvelables. La Chine a renforcé ses positions dans ces investissements et sur ces marchés, dans son pays et à l'étranger, et il s'agit d'une ligne d'investissement clé dans l'Initiative chinoise de la Ceinture et de la Route de la soie.

Dans le cadre de l'ordre économique mondial actuel, la course effrénée pour le contrôle des métaux stratégiques sur lesquels repose la nouvelle transition énergétique vers les sources d'énergie renouvelables est tout à fait conforme à l'une des modalités de ce que l'on appelle le « capitalisme vert », où prédominent les options du côté de l'offre, c'est-à-dire la recherche du maintien de niveaux de consommation d'énergie majoritairement élevés, mais en s'éloignant des combustibles fossiles. En général, ce « green business » agit au détriment des options du côté de la demande, qui cherchent de préférence à accroître l'efficacité énergétique, et a été fortement critiqué, notamment en raison des volumes élevés de métaux dits rares requis, et des implications environnementales de ces processus qui en découlent.

Face à l'accélération du processus de décarbonisation en cours, les nations qui restent fortement dépendantes du pétrole, du gaz et du charbon deviendraient de moins en moins compétitives, ce qui représente un défi de taille pour de nombreux pays en développement. En outre, on pourrait assister à une prolifération de ce que l'on appelle le « protectionnisme vert », à partir duquel on peut à placer des barrières commerciales sur les produits à forte intensité de carbone et à limiter le financement des investissements basés sur les combustibles fossiles. Cela affectera particulièrement les pays pauvres qui, compte tenu de leurs contraintes technologiques et financières, sont plus lents à se décarboniser.

Au cours des quarante dernières années, dans les conditions de l'ordre économique international actuel et de la mondialisation néolibérale, la corrélation des forces entre les principaux acteurs opérant sur les marchés mondiaux de l'énergie, en particulier sur le marché du pétrole, a connu d'importants changements ; Mais, pour l'essentiel, il s'agit toujours d'un scénario de conflits, d'invasions et de guerres de proie principalement autour de l'axe Nord-Sud, c'est-à-dire entre les principaux exportateurs de pétrole, regroupés au sein de l'OPEP et d'autres pays en développement, d'une part, et les principaux consommateurs de la zone hautement industrialisée et les grandes compagnies pétrolières, d'autre part. Dans ces conditions, l'énergie, et en particulier le pétrole, continue d'être utilisée comme une arme politique par le grand capital pétrolier et les cercles de pouvoir qui lui sont liés au sein des gouvernements des pays industrialisés, en particulier aux États-Unis, contre les gouvernements souverains du Sud qui refusent de se plier aux diktats impériaux.

Dans ces conditions, pour les producteurs et exportateurs de pétrole du monde en développement, qui représentent plus de 58 % de la production pétrolière et 64 % des ventes internationales de pétrole, et plus de 77 % des réserves pétrolières, il est nécessaire de renforcer et de moderniser davantage leurs compagnies pétrolières nationales, de consolider l'unité de l'OPEP et de renforcer les nouvelles alliances de producteurs créées ces dernières années, par exemple les accords OPEP+, qui incluent d'autres grands producteurs tels que la Russie. La consolidation de ces nouvelles alliances de producteurs peut contribuer à accroître le pouvoir de négociation de l'OPEP et des producteurs d'énergie du Sud en général vis-à-vis du monde développé et des activités transnationales des grandes compagnies pétrolières. Pour les exportateurs d'hydrocarbures du Sud, il est également essentiel d'augmenter la part des produits dérivés à plus forte valeur ajoutée dans les ventes finales.

Bien que le monde en développement dispose d'un grand potentiel énergétique (à la fois renouvelable et non renouvelable), ce potentiel est inégalement réparti, de sorte que la plupart des pays en développement sont des importateurs nets d'énergie en général, et d'hydrocarbures en particulier. Ces pays en développement importateurs nets de pétrole souffrent beaucoup de l'incertitude, de l'instabilité et de la volatilité de ces marchés, et la grande majorité d'entre eux n'ont qu'une capacité limitée à réagir aux changements soudains de la situation pétrolière, en particulier aux hausses soudaines des prix.

Ces contrastes au sein du monde en développement, en ce qui concerne la dotation en ressources énergétiques, offrent de nombreuses possibilités de collaboration et de complémentarité Sud-Sud dans un secteur stratégique tel que l'énergie. Des expériences telles que Petrocaribe, lancée par le Venezuela au début de ce siècle, sont des références valables pour renforcer et étendre les initiatives de cette nature, dont les principaux bénéficiaires sont les petites économies en développement importatrices d'énergie.

De même, les exportateurs et les importateurs d'énergie du Sud devraient promouvoir le développement et l'application de technologies énergétiques modernes qui constituent des alternatives aux combustibles fossiles. La promotion de la science, de la technologie et de l'innovation, ainsi que la collaboration Sud-Sud et le transfert Nord-Sud de financements et de technologies dans ces domaines, peuvent contribuer à cette évolution. Il convient de garder à l'esprit que l'accélération du processus mondial de décarbonisation en cours signifie que les nations qui restent fortement dépendantes de la consommation de pétrole, de gaz et de charbon deviendront de moins en moins compétitives, ce qui représente un sérieux défi pour de nombreux pays en développement. Ces pays pourraient également être victimes de ce que l'on appelle le « protectionnisme vert », qui implique l'imposition de barrières commerciales sur les produits à forte intensité de carbone et de barrières ou d'interdictions sur le financement des investissements basés sur les combustibles fossiles.

En outre, l'expansion rapide de l'SER dans le cadre des efforts mondiaux d'atténuation du changement climatique pose des défis supplémentaires aux pays en développement qui possèdent des réserves de matières premières nécessaires à ces processus, comme les quatre métaux les plus demandés (nickel, cobalt, lithium et cuivre) et les dix-sept métaux considérés comme des « terres rares ». Face à l'appétit des grandes puissances et des entreprises transnationales dans cette direction, ces pays doivent mettre en place des mécanismes leur permettant d'assurer un contrôle souverain et une utilisation rationnelle de ces ressources pour le développement.

Enfin, la recherche d'une solution juste et définitive à la crise énergétique qui affecte de larges secteurs des populations les plus pauvres du monde doit continuer à figurer parmi les revendications prioritaires du monde en développement dans les négociations internationales, ce qui nécessite des contributions concrètes en termes de transferts Nord-Sud de financements et de technologies à ces fins. Il est inacceptable, par exemple, que quelque 770 millions de personnes n'ait toujours pas accès à l'électricité, une technologie datant de la fin du 19^{ème} siècle. Plus qu'une preuve du fossé technologique, il s'agit d'une preuve de l'énorme dette sociale accumulée dans les conditions de l'ordre mondial actuel.

VI

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT. DÉFIS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

Au cours des quarante dernières années, dans le contexte de l'ordre économique international actuel et de la mondialisation néolibérale, les problèmes environnementaux mondiaux, régionaux et locaux se sont accentués en raison de la prédominance de modes de production et de consommation non durables. Les principaux responsables historiques de la crise écologique actuelle sont les pays industrialisés et leurs sociétés transnationales qui, surtout depuis la révolution industrielle anglaise du dernier tiers du 18^{ème} siècle, ont causé les plus grands dommages environnementaux à la planète, en termes de dégradation de l'environnement et d'épuisement des ressources naturelles.

Ces dernières années, le débat international sur l'environnement et le développement a tourné autour de ce que l'on appelle la triple crise mondiale, en référence au changement climatique, à la perte de biodiversité et à la pollution. Dans ce contexte, les études sur le développement utilisent de plus en plus le terme Anthropocene, pour définir l'âge de l'homme comme une période caractérisée par des pressions planétaires croissantes, interdépendantes, à grande échelle, rapides et de grande portée.

Dans ces conditions, les récentes évaluations du PNUD montrent que l'impact de l'activité humaine sur la planète est si marqué qu'il provoque des changements très dangereux, car ces pressions planétaires sont déstabilisantes et s'accompagnent d'une polarisation sociale croissante. Les rapports récents du PNUE, pour leur part, soulignent que la dynamique ou les tendances de la population humaine (en particulier la pression démographique) et le développement économique ont été les principaux moteurs des changements environnementaux.

Selon le rapport planète vivante 2022 du fonds mondial pour la nature (WWF), l'empreinte écologique mondiale⁵⁵ révèle que l'humanité surexploite la planète d'au moins 75 %, ce qui équivaut à consommer les ressources de 1,75 planète terre.

Dans le cadre de l'ordre économique international actuel, l'empreinte écologique des pays industrialisés dépasse de loin celle des pays en développement, ce qui constitue l'expression environnementale des grandes asymétries socio-économiques qui persistent aujourd'hui et qui façonnent l'ordre économique non durable qui prévaut aujourd'hui. Si ces tendances se poursuivent, les aspirations au développement des pays du Sud seront encore repoussées, et le retard dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015, s'accroîtra dans les années à venir, au-delà des effets néfastes de la pandémie de COVID 19.

Plus de la moitié des dix principaux risques mondiaux pour les dix prochaines années sont des risques environnementaux, comme l'indiquent les éditions les plus récentes du rapport sur les risques mondiaux du forum économique mondial, même si, dans d'autres cas, l'aspect environnemental n'est pas sans incidence. Comme on le sait, ce forum est un mécanisme de débat, de consultation et de lobbying politique des principales sociétés

⁵⁵ L'empreinte écologique désigne l'impact de l'activité humaine sur l'environnement ; elle peut donc être calculée pour des individus, des pays, des régions ou d'autres unités d'analyse, ainsi qu'à l'échelle mondiale.

transnationales, créé en 1971, qui tient des réunions annuelles et publie diverses publications, à travers lesquelles l'idéologie néolibérale a été promue.

Tableau 1. Principaux risques mondiaux pour les dix prochaines années

NO	RISQUES	TYPE DE RISQUÉ
1	ÉCHEC DE L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.	RISQUE ENVIRONNEMENTAL
2	ÉCHEC DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.	ENVIRONNEMENTAL
3	CATASTROPHES NATURELLES ET PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES	ENVIRONNEMENTAL
4	PERTE DE BIODIVERSITÉ ET EFFONDREMENT DES ÉCOSYSTÈMES.	ENVIRONNEMENTAL
5	MIGRATION INVOLONTAIRE À GRANDE ÉCHELLE.	SOCIALE
6	CRISE DES RESSOURCES NATURELLES.	ENVIRONNEMENTAL
7	ÉROSION DE LA COHÉSION SOCIALE ET POLARISATION SOCIALE.	SOCIAL
8	EXPANSION DE LA CYBERCRIMINALITÉ ET DE LA CYBERINSÉCURITÉ.	TECHNOLOGIQUE
9	CONFRONTATION GÉOÉCONOMIQUE	GÉOPOLITIQUE
10	DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX À GRANDE ÉCHELLE	ENVIRONNEMENTAL

Source : WEF (2023).

Les questions environnementales et énergétiques sont deux axes clés de la réflexion du leader cubain Fidel Castro sur l'économie mondiale et les relations économiques internationales, lorsqu'il analyse les différents moments de la crise économique et sociale mondiale en tant que concept structurel qui va au-delà du mouvement cyclique du capitalisme.

La réflexion de Fidel Castro sur le lien entre l'environnement et le développement s'est renforcée depuis les années 1970 et a sans doute atteint son apogée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, au Brésil, officiellement identifié comme la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (1992). Le discours de Fidel lors de cette conférence, dont on se souvient pour son contenu synthétique et énergique, et le message de Cuba lors de cet événement, ont eu un écho amplifié dans le monde entier et restent pleinement valables aujourd'hui.

Le discours de Fidel au Sommet de la Terre (1992) synthétise dans son bref texte une profonde connaissance des résultats de la science sur les défis associés au lien entre l'environnement et le développement. À cette occasion, il a lancé un avertissement : « Une espèce biologique importante risque de disparaître en raison de la liquidation rapide et progressive de ses conditions de vie naturelles : l'homme ».

Idées clés de la pensée du commandant Fidel Castro sur le lien entre environnement et développement :

- Il est nécessaire d'étudier l'environnement, la géographie, la nature dans son interaction avec l'activité humaine, avec le développement.
- Il faut encourager l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sans renoncer à la nécessité pour l'activité humaine de transformer la nature dans le processus de développement.
- Les effets à long terme des dommages causés à la nature doivent être pris en compte.
- Les modèles de croissance non durables sont à l'origine des principaux défis environnementaux actuels.
- Il convient de promouvoir l'éducation des jeunes générations aux défis environnementaux mondiaux, en particulier ceux qui touchent le plus les pays sous-développés.
- Les menaces pour la paix, le développement et la préservation de l'environnement, qui peuvent atteindre des seuils très dangereux, par exemple dans des situations extrêmes telles que le déclenchement d'une guerre nucléaire, doivent être analysées de manière interdépendante.
- La détérioration de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles mettent en péril la survie de l'humanité : « Une espèce biologique majeure risque de disparaître... ».
- Les pays hautement industrialisés ont une dette écologique envers l'humanité, en raison des modèles irrationnels de production et de consommation qui ont sous-tendu leur développement, auxquels s'ajoute l'imposition de ces modèles de gaspillage aux pays sous-développés.
- Il existe un cercle vicieux entre le sous-développement, la pauvreté et la dégradation de l'environnement qui, loin d'être brisé, s'est renforcé depuis le sommet de Rio de Janeiro (1992). Le lien entre la dégradation de l'environnement, la dynamique démographique et la crise alimentaire est une expression de ce cercle vicieux.
- Les tendances socio-économiques et environnementales des dernières décennies confirment le caractère non durable de la mondialisation néolibérale.
- Le changement climatique, en tant que défi mondial, trouve ses causes profondes dans les schémas irrationnels de consommation d'énergie dans le monde.
- Les petits États insulaires en développement constituent un cas particulier en ce qui concerne le lien entre l'environnement et le développement, étant donné leur degré élevé de vulnérabilité au changement climatique et à d'autres défis socio-économiques et environnementaux mondiaux.
- Les négociations multilatérales sur l'environnement et le développement ont suivi un cours très lent, fragmenté et cahoteux depuis le sommet de Rio de Janeiro (1992), ce qui contraste avec les progrès de la science environnementale, et en particulier de la science du climat, au cours de cette période.

Sources : Castro (1983), CIEM Castro (1983), CIEM (2019).

Les idées et les propositions du Commandant Fidel Castro sur le lien entre l'environnement et le développement étaient tout à fait conformes aux positions que le Groupe des 77 et la Chine avaient défendues dans le processus préparatoire de cette conférence, dont beaucoup ont été incluses dans la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, adoptée à cette occasion, et dans l'Agenda 21, également adopté à l'issue de la Conférence. Toutes restent absolument valables en tant que référence pour le positionnement des pays en développement dans les débats sur ces questions, où les problèmes environnementaux

ne doivent pas être analysés indépendamment des problèmes de développement socio-économique ; et où les solutions requièrent une combinaison de conditions liées à la nécessaire coopération internationale basée sur l'équité, la préservation de la paix, le respect du droit au développement, les garanties d'accès aux financements supplémentaires et aux technologies appropriées requises.

Il convient toutefois de noter que, depuis 1992, les résultats des conférences ultérieures organisées dans le cadre des Nations unies ont conduit à une érosion, plutôt qu'à un renforcement, des engagements pris dans la Déclaration de Rio et dans l'Agenda 21.

LE CERCLE VICIEUX ENTRE LE SOUS-DÉVELOPPEMENT, LA PAUVRETÉ ET LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le cercle vicieux entre le sous-développement, la pauvreté et la dégradation de l'environnement tend à se renforcer et à se reproduire dans les conditions de l'ordre économique international actuel. C'est précisément ce que le Sommet de la Terre de 1992 a cherché à éviter. Bien qu'une grande partie des ressources naturelles de la planète (énergie, autres minéraux, biodiversité, eau douce, forêts et sols tropicaux, entre autres) se trouvent de préférence dans les pays en développement, les plus grands bénéfices tirés de l'utilisation et de l'exploitation de ces ressources ont été monopolisés par les pays capitalistes développés. Historiquement, le contrôle, l'exploitation, la détérioration et/ou l'épuisement d'un grand nombre de ces ressources ont caractérisé les relations économiques Nord-Sud, au détriment des priorités de développement et des intérêts des nations moins avancées.

Selon les statistiques internationales, 21,7 % de la population des pays en développement vivent dans une pauvreté multidimensionnelle et 15,2 % sont vulnérables à ce type de pauvreté. La situation est plus préoccupante dans les régions les plus pauvres comme l'Afrique subsaharienne, où 53,4 % de la population est touchée par la pauvreté multidimensionnelle et 18,8 % est vulnérable (voir tableau 2). Dans de nombreux cas, ces populations pauvres n'ont d'autre choix que de détériorer certaines composantes de l'environnement naturel pour survivre à peine. On estime que 1,3 milliard de personnes dépendent de terres agricoles dégradées.

Tableau 2. Proportion de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle dans les régions sous-développées (%).

RÉGIONS	% DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	% DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE SÉVÈRE	% DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	% DE PERSONNES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ NATIONAL	% DE PERSONNES VIVANT AVEC MOINS DE 1,90 USD PPA PAR JOUR
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	21,7	9,5	15,2	20,2	14,8
ETATS ÁRABES	14,5	6,5	8,9	26,1	4,9

(continuation)

RÉGIONS	% DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	% DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE SÉVÈRE	% DE LA POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	% DE PERSONNES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ NATIONAL	% DE PERSONNES VIVANT AVEC MOINS DE 1,90 USD PPA PAR JOUR
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE	5,4	1,0	14,5	4,3	1,2
EUROPE ET ASIE CENTRALE	1,0	0,1	3,2	9,8	1,1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	6,9	1,8	7,3	36,9	4,2
ASIE DU SUD	29,0	10,2	18,3	22,9	19,2
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	53,4	30,8	18,8	41,1	43,7

Source : PNUD (2022).

L'une des manifestations les plus évidentes du cercle vicieux entre le sous-développement, la pauvreté et la dégradation de l'environnement est la forte dépendance des secteurs les plus pauvres de la population des pays en développement à l'égard des combustibles traditionnels issus de la biomasse pour des besoins énergétiques de base tels que la cuisine et le chauffage intérieur. L'utilisation de la bioénergie par ces populations à ces fins est très inefficace en termes d'utilisation de l'énergie de la biomasse et est estimée à environ 25 exajoules (EJ), ce qui équivaut à environ 8 % de la consommation totale d'énergie commerciale dans les pays en développement. Cette quantité se situe principalement en Afrique (50 %) et en Asie (45 %). On estime que cette utilisation traditionnelle de la biomasse est à l'origine d'environ 3,6 millions de décès prématurés par an en raison de la pollution intérieure. En outre, ces pratiques génèrent des émissions de gaz à effet de serre et ont été identifiées comme l'un des principaux obstacles à l'intégration plus active des femmes de ces communautés dans d'autres activités socio-économiques.

Le lien entre l'insécurité alimentaire, énergétique et hydrique est un autre aspect inquiétant du cercle vicieux entre le sous-développement, la pauvreté et la dégradation de l'environnement, où l'insécurité alimentaire est fortement conditionnée par les lacunes en matière de sécurité énergétique et hydrique.

Le renforcement du changement climatique, quant à lui, tend à exacerber l'extrême pauvreté par la réduction des rendements agricoles, entraînant des pressions à la hausse sur les prix des denrées alimentaires et aggravant l'insécurité alimentaire et hydrique. Les ménages les plus pauvres, pour lesquels l'alimentation représente plus de 50 % du budget, sont les plus durement touchés par la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

Ce cercle vicieux affecte particulièrement les pays pauvres qui dépendent le plus des exportations de produits de base basés sur les ressources naturelles, tels que les produits agricoles, minéraux et halieutiques, ainsi que d'autres produits du secteur primaire. Selon

les statistiques du FMI, quelque 60 pays en développement dépendent principalement des exportations de matières premières pour leur fonctionnement économique. Vingt-quatre d'entre eux sont des exportateurs de pétrole et trente-six exportent d'autres matières premières. La plupart de ces pays sont situés en Afrique (25 pays, dont 70 % dépendent principalement des exportations de matières premières non pétrolières), au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie centrale (18 pays, dont 72 % sont des exportateurs de pétrole) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (10 pays, dont 80 % sont des exportateurs de matières premières non pétrolières) (voir le tableau 3).

Tableau 3. Nombre de pays en développement dépendant de manière critique des exportations de produits de base (pétrole et autres produits de base), par région

RÉGIONS	DÉPENDANTE DES EXPORTATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES, EN GÉNÉRAL	DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES EXPORTATIONS DE PÉTROLE	DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES EXPORTATIONS D'AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES
ASIE EN DÉVELOPPEMENT	7	2	5
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	10	2	8
MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD ET ASIE CENTRALE	18	13	5
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	25	7	18
TOTAL	60	24	36

Source : Elaboré à partir du FMI (2023).

Dans ces pays qui dépendent principalement des exportations de matières premières, l'environnement et les ressources naturelles tendent à être soumis à de fortes pressions en termes de détérioration ou d'épuisement des ressources, conditionnées par les contraintes socio-économiques qui affectent ces pays. Ainsi, par exemple, les pressions exercées pour assurer le service de la dette extérieure tendent à induire une augmentation des volumes de ressources naturelles exportées, en particulier dans des conditions de baisse des prix des produits d'exportation, lorsque l'objectif est de compenser cette baisse des prix par une augmentation du volume exporté.

Selon les statistiques du FMI, les paiements au titre du service de la dette extérieure des 36 pays en développement qui dépendent principalement des produits de base non pétroliers équivalaient à 42,4 % de leurs recettes d'exportation en 2022. La part des 24 pays qui dépendent principalement des exportations de pétrole était beaucoup plus faible, soit 15,8 %, compte tenu du rôle du pétrole sur les marchés mondiaux et de la situation économique relativement plus confortable des exportateurs de ce produit stratégique.

LA DETTE ÉCOLOGIQUE DU MONDE INDUSTRIALISÉ

Comme indiqué ci-dessus, les accords de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Rio de Janeiro, 1992, restent pleinement valables,

en particulier le principe des « responsabilités communes mais différenciées », selon lequel, bien qu'il s'agisse dans de nombreux cas de problèmes environnementaux mondiaux, tous les pays n'ont pas la même responsabilité dans la création et le renforcement de ces problèmes. Les pays hautement industrialisés sont les premiers responsables de la dégradation de l'environnement mondial, surtout dans une perspective historique. Ils ont eu le plus grand impact sur la pollution des mers et des rivières, sur la production insensée d'ordures et de déchets, sur la corruption de l'air que nous respirons, sur l'érosion des sols, sur la destruction de la biodiversité, sur la destruction, la pollution et l'empoisonnement de vastes portions de territoire à des fins d'extraction et de traitement miniers. Cela ne s'est pas seulement passé sur les territoires de ces pays et au détriment de leurs propres populations. Les dommages ont été et sont souvent causés sur les territoires des pays en développement, dont les populations sont les premières victimes de cette destruction.

On estime que les pays et les groupes de personnes qui ont le moins contribué et qui contribuent le moins aux pressions planétaires sont ceux qui porteront le plus lourd fardeau des changements environnementaux dangereux.

Dans les conditions de l'ordre économique international actuel, la dette écologique du monde développé, dénoncée à de multiples reprises par le dirigeant cubain Fidel Castro, reste pleinement valable. Depuis 2020, les rapports sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) intègrent la mesure complémentaire d'un indice de développement humain (IDH) ajusté en fonction des pressions planétaires. Cet ajustement tient compte à la fois des émissions de CO₂ par habitant et de la consommation de matériaux par habitant dans chaque pays. Selon cette mesure, les États-Unis, qui se classent au 21^{ème} rang de l'IDH, perdent trente-six places, et Cuba, qui se classe au 83^{ème} rang de l'IDH, gagne trente places grâce à l'ajustement. Les émissions de CO₂ par habitant des États-Unis sont 47 fois plus élevées que la moyenne des pays les moins avancés (PMA) et la consommation de matières premières par habitant des États-Unis est presque dix fois plus élevée que celle des PMA (voir tableau 4).

Tableau 4. Pressions planétaires utilisées dans l'ajustement de l'indice de développement humain du PNUD.

RÉGIONS	ÉMISSIONS DE CO ₂ PAR HABITANT (TONNES)	CONSOMMATION DE MATÉRIAUX PAR HABITANT (TONNES)
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	14,2	29,7
PAYS DE L'OCDE	8,2	21,5
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0,3	3,1
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	0,7	3,2
ASIE DU SUD	1,8	5,1

OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

Source : PNUD (2022).

Avant ces récents calculs du PNUD, Hickel (2020) avait introduit la mesure de l'indice de développement durable (IDD) par opposition aux résultats de l'IDH et souligné, entre autres, que les pays les mieux classés dans l'IDH, généralement des pays hautement industrialisés, ont le plus contribué au changement climatique et à la crise écologique en termes de pourcentage par habitant.

Par exemple, les dix premiers pays de l'IDH-2015 (Norvège, Suisse, Australie, Allemagne, Suède, Irlande, Singapour, Islande, Pays-Bas et Danemark) dépassent en moyenne de 5,1 fois la limite de viabilité planétaire pour l'empreinte matérielle par habitant et de 7,9 fois la limite de viabilité planétaire pour les émissions de CO₂ par habitant. Selon Hickel (2020) : « L'IDH, en raison de sa dépendance au revenu, représente les pays du Nord comme automatiquement supérieurs à ceux du Sud, effaçant et même légitimant la violence que les premiers ont employée pour accumuler leurs excédents, par le biais, par exemple, de la colonisation, de la traite des esclaves, de l'ajustement structurel, du vol des terres, de l'exploitation de la main-d'œuvre, de l'extraction des ressources et d'autres méthodes utilisées par les pays centraux du système mondial pour saboter les efforts de la périphérie dans la poursuite de son propre développement ».

Les sept économies les plus développées (États-Unis, Canada, France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Japon), qui représentent 9,9 % de la population mondiale, génèrent 30,5 % des exportations mondiales et 30,4 % du PIB mondial. En conséquence, ces sept puissances économiques consomment 26,9 % de l'énergie commerciale mondiale, et les combustibles fossiles représentent encore 77,8 % de la consommation d'énergie combinée de ce groupe restreint de pays. La consommation d'énergie commerciale par habitant du groupe des 7 (G7) est 2,7 fois supérieure à la moyenne mondiale, 14,3 fois supérieure à la moyenne de l'Afrique, 8,2 fois supérieure à celle de l'Inde et 1,9 fois supérieure à celle de la Chine.⁵⁶

Tableau 5. Empreinte écologique des pays du G7. (Val 3)

PAYS D'ORIGINE	EMPREINTE ÉCOLOGIQUE PAR HABITANT (HECTARES GLOBAUX)	EMPREINTE ÉCOLOGIQUE PAR HABITANT / BIOCAPACITÉ DE LA PLANÈTE PAR HABITANT (1,6 HECTARE GLOBAL)
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	7,8	4,9
LE CANADA	7,9	4,9
LA FRANCE	4,8	3,0
ALLEMAGNE	4,7	2,9
ITALIE	4,2	2,6
ROYAUME-UNI	3,9	2,4
JAPON	4,2	2,6
MONDE	2,6	1,6

Source : WWF (2022) et Footprint Network: <https://data.footprintnetwork.org/#/>

Dans tous les cas, l'empreinte écologique par habitant des pays du G7 dépasse de loin la biocapacité de la planète par habitant, qui est estimée à 1,6 hectare global. Selon ces

⁵⁶ Calculé à partir de BP (2022) et du FMI (2023).

statistiques du WWF et du Footprint Network, un habitant moyen des États-Unis ou du Canada consomme des ressources naturelles équivalentes à près de cinq planètes. L'empreinte écologique par habitant des États-Unis dépasse celle de la Chine de 2,2 fois et celle de l'Inde de 7,1 fois (voir tableau 5).

Non seulement le progrès et le bien-être des pays développés ont été réalisés en grande partie aux dépens de l'exploitation des pays sous-développés, de leurs richesses et de leurs populations, mais, bien que minoritaires, leurs niveaux de vie et leurs modes de consommation ont été atteints aux dépens des sources écologiques dont dépend la vie de tous les habitants de la planète.

Pour toutes ces raisons, les pays hautement industrialisés ont une dette envers l'humanité, car ils ont fondé leur développement sur des modes de production et de consommation qui gaspillent et, dans une large mesure, ils ont également transféré ces modèles non durables au reste du monde. Les niveaux élevés actuels de consommation d'énergie et d'autres matériaux par habitant dans les pays développés ont un coût environnemental élevé et sont l'expression des écarts socio-économiques importants qui persistent aujourd'hui.

L'analyse de cette question nécessite une approche historique, car les grands défis écologiques actuels sont souvent, par nature, des défis à long terme qui trouvent leur origine dans des périodes historiques antérieures.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN DÉFI POUR LE DÉVELOPPEMENT : LA PREMIÈRE COMPOSANTE DE LA TRIPLE CRISE MONDIALE ACTUELLE

Le changement climatique est avant tout un défi de développement global, dont l'analyse nécessite une mise en perspective. Les modèles de l'ordre économique international actuel ont favorisé l'aggravation sans précédent de la crise climatique, et les pays hautement industrialisés sont les principaux responsables historiques de l'aggravation du changement climatique. Il est indispensable de progresser dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale pour progresser dans la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Les progrès de la science du climat au cours des dernières décennies ont été documentés dans les rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies, qui a achevé son sixième cycle d'évaluation en mars 2023.

Le rapport de synthèse de ce dernier cycle d'évaluation du GIEC reconnaît l'interdépendance du climat, des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que des sociétés humaines ; la valeur des diverses formes de connaissances ; les liens étroits entre l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets, la santé des écosystèmes, le bien-être humain et le développement durable ; et reflète la diversité croissante des acteurs impliqués dans l'action climatique. Ce rapport note également que, quel que soit le niveau de réchauffement futur, de nombreux risques liés au climat sont plus importants que ceux évalués dans le cinquième cycle du GIEC, qui s'est achevé en 2014.

Messages sur la science du climat dans les récents rapports du GIEC :

- L'influence de l'homme sur le réchauffement du système climatique est sans équivoque, l'empreinte carbone représentant plus de la moitié de l'empreinte écologique mondiale.
- Les progrès de la science du climat tendent à réduire l'incertitude autour de ces questions, car ils permettent de mieux comprendre les interrelations entre les systèmes naturels, les systèmes humains et le changement climatique.

(continuation)

- Les risques résultent de la combinaison des aléas climatiques, de la vulnérabilité et de l'exposition des systèmes humains, des écosystèmes et de leur biodiversité. Il existe également des risques associés aux stratégies de réponse au changement climatique, qu'il convient d'identifier et de gérer en temps utile.
- L'urgence de l'action contre le changement climatique est évidente ; l'importance de réponses immédiates et équitables au changement climatique ; et les coûts et risques croissants associés à une action retardée ou différée en réponse à ce défi mondial.
- Chaque fois que le réchauffement de la planète s'accroît, les changements de la température moyenne régionale et les variations des précipitations sont plus importants, et les changements prévus dans les événements extrêmes sont plus fréquents et plus intenses.
- Avec un réchauffement global de 1,5°C (par rapport à la période préindustrielle), le monde serait confronté à des menaces climatiques multiples et inévitables au cours des deux prochaines décennies, et le dépassement de ce niveau de réchauffement global, même temporairement, entraînerait des impacts supplémentaires graves, dont certains seraient irréversibles.
- Des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes se produisent simultanément, entraînant des effets en cascade de plus en plus difficiles à gérer et exposant des millions de personnes à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë, en particulier en Afrique, en Asie, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, dans les petites îles et dans la région arctique.
- Dans un monde qui se réchauffe, les services cruciaux fournis par la nature, tels que la pollinisation, la protection des côtes, le tourisme, la sécurité alimentaire, la santé, la disponibilité de l'eau (quantité et qualité), la pureté de l'air et la régulation du climat, sont menacés. La perte des écosystèmes et de leurs services a des répercussions en cascade et à long terme sur les populations du monde entier, en particulier sur les peuples autochtones et les communautés locales qui dépendent directement des écosystèmes pour satisfaire leurs besoins fondamentaux.
- La vulnérabilité est exacerbée par l'inégalité et la marginalisation liées au sexe, à l'appartenance ethnique, aux faibles revenus ou à une combinaison de ces facteurs, en particulier pour de nombreux peuples autochtones et communautés locales.
- Des solutions intégrées et multisectorielles qui s'attaquent aux inégalités sociales et différencient les réponses en fonction du risque climatique et de la situation locale amélioreront la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Les processus de développement à l'épreuve du climat relient les connaissances scientifiques, autochtones, locales, professionnelles et autres, et sont plus efficaces et durables parce qu'ils sont adaptés au contexte local et conduisent à des actions plus légitimes, plus pertinentes et plus efficaces.
- Au cours de la période 2010-2019, les émissions annuelles de gaz à effet de serre ont atteint les niveaux les plus élevés de l'histoire de l'humanité. Après la chute des émissions provoquée par la pandémie COVID 19 en 2020, les émissions se sont rétablies très rapidement.
- La possibilité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C serait hors de portée à moins de réduire immédiatement et de manière significative les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Il existe aujourd'hui des options, dans tous les secteurs socio-économiques (énergie, industrie, transports, utilisation des sols, zones résidentielles et urbaines et demande de services), qui peuvent au moins réduire de moitié les émissions d'ici à 2030.

(continuation)

• Les flux financiers disponibles sont 3 à 6 fois inférieurs aux niveaux nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 1,5 °C ou 2 °C d'ici à 2030. Il existe suffisamment de capitaux et de liquidités au niveau mondial pour combler les déficits d'investissement, mais ces ressources n'ont pas été orientées dans cette direction. La difficulté de combler les déficits de financement est plus grande pour les pays en développement, où les capacités de réaction sont beaucoup plus limitées. Dans le même ordre d'idées, l'adoption de technologies à faibles émissions est plus lente dans la plupart des pays en développement, en particulier les plus pauvres. Une action climatique accélérée et équitable est essentielle au développement durable.

Source : GIEC (2021, 2022a, 2022b, 2023).

Le Rapport de synthèse du sixième cycle du GIEC met en évidence le concept de développement résilient au changement climatique en tant qu'approche intégrant l'adaptation et l'atténuation afin de faire progresser le développement durable pour tous, et lie la possibilité d'y parvenir à une coopération internationale renforcée, y compris un meilleur accès à des ressources financières adéquates, en particulier pour les régions, les secteurs et les groupes vulnérables, ainsi qu'à une gouvernance inclusive et à des politiques coordonnées.

Parmi les conséquences négatives du changement climatique, les phénomènes extrêmes ont tendance à devenir plus fréquents et plus intenses. Le nombre de catastrophes liées au climat, y compris les plus extrêmes, est passé de 3656 en 1980-1999 à 6681 en 2000-2019, soit une augmentation de 83 %, et a causé 510 837 décès au cours des 20 dernières années. Parmi ces événements, les inondations (44 % du total des catastrophes, 41 % des personnes touchées, 9 % des décès et 22 % des pertes économiques) et les tempêtes (28 % du total des événements, 18 % des personnes touchées, 16 % des décès et 47 % des pertes économiques) sont les plus fréquentes.

Les pays les plus pauvres sont les plus durement touchés par ces événements, avec de lourdes pertes dans des secteurs particulièrement sensibles tels que l'agriculture, qui dépend globalement à 70 % des précipitations. Les catastrophes, en particulier les catastrophes climatiques telles que les tempêtes, ont un impact considérable sur les petits pays insulaires. Sur les dix pays ou territoires qui enregistrent les pertes économiques les plus élevées en pourcentage du PIB pour la période 2000-2019, huit sont des nations insulaires, dont sept se trouvent dans la région des Caraïbes (Dominique : 15 % ; îles Caïmans : 9,1 % ; Haïti : 8 % ; Grenade : 7,8 % ; îles Turks et Caïcos : 5,8 % ; Bahamas : 4,3 % ; Porto Rico : 3,5 %). Les trois autres sont : Guyana 3,6 pour cent ; Belize 3,4 pour cent ; Samoa 2,1 pour cent.

Les asymétries et l'inégalité se sont accrues ces dernières années. Les résultats des négociations multilatérales sur le changement climatique en tant que défi mondial sont insuffisants et ne tiennent pas dûment compte des écarts socio-économiques existants et des priorités en matière de développement et d'équité de la majeure partie de l'humanité. Les plus vulnérables continuent d'être confrontés aux risques les plus importants liés au changement climatique.

Les négociations multilatérales autour de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris sont en grande partie des espaces de confrontation Nord-Sud, où s'affrontent les intérêts des pays développés d'une part et les priorités des pays en développement d'autre part. Ces divergences dans le processus de négociation sont enracinées dans les écarts socio-économiques mondiaux et régionaux qui prévalent dans l'ordre mondial actuel.

Il existe un consensus international sur le fait que le changement climatique est un défi mondial, mais ce consensus s'effondre lorsqu'il s'agit de négocier les responsabilités et les engagements des pays pour garantir des solutions durables. Les solutions à ce problème exigent une action immédiate, mais dans une perspective à long terme et une approche historique. Les actions doivent être équitables et tenir compte des multiples interrelations socio-économiques et environnementales évaluées par la science. L'application du principe des responsabilités communes mais différenciées, inscrit dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992, doit être la pierre angulaire de ce processus de négociation.

L'une des questions en suspens est le soutien nécessaire aux pays en développement pour une transition juste vers une économie plus durable. À cet égard, le financement de la lutte contre le changement climatique doit tenir compte d'un équilibre adéquat entre l'adaptation et l'atténuation, ainsi que de la nécessité pour les pays développés d'atteindre leurs objectifs et de respecter leurs engagements en matière de soutien financier aux pays en développement dans les délais opportuns.

Plus de 1 000 milliards de dollars provenant de sources de financement publiques et privées sont nécessaires pour assurer la neutralité carbone au niveau mondial. Cependant, les pays développés ont à peine accepté de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour financer la politique climatique afin de soutenir les pays en développement, les promesses s'estompant au fil du temps. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que le financement de la lutte contre le changement climatique a atteint 78,9 milliards d'USD en 2018, ce qui est inférieur à la promesse de 100 milliards d'USD.

Le respect des contributions des pays en développement à la lutte contre le changement climatique nécessite des ressources financières supplémentaires, le transfert de technologies appropriées et le renforcement des capacités, que les pays développés doivent fournir, conformément à leurs obligations au titre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris. Loin d'évoluer dans ces directions, la possibilité de nouvelles formes de protectionnisme basées sur le contenu en carbone des produits et services échangés ; les guerres commerciales ; et les nouvelles formes de colonisation et de marchandisation de la nature tendent à se renforcer à l'avenir, affectant en particulier les pays les plus pauvres.

Parmi les leçons tirées de la confrontation au changement climatique lors de la pandémie COVID 19, l'incapacité du néolibéralisme à faire face à des situations d'urgence de cette nature a été mise en évidence ; le rôle de la science a été revalorisé ; l'importance du développement local, du développement des capacités de réponse à l'échelle locale a été soulignée, de même que la nécessité de renforcer la coopération et la solidarité internationales ; et l'exigence d'intégrer avec détermination la variable environnementale, de préserver l'environnement, comme une condition préalable pour éviter de nouvelles pandémies.

LA PERTE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE :

LA DEUXIÈME COMPOSANTE DE LA TRIPLE CRISE PLANÉTAIRE ACTUELLE

La biodiversité ou diversité biologique est la variété des formes de vie sur la planète, y compris les écosystèmes terrestres et marins et les complexes écologiques dont ils font partie, au-delà de la diversité au sein des espèces, entre les espèces et les écosystèmes. Les principaux services écosystémiques associés aux différentes composantes de la biodiversité comprennent de nombreux avantages pour l'homme en termes de fourniture de nourriture, d'eau, d'énergie, de médicaments, entre autres. À cet égard, le rapport mondial

de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) donne notamment les exemples suivants :

- Plus de 75 % des cultures vivrières dans le monde, y compris les fruits et légumes et certaines des cultures de rapport les plus importantes, comme le café, le cacao et les amandes, dépendent de la pollinisation animale ;
- On estime que 4 milliards de personnes dépendent principalement de médicaments naturels ; et environ 70 % des médicaments utilisés pour lutter contre le cancer sont des produits naturels ou synthétiques issus de la nature ;
- Plus de 2 milliards de personnes dépendent du bois pour leurs besoins énergétiques primaires;
- Les écosystèmes contribuent également au maintien de l'équilibre climatique ; les écosystèmes marins et terrestres sont des puits importants pour les émissions anthropiques de carbone, avec une séquestration totale de 5,6 gigatonnes de carbone par an (équivalant à environ 60 % des émissions anthropiques mondiales).

Les modèles de production et de consommation qui prévalent dans le cadre de l'ordre économique international actuel tendent à accélérer la perte de la diversité biologique, ce qui a des répercussions sur les fonctions et les services fournis par les écosystèmes. Les sociétés transnationales ont historiquement contribué à l'accélération de la perte de diversité biologique en développant leurs activités commerciales dans les pays du Sud, dans des secteurs tels que l'agriculture, l'exploitation minière, l'extraction d'hydrocarbures, la pêche et le tourisme, entre autres.

De même, la pratique systématique de la « biopiraterie » par de nombreuses sociétés transnationales et leurs agents a été l'un des moyens par lesquels de nombreux pays du Sud ont été privés de l'accès aux avantages économiques découlant des ressources de la biodiversité, telles que les matières premières pour les industries pharmaceutiques et biotechnologiques. Cette pratique s'entend comme l'accès et l'utilisation non autorisés, illégaux et irréguliers des ressources biologiques et de leurs composants ou des connaissances traditionnelles qui leur sont associées pour leur application dans les processus de recherche et de développement de nouveaux produits, principalement par des entreprises transnationales, surtout avec l'utilisation de la propriété intellectuelle, de brevets et d'autres privilèges qui, entre autres pratiques, finissent par tirer profit des connaissances collectives des peuples autochtones ou paysans pour fabriquer des produits et des services qui sont exploités commercialement ou industriellement sans l'autorisation de leurs créateurs ou innovateurs, et sans aucun bénéfice pour eux.

Selon les estimations publiées par le PNUE, le commerce illégal d'espèces sauvages, de poissons et de produits forestiers représente entre 90 et 270 milliards de dollars par an.

L'une des principales préoccupations actuelles en matière de biodiversité est la perte et la dégradation des habitats, dues à diverses causes telles que la déforestation. À cet égard, 75 % de la surface terrestre est sensiblement modifiée, 66 % de la zone océanique subit des impacts cumulatifs et plus de 85 % de la zone humide a été perdue ; l'abondance moyenne des espèces indigènes dans la plupart des grands biomes terrestres a diminué d'au moins 20 %, principalement depuis 1900, et cette tendance pourrait s'accélérer ; le taux mondial d'extinction des espèces est au moins dix à des centaines de fois supérieur à la moyenne des 10 derniers millions d'années ; la pollution marine par les plastiques a été multipliée par dix depuis 1980, affectant au moins 267 espèces, dont 86 % des tortues de mer, 44 % des oiseaux de mer et 43 % des mammifères marins.

L'impact socio-économique négatif de l'érosion de la biodiversité est estimé, par exemple, que les récoltes évaluées entre 235 et 575 milliards de dollars par an sont menacées par la perte des pollinisateurs. Les causes directes de la modification de la biodiversité comprennent : les changements dans l'utilisation des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique, la pollution et l'invasion par des espèces exotiques.

Les causes indirectes ou sous-jacentes de la modification de la biodiversité, c'est-à-dire les facteurs qui conditionnent l'étendue et l'incidence des causes directes, comprennent : les modes de production et de consommation, la dynamique et les tendances de la population humaine, le commerce, les innovations technologiques et la gouvernance à différentes échelles –du niveau local au niveau mondial. En ce qui concerne les causes indirectes, au cours des cinquante dernières années, la population humaine a doublé, l'économie mondiale a quadruplé et le commerce mondial a été multiplié par dix, ce qui a accru la demande d'énergie et de matériaux ; de même, les conflits armés provoquent un impact sur les écosystèmes au-delà des effets déstabilisateurs sur les sociétés.

L'Indice Planète Vivante (IPV) du WWF, qui suit l'abondance des populations de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens sur la planète, montre dans son édition 2022 un déclin moyen de 69 % des populations d'espèces sauvages entre 1970 et 2018 (allant de -63 à -75 %). L'Amérique latine est identifiée comme la région connaissant le plus fort déclin de l'abondance moyenne des populations (-94 % ; et globalement, les populations d'eau douce évaluées sont les plus sévèrement en déclin, avec un déclin moyen de 83 % depuis 1970 (allant de -74 % à -89 %). L'un des facteurs limitant la protection de la biodiversité à l'échelle mondiale est le fait que seulement 10 % des zones terrestres protégées sont connectées entre elles.

Le rapport Planète vivante 2022 souligne également qu'entre 1 et 2,5 % des oiseaux, des mammifères, des amphibiens, des reptiles et des poissons ont déjà disparu et qu'un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. En ce qui concerne les coraux, qui sont des écosystèmes particulièrement fragiles, le rapport note qu'environ 50 % des coraux d'eau chaude ont déjà disparu ; qu'un réchauffement de 1,5 °C entraînerait la perte de 80 à 90 % de ces coraux ; et que si le réchauffement atteint 2 °C, la perte dépasserait 99 %. Elle souligne également que les mangroves continuent de souffrir de la déforestation à un rythme actuel de 0,13 % par an.

En ce qui concerne le lien entre la biodiversité et le développement durable, il convient de rappeler la pertinence du processus de négociation de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) et d'autres conventions connexes, ainsi que certains objectifs internationaux contenus dans la Vision 2050 de la biodiversité (2010), les Objectifs d'Aichi (2020), le Cadre Mondial de Kunming-Montréal (2022) et les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier les ODD-14 et ODD-15. Le Rapport Mondial de l'IPBES (2019) souligne que la biodiversité est essentielle pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) de manière intégrée et indivisible ; et que les tendances négatives actuelles en matière de biodiversité et d'écosystèmes tendent à compromettre les progrès sur 80% (35 sur 44) des cibles évaluées des objectifs liés à la pauvreté, à la faim, à la santé, à l'eau, aux villes, au climat, aux océans et aux terres (ODD : 1, 2, 3, 6, 11, 13, 14 et 15).

En termes de stratégies de réponse, le rapport mondial 2019 de l'IPBES identifie cinq leviers pour un changement transformateur des moteurs indirects de la perte de biodiversité, notamment : les incitations et le renforcement des capacités ; la coopération intersectorielle ; l'action préventive ; la prise de décision dans un contexte de résilience et d'incertitude ; la législation environnementale et sa mise en œuvre. L'évaluation 2019 de l'IPBES fait également référence à un ensemble de facteurs clés de transformation vers la durabilité, notamment : la lutte contre les inégalités ; la justice et l'inclusion ; la technologie, l'innovation et l'investissement ; l'éducation ; et la production et le partage de connaissances.

D'une manière générale, les actions mondiales visant à contenir et à inverser la perte accélérée des ressources de la biodiversité, qui se trouvent dans l'ensemble du monde en développement, doivent tenir compte des priorités des pays du Sud en matière d'éradication de la pauvreté et de développement. Ici aussi, une action immédiate est nécessaire dans une perspective à long terme, en tenant compte de la nécessité d'encourager une coopération internationale fondée sur l'équité, ainsi que des garanties d'accès à des financements supplémentaires et à des technologies appropriées.

LA POLLUTION, TROISIÈME COMPOSANTE DE LA TRIPLE CRISE MONDIALE ACTUELLE : LE CAS DES PLASTIQUES

L'utilisation des plastiques s'est généralisée après la Seconde Guerre Mondiale, à une période d'essor et de consolidation de l'ordre économique mondial actuel, au cours de l'expansion capitaliste de la seconde période d'après-guerre. C'est l'une des icônes de la production capitaliste de ces années-là, le résultat du décollage de la pétrochimie à grande échelle, basée sur le pétrole bon marché qui a prévalu jusqu'au début des années 1970. Leur utilisation, avec des profits élevés pour l'industrie pétrochimique transnationale et un coût environnemental élevé, s'est rapidement répandue du centre à la périphérie de l'économie mondiale ; et aujourd'hui, la pollution plastique représente l'un des symptômes les plus inquiétants de la triple crise planétaire, avec des effets néfastes sur la santé humaine et les écosystèmes.

La masse de tous les plastiques produits à ce jour est estimée à deux fois la masse de la biomasse combinée de tous les animaux terrestres et marins, et la production a explosé au cours des deux dernières décennies.

Selon les statistiques publiées par le PNUE, plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde, dont la moitié est conçue pour un usage unique, et moins de 10 % sont recyclés. On estime qu'entre 19 et 23 millions de tonnes de déchets plastiques finissent chaque année dans les lacs, les rivières et les mers.

Les données des Nations unies révèlent qu'environ 7 milliards des 9,2 milliards de tonnes de production cumulée de plastique entre 1950 et 2017 sont devenues des déchets et que les trois quarts ont été jetés, ce qui a des conséquences néfastes pour la santé humaine et celle des écosystèmes, et pas seulement marins. Les microplastiques (particules de plastique d'un diamètre inférieur à 5 mm), par exemple, sont présents dans les aliments, l'eau et l'air et peuvent donc pénétrer dans le corps humain par inhalation et absorption à travers la peau et s'accumuler dans les organes.

On estime qu'entre 86 et 150 millions de tonnes métriques (MT) de plastique se sont accumulées dans les océans, avec une tendance à la hausse ; les plastiques à usage unique représentent 60 à 95 % de la pollution plastique dans les océans.

Les plastiques constituent la fraction la plus importante, la plus nocive et la plus persistante des déchets marins, représentant au moins 85 % de l'ensemble des déchets marins, selon les évaluations du PNUE. Par exemple, une bouteille d'eau en plastique peut rester dans la nature pendant environ 450 ans.

Presque tous les groupes d'espèces vivant dans les océans sont entrés en contact avec la pollution plastique et des effets néfastes ont été enregistrés pour près de 90 % des espèces évaluées. La pollution plastique est entrée dans la chaîne alimentaire marine et affecte de manière significative la productivité de certains des écosystèmes marins les plus importants au monde, tels que les récifs coralliens et les mangroves. Les régions qui ont déjà dépassé les seuils de pollution plastique comprennent la mer Méditerranée, l'océan Arctique et certaines parties de l'Asie de l'Est.

En perspective, on estime que même si toutes les sources de pollution plastique étaient arrêtées aujourd'hui, la quantité de microplastiques dans les océans doublerait encore d'ici 2050 ; et d'ici 2100, le niveau devrait être cinquante fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui.

Les effets du plastique sur les écosystèmes marins ne doivent pas être considérés isolément, car il s'agit d'une des nombreuses menaces générées par l'activité humaine, notamment la surpêche, le réchauffement climatique, l'acidification, l'eutrophisation et la désoxygénation des océans, le bruit sous-marin généré par les bateaux, la présence d'espèces envahissantes, la destruction et la fragmentation de l'habitat, et divers types de pollution chimique.

En termes de solutions possibles, le recyclage a contribué à la résolution du problème, mais il ne peut à lui seul mettre fin à la pollution plastique. Les technologies à grande échelle visant à éliminer la pollution plastique des océans, bien que coûteuses, ne résoudraient pas le problème à elles seules. Des solutions préventives, systémiques et globales sont nécessaires pour empêcher les déchets plastiques de pénétrer dans l'environnement, ce qui implique également une réduction significative de la production primaire de plastique.

Une résolution adoptée en 2022 par l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement a appelé à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, en particulier dans le milieu marin, les négociations devant être achevées d'ici à la fin de 2024.

En conséquence, un traité international contraignant est actuellement en cours de négociation, qui devrait inclure une vision clairement formulée pour éliminer l'apport direct et indirect de plastiques dans la nature, sur la base du principe de précaution. Un effort mondial, efficace et coordonné pour lutter contre la pollution plastique doit être mis en place, y compris un accord financier et technique mondial, ainsi qu'une assistance au transfert de technologie, afin de soutenir toutes les parties, en particulier les pays en développement, dans la mise en œuvre effective du traité. Selon des sources du PNUE, l'instrument juridique sera basé sur une approche globale qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie des plastiques, c'est-à-dire une économie circulaire pour les plastiques.

RÉFLEXIONS SUR CES INDICES

Au cours des quarante dernières années, les règles de fonctionnement de l'ordre économique international dominant ont accentué à un niveau sans précédent la crise environnementale qui affecte la planète et met en péril l'avenir de l'humanité. Cette crise écologique doit donc être analysée dans son lien étroit avec les problèmes, les lacunes et les déséquilibres du monde actuel en termes de développement socio-économique. Ces deux questions ont un impact très négatif sur la majorité de la population mondiale, qui vit dans les pays en développement et est prise dans un cercle vicieux de sous-développement, de pauvreté et de dégradation de l'environnement.

Les propositions de solutions environnementales et de développement pour sortir de ce cercle vicieux et répondre à la crise écologique mondiale doivent prendre en compte les priorités et les intérêts des pays du Sud.

L'analyse de ces questions nécessite une approche historique, car les grands défis écologiques actuels sont, par nature, des défis à long terme qui trouvent leur origine dans des périodes historiques antérieures. Ainsi, les principaux responsables historiques de la crise écologique actuelle sont les pays industrialisés et leurs entreprises transnationales, qui, surtout depuis la révolution industrielle anglaise, ont causé les plus grands dommages environnementaux à la planète, en termes de dégradation de l'environnement et d'épuisement des ressources naturelles. Ces pays et ces entreprises ont donc une dette

écologique envers l'humanité, qu'ils doivent commencer à rembourser en prenant la tête des efforts mondiaux pour faire face à la détérioration accélérée de l'environnement de la planète sans compromettre le droit au développement des pays du Sud.

Le positionnement des pays en développement dans les débats sur ces questions doit tenir compte du fait que les problèmes environnementaux ne peuvent être analysés indépendamment des problèmes de développement socio-économique et que les solutions exigent une combinaison de conditions comprenant une coopération internationale basée sur l'équité, la préservation de la paix, le respect du droit au développement et des garanties d'accès à des financements supplémentaires et à des technologies appropriées. Une action immédiate est nécessaire, mais dans une perspective à long terme ; elle doit être équitable et prendre en compte les multiples interrelations socio-économiques et environnementales évaluées par la science. L'application du principe des responsabilités communes mais différenciées, inscrit dans la Déclaration de Rio de 1992 sur les négociations relatives à l'environnement et au développement, doit être la pierre angulaire du processus de négociation sur ces questions.

De tout ce qui précède découle le rôle important du G77 et de la Chine dans ce domaine stratégique et le fait que, plutôt que de développer des positions particulières et souvent circonstanciées, qui tendent à entraver la défense d'intérêts communs, inévitablement liés à la lutte pour le développement, des actions conjointes sont nécessaires, tant au niveau mondial que par le biais de la coopération Sud-Sud, afin de faire face aux défis que l'ordre international actuel impose à l'environnement.

VII

SCIENCE ET TECHNOLOGIE : LES DÉFIS DU 21ÈME SIÈCLE

CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

*...nous devons être conscients que nous ne pouvons pas nous engager
intelligemment dans la bataille socio-politique sans réussir
à reconstruire le monde de la connaissance comme
un élément essentiel de la bataille.*

IMMANUEL WALLERSTEIN

L'un des principaux déterminants de la croissance économique et du développement durable et équitable dans le monde d'aujourd'hui est l'accès à la connaissance, qui comprend non seulement la capacité de comprendre et d'appliquer à l'économie et à la société ce qui est généré ailleurs, mais aussi la capacité de générer de nouvelles connaissances et ses propres connaissances comme moyen, entre autres, de stimuler l'économie, de renforcer la gouvernance, de promouvoir une éducation de qualité, de prendre soin de l'environnement et d'élargir la culture. Elle apporte une contribution décisive à la recherche scientifique et technologique et au développement des processus d'apprentissage.

Comme l'a souligné la CEPALC en 2016, la position de chaque pays dans l'économie internationale dépend de sa capacité à absorber les connaissances et à réduire l'écart avec la frontière technologique, ce qui montre bien son importance. Mais, comme tout processus, il est intrinsèquement contradictoire, car s'il est essentiel pour expliquer la croissance économique des pays, il est aussi l'une des principales sources d'inégalités sociales. En effet, les dilemmes développement/sous-développement, souveraineté/dépendance, équité/injustice, durable/non durable, exclusion/inclusion sociale, entre autres, dépendent de plus en plus de l'application ou non de la connaissance et de ses corollaires, la science, la technologie et l'innovation, au développement économique et social et au bien-être de la population.

Par conséquent, l'un des principaux obstacles au développement est l'inégalité d'accès à la connaissance, car elle reproduit la dépendance, l'échange inégal et l'inégalité entre les pays, les groupes et les sociétés. Cette situation est encore aggravée par le fait que la transformation du savoir en —droits de propriété intellectuelle bien protégés— capital par les géants de la technologie est leur principale source de revenus et de profits intellectuels, généralement au détriment des pays en développement. Dans le même temps, l'extrême polarisation des capacités scientifiques et technologiques au niveau mondial, associée à un processus rampant de privatisation des connaissances, contribue à creuser l'écart, limitant ainsi l'accès au développement.

Il convient donc de noter que le débat sur la science, la technologie et l'innovation (STI) est intrinsèquement lié au débat international sur le droit au développement (RDT), auquel nous faisons largement référence au début de cet ouvrage.

Les limites de l'investissement direct étranger et du transfert de technologie sans transfert de connaissances ni renforcement des capacités sont les plus courantes, ce qui contribue à placer les pays en développement au bas des chaînes de valeur mondiales et

à sous-financer leurs recherches dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'environnement et autres.⁵⁷ Toutefois, seuls 1,4 billion de dollars sont actuellement investis chaque année pour atteindre les ODD, ce qui laisse un important déficit d'investissement. Dans les pays en développement, le déficit d'investissement a été estimé à environ 2,5 billions de dollars par an, tandis que le vol de talents augmente, avec ses effets pernicieux.

Dans les conditions actuelles, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à l'éradication de la pauvreté, à l'élimination de la faim dans le monde, à la santé et au bien-être, à une éducation de qualité, à l'égalité des sexes, à l'eau potable et à l'assainissement, à l'énergie, à l'emploi et à la croissance économique, ainsi qu'à l'industrie et à l'innovation, qui dépendent tous, d'une manière ou d'une autre, de la connaissance pour générer de la science, de la technologie et de l'innovation. La connaissance et la science devraient donc constituer un bien public mondial au service d'un développement durable et inclusif.

Comme nous le verrons plus loin, l'expérience acquise lors de la confrontation avec le COVID 19 a démontré la fragilité des capacités technologiques de nombreux pays face aux oligopoles pharmaceutiques. Dans le même temps, elle a mis en évidence l'existence de potentialités qui pourraient être bien mieux exploitées, mais cela nécessite le déploiement de politiques STI véritablement créatives, orientées vers la société et soutenues par des approches de la science et de l'innovation adaptées aux besoins des pays en développement.

Cela nécessitera également une meilleure articulation entre les systèmes d'innovation des pays en développement, ce qui implique une forte implication de l'État dans la science et la technologie.

L'humanité doit unir ses efforts en fonction des moyens disponibles pour faire avancer un programme mondial de connaissances et assurer le lien avec les biens publics mondiaux afin que les gains de certains ne soient pas un obstacle au bien-être de tous. Le traité sur le « droit au développement » (DDD) devrait appeler à un engagement fort en faveur des biens publics mondiaux, au-delà du traité sur la pandémie prévu en 2024, en portée et dans l'annulation des intérêts du marché pour assurer un accès équitable aux vaccins vitaux, aux médicaments et autres moyens essentiels au niveau de santé et de bien-être réalisable (tel que défini dans la constitution de l'OMS de 1947). Le sommet des dirigeants du G77 qui s'est tenu à La Havane en 2023 a été l'occasion de faire avancer l'agenda mondial vers un monde plus juste où le principe éthique de l'équité durable, le droit au développement y compris un cadre des biens publics mondiaux, encourage la traduction du progrès scientifique collaboratif en bien-être équitable dans et entre les pays.⁵⁸

En vertu de ce qui précède, il est nécessaire d'identifier et d'éradiquer les caractéristiques et les tendances des activités STI mondiales qui sont étroitement liées à l'ordre international injuste et qui, par conséquent, entravent considérablement le progrès des pays du Sud.

Un exemple clair de la forte polarisation du système scientifique et technologique international peut être vu dans le fait que, alors que la production mondiale de publications en 2019 était 21 % plus élevée qu'en 2015 et jusqu'à 33 % plus élevée dans certaines disciplines, les pays capitalistes développés, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni, ont monopolisé l'infrastructure de la connaissance (maisons d'édition, revues, etc.) de telle sorte que la recherche menée dans le Sud a été systématiquement dévalorisée. La

⁵⁷ Selon les estimations de l'OCDE (2022), des investissements annuels de 7 000 milliards de dollars sont nécessaires d'ici 2030, ce qui représente 7 à 10 % du PIB mondial et 25 à 40 % de l'investissement mondial annuel.

⁵⁸ Juan Garay Amores, ministre conseiller et chef de la coopération de l'UE à Cuba, juin 2023.

Chine est un cas exceptionnel, où les publications scientifiques sont devenues plus visibles au cours des dernières décennies.

D'autre part, les demandes de brevets ont continué à augmenter, même au milieu de la pandémie en 2020 (1,5 %) et ont grimpé en flèche en 2021 (3,6 % de croissance), en particulier dans les technologies liées à la santé, bien que l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Océanie aient représenté les parts les plus faibles du total des demandes de brevets. Il en va de même pour les dépenses mondiales de recherche et développement (R&D), dont 93 % proviennent des pays du G20.

Alors que le financement de la STI lié au développement social est très limité dans les pays du Sud, les dépenses militaires mondiales ont continué de croître en 2022 et ont atteint le niveau record de 2 200 milliards USD. Les États-Unis ont absorbé 39 % du total mondial et, d'ici 2023, les dépenses militaires en R&D devraient atteindre 130,1 milliards USD (16 % de plus qu'un an plus tôt). On estime que 9 % des dépenses militaires mondiales pourraient financer l'adaptation au changement climatique en dix ans et que 7 % suffiraient à couvrir le coût de la vaccination universelle contre les pandémies. Selon les données de 2022, les dépenses militaires mondiales sont presque onze fois plus importantes que l'aide publique au développement (204 milliards d'USD).

En conséquence, la répartition mondiale des capacités cognitives, scientifiques et technologiques est fortement asymétrique et concentrée dans un petit groupe de pays. Une grande partie de ces capacités est détenue par les grandes sociétés transnationales et le complexe militaro-industriel, leurs principaux investisseurs. L'orientation vers le breveteage de tout, y compris des formes de vie, promue par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à partir de 1995, augmente les coffres des entreprises et des pays les plus puissants et fragilise les autres.

L'Organisation mondiale de la santé et l'organisation Médecins sans frontières ont dénoncé le fait que, parallèlement à l'abandon des projets qui n'alimentaient pas suffisamment les caisses des sociétés transnationales, le syndrome dit des 90/10 formulé par l'OMS a été renforcé, selon lequel 90 % des ressources de la recherche en matière de santé sont consacrées aux maladies qui produisent 10 % de la mortalité et de la morbidité, tandis que celles qui en produisent 90 % ne disposent que de 10 % des ressources.

En conséquence, on estime que huit millions de personnes meurent prématurément chaque année, principalement dans les pays en développement, de maladies et d'affections curables, ce qui s'explique également par le fait que les dépenses de santé moyennes par habitant dans les pays occidentaux développés et capitalistes sont estimées à 947 USD, contre 20 USD par habitant dans les pays à faible revenu.

Un autre élément qui requiert une attention particulière est le fort processus de privatisation du système scientifique et technologique international. Malheureusement, la connaissance n'est pas, pour l'essentiel, un bien public mondial. Un problème fondamental est celui de l'appropriation du savoir : qui possède ce qui est produit, à qui cela sert-il ? Le capitalisme a réagi à la transformation de la connaissance en moyen de production en créant des mécanismes de privatisation de la connaissance. Ces mécanismes comprennent le renforcement des droits de propriété intellectuelle, le transfert du financement et de la mise en œuvre de la recherche vers le secteur privé, les barrières techniques, le flux sélectif de personnel qualifié et la privatisation de l'éducation.

Le fait est que l'évolution du droit de la propriété intellectuelle est bien plus qu'un problème technique. Il s'agit avant tout d'un problème politique. L'Accord sur les ADPIC (droits de propriété intellectuelle liés au commerce) est le principal traité international qui détermine les droits de propriété intellectuelle, y compris les brevets, les droits d'auteur et les marques déposées. Il existe un lien direct entre le processus de mondialisation et le contrôle de la connaissance. Le savoir est monopolisé en faveur du profit privé et conditionné par le marché des consommateurs riches, grâce à la construction d'un sys-

tème mondial de propriété intellectuelle qui permet à ce qui est breveté à un endroit d'être appliqué dans le monde entier. Traditionnellement, les lois sur la propriété intellectuelle étaient fondées sur le principe de la souveraineté nationale. Le « système mondial » supprime cette possibilité.

Les brevets font désormais partie de la théologie néolibérale : la connaissance, comme toute autre marchandise, peut être appropriée, achetée et vendue. On semble oublier que si les pays en développement subissent des pressions pour introduire des lois visant à protéger les droits de propriété intellectuelle des entreprises privées, de nombreux pays industrialisés se sont développés en piratant des produits et des technologies en dehors de leurs frontières géographiques.

En outre, la recherche scientifique elle-même peut être affectée. Il est prouvé que la privatisation peut faire augmenter les coûts de la recherche. Si toute connaissance ou information nécessaire à l'avancement de la recherche scientifique doit être payée, cela finira par limiter la recherche. La privatisation des connaissances limite la circulation et la recombinaison des connaissances.

Grâce au génie génétique et à la biotechnologie, le processus de marchandisation des formes de vie s'étend également. Il existe un lien évident entre les êtres vivants et les marchés capitalistes : c'est la base de la recherche en biotechnologie. Plus de 90 % de la recherche en génie génétique et en biotechnologie est effectuée aux États-Unis, en Europe et au Japon, et les deux tiers de cette recherche sont réalisés par des entreprises privées. Les laboratoires publics font souvent de la recherche fondamentale et alimentent l'industrie privée. La privatisation des connaissances se poursuit, ce qui implique l'appropriation des connaissances collectives par les grandes entreprises.

Il est évident que nous assistons à un changement majeur dans la propriété des résultats de la science. Cette tendance favorise les entreprises privées, en particulier les sociétés transnationales, principalement situées dans la triade des États-Unis, de l'Europe et du Japon. La logique qui guide le comportement de ces entreprises est celle du profit, et il est difficile d'imaginer que ces profits s'étendront spontanément aux groupes humains marginalisés par la mondialisation néolibérale.

Un autre phénomène tout aussi négatif pour les pays en développement est celui des « barrières techniques », particulièrement évident dans le domaine des produits pharmaceutiques et de la biotechnologie, où les coûts liés à la mise en conformité des produits et des processus avec les normes réglementaires en vigueur sont énormes. Un phénomène similaire commence déjà à peser sur l'industrie alimentaire. Il ne s'agit pas ici de critiquer les normes réglementaires nécessaires pour obtenir des produits de qualité et protéger les consommateurs, mais lorsque les exigences réglementaires laissent de côté les exigences de qualité nécessaires, elles sont artificiellement gonflées et deviennent des mécanismes non tarifaires de protectionnisme économique en faveur des grandes entreprises.

Les connaissances nécessaires pour faire face aux barrières techniques sont laissées entre des mains de moins en moins nombreuses et sont en partie commercialisées – en tant que connaissances – par des centaines d'agences de conseil, de centres de formation, d'établissements d'enseignement et d'organismes de recherche sous contrat (ORC), régis avant tout par le savoir-faire des grandes entreprises pour faire face au contexte réglementaire.

Ce savoir-faire ajoute de la valeur au produit et crée des avantages concurrentiels. Mais contrairement à la connaissance incorporée dans le produit par une découverte scientifique ou une innovation dans le processus de production, la valeur créée par la maîtrise du contexte réglementaire est, au moins en partie, une valeur spéculative ; dérivée de connaissances utiles pour résoudre des problèmes qui ont été créés artificiellement, le résultat net est un flux important d'argent en échange de peu de valeur ajoutée.

L'un des mécanismes de privatisation et de concentration des capacités STI est le flux sélectif de personnel qualifié. Il s'agit d'une fuite massive, ce qui signifie une contribution financière importante des pays en développement vers les pays riches, bien plus importante que l'« aide publique au développement », sur la base d'un flux migratoire dévastateur pour les pays sous-développés. Les pays en développement deviennent, en dépensant leurs propres ressources, des fournisseurs de talents et de capital humain pour le progrès et l'élan scientifique et technique des pays développés, ce qui est une nouvelle façon de drainer la richesse de ceux qui en ont le plus besoin et d'augmenter la richesse de ceux qui jouissent déjà de tous les avantages.

À tout cela s'ajoute la privatisation de l'éducation, qui s'est accrue, en particulier au cours des deux dernières décennies, lorsque le nombre et la répartition géographique des entités éducatives du secteur privé offrant des services d'enseignement primaire et secondaire ont augmenté. Ces transformations ont un impact négatif sur les systèmes éducatifs du monde entier, en particulier sur les systèmes fragiles des pays en développement. Par exemple, en ce qui concerne l'enseignement universitaire, l'Amérique latine est actuellement l'une des régions du monde où le taux de privatisation est le plus élevé, avec 53,2 % d'inscriptions dans le secteur privé, à quelques exceptions près, comme Cuba, où 100 % des étudiants universitaires sont inscrits dans le secteur public et où toute l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, est gratuite pour l'étudiant.

QUELQUES IMPACTS DU CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE

Une composante majeure des changements technologiques en cours est la transition vers une matrice énergétique basée sur les sources d'énergie renouvelables, dont les éléments les plus visibles sont la production d'électricité à partir de l'énergie solaire, éolienne et de la biomasse, le transport électrique, le stockage de l'énergie, l'efficacité énergétique et les systèmes énergétiques intelligents.

Cette transition énergétique est essentielle, non seulement en raison de l'épuisement prévisible des combustibles fossiles, mais aussi de la nécessité d'éviter les pires scénarios de réchauffement climatique. Une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre est nécessaire, grâce à la décarbonisation de la production d'électricité, des transports, de l'industrie et d'autres activités.

Cependant, la transition énergétique se déroule dans un contexte de profondes inégalités, qui devrait perdurer.

D'une part, la disproportion de la consommation d'énergie entre les pays développés (167,9 GJ par personne et par an) et les pays en développement (56,2 GJ par personne et par an) est une conséquence du fossé économique et social existant et la raison pour laquelle ce fossé continuera à se creuser. La consommation d'électricité par habitant dans les pays de l'OCDE est 2,38 fois supérieure à la moyenne mondiale. Pour réduire le fossé socio-économique, il est nécessaire d'augmenter la part des pays en développement dans la consommation mondiale d'énergie, et cette croissance devrait être réalisée grâce à l'utilisation de technologies d'énergie renouvelable. Il est également nécessaire de réduire le gaspillage d'énergie généré par des modes de consommation irrationnels dans les pays riches.

D'autre part, les pays développés dominent les ressources financières et les technologies nécessaires à la transition énergétique. Ils cherchent également à contrôler les matières premières nécessaires à sa mise en œuvre. De cette position, ils fixent les règles du jeu.

Dans ce contexte, des investissements records sont annoncés pour la mise en œuvre de technologies et de systèmes innovants, tandis que des mesures de pression de « nouvelle génération » liées à la question du changement climatique (empreinte carbone, empreinte eau, normes de performance, etc. Ces mesures affecteront les investissements, les marchés finan-

ciers, le commerce et le transfert de technologie. Certaines sont de nature générale et d'autres sont spécifiques à différents secteurs (production d'électricité, transport, construction, etc.). Ce « protectionnisme vert » augmente les risques pour ceux qui financent des projets ou exportent des produits basés sur une utilisation inefficace des combustibles fossiles.

À la suite de l'Accord de Paris sur le changement climatique, les pays de l'OCDE se sont engagés à contribuer à hauteur de 100 milliards USD par an pour lutter contre le changement climatique dans les pays en développement. Mais indépendamment des rapports permissifs de l'OCDE, d'autres études, comme celle d'OXFAM (2023), montrent que seuls 21 à 23,4 milliards USD remplissent les conditions pour être comptabilisés dans le cadre de cet objectif. Le reste est essentiellement constitué de prêts concessionnels, qui augmentent la dette des pays bénéficiaires et prélèvent des fonds sur les budgets stagnants de l'aide publique au développement.

En bref, ce nouveau « capitalisme vert » vise à maintenir le *statu quo* dans le secteur de l'énergie et à financer au moins partiellement la transition vers les sources d'énergie renouvelables en augmentant la dette extérieure des pays en développement.

Un autre changement technologique important est lié à la fracture numérique.

Le 12 décembre 2003, après trois jours de sessions dans la ville suisse de Genève, la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) s'est achevée par l'adoption de ses documents finaux par les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau de 175 pays.

Après des discussions ardues, les représentants des pays en développement ont réussi à faire reconnaître la « fracture numérique » comme une nouvelle dimension des divisions économiques et sociales qui limitent l'accès universel à la connaissance et à l'information dans nos propres langues.

Le sommet a permis à cette question de dépasser le débat technique au niveau des experts et de devenir une question politique d'intérêt pour la communauté internationale.

En 2002, lorsque les gouvernements ont reconnu pour la première fois le défi que représente la fracture numérique, un milliard de personnes avaient accès à l'internet, alors qu'aujourd'hui 5,3 milliards de personnes sont connectées numériquement. Cependant, la fracture persiste entre les régions, les sexes, les revenus, les langues et les groupes d'âge. Les données récemment publiées par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres montrent que :

89 % de la population européenne est en ligne, mais seulement 21 % des femmes des pays à faible revenu utilisent l'internet. Les services numériques représentent déjà près des deux tiers du commerce mondial des services, mais leur accès est inabordable dans certaines parties du monde. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, dépasse 40 % du revenu mensuel moyen, et les utilisateurs africains paient plus de trois fois la moyenne mondiale pour les données mobiles. Les compétences numériques font l'objet d'un suivi dans moins de la moitié des pays du monde, et les données existantes montrent l'ampleur des lacunes en matière d'apprentissage numérique. Vingt ans se sont écoulés depuis le Sommet mondial sur la société de l'information et la fracture numérique reste abyssale.

Vingt ans après le SMSI, il a été prouvé sans l'ombre d'un doute que les technologies de l'information et de la communication (TIC) en général et l'internet en particulier sont des outils essentiels pour le développement des pays, mais il a également été confirmé que cet impact bénéfique des TIC et de l'internet est nettement plus faible dans les pays sous-développés que dans les pays développés. Loin de combler le fossé du développement, l'évolution vers les nouvelles technologies le creuse et perpétue un ordre économique international injuste et inéquitable.

À cet ordre économique international injuste s'ajoute l'inégalité dans le paiement des frais de connexion à l'internet international, qui favorise les pays développés où se trouvent les dorsales internet, et qui signifie que les pays sous-développés doivent payer 100 % de leur trafic de connexion à l'internet, même si l'information circule dans les deux sens.

En outre, les principaux sites de commerce électronique se trouvent dans les pays développés, de sorte que le flux financier net sur l'internet va des pays sous-développés vers les pays développés.

Les lacunes en matière de données se creusent également. La collecte et l'utilisation des données dans les applications numériques génèrent une énorme valeur commerciale et sociale. Bien que l'on s'attende à ce que le trafic mondial mensuel de données augmente de plus de 400 % d'ici à 2026, l'activité est concentrée entre les mains de quelques acteurs mondiaux. De nombreux pays en développement risquent de devenir de simples fournisseurs de données brutes, tout en devant payer pour les services produits par leurs données.

Le fossé de l'innovation est encore plus grand. Les technologies numériques sont passées de l'internet et des appareils mobiles à des systèmes et réseaux intelligents autonomes, à l'intelligence artificielle (IA) générative, à la réalité virtuelle et mixte, aux technologies de logs distribués (telles que la blockchain), aux monnaies numériques et aux technologies quantiques. La richesse générée par ces innovations est très inégale et dominée par quelques États et grandes plateformes.

ANTÓNIO GUTERRES, secrétaire général des Nations unies, mai 2023.

En effet, l'internet est régi par des marchés sans entraves, et les États et les institutions intergouvernementales, comme celles du système des Nations unies, ont cessé de remplir leurs rôles respectifs de garants de l'intérêt général.

Alors que la technologie numérique a généré d'énormes gains de productivité et de valeur, les bénéfices ne se traduisent pas par une prospérité partagée. Selon M. Guterres, la richesse des 1 % les plus riches augmente de manière exponentielle : entre 1995 et 2021, elle a représenté 38 % de l'augmentation de la richesse mondiale, alors que les 50 % les plus pauvres n'en ont représenté que 2 %. En outre, il a noté que les technologies numériques accélèrent la concentration du pouvoir économique au sein d'un groupe de plus en plus restreint d'élites et d'entreprises : la richesse combinée des milliardaires de la technologie, 2,1 trillions de dollars en 2022, est supérieure au produit intérieur brut annuel de plus de la moitié des économies du G20.

Cette situation a été examinée lors de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis en 2005, où il a été convenu que la gouvernance internationale de l'internet devait être démocratique et participative, fondée sur la Charte des Nations unies, le droit international et le multilatéralisme, conformément au principe selon lequel tous les gouvernements devraient avoir un rôle et une responsabilité égaux dans la gouvernance de l'internet et dans la garantie de la stabilité, de la sécurité et de la continuité de l'internet.

Mais ce n'est pas le seul accord du Sommet mondial sur la société de l'information dont le non-respect a eu des répercussions négatives sur les pays sous-développés.

Les mécanismes de financement permettant de relever les défis liés à l'utilisation des TIC pour le développement n'ont pas non plus été mis en place. En outre, des mesures unilatérales contraires au droit international et à la Charte des Nations unies continuent d'être appliquées, empêchant la pleine réalisation du développement économique et social pour les populations des pays concernés et compromettant le bien-être de leurs citoyens.

Le G77 et la Chine doivent prendre l'initiative d'exiger que ces accords non respectés du SMSI et d'autres, tels que les questions de cybersécurité qui préoccupent les pays sous-développés, soient largement discutés au cours des processus du Pacte numérique mondial menant au Sommet du futur de 2024 et au cours du processus d'examen du SMSI+20 de 2025.

Il existe une énorme lacune en matière de gouvernance. Les nouvelles technologies sont dépourvues de systèmes de protection de base ; aujourd'hui, il est plus difficile de mettre sur le marché un jouet en peluche qu'un chat bot d'IA. Ces technologies numériques sont développées par le secteur privé, laissant les gouvernements constamment à la traîne pour les réglementer dans l'intérêt public. Les capacités de l'État ont été sous-investies pendant des décennies et, par conséquent, les institutions publiques de la plupart des pays sont mal équipées pour évaluer les défis numériques et y répondre. Très peu d'entre elles peuvent rivaliser avec le secteur privé pour exploiter les talents et inciter les personnes possédant des compétences numériques à travailler dans le secteur public. Les administrations publiques se vident au moment où elles sont le plus nécessaires pour soutenir une transformation numérique sûre et équitable.

Il est urgent de trouver des moyens d'exploiter les technologies numériques au profit de tous. Nous avons besoin d'accords de gouvernance nationaux et internationaux pour empêcher leur utilisation abusive. Nous devons guider l'innovation de manière à refléter les valeurs humaines universelles et à protéger la planète. Une action régionale, nationale ou industrielle unilatérale ne suffit pas : cette coopération doit être mondiale et multilatérale pour éviter que les inégalités numériques ne se transforment en gouffres mondiaux irréversibles.

ANTONIO GUTERRES, secrétaire général des Nations unies, mai 2023.

SCIENCE, INNOVATION ET COVID 19

La pandémie de COVID 19 a permis de tirer des enseignements très importants sur la nécessité et la possibilité de renforcer les capacités en matière de connaissances, de science, de technologie et d'innovation.

D'une part, les réponses à la pandémie ont été caractérisées par une coopération rapide et efficace entre les scientifiques du monde entier, ce qui a permis de trouver des solutions urgentes à de nombreux problèmes de santé, y compris des vaccins. En revanche, les pays développés ont visiblement accumulé des médicaments, de l'équipement médical et d'autres articles, ce qui contraste avec cet effort de collaboration.

L'Unesco a indiqué que, dans le contexte de COVID 19 au niveau mondial, « la pandémie a dynamisé les systèmes de connaissance », y compris une augmentation de la « recherche orientée vers une mission » visant à résoudre des problèmes pertinents. En outre, la visibilité de la science locale s'est considérablement accrue et les médias lui ont accordé plus d'espace. La reconnaissance par les citoyens des réalisations de la science nationale par rapport à COVID 19 ouvre des possibilités de renforcement des politiques STI.

L'échange accru entre les acteurs favorisé par la pandémie a conduit au renforcement temporaire des systèmes d'innovation dans plusieurs pays. Des expériences d'innovation frugale (capacité à innover dans des conditions de pénurie) ont été développées, soutenues par la recherche avancée, et les connaissances internationales disponibles grâce aux processus d'apprentissage ont été exploitées, ce qui accentue la nécessité de généraliser l'enseignement supérieur et de le considérer comme une condition nécessaire pour lutter contre la non-durabilité et l'inégalité.

L'examen de l'expérience latino-américaine en matière de lutte contre le COVID 19 avec le soutien de la science et de l'innovation montre de très bons exemples qui illustrent la possibilité de renforcer les systèmes d'innovation liés aux processus de développement.

La réponse réussie à l'épidémie à Cuba contient des leçons qui pourraient être extrapolées à d'autres contextes et à d'autres situations sanitaires.

Cuba a mobilisé pour la lutte contre le COVID 19 les forces accumulées au cours des décennies précédentes, telles que l'existence d'un système de santé unique à large couverture, gratuit et accessible, qui avait déjà obtenu des succès en matière d'éducation sanitaire de la population, de réduction de la mortalité infantile, d'augmentation de l'espérance de vie à la naissance et de couverture vaccinale ; l'abondance du capital humain, qui se traduit, entre autres indicateurs, par le taux de médecins par habitant le plus élevé au monde, agissant principalement au niveau des soins de santé primaires ; et l'existence d'une industrie pharmaceutique et biotechnologique nationale, fondée sur la science, qui garantit plus de 60 % de la liste de base des médicaments et génère également des produits innovants qui sont exportés dans plusieurs pays. Ces capacités existaient avant la pandémie et ont permis la mise en œuvre d'un protocole d'action national, la réduction de la transmission et de la létalité, ainsi que le développement et la production de trois vaccins indigènes.

Elles n'ont pas été créées et développées en profitant des opportunités de l'ordre économique international actuel, qui sont loin d'être utiles dans tous les sens du terme, ni grâce au soutien reçu des institutions financières internationales. Elles sont plutôt le fruit d'un effort endogène, fortement soutenu et encouragé par l'État, capable de tirer parti des avancées les plus remarquables dans des domaines spécifiques des sciences médicales et biologiques dans différentes parties du monde.

Il s'agit d'un effort tenace avec des résultats reconnus, malgré les conditions injustes de l'ordre international pour tout pays en développement, comme Cuba, et malgré le blocus économique féroce des États-Unis, visant à ralentir le développement économique, technologique et social du pays.

D'autre part, malgré la prédication néolibérale existante, la pandémie a montré que l'État a des rôles importants à jouer dans la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances.

Le COVID 19 a mis en évidence les faiblesses globales des systèmes de santé, la nécessité de renforcer un système international de préparation à d'éventuelles nouvelles pandémies, ainsi que la nécessité de prêter attention au vieillissement de la population et à l'expansion des maladies chroniques non transmissibles. En outre, elle a montré l'inadéquation des processus de collecte, d'accès, d'analyse et d'interprétation en temps réel des grandes masses de données générées par les systèmes de santé. Cela posera de nouveaux défis à la structure et à l'opérabilité des systèmes de santé, vus au niveau mondial, y compris l'impact sanitaire sur les secteurs de la société au-delà des organisations médicales, mais aussi une « demande de connaissances » adaptée aux changements de la vision globale du secteur et une révision de la gouvernance des industries associées (pharmaceutiques et autres), qui se sont montrées particulièrement incapables dans cette pandémie. Il pourrait s'agir d'un domaine prioritaire pour une action conjointe des pays en développement, en particulier du G77 et de la Chine.

Les conditions écologiques et sociales sont réunies pour que d'autres urgences sanitaires de même gravité se produisent à l'avenir. Les leçons tirées du COVID 19 suggèrent la nécessité de veiller à ce que les progrès susmentionnés, en particulier dans le domaine de la science et de la technologie, ne soient pas oubliés.

L'analyse des enseignements tirés du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la lutte contre la pandémie est une occasion de rendre visible et de construire un consensus au sein du Groupe des 77 et de la Chine sur les responsabilités et les opportunités

de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement social, en particulier dans le domaine de la santé.

La confrontation avec la pandémie a permis de tirer des enseignements importants pour l'amélioration des systèmes de santé :

- Le rôle irremplaçable des États-nations dans la conduite des stratégies de santé, qui ne peuvent être laissées aux forces du marché et à l'industrie privée.
- Les conséquences de l'expansion du segment de la population âgée, qui se produit non seulement dans les pays industrialisés du Nord, mais aussi dans les pays du Groupe des 77 et en Chine.
- L'importance de continuer à renforcer les systèmes de soins primaires et leur capacité de réponse, et avec eux la mobilisation consciente de la population. La santé publique n'est pas seulement une science biologique, mais aussi et surtout une science sociale.
- L'importance de disposer et de renforcer un système fiable de saisie et d'analyse en temps réel des données relatives à la dynamique de la santé et de la maladie au niveau de la population.
- Le rôle des agences nationales de réglementation des médicaments, qui peuvent et doivent créer une base scientifique pour une prise de décision souveraine adaptée au contexte spécifique des pays du Groupe.
- la nécessité de continuer à renforcer les systèmes nationaux d'innovation, mais aussi de s'orienter vers une politique scientifique « axée sur la connaissance » pour soutenir les politiques de santé.

Il convient de rappeler qu'au cours des dernières décennies, dans le contexte de la mondialisation néolibérale, la doctrine de l'intervention minimale de l'État en faveur des marchés libres a été hégémonique à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une formule fortement promue par les pays développés, en particulier le gouvernement Américain, depuis les années 1980 et accompagnée par les organisations du système de Bretton Woods.

La concurrence entre les grandes puissances et entre les géants technologiques pour établir un leadership dans le domaine de l'intelligence artificielle est au cœur des conflits géopolitiques actuels, entraînant des risques de guerre et sapant la capacité à relever les défis mondiaux tels que le changement climatique.

Il devient évident que le monopole mondial des géants de la technologie sur les services numériques basés sur l'intelligence artificielle (IA) et les nouvelles applications risquées de l'IA nécessitent de nouvelles formes de gouvernance mondiale. C'est l'occasion pour une alliance de pays du Sud d'initier une régulation qui combine la réduction des effets pervers de l'IA et l'abus de pouvoir de marché avec l'orientation de la recherche sur l'IA vers la survie de la planète et les besoins des pays en voie de développement.

Ces nouveaux développements confirment que l'illusion d'un État passif, traditionnellement défendue par l'idéologie néolibérale, n'est pas fondée et appelle à une action plus forte de l'État pour orienter la STI vers les principaux besoins de développement, y compris une plus grande collaboration Sud-Sud.

TRANSFORMATIONS DES POLITIQUES DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION (PSTI) ET RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'INNOVATION

Comme cela a été dit, la connaissance et la STI pourraient servir de moteurs à un développement humain durable et inclusif. Toutefois, les processus économiques et politiques et les conflits de pouvoir, inhérents à l'ordre international actuel dans lequel les processus STI sont intégrés, ne contribuent pas autant qu'il le faudrait à atténuer les problèmes de développement tels que la pauvreté, la faim et les inégalités, et à relever les défis majeurs en matière d'environnement et de santé, entre autres.

Dans ces conditions, il est nécessaire de renforcer le processus de développement des capacités en matière de STI à partir du Sud. L'un des moyens d'y parvenir est de transformer les politiques publiques en matière de STI.

Contrairement à la prédication néolibérale, les expériences réussies de nombreux pays démontrent le rôle de l'État et des politiques publiques. Les événements liés à la pandémie de COVID 19 évoqués plus haut montrent que le marché seul ne peut rien résoudre et que, s'il n'est pas contrôlé, il a tendance à aggraver la situation.

La dépendance extrême à l'égard du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Banque mondiale (BM) n'aide guère à emprunter des voies souveraines dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation (STI).

Comme cela a été souligné, l'évolution vers des modèles de développement plus durables, inclusifs et équitables nécessite de renforcer le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la recherche de solutions créatives aux problèmes qui se posent dans le processus de développement économique et social.

Le développement humain durable, inclusif et équitable doit s'appuyer sur la connaissance. L'innovation, traditionnellement conçue comme une ressource pour la compétitivité et le profit des entreprises, principalement privées, doit être mieux comprise comme un processus de résolution de problèmes ; comme un processus d'apprentissage social qui place les êtres humains et le développement au premier rang des priorités.

La STI dont les pays en développement ont besoin doit promouvoir des styles de résolution de problèmes adaptés à leurs propres problèmes, qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de recherche et d'innovation des pays développés, en particulier par les grandes sociétés transnationales. Les maladies dites « négligées » dont il a été question plus haut en sont un bon exemple.

NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA STI, SYSTÈMES D'INNOVATION ET POLITIQUES POUR SA PROMOTION : UNE VISION DU SUD

La pandémie de COVID 19 nous a apporté des mises en garde fondamentales pour la réflexion sur l'avenir de l'humanité. Il est clairement nécessaire de repenser les systèmes d'innovation, les STI et le processus de développement lui-même, ainsi que les politiques qui les sous-tendent. Les priorités mondiales pour l'avenir de l'industrie doivent changer pour assurer la survie, la durabilité et la sécurité de la vie sur la planète.

Il est également nécessaire d'évaluer de manière critique les connaissances abstraites et décontextualisées diffusées par les pays du Nord. Au Sud, il est urgent de réfléchir à la mise en œuvre de nouveaux modèles de développement qui placent au centre la vie, le bien-être et les services publics essentiels pour l'ensemble de la population. Un accent particulier doit être mis sur les « systèmes productifs et innovants porteurs d'avenir », centrés sur la

santé et d'autres services publics essentiels, qui, une fois dynamisés, peuvent réaliser leur potentiel élevé et renforcer les principes d'inclusion, de durabilité, de cohésion et de santé, ainsi que de souveraineté sociale, économique, technologique, numérique et territoriale.

HELENA M. M. LASTRES ET JOSÉ E. CASSIOLATO-coordonateurs du RedeSist

Dans la section précédente, en ce qui concerne la pandémie, il a été mentionné que plusieurs pays ont réussi à développer des solutions technologiques alternatives. Les trajectoires technologiques du Sud doivent souvent être construites dans des conditions de pénurie. Une perspective culturelle propre et non colonisée permet d'identifier de manière créative les problèmes et les moyens de les résoudre, d'étendre les bénéfices de l'innovation à l'ensemble de la population et, par conséquent, de développer des technologies qui véhiculent des valeurs différentes de celles qui sont hégémoniques.

L'expérience cubaine dans le contrôle de la pandémie illustre l'importance des capacités de STI qu'ont permis de développer, de produire et d'appliquer massivement trois vaccins indigènes.

Afin d'élaborer de nouvelles politiques STI, il est conseillé d'explorer d'autres modèles de pratiques scientifiques du type science de la durabilité (SD), qui se présente comme une approche faisant appel à l'interdisciplinarité et à la transdisciplinarité pour aborder des problèmes complexes (sécurité alimentaire, énergie, logement, santé, entre autres) d'une grande importance pour le développement durable, inclusif et équitable. La recherche et les développements technologiques qui ont permis de créer des vaccins cubains pour faire face à la pandémie de COVID 19 constituent un exemple clair de SD.

Comme cela a été observé, une nouvelle génération de politiques STI est nécessaire, qui devrait se distancer des modèles étrangers et être guidée par une perspective systémique et contextualisée, basée sur la spécificité et les idiosyncrasies des pays et prenant en compte leurs défis globaux, régionaux et sous-nationaux. Ces politiques doivent s'inscrire dans une dynamique intégrale de promotion du développement et interagir de manière positive et complémentaire avec d'autres politiques, telles que celles liées au développement social et durable, à l'éducation, à la santé, à l'environnement, au développement économique durable, à l'agriculture, à l'élevage, à l'industrie, au tourisme, à la finance, ainsi qu'aux politiques macroéconomiques.

Elle est essentielle pour promouvoir le bien-être, la productivité, l'inclusion sociale, l'équité et la durabilité dans les pays en développement, ce qui est conforme aux ODD, et devrait être fondée sur une approche de développement inclusif, équitable et durable et être axée sur la réalisation de l'intégration et du développement régionaux, ainsi que sur le renforcement des institutions démocratiques dans les pays en développement. Les nouvelles politiques STI doivent générer de nouvelles opportunités d'insertion productive, socialement et écologiquement durable.

L'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier doivent assumer la pertinence sociale comme une dimension indispensable de la qualité du service éducatif qu'ils fournissent. Cependant, le déploiement de sociétés qui tirent parti de la connaissance en tant que ressource pour lutter contre la pauvreté, la faim, l'exclusion et l'inégalité, se heurte au défi du néolibéralisme académique, à travers lequel les politiques et les programmes de l'enseignement supérieur dans le monde entier sont influencés par la privatisation, la déréglementation et la compétitivité économique.

Par conséquent, la création d'instituts de formation technique et professionnelle dans les pays en développement qui sont liés à la sphère de la production et des services est également d'une grande importance. Le renforcement de la demande de connaissances dans le secteur productif est également essentiel. Il est important de concevoir de nouveaux instruments visant à supprimer les obstacles structurels à l'innovation. En particulier, cela peut être réalisé grâce à des instruments qui stimulent l'apprentissage, l'ingénierie

inverse, l'assimilation et l'adaptation afin d'accumuler progressivement des capacités technologiques. Les PME, qui constituent une partie du tissu productif de nos pays, requièrent une grande attention de la part des politiques STI.

Il faut reconnaître que, parallèlement au renforcement nécessaire des systèmes nationaux d'innovation, il est nécessaire de mieux articuler ceux des autres pays, en particulier ceux du Sud, ce qui devrait contribuer à favoriser une gouvernance mondiale qui n'existe pas aujourd'hui et qui permette de progresser dans la transformation du système mondial d'innovation.

EN RÉSUMÉ :

1. Il est nécessaire d'insister sur le rôle du renouvellement de la politique publique de STI, car il y a beaucoup de connaissances potentiellement utiles qui ne sont pas utilisées, que ce soit au niveau national ou international, au profit des pays en développement. Le rôle de l'innovation dans la politique STI doit donc être souligné.

Il serait utile que les pays du G77 et la Chine collaborent à la conception de bonnes pratiques visant à renforcer l'approche des systèmes d'innovation, qui peut constituer un bon point de départ pour orienter la politique publique en matière de STI et favoriser la coopération dans ce domaine. Bien entendu, il doit s'agir d'une innovation au service d'un développement durable et inclusif, et pas seulement d'un profit privé ; elle doit être comprise comme une innovation sociale, inclusive, transformatrice ou d'autres formulations similaires.

Il faut souligner le rôle de l'apprentissage et, par conséquent, celui des systèmes d'éducation et de formation dans leurs différentes variantes, en renforçant la coopération dans le cadre du Groupe des 77 et de la Chine dans le domaine de l'éducation, en particulier de l'enseignement universitaire et postuniversitaire. Il est certainement nécessaire de créer des incitations spécifiques à l'innovation dans ce sens.

2. L'accent devrait être mis sur le renforcement des capacités, en particulier pour faire face aux risques majeurs dans des domaines tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire et la santé, où le G77 et la Chine ont défini des positions politiques importantes au sein des institutions internationales concernées. Il convient de souligner l'importance de la question de l'autonomie technologique dans des domaines clés pour les pays, afin de réduire la dépendance à l'égard des pays capitalistes développés ou des sociétés transnationales.
3. Les politiques STI et les systèmes d'innovation, en plus d'avoir des dimensions nationales, devraient être projetés dans des espaces infranationaux, locaux et même communautaires, générant des processus d'innovation dans des domaines tels que la production alimentaire, la santé, le logement, l'énergie et d'autres, visant à satisfaire les besoins des populations, ainsi qu'à établir des échanges d'expériences à cet égard avec d'autres pays du G77 et la Chine.
4. Il est nécessaire de mettre en place une gouvernance complexe qui dépasse la vision ministérielle. A Cuba, suite aux leçons tirées de la pandémie, un Conseil national de l'innovation a été créé, sous la direction directe du Président de la République. Le cas échéant, des échanges d'expériences pourraient également avoir lieu.

5. L'influence de la science sur les politiques publiques doit être renforcée en améliorant le rôle des connaissances spécialisées dans la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. La question de la « science au service de la politique » ou du « conseil scientifique en matière de politique » a pris de l'importance au niveau mondial dans le contexte de la pandémie, qui peut servir de point de départ à l'échange d'expériences sur cette question.
6. Il sera nécessaire de renforcer l'activité scientifique et la formation de haut niveau dans les universités, en liant davantage leurs programmes aux besoins d'un développement durable et inclusif, en recherchant également les expériences existantes dans d'autres pays du groupe et, comme indiqué ci-dessus, en encourageant une plus grande coopération. Dans le même but, il faudra introduire des changements dans l'évaluation de la recherche, en stimulant la contribution de la science académique à la société.
7. Il est nécessaire de relier la science au développement, ce qui implique de s'orienter vers des modèles plus interdisciplinaires et transdisciplinaires, de mieux relier les pratiques scientifiques aux politiques publiques, de transformer les critères d'évaluation en y intégrant les conséquences économiques, sociales et environnementales des développements scientifiques et technologiques, et d'améliorer la communication avec la population en encourageant la projection culturelle de la science. Et en adoptant les expériences des pays du G77 et de la Chine, qui ont le plus progressé dans ce domaine.

RECOMMANDATIONS

- Le Groupe des 77 et la Chine devraient accélérer la mise en œuvre des ODD en tant qu'argument approprié pour les intérêts des pays en développement et proposer des actions pour contribuer à leur mise en œuvre plus efficace, ainsi que pour donner un nouvel élan à la lutte pour un ordre international juste et équitable.
- Le G77 et la Chine devraient exiger que les accords non respectés du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), et d'autres, tels que les questions de cybersécurité qui préoccupent les pays en développement, soient largement débattus au cours des processus du Pacte numérique mondial menant au Sommet du futur de 2024 et au cours du processus d'examen du SMSI+20 de 2025.
- Le G77 et la Chine pourraient travailler à la création d'une Agence multinationale de réglementation pour le Sud afin de s'attaquer aux obstacles techniques au commerce, ou à la promotion de laboratoires multinationaux entre plusieurs pays du Sud, qui partageraient également les droits d'utilisation des brevets qui en découlent, et à la création d'un organe consultatif permanent sur la science, la technologie et l'innovation, entre autres.
- Compte tenu de la situation actuelle, dans laquelle les géants de la technologie tels que Google et Amazon opèrent avec des budgets de R&D supérieurs aux dépenses totales de R&D de l'Afrique, le G77 et la Chine pourraient être en mesure de mener une proposition qui appelle à taxer les monopoles intellectuels et à utiliser les revenus pour créer des capacités de recherche dans et pour le Sud.

VIII

INTÉGRATION ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE. COOPÉRATION SUD-SUD

L'économie mondiale et l'ordre international actuel se caractérisent par des crises multiples, des incertitudes croissantes, des asymétries de plus en plus marquées, une forte polarisation économique et sociale, des conflits géopolitiques qui menacent la paix et la stabilité mondiales, et une érosion marquée du multilatéralisme, bref, par un ordre économique et social injuste et inéquitable qui privilégie le Nord industrialisé et marginalise le Sud sous-développé. Pour ces raisons, les nations en développement sont obligées, comme jamais auparavant, de renforcer leurs relations réciproques de coopération et d'intégration en tant qu'élément fondamental de toute stratégie visant à relever efficacement les défis d'un développement économique accompagné d'une inclusion sociale et d'une durabilité environnementale.

Ce chapitre analyse les principales tendances des relations d'intégration et de coopération économiques entre les pays en développement au cours des dernières années, évalue certains éléments à prendre en compte dans leur nécessaire renouvellement et/ou mise à jour, et met en évidence leurs lacunes, afin de contribuer à surmonter les obstacles croissants à leur croissance et à leur développement.

Dans un premier temps, divers éléments liés au contexte de l'intégration et de la coopération économiques entre 1990 et aujourd'hui sont résumés. Dans la deuxième partie, une évaluation critique est faite de ce qui s'est passé en termes d'intégration entre les nations en développement au cours de ces années ; et les avantages ou bénéfices que, malgré un environnement général très négatif, ces efforts d'intégration ont apportés aux nations du Sud sont mis en évidence. Troisièmement, il aborde la coopération Sud-Sud (y compris la « coopération triangulaire ») qui, dans certains cas, a réussi à renforcer l'action collective et la solidarité entre nos peuples et nos gouvernements, ainsi que ses effets sur le dépassement des énormes obstacles imposés par l'ordre international décrit ci-dessus, bien qu'elle soit encore loin de son véritable potentiel.

Dans ce contexte, il ne faut pas oublier les grands projets qui ont échoué au cours des décennies précédentes, comme le programme d'action du Mouvement des pays non alignés pour la coopération économique, qui, vus d'aujourd'hui, permettent de tirer des leçons pour le présent et les difficultés qui y sont inhérentes. Parmi celles-ci, citons l'ambition excessive avec l'approbation de dizaines de projets sans la certitude que les conditions étaient réunies pour les entreprendre, le manque de ressources financières, la déconnexion entre les groupes de pays du Sud en raison d'intérêts différents, la théorisation excessive au détriment des mesures pratiques nécessaires, et l'intérêt de certains pays à les utiliser à leur propre profit politique.

Dans ces échecs, on ne peut pas non plus ignorer le rôle de certains pays capitalistes développés qui craignaient que leurs intérêts ne soient affectés, notamment l'impossibilité de créer un Fonds commun pour les matières premières et les difficultés à établir des associations de producteurs et d'exportateurs de matières premières, profitant du succès de l'OPEP après la guerre du Yom Kippour, entre autres cas.

Compte tenu du rôle de premier plan et de l'efficacité de Cuba dans les actions et les programmes de coopération Sud-Sud, la quatrième section résume certains des jalons qui ont caractérisé les actions de notre pays en matière de coopération au développement.

Enfin, la dernière section résume quelques idées qui pourraient être utiles à la dynamisation de l'intégration économique et de la coopération entre les nations du Sud.

I. LE CONTEXTE DE L'INTÉGRATION ET DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUES

L'intégration économique et les relations de coopération entre différents pays et/ou au sein de processus d'intégration ont acquis une importance dans l'économie internationale contemporaine, qui est directement liée aux processus de « globalisation » et de « régionalisation » de l'économie mondiale. Il s'agit de deux des principales tendances qui synthétisent les changements survenus dans les relations économiques internationales au cours des quarante dernières années et qui, bien qu'apparemment contradictoires, montrent qu'il existe des éléments qui sous-tendent une certaine fonctionnalité entre les deux, ce qui explique la manifestation simultanée des deux processus.

Au cours des quinze dernières années, depuis la grande récession de 2007/2008, la critique du processus de mondialisation néolibérale est devenue plus profonde et plus fondée, et a été accentuée par le scénario dominé par la pandémie du COVID 19. Les éléments centraux de ce débat sont liés à des conceptions théoriques sur la nature générale et irréversible du processus de mondialisation, l'efficacité et/ou la viabilité des institutions qui ont configuré sa « gouvernance », et les formes fondamentales dans lesquelles il s'est manifesté jusqu'à ces dernières années.

L'expansion de la crise productive depuis l'émergence de COVID 19 a révélé les vulnérabilités de l'interdépendance au niveau des pays et des entreprises, et produit déjà des changements significatifs dans l'organisation de la production au niveau mondial. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), il existe des tendances qui expriment un niveau inférieur d'interdépendance productive et commerciale entre les principales économies du monde, ce qui semble indiquer une importance croissante des processus de régionalisation de la production. Dans ce contexte, l'intégration et la coopération régionales seraient appelées à jouer un rôle clé dans les stratégies de développement des pays du Sud.

Les accords ou processus d'intégration économique présupposent —bien que partiellement—⁵⁹ l'expansion de la taille du marché et, par conséquent, contribuent à une augmentation de l'efficacité économique, en particulier dans les économies ayant un faible niveau de revenu par habitant, une petite taille et des profils de distribution des revenus inéquitables, tels que ceux qui caractérisent le monde en développement. De même, les économies en voie d'intégration bénéficient des processus de création d'échanges en remplaçant une production inefficace par des produits plus compétitifs provenant d'un partenaire commercial préférentiel.

Outre les autres avantages liés à la modification des termes de l'échange, à l'égalisation des prix, au transfert de ressources financières, à la coordination et à l'harmonisation progressive des politiques économiques entre les membres d'un tel système, l'intégration constitue une importante force de négociation vis-à-vis des tiers. Dans l'ordre économique international inégal actuel, il est très peu probable qu'une nation sous-développée isolée soit en mesure de faire entendre sa voix et, plus important encore, de faire pression pour que soient modifiées les règles et pratiques internationales qui vont à l'encontre de ses objectifs de progrès et de développement. Les positions unifiées que l'intégration peut apporter sont

⁵⁹ Au fur et à mesure que le commerce réciproque entre les pays membres de l'accord ou du processus d'intégration est libéralisé.

donc une condition préalable pour faire avancer les demandes des pays en développement en faveur d'un ordre international plus juste, plus équitable et plus durable.

Si l'intégration et la coopération ont une composante économique essentielle —malheureusement souvent réduite à la libéralisation des échanges et à l'intégration des marchés nationaux— leurs implications sociales et politiques ne doivent pas être perdues de vue.

Enfin, il convient de garder à l'esprit que depuis l'avancée des conceptions néolibérales au début des années 1990, « l'intégration des économies nationales dans les flux commerciaux et financiers mondiaux » a été privilégiée comme condition d'accès au développement, ce qui s'est traduit par la multiplicité des engagements et des accords de libre-échange, et l'adhésion simultanée des nations du Sud à différents projets d'intégration économique avec les nations industrialisées, ce qui a même conduit à une érosion des engagements intégrationnistes parmi les nations en voie de développement.

Aucun de ces projets n'a permis aux pays sous-développés de progresser en termes de développement, d'améliorer les conditions de vie de leurs populations, de réduire les inégalités ou de parvenir à une plus grande durabilité économique.

II. EXPÉRIENCES D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Au milieu des années 70, plusieurs processus d'intégration économique ont vu le jour en Amérique latine et dans les Caraïbes et existent encore aujourd'hui.⁶⁰ Jusqu'à la fin des années 80, les processus d'intégration économique au niveau sous régional, bien qu'avec des différences entre eux, ont montré certaines avancées en termes de réglementation et de construction de l'infrastructure institutionnelle d'intégration, mais aussi des reculs dans l'objectif qu'ils poursuivaient de former un réseau dense de relations économiques réciproques entre leurs membres de manière soutenue, et de créer à long terme, de manière graduelle et progressive, un marché commun.

En ce qui concerne la coopération régionale, il convient de souligner la création en 1975, par la convention de Panama, du système économique latino-américain et caribéen (SELA), en tant qu'organe de consultation et de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et mécanisme de coopération pour le développement et la promotion de l'intégration régionale. Le SELA a été l'une des premières organisations intergouvernementales créées dans la région,⁶¹ qui a invité le gouvernement révolutionnaire de Cuba à se joindre à elle, démontrant ainsi un niveau d'autonomie sans précédent par rapport aux diktats impériaux et hégémoniques des États-Unis dans la région.

Bien qu'au cours des dernières années, le rôle du SELA ait diminué et se soit transformé pour devenir essentiellement un organe analytique sans grande influence réelle, il a approuvé, au cours de sa première phase d'existence, des initiatives louables, telles que la constitution de comités d'action qui ont ensuite formé deux entreprises d'envergure régionale (NAMUCAR, Naviera Multinacional del Caribe ; et MULTIFER, Corporación Multinacional de Fertilizantes), ainsi que la préparation et la formation d'un consensus entre les gouvernements de la région pour la définition des bases conceptuelles et programmatiques de la coopération technique entre les pays en développement, approuvées au niveau multilatéral en tant que Plan d'action de Buenos Aires (PABA), et le travail de consultation et de coordination en vue de former un bloc de débiteurs latino-américains

⁶⁰ (Appelé LAFTA - Latin American Free Trade Association - remplacé par LAIA Latin American Integration Association) en 1980 par la révision du Traité de Montevideo, le Marché commun centraméricain (MCCA) institué par le « Traité général d'intégration économique centraméricaine », le 13 décembre 1960 ; le Pacte andin, par l'« Accord de Carthagène », signé le 26 mai 1969 et entré en vigueur en 1970) ; et la Communauté des Caraïbes (Caribbean Community of Nations), CARICOM, fondée le 4 juillet 1973.

⁶¹ Précédée seulement par l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) l'année précédente.

et caribéens pour exiger une modification radicale de l'architecture économique et financière internationale au cours de la première moitié des années quatre-vingt.

Avec l'émergence de la crise de la dette extérieure que la plupart des économies d'Amérique latine et des Caraïbes ont connue à partir de 1982, les gouvernements de la région ont commencé à adopter des approches néolibérales communes en matière de stabilisation et de développement économique, qui rompaient avec les préceptes dominants antérieurs, influencés par la pensée de Raúl Prebisch et d'autres économistes axés sur le développement de ce qu'ils appelaient les pays périphériques.

Ce changement d'orientation du modèle économique et politique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a eu des répercussions directes sur l'intégration et la coopération régionales, dans la mesure où la soi-disant « ouverture extérieure » correspondait désormais à l'idée d'éliminer toutes les politiques protectionnistes et de lever toutes les restrictions existantes à l'entrée et aux opérations des capitaux étrangers, en tant que « condition de base » pour parvenir à une insertion soi-disant large et bénéfique dans le commerce international, l'investissement et les flux de capitaux. Tout cela a eu un effet direct sur l'importance et les objectifs essentiels des engagements et des programmes d'intégration régionale institutionnalisés à partir de 1990.

L'ALAI est devenue plus « pragmatique » et a fait preuve d'une grande flexibilité à partir de 1994, lorsque le protocole interprétatif de l'article 44 du traité de Montevideo de 1980 a été approuvé, permettant aux pays membres qui avaient accordé des préférences à des pays tiers de ne pas appliquer la clause de la « nation la plus favorisée » et donc de ne pas avoir à étendre les préférences accordées à d'autres membres de l'ALAI. En mars 1996, la Communauté andine transformée (CAN) a approuvé la « loi Trujillo » protocole modificatif de l'accord d'intégration sous-régionale andine —qui fixe des objectifs progressifs pour constituer une zone de libre-échange. Le 13 décembre 1991, le système d'intégration centraméricain (SICA) a été créé —en tant que cadre juridique et institutionnel pour renouveler les engagements en faveur de l'intégration régionale— par le « protocole de Tegucigalpa » ; et le traité général a été « modernisé » pour établir une union douanière dans un esprit de très grande flexibilité. La Communauté des Caraïbes (CARICOM), contrairement à d'autres efforts d'intégration sous-régionale, a pris des engagements en faveur d'une plus grande convergence et unité, et le traité de Chaguaramas —qui a constitué la CARICOM— en 2000 afin d'ajouter en tant qu'objectif la création d'un marché et d'une économie uniques des Caraïbes (Caribbean Single Market and Economy).

Au cours de cette période, on ne peut manquer de mentionner la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui a remplacé en 1973 l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA), et qui a été probablement le mécanisme d'intégration le plus complet et le plus efficace de toute l'Amérique latine et des Caraïbes, avec ses objectifs, entre autres, de promouvoir l'intégration et la coopération économiques entre ses membres, de veiller à ce que les avantages de l'intégration soient répartis équitablement, et même de coordonner la politique étrangère, un aspect qui est devenu de plus en plus important au fil des ans.

Dans les années 1990, un nouveau schéma d'intégration économique sous-régionale a vu le jour, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), créé le 26 mars 1991, qui a suscité des attentes très favorables étant donné l'adhésion de deux des trois principales économies de la région.

Au milieu de cette décennie, un nouveau jalon dans la coopération entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes a été posé en 1994 avec la création de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) dans le but de promouvoir la consultation, la coopération et

l'action concertée dans les domaines du commerce, du transport, du tourisme durable et des catastrophes naturelles entre tous les pays de la Grande Caraïbe. Cependant, dès sa création, il était clair que la réalisation de ses objectifs généraux impliquait de sérieux défis politiques et institutionnels, compte tenu de l'énorme hétérogénéité au sein de la sous-région, pas toujours compatible avec le consensus régional nécessaire, ce qui était rendu plus complexe par le manque de ressources nécessaires pour réaliser ses objectifs clés, le développement du commerce et du tourisme sous-régionaux d'une manière qui bénéficierait à tous les pays membres de l'organisation.

Le début du 21^{ème} siècle a marqué une période historique singulière pour la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, avec l'émergence d'un mouvement de protestation large et diversifié à tendance progressiste dans la région, qui s'est progressivement concrétisé par l'arrivée au pouvoir, dans plusieurs pays, de gouvernements qui promettaient de renverser le *statu quo* et de faire avancer des programmes de transformation économique et d'inclusion sociale. Ce mouvement était le résultat de l'échec économique et, surtout, des conséquences sociales et politiques des recettes néolibérales appliquées dans la région sous l'influence et la pression du gouvernement américain.

Cela a eu un impact direct sur l'intégration et la coopération régionales. Dans ce contexte, l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique-Accord commercial entre les peuples - ALBA-TCP, et en décembre 2011 la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), entre autres, ont vu le jour, tentant d'emprunter de nouvelles voies vers un nouveau type d'intégration et de coopération pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'échec des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) –un projet d'intégration hémisphérique mené par les États-Unis– lors du sommet de Mar del Plata (Argentine) a revêtu une importance particulière, en tant qu'expression de cette nouvelle étape politique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Parmi ces projets, l'ALBA-TCP, créé en décembre 2004, a marqué l'émergence d'un projet associatif différent, qui s'est fixé pour objectifs de parvenir à un équilibre entre la coopération et les avantages économiques, de renforcer la complémentarité économique et d'accorder un traitement préférentiel aux capitaux publics, conformément à la reconnaissance du rôle prépondérant de l'État dans le développement. Il a également reconnu l'importance du développement social et de la justice pour les peuples parmi les objectifs du processus d'intégration, y compris l'effacement ou l'atténuation des retards accumulés dans les désavantages sociaux pour les grands groupes de population, qui ne peuvent pas attendre l'avènement de la croissance économique ou du développement intégral pour être résolus.

Ce schéma d'intégration combinait la participation de ressources humaines, matérielles et financières visant à la matérialisation de politiques à impact social effectif dans ses pays membres. Il s'appuyait, entre autres facteurs, sur la combinaison de revenus financiers élevés résultant des prix élevés des matières premières, comme le pétrole dans le cas du Venezuela, avec la disponibilité de ressources humaines et d'infrastructures sociales hautement développées, comme celles disponibles à Cuba. Ses principes particuliers en termes de flexibilité, de traitement des asymétries, de priorité accordée à la dimension humaine du développement et de coopération technique et financière entre ses membres, lui ont conféré un dynamisme inédit qui devrait être étudié pour de futures expériences. Le programme Petrocaribe, associé à l'ALBA-TCP, a représenté un soulagement important pour la plupart des pays des Caraïbes face aux factures élevées des importations de carburant et un moyen de promouvoir des projets de développement d'intérêt sous-régional.

Malgré les limites objectives et les attentes non satisfaites, l'ALBA-TCP a obtenu des résultats pertinents pour une expérience d'intégration entre des nations qui, historiquement,

n'avaient pas entretenu d'échanges économiques significatifs. Sur le plan social, les résultats de la coopération dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport, de la culture, de l'énergie et de la lutte contre les effets du changement climatique ont été remarquables.

En raison de sa nature émancipatrice et d'autres facteurs politiques, l'impérialisme a identifié l'ALBA-TCP comme un projet antagoniste et a souffert des mesures économiques coercitives appliquées par les États-Unis et d'autres nations contre le Venezuela, ainsi que du renforcement du blocus économique contre Cuba.

Le bilan de l'intégration économique régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes n'est pas positif aujourd'hui. Les limites chroniques du processus d'intégration dans la région sont clairement liées au manque d'intégration productive effective entre les pays de la région. Selon le CRIES, « ...les deux grands déficits du régionalisme latino-américain sont : le manque de complémentarité commerciale et le manque de chaînes de production régionales ». En Amérique latine et dans les Caraïbes, pas moins de trente-trois accords commerciaux préférentiels (ACP) sont en vigueur, constituant une mosaïque d'ACP relativement petits, chacun avec son propre ensemble de règles d'origine, ce qui, dans la pratique, étouffe le commerce réciproque en raison de la complexité et des incohérences entre les différents accords.

L'ALAI se heurte à des difficultés de longue date pour faire converger les plus de soixante-dix accords commerciaux préférentiels conclus entre ses membres ; le MERCOSUR continue d'être entravé par des différences majeures entre ses membres et, plus récemment, par l'ingérence d'acteurs extrarégionaux ; tandis que la Communauté andine (CAN), malgré de récentes tentatives pour la relancer, continue de montrer des signes croissants d'inutilité institutionnelle. L'Alliance du Pacifique surgit par inspiration des États-Unis et des gouvernements de droite de la région est aujourd'hui confrontée à un défi quasi-existential, traînant une faible importance persistante en termes productifs et commerciaux, étant donné que les principaux partenaires commerciaux de chacun de ses membres sont des puissances extrarégionales.

L'UNASUR est actuellement en cours de sauvetage après une période récente au cours de laquelle huit de ses douze membres ont quitté l'organisation. De même, la CELAC, qui depuis sa création en décembre 2011 était considérée comme l'interlocuteur par excellence de la région vis-à-vis de ses principaux homologues extrarégionaux, notamment avec la signature de la Déclaration sur l'Amérique latine et les Caraïbes comme zone de paix lors de son deuxième sommet à La Havane en 2014, montre des signes de rétablissement institutionnel après que de fortes divergences politiques au sein de ses membres ont conduit à sa quasi-paralysie entre 2017 et 2021.

L'expérience africaine en matière d'intégration et de coopération trouve ses racines dans le processus de décolonisation du continent. Ce processus a rempli d'espoir une population locale marquée par le colonialisme, l'oppression politique, sociale et culturelle, et la dépossession de ses ressources naturelles aux mains des puissances européennes. Des leaders tels que Julius Nyerere, Amílcar Cabral, Jomo Kenyatta, Kwame Nkrumah et Patrice Lumumba ont synthétisé des propositions politiques alternatives à la domination néocoloniale européenne, qui intégraient le besoin d'intégration et de coopération entre les nations africaines comme un élément central pour faire face aux conditions de sous-développement de la région.

De nombreux efforts d'intégration ont été déployés entre les nations africaines (OUA, CIGAD, CEMAC ou UMA), et des zones de libre-échange telles que le COMESA, l'ALDC ou la SADC ont été créées, bien qu'avec certaines limitations. Le processus d'intégration a rencontré de nombreuses difficultés, liées aux problèmes structurels de sous-développement, aux différences importantes entre ses différents membres en termes de dimension économique, de niveaux de développement et de profils d'insertion extérieure, entre

autres ; aux processus longs et complexes de négociation et de ratification des traités, ainsi qu'au chevauchement des accords interrégionaux.

Au cours des années 1990, des étapes importantes ont été franchies qui ont conduit à la négociation et à la signature du traité d'Abuja, qui a fixé comme objectif prioritaire la création d'une union économique et monétaire à l'horizon 2028. À cet égard, des travaux ont été menés, non sans difficultés, pour établir une zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

Au-delà de la promotion du commerce intra-régional, les processus d'intégration et de coopération en Afrique ont progressé, même s'ils ne sont pas encore à la hauteur des attentes créées autour des questions de ressources naturelles. Les initiatives de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et des ressources énergétiques constituent un outil puissant non seulement pour améliorer la sécurité des pays de la région, mais aussi pour promouvoir la prospérité économique et une plus grande coopération. De même, des accords ont été conclus dans le cadre de programmes d'intégration dans la région afin de stimuler le développement de secteurs clés tels que l'agriculture, les infrastructures et les technologies numériques.

Les priorités de l'intégration régionale africaine sont l'énergie, le développement des infrastructures et les ressources en eau. En 2020, 600 millions de personnes en Afrique, soit 43 % des habitants du continent, n'avaient pas accès à l'électricité et environ 900 millions n'avaient pas accès à des combustibles de cuisson « propres » (AIE, 2020). Toutefois, la base de ressources de l'Afrique et les investissements connexes pourraient contribuer à relever ces défis grâce au codéveloppement de diverses sources d'énergie. Dans ce domaine, des efforts louables ont été déployés pour favoriser un dialogue approfondi, un travail technique soutenu et un engagement politique afin de promouvoir des projets générant des impacts sociaux positifs, qui pourraient servir de catalyseurs pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans la région.

L'agriculture est l'un des secteurs prioritaires dans les efforts d'intégration régionale de l'Afrique. Le continent possède 60 % des terres arables disponibles dans le monde et joue un rôle clé dans la garantie de l'approvisionnement alimentaire mondial. L'un des défis pour les agriculteurs africains est précisément de disposer des ressources nécessaires pour étendre et diversifier leurs niveaux de production et pour améliorer les relations entre eux et les chaînes d'approvisionnement alimentaire aux niveaux national, régional et international.

La numérisation offre de nouvelles possibilités d'intégration et de coopération en Afrique. Face aux défis posés par les asymétries structurelles de connectivité et de communication dues à des coûts logistiques importants, les services numériques ouvrent un éventail de possibilités et permettent de surmonter les obstacles et de contribuer à une plus grande intégration économique et culturelle. À cet égard, la Facilité africaine d'inclusion financière numérique vise à faire en sorte que les 332 millions d'Africains qui ne font actuellement pas partie du système financier y aient accès, soient connectés et puissent véritablement participer à un réseau économique plus structuré.

Dans le contexte de projections de croissance insuffisantes pour les économies africaines, l'intégration régionale et la mise en œuvre d'une zone de libre-échange continentale auraient un potentiel significatif pour stimuler la transformation économique à travers l'Afrique comme condition préalable à la réduction de la pauvreté. Toutefois, les règles régissant le commerce international, les flux financiers, les banques, les pratiques juridiques en matière d'investissement étranger, les monopoles technologiques, le transport des marchandises et d'autres facteurs déterminants des relations économiques internationales constituent des obstacles insurmontables pour les gouvernements africains, même s'ils pouvaient rassembler la volonté politique d'intégrer leurs économies et de profiter ensemble d'une richesse naturelle aussi puissante.

Les difficultés que rencontre encore aujourd'hui le continent africain en termes d'intégration qu'exige son développement intégral, malgré son magnifique patrimoine naturel, sont une preuve irréfutable de l'injustice et de la non durabilité qui caractérisent l'ordre économique international, ainsi que du manque de volonté de la part des pays développés de prendre les mesures transcendantales nécessaires pour créer les conditions permettant de sortir de la pauvreté les centaines de millions de personnes qui vivent dans cette région.

La région asiatique se caractérise par une grande diversité politique et culturelle, ce qui explique que, dans une certaine mesure, les efforts de coopération et d'intégration et les accords entre ces nations se sont déroulés d'une manière différente de ceux qui ont vu le jour en Occident. Cette hétérogénéité en Asie a exigé un degré élevé de flexibilité dans les règles et les accords qui régissent leurs processus de coopération et d'intégration. Néanmoins, il existe des éléments « communs » qui la différencient d'autres zones géographiques en termes d'intégration économique, comme la notion de « régionalisme ouvert » en tant qu'axe d'articulation des dynamiques d'intégration d'un point de vue à la fois régional et mondial.

L'intégration asiatique a été fortement encouragée par l'État et les entreprises. En général, le niveau d'institutionnalisation des processus d'intégration a été faible. La flexibilité et, par conséquent, l'absence d'entités et de normes supranationales, ont été une condition préalable à la progression de l'intégration régionale entre des États présentant des différences notables en termes de niveau de développement et de degré d'ouverture extérieure, ce qui entraîne normalement des différences perceptibles en termes d'intérêts et une perspective très particulière en ce qui concerne les liens extérieurs de chaque nation avec d'autres pays et/ou régions.

Sur le continent asiatique, de nombreux accords commerciaux préférentiels régionaux, sous-régionaux et bilatéraux coexistent, ainsi que divers processus d'intégration régionale tels que l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). À cela s'ajoutent diverses initiatives telles que la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Conseil de coopération du Golfe (CCG), le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC), le Conseil de coopération économique du Pacifique (PECC) et le Forum de coopération de Shanghai (SCCF). D'autres propositions de coopération économique se distinguent par leur ouverture géographique et l'élargissement de leur composition, qui témoignent de la très grande projection de la région en matière de commerce extérieur : le Partenariat transpacifique ou TPP-11 (2016), qui a évolué deux ans plus tard pour devenir le Partenariat transpacifique global (RCEP) en 2018 ; ASEAN+3 (Japon, Chine et Corée du Sud), parmi d'autres. Comme dans le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes, ces propositions, qui juxtaposent parfois des engagements avec des acteurs extrarégionaux, peuvent saper les efforts visant à consolider une intégration économique efficace entre les pays en développement.

Si les progrès de l'intégration et de la coopération dans la région ont emprunté des voies où le commerce apparaît comme l'une des motivations les plus importantes dans certaines sous-régions et en Asie de l'Est en particulier, la clé de la croissance des économies des pays qui composent la région a été leur intégration axée essentiellement sur la sphère de la production. Cela a été le résultat de la formation de réseaux de production transfrontaliers, qui ont relié les entreprises de la région à travers des relations inter- et intra-firmes à travers lesquelles toutes les phases de leurs activités industrielles ont été organisées.

Le modèle asiatique favorise la création d'une division du travail au-delà des frontières nationales grâce à la spécialisation et aux chaînes de production régionales. Ainsi, le commerce et l'investissement sont devenus la force motrice de l'intégration et de la coopéra-

tion économiques régionales, avec des résultats remarquables qui se sont traduits par une augmentation significative des relations commerciales intra-régionales, en particulier en Asie du Sud-Est.

Bien que les organisations et les initiatives qui composent le schéma géopolitique de l'Eurasie se distinguent, telles que l'Union économique eurasiennne, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, l'accord de libre-échange de la Communauté des États indépendants, l'Organisation du traité de sécurité collective et l'Organisation de coopération de Shanghai, parmi les projets les plus récents, notamment en termes de coopération régionale, la Nouvelle Route de la Soie et l'Initiative de la Ceinture de la Chine sont peut-être les plus emblématiques et les plus ambitieuses.

Le programme de financement du commerce de la Banque asiatique de développement (BAD) est mis en œuvre dans quatorze pays avec la participation de 200 banques. Il vise à remédier au manque d'accès au financement du commerce en fournissant des prêts et des garanties aux banques commerciales partenaires pour soutenir le commerce dans la région. Ce programme a permis de soutenir le commerce intra-régional et le développement des PME asiatiques.

Ces résultats, parmi d'autres, ont permis de combler les écarts sociaux et de favoriser la consolidation de la région en tant que l'un des principaux centres de production, d'accumulation et de consommation du monde. La portée de ces effets a non seulement favorisé les pays émergents de la région, mais a également amélioré les conditions des pays en développement enclavés et des petites économies vulnérables, en prenant en compte les vulnérabilités spécifiques de ces groupes de nations dans les projets et les programmes de coopération et d'intégration.

Malgré quelques succès partiels, le bilan de l'intégration économique entre les pays du Sud n'est pas encourageant si l'on tient compte de certains des principaux indicateurs permettant de mesurer l'étendue et la profondeur de l'intégration dans sa dimension économique :

1. Le niveau du commerce intra-régional dans les processus d'intégration existants entre les pays en développement est encore faible, si l'on exclut celui entre les pays d'Asie de l'Est. Il existe des limitations en termes de « facilitation du commerce » entre les économies du Groupe des 77, avec des restrictions visant à réduire les coûts non tarifaires et le temps nécessaire aux opérations de commerce extérieur.
2. L'existence d'un vaste réseau d'accords bilatéraux, sous-régionaux et/ou interrégionaux de libéralisation tarifaire se heurte à des difficultés pour parvenir à la convergence de ces accords, à l'approfondissement des liens commerciaux entre ses membres et à la formation d'un espace commercial plus intégré entre les nations du Sud.
3. Bien que le secteur des services ait gagné en importance dans les transactions commerciales internationales et que les progrès technologiques l'aient facilité, la plupart des processus d'intégration économique entre les pays en développement ont des réglementations communautaires qui mettent l'accent sur le commerce des biens plutôt que sur celui des services, alors que ces réglementations n'ont pas le niveau de sophistication et d'innovation qui a eu lieu tant dans la production que dans la commercialisation des services.
4. Les pays plus petits et plus vulnérables – en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais aussi en Afrique – s'interrogent légitimement sur les asymétries qui prévalent et sur le fait que les bénéfices des processus d'intégration entre les économies

en développement ont été concentrés, pour l'essentiel, dans les secteurs d'activité dominants des partenaires les plus importants.

5. Ces dernières années, les chaînes de production mondiales ont connu des perturbations qui ont mis en évidence la vulnérabilité que la fragmentation de la production implique pour le commerce international. Cette situation n'a pas été intégrée dans les débats et les actions des processus d'intégration économique des pays en voie de développement qui, dans de nombreux cas, privilégient encore l' « efficacité » à la « résilience ».
6. Les différences de structures, d'intérêts et de niveaux de développement entre les pays du Sud ont été exploitées par les nations du Nord pour se fragmenter ou obtenir des avantages en termes d'accès aux marchés intérieurs, de degrés de protection autorisés et de réduction des niveaux de préférence dans les transactions économiques réciproques.

COOPÉRATION SUD-SUD. PROGRÈS ET DÉFIS

Historiquement, le système de coopération au développement s'est construit autour du concept de fossé entre le « Nord » moderne et industrialisé, hérité principalement des anciennes métropoles coloniales, et le « Sud » arriéré et dépendant, hérité du colonialisme et du néocolonialisme.

Au-delà de l'évolution initiale de la coopération Nord-Sud, son développement a été déterminé par des processus structurels, qui ne sont pas uniquement dus à des facteurs économiques. Les engagements multilatéralement adoptés et notoirement non respectés par les économies hautement industrialisées pour soutenir le développement des nations du Sud répondent, dans une large mesure, à la persistance d'un système économique international profondément asymétrique, injuste et inéquitable. Dans la division internationale du travail actuelle, un modèle « centre-périphérie » persiste, marqué par de profondes lacunes technologiques qui reproduisent des asymétries en termes économiques, sociaux, de compétitivité et, logiquement, d'accumulation. Cela perpétue des cercles vicieux qui affectent la capacité des pays du Sud à financer non seulement des projets de développement, mais aussi ceux qui garantissent l'accès aux biens et services les plus élémentaires pour satisfaire les besoins de leurs populations. En lien étroit avec cette dynamique, les institutions de la plupart des pays en développement continuent à disposer d'une marge de manœuvre très limitée dans la conception et la mise en œuvre de politiques économiques et sociales autonomes qui contribuent au développement.

En plus d'être chroniquement très limitée, la coopération Nord-Sud a fonctionné de manière descendante et, en général, sur la base de la subordination des besoins des pays en développement aux intérêts politiques et économiques des États qui fournissent l'aide au développement. Par conséquent, elle s'est caractérisée par une conditionnalité récurrente qui a abouti à un cadre de conduite dans les pays bénéficiaires limité par des politiques préétablies, pas nécessairement en accord avec les agendas des économies sous-développées. Cette situation a fortement limité la capacité de la coopération Nord-Sud à résoudre les problèmes de pauvreté, de marginalisation, de faibles taux d'accumulation de capital et à apporter des réponses efficaces aux conséquences du changement climatique dans les pays en développement. Par conséquent, il est nécessaire non seulement d'atteindre les objectifs adoptés depuis 1974 au sein des Nations unies pour la coopération Nord-Sud, mais aussi de l'approfondir et de revoir et d'améliorer sa mise en œuvre, afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande portée de cette coopération, non seulement

en termes de canalisation des ressources sous forme de flux d'aide publique au développement (APD), mais aussi en termes de transfert de technologie, de réduction de la fracture numérique, de sécurité alimentaire, de contribution à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, et de soutien à la transition de la matrice énergétique vers les sources d'énergie renouvelables (SER), entre autres.

Cependant, la coopération Nord-Sud reste une condition essentielle à la construction d'un ordre économique international moins inégal et injuste ; c'est aussi un mécanisme qui permet de réparer les injustices historiques. La contribution des pays développés en matière technologique, commerciale et financière, pour ne citer que quelques aspects, est essentielle pour la transformation structurelle de la majorité des nations du monde, dont la réalité est marquée par les effets séculaires du colonialisme et du néocolonialisme.

La coopération Sud-Sud (CSS) est, par essence, une option complémentaire qui n'exclut ni ne remplace la coopération Nord-Sud, et ses principes et mécanismes opérationnels diffèrent de ceux qui caractérisent cette dernière. La CSC consiste à renforcer les espaces de dialogue entre pairs ou entre pays au développement socio-économique relativement homogène, sur la base de la solidarité, de l'intégration et d'alliances autour de buts ou d'objectifs communs. Aujourd'hui, ce que l'on appelle l'architecture de la coopération internationale a considérablement changé, en grande partie, mais pas uniquement, en raison de l'augmentation de la coopération Sud-Sud (CSC) et de la coopération triangulaire.

De la première conférence de la Ligue contre l'impérialisme à Bruxelles en 1927 à la conférence de Bandung en 1955, un consensus s'est construit autour de la solidarité des pays colonisés, de l'aversion pour les politiques des anciennes métropoles et de la recherche de la paix et de la stabilité mondiales comme prémisses fondamentales du développement. Cette genèse d'un Sud conscient s'est enracinée après la montée des mouvements de libération nationale et l'émergence du Mouvement des non-alignés (MNA) en 1961, qui a articulé un discours en faveur de la démocratisation des relations internationales, du développement socio-économique et de la restructuration du système international.

Parallèlement, la création du Groupe des 77 au sein des Nations unies et l'ultérieure entrée de la Chine a renforcé un programme visant à promouvoir un plus grand développement de ce groupe de pays et à obtenir des conditions plus équitables pour atteindre cet objectif. Le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 se sont affirmés comme les principaux promoteurs de ce que l'on appelait alors la coopération technique entre pays en développement (CTPD) et la coopération économique entre pays en développement (CEPD). Tous deux ont progressivement, mais de plus en plus, pris de l'importance en tant que facteurs dynamisants de l'insertion internationale des économies en développement.

La demande des nations du Sud pour un nouvel ordre économique international (NOEI) s'inscrit dans ce contexte et a franchi une étape importante avec la Déclaration et le Programme d'action sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international, approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies en 1974. Dans ce plan, la CSC et la demande des pays en développement vers les pays développés sont incorporées comme des exigences fondamentales pour la réalisation de ce nouvel ordre.

Il est important de rappeler que les pays développés ont eu l'habitude de disqualifier la coopération Sud-Sud, de mettre en doute sa viabilité et de l'accuser de violer les avantages comparatifs logiques découlant des relations économiques entre les pays du Sud et ceux du Nord développé. Il s'agit d'une tendance qui s'est renforcée au cours des dernières décennies, à mesure que des projets de coopération spécifiques entre pays en développement, tant bilatéraux que multilatéraux, voient le jour et connaissent un succès, bien que temporaire, et surtout face aux efforts concertés, à la coopération et même à l'intégration partielle des pays du Sud, en tant qu'alternative aux mécanismes de domination économique mis en place depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale et leurs héritiers.

Il n'est pas rare de constater des attaques ou des approches suspicieuses à l'égard de ces formules légitimes de coopération et d'intégration, ainsi que des efforts visant à les présenter comme des modèles de développement autarcique, détachés de l'économie internationale. Il s'agit là de distorsions délibérées et de campagnes de propagande visant à perpétuer les régularités injustes de l'ordre économique international et de son système de domination.

La lutte contre la dépendance néocoloniale résultant des anciens liens avec les anciennes métropoles et contre les modèles de commerce, de finance et de transfert de technologie qui régissent les relations désavantageuses entre le Nord et le Sud, justifie l'effort pour construire des liens plus équitables et complémentaires, sans renoncer aux liens nécessaires avec les pays développés et à la participation active à l'ensemble des relations économiques internationales.

Ce que l'on appelle le tiers monde renferme une part importante des richesses naturelles de la planète : sols, forêts, réserves d'eau, gisements minéraux, hydrocarbures, ressources marines, biodiversité, végétation tropicale, entre autres. Les habitants de ce monde largement sous-développé ne sont pas les bénéficiaires de ces richesses, et nombre d'entre eux ne disposent pas des infrastructures et des capacités professionnelles nécessaires pour en profiter. Certains ont atteint un développement relatif de leurs ressources humaines, même s'ils ne sont pas parmi les plus favorisés par les richesses naturelles respectives. Un effort pour compléter leurs forces respectives avec sérieux et solidarité offrirait aux pays en développement des opportunités précieuses dans leurs efforts pour améliorer le niveau de vie de leurs populations.

Ce que l'on appelle aujourd'hui la CSE est étroitement lié au plan d'action de Buenos Aires issu de la Conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en développement (CTPD). Cette coopération a été définie comme un instrument capable de promouvoir l'échange de connaissances, de compétences et d'expériences entre des pays qui partagent des réalités historiques et des défis similaires.

La coopération entre pays en développement (CTPD) est également née des délibérations du Groupe des 77 et de la Chine et est liée aux accords adoptés lors de la troisième réunion ministérielle du G77 (Manille, du 26 janvier au 7 février 1976) et de la Conférence sur la coopération économique entre pays en développement (Mexico, du 13 au 22 septembre 1976). Lors de cette dernière, des dispositions concrètes ont été adoptées, ainsi que des mécanismes opérationnels pour la mise en œuvre du « Programme de coopération économique entre pays en développement », un concept beaucoup plus large puisqu'il comprend, entre autres, des mesures commerciales et des mesures liées au commerce, des mesures visant à promouvoir la coopération commerciale, des mesures dans les secteurs de la production, de l'infrastructure et des services, ainsi que des mesures monétaires et financières.

La « coopération Sud-Sud », nom actualisé de la coopération entre les pays en développement, est également un concept très large. Selon l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), elle englobe « les sphères politique, économique (y compris le commerce), sociale, culturelle, environnementale et technique ». La coopération Sud-Sud peut impliquer deux ou plusieurs pays en développement et peut donner lieu à des échanges régionaux, intrarégionaux ou inter-régionaux. Dans ce type d'action, les parties concernées partagent des connaissances, des compétences, des expériences et des ressources qui contribuent à accélérer la réalisation des « objectifs de développement ».

Il est également clairement défini que la CSE, et par conséquent les projets qui en découlent, doivent être régis par un ensemble de principes qui peuvent être résumés comme suit :

- a) le respect de la souveraineté, de la diversité culturelle et de l'identité locale, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures de chacun des pays participants ;

- b) la défense d'une relation de coopération entre égaux, sans nuances d'hégémonie culturelle, politique et économique ;
- c) l'absence de conditionnalités dans ce type de coopération ;
- d) le bénéfice mutuel comme idée directrice
- e) l'établissement d'une relation à double sens, dans laquelle chaque participant est à la fois donateur et bénéficiaire de la coopération ; et
- f) l'existence de capacités développées, principalement de nature technologique et professionnelle.

Bien qu'il y ait eu des expériences très réussies de CSP au cours des dernières décennies, principalement entre deux pays ou de petits groupes de pays, la CSP est loin de couvrir tout son potentiel et d'englober tous les acteurs qui pourraient y participer.

On a toujours considéré que l'un des jalons de la coopération Sud-Sud, malgré sa nature très limitée, a été la création de fonds spécifiques, tels que le Fonds d'affectation spéciale Perez-Guerrero, créé par les Nations unies par la résolution 28/201 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1983, pour financer des projets de coopération entre les pays du G-77, et le Fonds des Nations unies pour la coopération Sud-Sud, créé en 1995. Progressivement, un agenda s'est dessiné qui a trouvé dans les objectifs du millénaire pour le développement (2000) un point de référence pour les actions et les stratégies dans le domaine de la coopération au développement, même s'il est resté limité, non seulement en raison des restrictions inhérentes à ces Objectifs, mais aussi en raison de leur manque d'ambition. C'est avec ce guide que le Sud a ratifié son engagement lors de la Conférence de Nairobi sur la coopération Sud-Sud en 2009.

Le G77 et la Chine ont également contribué à promouvoir le commerce Sud-Sud par le biais du Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) et du Consortium pour la science, la technologie et l'innovation dans le Sud (COSTIS).

Les expériences régionales de coopération Sud-Sud comprennent la création du Fonds arabe pour le développement économique et social en 1971, le système économique latino-américain et caribéen (SELA) mentionné plus haut qui, malgré sa transformation progressive en un mécanisme essentiellement destiné à l'étude et à la recherche, a été lancé en tant que point focal pour la coopération régionale entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et la création de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Dans le passé, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire naissante consistaient principalement à fournir une assistance technique, des connaissances, de l'expérience sur des questions spécifiques et des ressources financières. Aujourd'hui, elle s'est progressivement orientée vers la production d'enseignements susceptibles d'être reproduits et partagés entre les pays bénéficiaires, ainsi que vers la coordination des politiques nationales et régionales et d'autres actions gouvernementales.

Plusieurs programmes et projets de la CSE ont contribué à dynamiser des entités publiques et privées —nationales et régionales— par la gestion d'initiatives et de mécanismes qui encouragent un développement basé sur des pratiques durables et innovantes. Ces projets et programmes ne reproduisent pas nécessairement les particularités qui ont caractérisé la coopération Nord-Sud, de plus en plus rare. À cet égard, il convient de noter que, depuis ses origines, la CSE a intégré la nécessité d'un traitement spécial et différencié (TSD) pour les plus faibles, les plus pauvres et les plus vulnérables en tant que principe de base, qui est énoncé dans la Charte d'Alger (1967).

La CSC est également pertinente pour surmonter les problèmes mondiaux liés à l'aggravation des inégalités au niveau international, aux implications pour les économies en développement des modifications inachevées qui ont eu lieu dans la physionomie du processus de mondialisation, à l'augmentation et à la diversification des agents et des institutions qui influencent la dynamique de la croissance économique et du développement, et à la configuration des institutions et des approches collectives pour faire face aux problèmes croissants d'un monde en crise.

Il est évident que le monde a subi des transformations significatives qui conditionnent les stratégies et les politiques de coopération entre les pays en développement. Des acteurs tels que la Chine, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud ont accru leur importance dans la coopération Sud-Sud pour le développement, ce qui a représenté une opportunité précieuse pour de nombreux pays à faible revenu, qui devrait être multipliée à l'avenir grâce à l'élargissement des BRICS.

Deuxièmement, l'importance croissante de la connaissance en tant que facteur déterminant de la croissance, de la productivité et de la compétitivité dans ce que l'on appelle la société de l'information est évidente. La coopération horizontale et triangulaire est cruciale. La première contribue au transfert de connaissances et de ressources technologiques entre deux ou plusieurs pays en développement ; la seconde encourage l'action conjointe des pays en développement et des pays développés, lorsqu'un pays en développement disposant d'un savoir-faire et un pays développé apportant un soutien financier agit en faveur d'un troisième pays en développement. Dans les deux cas, il s'agit d'une opportunité pour la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, pour la production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée et pour l'absorption de technologies.

Plusieurs exemples confirment la pertinence de la coopération Sud-Sud pour relever les défis des pays dits « périphériques » du système international, par le biais de projets de coopération horizontale et triangulaire. L'Égypte, par exemple, a encouragé des expériences réussies dans le domaine de l'agriculture dans plusieurs pays du continent africain, en contribuant au développement de systèmes d'irrigation et à la formation de la main-d'œuvre agricole. Ces mécanismes de coopération, menés par les autorités gouvernementales, ont contribué à atténuer les situations tendues en matière de sécurité alimentaire.

Un exemple de ces efforts dans le cas africain est l'ouverture du pont de la Sénégalie, inauguré en janvier 2019, qui relie les deux rives du fleuve Gambie et offre une contribution importante à la stimulation du commerce et de l'intégration régionale à travers un corridor entre Dakar, Banjul, Bissau, Cotonou, Abidjan et Lagos.

D'autres domaines apportent des résultats en termes d'accords de coopération en Afrique dans le domaine du « développement humain ». L'initiative conjointe « Boost Africa/E-Lab » est axée sur la promotion de l'emploi des jeunes Africains. Elle encourage l'esprit d'entreprise, favorise la participation des jeunes entreprises par le biais d'incubateurs et apporte un soutien aux jeunes entrepreneurs pour qu'ils investissent dans de nouveaux projets, créent des emplois à forte composante d'innovation et contribuent à l'avancement de leurs secteurs de production.

Au-delà du financement, la Banque asiatique de développement (BAD) a encouragé la coopération technique en matière de politique commerciale. Elle se concentre sur le renforcement des compétences techniques et analytiques des fonctionnaires des pays en développement de la région Asie-Pacifique pour formuler, négocier et mettre en œuvre des accords commerciaux efficaces.

Des cas particuliers, comme celui de Singapour, se distinguent par leur impact multilatéral. Le « Programme de coopération de Singapour » est un exemple de programme multirégional visant à tirer parti de l'expérience de Singapour en matière de stratégies commerciales et d'investissement pour soutenir le renforcement des capacités des ressources humaines dans d'autres pays en développement.

Un autre exemple de réussite est le projet de coopération régionale pour la réparation de la route Almaty-Bichkek en République kirghize et au Kazakhstan. Cette initiative montre que l'amélioration des installations douanières et de l'efficacité des routes grâce à des réparations structurelles, ainsi que l'assistance technique fournie, ont contribué à améliorer la connectivité physique. Le projet a favorisé l'intégration régionale et a entraîné une augmentation des flux commerciaux entre les deux pays.

Dans le domaine de l'énergie, Petrocaribe (connu sous le nom d'accord de coopération énergétique Petrocaribe), établi le 29 juin 2005 dans le cadre de l'ALBA-TCP, se distingue. L'un des objectifs de cet accord est de résoudre les asymétries d'accès aux ressources énergétiques, de diversifier la matrice énergétique des pays membres, d'éliminer l'intermédiation des transnationales et de minimiser les coûts d'exploitation grâce à un système d'échange favorable, équitable et juste entre les pays de la Grande Caraïbe.

En vertu de cet accord, les pays ont eu pu acquérir le pétrole vénézuélien en payant un pourcentage du prix dans les quatre-vingt-dix premiers jours et le reste au cours des vingt-cinq années suivantes à un taux d'intérêt faible. Dans le cas où un pays ne disposerait pas de liquidités suffisantes, il pourrait être convenu d'un paiement sous forme de fourniture de biens ou de services.

Dans le cadre de ce mécanisme, le Fonds d'investissement de solidarité Petrocaribe-Alba a été créé pour soutenir le développement de divers projets de sources d'énergie complémentaires et d'autres programmes sociaux et économiques dans les pays membres. Outre la fourniture de pétrole brut et de produits connexes à ses bénéficiaires, Petrocaribe a conçu la création d'entreprises conjointes entre PDV Caribe, S.A. et des entreprises publiques de douze pays membres. Grâce à ces entreprises, les capacités technologiques des membres ont été renforcées et des progrès ont été réalisés dans le développement de projets pour l'utilisation et la gestion efficaces des ressources énergétiques disponibles. De même, une augmentation sensible de la capacité de raffinage a été réalisée, répartie entre la Jamaïque, Cuba et la République dominicaine. De même, des centrales thermoélectriques, des parcs éoliens et des mini-centrales hydroélectriques ont été installés au Nicaragua, en Haïti, en Jamaïque, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à Saint-Kitts-et-Nevis.

On estime que les pays signataires de l'accord ont conçu et mis en œuvre près de 800 projets dans les domaines de l'alimentation, de l'électricité, de l'éducation, de l'assainissement de l'environnement, des services publics, du logement et de la santé, qui ont contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté.

Au cours des six dernières années, la réduction de la production pétrolière au Venezuela, exacerbée par les mesures économiques coercitives imposées par le gouvernement américain et plusieurs pays européens, a limité les approvisionnements de Petrocaribe. Dans le contexte actuel de crises multiples, des impacts négatifs de la guerre en Europe sur l'économie mondiale et de l'augmentation globale des prix de l'énergie et du pétrole, l'intention des pays membres de Petrocaribe de récupérer la capacité de cet instrument de coopération louable est vitale pour atténuer et diminuer les impacts économiques et sociaux négatifs de ce scénario défavorable sur ses États membres.

Outre les exemples de coopération susmentionnés, il en existe d'autres dans lesquels les organismes multilatéraux jouent un rôle central. C'est le cas du projet de gestion partagée des ressources en eau dans la région du Sahel. Dans cette initiative, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ajoute la dimension des eaux souterraines à la compréhension et à la gestion des ressources en eau partagées dans la région du Sahel. Elle a contribué à former des scientifiques de 13 pays (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Togo) à l'échantillonnage de l'eau en vue d'une analyse isotopique, afin de mener une étude détaillée des réserves d'eau souterraine.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ouvrent un nouvel horizon aux activités de la CSE. Dans la région ibéro-américaine, par exemple, les actions qui permettent des échanges de nature plus opportune et qui peuvent être plus facilement exécutées dans le cadre d'une modalité virtuelle, ont joué un rôle dynamique dans les neuf cent quinze initiatives de coopération Sud-Sud dans le cadre de la modalité bilatérale dans la région au cours de la période biennale 2020-2021 (SEGIB, 2022). Cela a favorisé la résilience des CSP dans une situation aussi complexe que la crise exacerbée par la pandémie de COVID 19. Le potentiel du secteur des TIC dans le domaine de la formation et de l'éducation permet de progresser plus rapidement vers la qualification des professionnels et la diffusion des connaissances. Cela a été confirmé par des projets tels que la formation en ligne sur les activités d'emballage et d'étiquetage des denrées alimentaires pour les populations d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Le Centre de coopération technique Sud-Sud du Mouvement des pays non alignés et le gouvernement indonésien ont joué un rôle déterminant dans la réalisation de cette initiative.

Ces expériences et bien d'autres montrent la voie à suivre pour la coopération Sud-Sud. La conception et la mise en œuvre de plates-formes basées sur les TIC rendront la collaboration plus efficace dans divers domaines. Dans un monde où la production et la diffusion scientifique et technique sont concentrées dans les pays développés et les entreprises transnationales, il doit être prioritaire d'avancer dans la construction des capacités propres du Sud pour garantir sa souveraineté technologique.

Dans le contexte latino-américain, le soutien des dispositifs multilatéraux et d'intégration a été constant dans les 113 initiatives de CSP mises en œuvre au niveau régional entre 2020 et 2021. Ce soutien des organisations internationales a été crucial pendant la pandémie, lorsque les pays en développement étaient plongés dans des scénarios de restrictions financières sévères et que les mécanismes de facilitation de la collaboration constituaient une incitation à la pénurie au sein des économies et un stimulant de la coopération technique.

Pour sa part, dans le cadre de la CELAC, des programmes de coopération régionale d'une importance capitale ont été adoptés, tels que le Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSNA), approuvé lors du troisième sommet de Belén, au Costa Rica (2015), et la création d'une Agence latino-américaine et caribéenne de gestion des médicaments (ALCMED), lors de l'avant-dernier sommet de Mexico (2021), bien que son efficacité ait été limitée par les difficultés rencontrées par la CELAC au cours des dernières années.

La création récente de la Conférence régionale sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes par la CEPALC en décembre 2021 est également digne d'intérêt. Cette entité cherche à renforcer les mécanismes nationaux de coopération Sud-Sud et triangulaire et leurs interactions possibles avec la coopération Nord-Sud et multilatérale ; et à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire entre les acteurs régionaux et extrarégionaux, y compris les pays donateurs et les organisations internationales. L'objectif ultime est de faciliter le transfert de technologies et de connaissances, ainsi que la poursuite d'activités de coopération conjointes.

En ce qui concerne précisément le renforcement des capacités pour le développement à long terme, la coopération Sud-Sud a également des exemples positifs. L'un d'entre eux est le projet promu par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), avec le soutien technique et financier du gouvernement chinois, pour la promotion de parcs industriels durables par le biais d'une plateforme de coopération industrielle triangulaire Sud-Sud. Cette initiative est l'expression de plusieurs processus : l'importance croissante de la Chine dans la coopération et les résultats positifs du travail conjoint entre les institutions internationales.

Cependant, la CSE et la coopération triangulaire ne sont pas exemptes de difficultés en termes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation. Les défis résident principalement

dans la coordination entre des acteurs multiples et hétérogènes, dans la répartition des responsabilités et des rôles dans les différents programmes et projets, dans l'identification des meilleures méthodologies pour évaluer les impacts multidimensionnels des programmes et projets, et dans l'obligation de rendre compte, qui ne devrait pas seulement être la responsabilité –essentiellement– des institutions et des agents qui bénéficient de la coopération.

CUBA ET LA COOPÉRATION SUD-SUD

Depuis les premières années de la Révolution, Cuba s'est toujours engagé à renforcer la coopération entre les nations du Sud. Le pays a commencé son activisme en matière de coopération avec d'autres nations en développement au début des années 1960, avec la première mission médicale en Algérie.

En 2016, la Commission de haut niveau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud a présenté un document contenant les principes normatifs suivants pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire : respect de la souveraineté et de la propriété nationale ; partenariat entre égaux ; non-ingérence dans les affaires intérieures ; et bénéfice mutuel. Les résultats obtenus par Cuba dans ce domaine sont un exemple remarquable de la mise en œuvre de ces principes.

Parmi les expériences les plus réussies de Cuba en matière de coopération avec les pays en développement, compte tenu de leur portée et de leur impact, figurent celles liées à la santé, à l'éducation, au sport, à la réponse aux catastrophes et à l'assistance aux groupes sociaux vulnérables de la région. La collaboration médicale cubaine dans de multiples projets de coopération est d'une pertinence incontestable. Dans le cadre de l'Opération Miracle, par exemple, près de trois millions d'interventions chirurgicales ont été réalisées sur des patients dans trente-quatre pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique pour lutter contre la cécité et d'autres affections ophtalmologiques. Depuis le début de cet effort de solidarité en 1960 et jusqu'en 2014, les médecins et autres professionnels de la santé cubains ont travaillé dans cent cinquante-huit pays, soit plus que les membres du Groupe des 77 et la Chine. Ils ont réalisé 1,2 milliard de consultations médicales, assisté 2,2 milliards de naissances, effectué plus de 8 millions d'interventions chirurgicales et vacciné plus de 12 millions d'enfants et de femmes enceintes.

La coopération médicale internationale de Cuba a été marquée par la prise en charge de 26 000 personnes touchées par la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (1986), dont près de 22 000 enfants, qui ont bénéficié d'un traitement médical et d'une rééducation gratuits, d'un logement, de nourriture et d'autres facilités à Cuba, ainsi que par l'envoi de brigades médicales cubaines pour faire face - avec succès - à l'épidémie d'Ebola dans trois États d'Afrique centrale de l'Ouest.

La coopération médicale de Cuba dans de nombreux pays, y compris certains pays développés, pour atténuer les effets néfastes du COVID 19 et la politique suivie pour l'utilisation par d'autres pays en développement des vaccins mis au point par Cuba pour lutter contre la pandémie sont particulièrement importantes.

Dans le domaine de l'éducation, Cuba a coopéré avec trente pays en utilisant la méthode cubaine « Yo, sí puedo » (« Oui, je peux »), qui a contribué de manière décisive à ce que le Venezuela, la Bolivie et le Nicaragua se déclarent des pays exempts d'analphabétisme, comme l'exige l'Unesco. En outre, le plan d'alphabétisation « Mission Robinson » a été une autre initiative couronnée de succès en Angola, en Argentine, en Bolivie, au Salvador, au Guatemala, en Guyane, au Honduras, en Uruguay, au Venezuela, en Haïti, en Jamaïque et à Sainte-Lucie.

Une autre dimension de la collaboration offerte par Cuba a été l'octroi de bourses pour la formation de ressources humaines dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et le sport, avec plus de 74 000 étudiants étrangers diplômés dans le pays.

Cuba n'est pas restée indifférente aux questions liées aux défis environnementaux et a opté pour la coopération Sud-Sud comme moyen d'y répondre. Avec le soutien du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le pays a envoyé des experts à l'expérience reconnue et a mis à la disposition de plusieurs États des Caraïbes, comme Haïti et la République dominicaine, les mécanismes de réponse développés dans son système de défense civile.

De même, l'initiative de gestion des risques dans les Caraïbes, créée en 2004 par le Bureau du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement, a facilité la coopération et le transfert de connaissances à cinq autres territoires des Caraïbes (Jamaïque, Trinité-et-Tobago, République dominicaine, Îles Vierges britanniques et Guyana) afin d'adapter et d'appliquer le modèle cubain du Centre de gestion de la réduction des risques.

Dans le domaine du sport, les spécialistes cubains ont contribué à élever le niveau de performance et de compétition de plus de 100 pays.

L'activisme de Cuba dans de multiples domaines liés au développement a confirmé que l'articulation émanant de la coopération Sud-Sud peut contribuer au développement avec l'inclusion sociale et la durabilité entre nos pays. Malgré les ressources limitées de Cuba et sa vulnérabilité, aggravée par le blocus du gouvernement américain, l'île a démontré les avantages de la coopération Sud-Sud pour la construction d'un monde meilleur.

Selon le rapport 2020 sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine, Cuba était le deuxième pays le plus important de la région —juste derrière le Brésil— dans le rôle de « fournisseur » de coopération au développement parmi les pays de la région ; en même temps, c'était le pays qui recevait la plus faible proportion de ressources de coopération cette année-là, à l'exception du Brésil, parmi tous les pays ibéro-américains.

Comme l'a fait remarquer la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) : « Cuba a toujours été reconnu comme l'un des pays les plus importants, sinon le plus important, d'Amérique latine et des Caraïbes lorsqu'on examine les contributions de la coopération technique Sud-Sud à d'autres pays en développement. Cuba a montré qu'il est possible de faire beaucoup avec peu de ressources. C'est un exemple de partage de ce que l'on a et non de ce qui reste ».

Il est important de souligner que la coopération internationale que Cuba fournit depuis plus de soixante ans, principalement dans les pays en développement, est absolument conforme aux paramètres de la coopération Sud-Sud. Dans la plupart des cas et pendant de nombreuses années, cette coopération a été fournie sans compensation ni rémunération. Dans le cas de pays ayant des économies plus importantes ou des conditions économiques plus avantageuses que celles de Cuba, l'assistance fournie est compensée par une rétribution financière ou matérielle, conformément au concept de complémentarité entre les pays en développement, en fonction de leurs capacités respectives, de leur potentiel et de leurs ressources économiques et sociales.

L'agression systématique du gouvernement américain contre la coopération médicale internationale fournie par Cuba dans des dizaines de pays est un exemple des défis auxquels la CSE est confrontée de la part d'intérêts puissants qui considèrent cette forme de coopération comme un moyen dangereux et inquiétant d'avancer vers l'indépendance économique des pays du Sud. Pendant des années, le gouvernement américain a mené et continue de mener une campagne sordide visant à discréditer le travail de milliers de professionnels de la santé cubains dans les pays du tiers-monde, en les qualifiant d'esclaves et de victimes de la traite des êtres humains. Cette campagne implique activement les services diplomatiques des États-Unis, qui vont jusqu'à proférer des menaces directes ou indirectes contre les gouvernements des pays indépendants à l'occasion des décisions souveraines prises par

ces pays pour garantir des services de santé de qualité à leurs populations respectives, par le biais d'accords intergouvernementaux et absolument légitimes avec Cuba.

En agissant de la sorte, l'impérialisme ne cherche pas seulement à discréditer une pratique de coopération approuvée et reconnue au niveau international, mais qui est contraire à ses intérêts. Il cherche également à priver Cuba de revenus financiers obtenus de manière tout à fait légitime, grâce au travail de milliers de professionnels et au paiement de services de santé de qualité, presque toujours fournis aux groupes de population les plus nécessiteux. Dans le même temps, lorsqu'il y parvient, l'impérialisme parvient à priver des dizaines ou des centaines de milliers de personnes du droit humain à l'accès aux services de santé.

L'IMPÉRATIF DE DYNAMISER ET DE RENOUVELER LES STRATÉGIES D'INTÉGRATION ET DE COOPÉRATION ENTRE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans le contexte international complexe d'aujourd'hui, de nombreux pays en développement sont confrontés à des obstacles qui pourraient empêcher la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), même s'ils sont limités. La crise mondiale multidimensionnelle, dans un contexte de croissantes fragmentation et stagnation économiques, d'érosion du système multilatéral et d'affaiblissement significatif du pouvoir hégémonique des États-Unis et de l'Occident, se traduit par des transformations majeures de la mondialisation. De même, la grave incertitude actuelle et la crise du système commercial multilatéral renforcent les raisons pour lesquelles nous devrions passer à une phase d'action décisive pour faire avancer l'agenda de l'intégration économique et de la coopération entre les nations du Sud.

Cette perspective de renforcement de l'intégration économique entre les pays en développement est plus nécessaire que jamais, à un moment où certaines économies industrialisées semblent s'orienter vers un renforcement des politiques et des perceptions protectionnistes et isolationnistes, tandis que les politiques de blocus et de sanctions persistent. Les effets de la création de marchés régionaux élargis et de l'intégration économique dans les pays du Sud contribuent à cet objectif. Dans un scénario international où la demande extérieure « globale » stagne dans un contexte de protectionnisme exacerbé, la stimulation de la demande intérieure dans les pays du Sud est un moyen valable de croissance économique, une condition nécessaire mais non suffisante pour le développement.

D'autre part, certaines analyses de l'intégration économique entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et l'Asie montrent que le nombre d'entreprises qui exportent vers le « marché régional » est supérieur à celui des entreprises qui vendent sur les marchés extrarégionaux, et que les petites et moyennes entreprises sont plus présentes dans le commerce intrarégional, contrairement aux exportations vers les marchés étrangers, où la participation des grandes entreprises est beaucoup plus importante. De même, la part des produits manufacturés est plus importante dans les ventes intra-régionales que dans les ventes extrarégionales, et les relations intra sectorielles sont plus nombreuses dans les échanges entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et surtout entre les pays asiatiques. En moyenne, les secteurs de la fabrication et des services sont plus présents dans les circuits intrarégionaux que dans les exportations extrarégionales.

Sur la base de ces avantages, les autorités et les institutions intergouvernementales de ces pays devraient garder à l'esprit que le soutien structurel et les mécanismes compensatoires sont plus que jamais nécessaires pour approfondir l'intégration économique et le développement nécessaire de la coopération entre les pays en développement.

La mondialisation numérique a transformé de nombreux aspects et coexiste avec l'économie traditionnelle. Cependant, il existe un large fossé numérique entre les pays

développés et les pays en développement, et l'exploitation des opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) a généralement été limitée par le scénario persistant de l'exclusion numérique. Cet aspect devrait faire l'objet d'une attention particulière dans tout effort visant à renouveler les initiatives et les projets d'intégration et de coopération entre les pays du Sud.

Certes, les accords d'intégration régionale ne sont pas à eux seuls une solution pour tous les problèmes de croissance et de développement, pas plus qu'ils n'éliminent les effets négatifs de l'ordre international injuste, mais le Sud ne peut que bénéficier d'un « marché intérieur interrégional » plus fort, plus efficace et de plus en plus intégré.

Le G-77 et la Chine pourraient jouer un rôle majeur dans la coordination des diverses initiatives de coopération existantes entre ses membres, conformément au renforcement et à la complémentarité du mandat des multiples organismes régionaux existants. En outre, le groupe devrait explorer la création de plateformes pour relier les différents agendas (politiques et techniques), à travers l'établissement de « dialogues plus intégrés sur les politiques publiques (...), dans un cadre de développement multidimensionnel », comme la CEPALC l'a proposé pour le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Un tel cadre de développement multidimensionnel obligerait l'agenda de la coopération Sud-Sud à inclure parmi ses questions prioritaires le développement productif, le transfert de technologie, la création de biens publics mondiaux, l'accès aux vaccins et leur production, l'agenda numérique, l'économie créative ou orange, l'intégration de la dimension de genre et l'inégalité, entre autres.

Toute coopération visant à la diffusion des connaissances, à l'innovation et à la collaboration scientifique et technologique doit être une composante essentielle des stratégies de développement. Par conséquent, l'inclusion de ces questions dans les agendas du CSD — et dans le cadre de référence multidimensionnel — est essentielle pour atteindre des taux de croissance durables qui contribuent à l'amélioration des indicateurs sociaux et offrent une plus grande marge de manœuvre aux gouvernements des pays en développement pour la mise en œuvre des politiques publiques.

De même, le G-77 et la Chine devraient convenir de concevoir et de mettre en œuvre un programme de coopération internationale entre ses membres afin de promouvoir l'éducation et la formation dans les domaines émergents de la « nouvelle économie », tels que l'économie numérique, le commerce électronique transfrontalier et l'« économie circulaire », ce qui pourrait se traduire par des améliorations de la compétitivité des entreprises, des travailleurs et des sociétés du Sud. Cela pourrait également s'étendre à l'élaboration de normes et de réglementations communes, ainsi qu'à la promotion de l'échange de connaissances et de la collaboration dans le cadre de projets conjoints.

Enfin, il est essentiel de promouvoir progressivement une politique étrangère commune du G-77 et de la Chine face aux changements géopolitiques et géoéconomiques qui se produisent au niveau mondial, ce qui est crucial pour tenter de réduire l'affaiblissement des capacités de négociation collective, qui a parfois forcé l'accord de conditions qui impliquent finalement la cession de la souveraineté en faveur des sociétés transnationales, acceptant de facto une augmentation du « soft power » des grandes puissances sur l'économie et la politique de nombreux pays du Sud.

IX

BILAN FINAL ET PROPOSITIONS

Tout au long de ses soixante années de lutte, le Groupe des 77 et la Chine se sont consacrés à la défense du cadre politique et économique international nécessaire pour la promotion du développement et à la réalisation des conditions minimales et équitables permettant aux pays du Sud de l'atteindre. Il l'a fait en essayant d'utiliser les outils offerts par le droit international et le système des Nations unies, convaincu depuis son émergence en tant que voix des pays en développement que l'ordre économique international hérité de la période coloniale et façonné après la Seconde Guerre Mondiale répond aux intérêts des anciennes puissances coloniales et des pays développés d'aujourd'hui et de leurs sociétés transnationales.

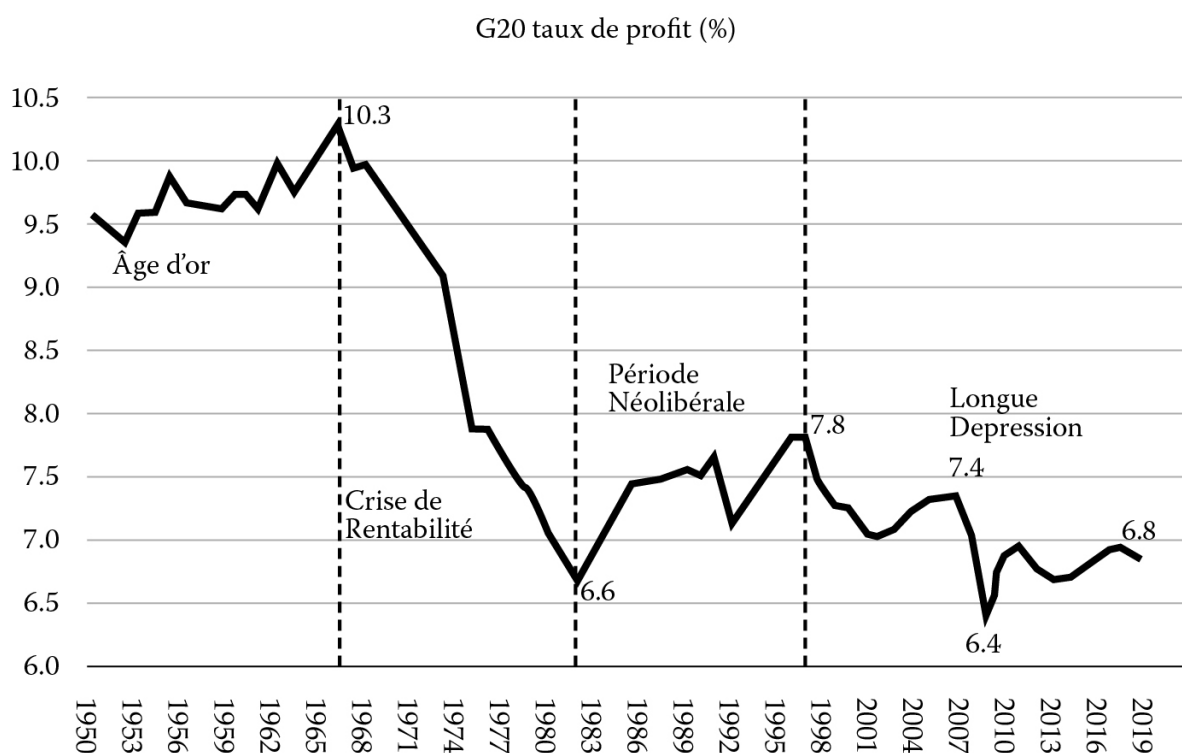
Il s'agit d'un ordre de domination néocoloniale et impérialiste qui, par sa nature et sa conformation, prive les pays où vit la grande majorité de la population mondiale des possibilités de progrès, de croissance économique durable, de conditions de vie décentes et d'accès à des services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'emploi et la jouissance de l'art et de la culture, ainsi qu'à des ressources vitales telles que l'eau potable, les terres fertiles et un environnement sain. Il s'agit d'un ordre injuste et insoutenable, dont la permanence repose, entre autres, sur l'usage de la force, la violation du droit international, le mépris des résolutions et décisions des Nations unies, la guerre, la coercition économique unilatérale, la promotion des coups d'État et d'autres formes d'agression et de menace.

Au fil des ans, cet effort est devenu plus complexe et en même temps plus urgent, étant donné les conditions de crise de l'économie internationale, qui affecte avec un particulier préjudice les pays du Sud, et l'absence de solution en vue pour leurs déséquilibres majeurs.

Quatre décennies après la publication en 1983 du livre *La crise économique et sociale du monde*, par le Président de la République de Cuba de l'époque, le Commandant en Chef Fidel Castro Ruz, il n'est pas surprenant que la plupart des conditions qui y sont dénoncées et les actions proposées en 1983 par le Mouvement des pays non-alignés pour faire face à la crise soient encore pleinement valables, compte tenu de l'évolution négative de l'économie mondiale au cours des quarante dernières années.

Le monde est aujourd'hui confronté à une situation particulièrement dangereuse et complexe. L'évolution de l'économie capitaliste se caractérise depuis le 19^{ème} siècle par la présence de crises cycliques déterminées par la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé de l'appropriation de ce qui est produit. Depuis la transition du système capitaliste vers sa phase la plus élevée, l'impérialisme, ses contradictions sont devenues plus aiguës, conduisant à des crises plus profondes, qui se sont révélées non plus comme des crises cycliques, mais comme des crises structurelles, dans lesquelles la baisse du taux de profit s'est manifestée et où les tentatives de freiner cette tendance ont conduit à une augmentation de ses effets négatifs et ont démontré la non durabilité de ce système d'exploitation.

Graphique 1. Évolution de la part des profits dans le G20



Source : Roberts (2022).

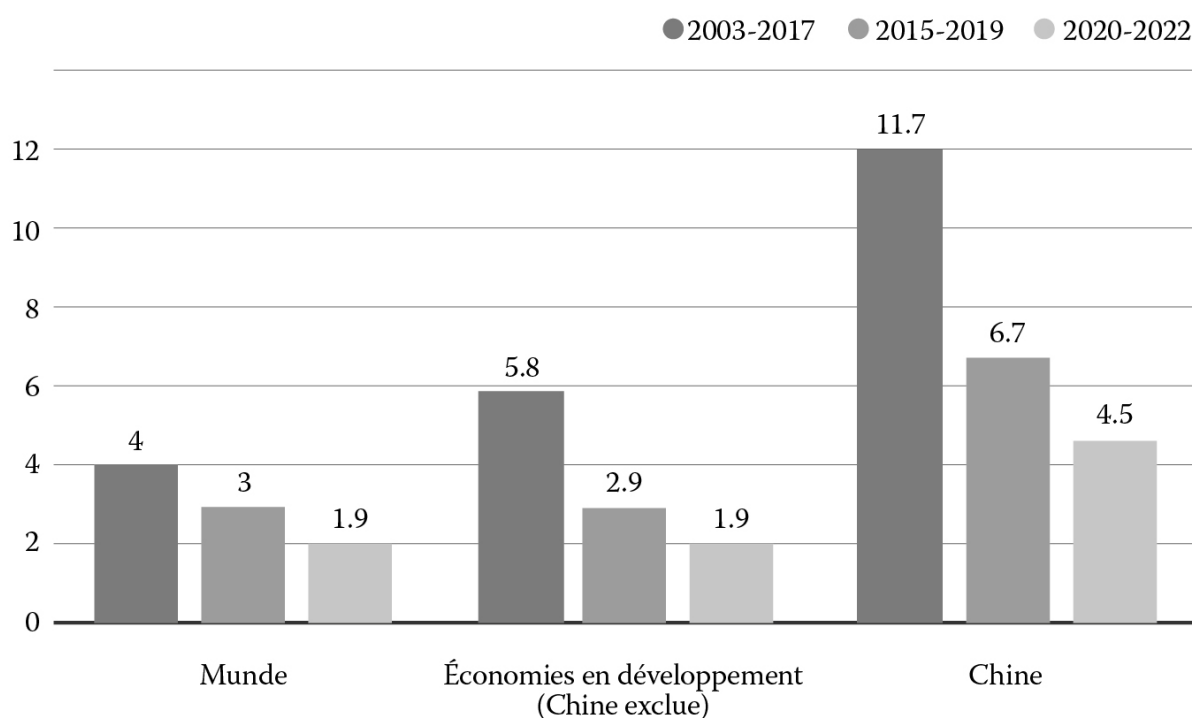
La recherche d'un palliatif à la baisse du taux de rentabilité de l'économie capitaliste a conduit à l'application de mesures qui, bien qu'elles puissent conduire à court terme à une augmentation des profits de leurs bénéficiaires, n'ont pas été en mesure d'enrayer la tendance à la baisse du taux de rentabilité.

L'impact global des politiques économiques appliquées se manifeste par une tendance à la baisse des taux de croissance atteints au cours des vingt dernières années, ce qui contraste avec les progrès économiques réalisés par l'économie socialiste en Chine. Les prévisions actuelles pour les années à venir envisagent une croissance globale d'environ 3 % seulement.

À ce stade, il ne faut pas oublier que nous assistons en fait à un processus de changement radical du modèle de mondialisation économique qui a prévalu depuis les années 70, au milieu d'une crise dans laquelle le rôle du capital financier s'accroît et où les dépenses militaires, en tant que facteur anticyclique, ne jouent plus le même rôle qu'aux époques précédentes. D'autre part, on ne peut pas sous silence l'utilisation par le capitalisme développé des nouvelles technologies de l'information, qui a conduit à leur utilisation comme un autre mécanisme d'exploitation des pays en développement.

L'État a joué un rôle décisif pour atténuer les effets pervers de la crise, comme en témoigne le rôle que jouent les gouvernements pour tenter de concilier les mesures anti-inflationnistes appliquées aujourd'hui en augmentant les taux d'intérêt et le maintien de la solvabilité du système bancaire, afin d'éviter sa faillite.

Graphique 2 : Taux de croissance de l'économie mondiale



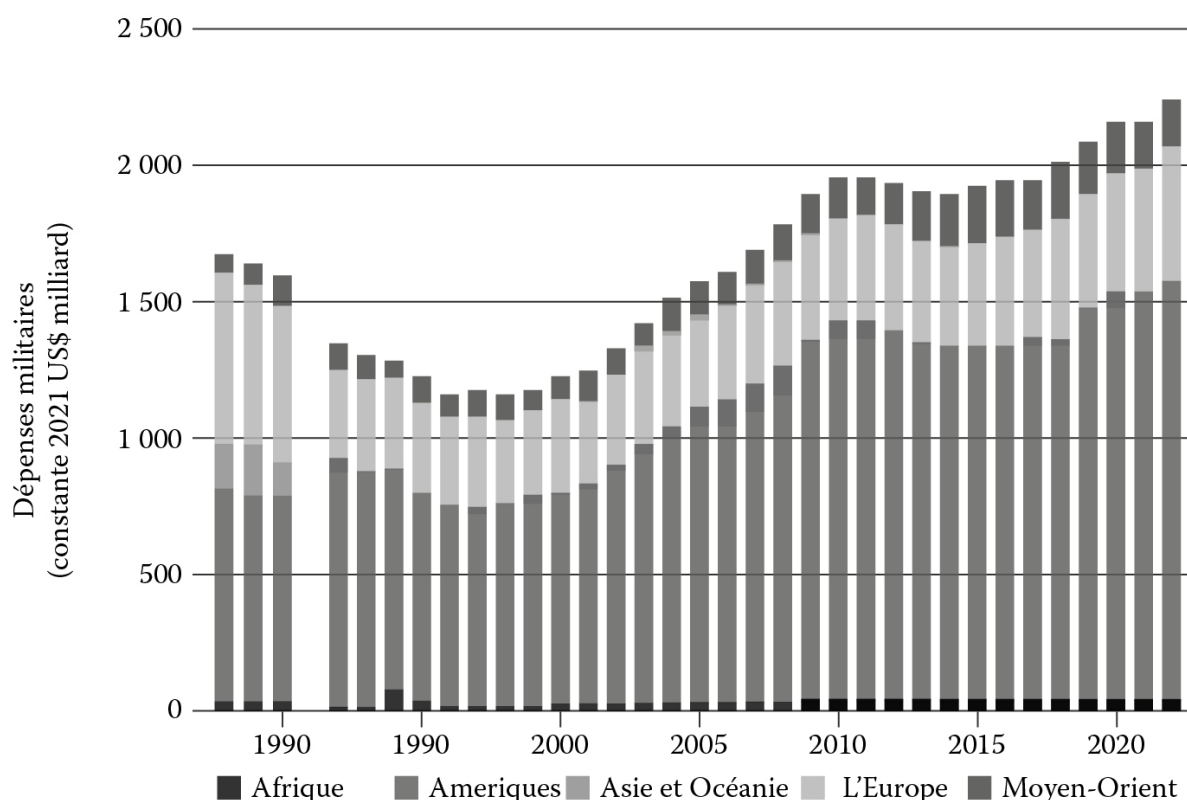
Source : CNUCED (2023)

Cependant, même si de nombreux analystes n'en mesurent pas l'importance, un élément clé pour trouver une issue à la crise actuelle réside dans la nécessité de préserver la paix dans le monde.

Au cours des trente dernières années, la lutte des États-Unis et de leurs alliés pour maintenir leur domination absolue sur l'économie mondiale s'est heurtée au développement et à la concurrence économique de la Chine, ainsi qu'à la puissance militaire de la Russie. La guerre commerciale contre la Chine et la politique agressive de l'OTAN visant à liquider la Russie en tant que puissance mondiale ont conduit à l'éclatement d'une guerre aux conséquences incalculables pour le monde entier, surtout si la conflagration dégénère en utilisation d'armes nucléaires, avec un impact économique négatif significatif à l'échelle planétaire et, surtout, sur les pays en développement à court terme.

Le danger d'une guerre majeure se manifeste aujourd'hui par le niveau record des dépenses militaires mondiales et le déclenchement d'une nouvelle course aux armements. Ces dépenses ont déjà atteint un niveau de deux mille deux cent quarante milliards de dollars américains d'ici 2022, ce qui représente une croissance de 19 % par rapport à ce qui a été dépensé au cours de la période 2013-2022. D'autre part, rien n'indique que cette tendance puisse s'inverser à court terme, étant donné que la production d'armes génère d'énormes profits pour le complexe militaro-industriel et qu'il existe une demande croissante de matériel de guerre, produit de la guerre qui se déroule actuellement en Europe et de la persistance du conflit au Moyen-Orient, dont l'axe fondamental est l'agression d'Israël contre le peuple de Palestine. Elle ne souligne pas non plus le fait qu'aux États-Unis et dans d'autres pays développés, les groupes et les représentants des entreprises de l'industrie militaire, pour qui les guerres sont une source de profit et sont d'autant plus lucratives qu'elles sont meurtrières et prolongées, gagnent de plus en plus d'influence politique au sein des gouvernements.

Figure 3. Dépenses militaires mondiales, 1990-2022



Source : SIPRI (2023).

En ce qui concerne le danger latent que représente cette nouvelle course aux armements, il suffirait de prendre en compte le fait que, sur l'inventaire mondial total de quelque 12 512 ogives nucléaires en janvier 2023, environ 9 576 se trouvaient dans des arsenaux militaires pour une utilisation potentielle, soit 86 de plus qu'en janvier 2022. Sur ce total, on estime que 3 844 ogives étaient déployées sur des missiles et des avions, et que quelque 2 000, appartenant presque toutes à la Russie ou aux États-Unis, étaient maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée, ce qui signifie qu'elles étaient installées sur des missiles ou conservées dans des bases aériennes accueillant des bombardiers nucléaires.

Parmi les éléments les plus significatifs de la crise structurelle du capitalisme de ces trente dernières années, se distingue la financiarisation de l'économie, un phénomène qui se traduit par la spéculation financière et boursière, comme moyen d'enrichissement rapide, mais très risqué, face à la tendance à la baisse du taux de profit du système, qui s'est vérifiée ces dernières années. Aujourd'hui, le capital financier qui circule sur les bourses du monde entier est sensiblement différent de celui qui participe à l'économie réelle. Pour preuve, en 2020, le capital spéculatif était estimé à quelque 1 200 milliards (trillions) de dollars, un chiffre environ 20 fois supérieur au PIB mondial.⁶²

La crise bancaire qui sévit actuellement dans les pays développés est l'une des conséquences les plus graves des risques accrus posés par la financiarisation, étant donné qu'environ la moitié des banques aux États-Unis sont potentiellement insolvables.

Ces réalités aggravent la vulnérabilité des pays en développement, en particulier des plus pauvres d'entre eux, et apportent une preuve supplémentaire de la non durabilité de l'ordre économique international actuel.

⁶² Selon la BID, le capital spéculatif en opération à la fin 2022 s'élevait à 618 milliards de dollars).

La crise se concrétise tout d'abord par les flux monétaires et financiers internationaux, qui sont contrôlés par des institutions financières telles que le FMI et la Banque mondiale, créées pour assurer la prédominance du dollar dans le système monétaire international, pour renforcer la domination des relations économiques internationales selon les intérêts des anciennes puissances coloniales et pour garantir le fonctionnement de l'économie par l'octroi de crédits conditionnels, soumis au respect de la politique néolibérale imposée il y a plus de trente ans par le biais de ce que l'on appelle le Consensus de Washington. Ces crédits conduisent à un endettement extérieur élevé, en particulier dans les pays en développement, et à la domination de leurs finances extérieures par les organisations financières internationales créées par le capitalisme en tant que mécanisme de contrôle.

À l'heure actuelle, même si l'on pense qu'une dédollarisation brutale de l'économie mondiale ne se produira pas à court terme, alors que les réserves internationales sont encore couvertes à 59 % par cette monnaie, certains éléments indiquent la nécessité logique d'un processus qui mettra fin à la domination du dollar et qui s'accélérera dans un avenir proche.

L'endettement extérieur et le service de la dette sont devenus des freins importants au développement. En pratique, ce sont des mécanismes d'esclavage ou de servitude dont la plupart des économies du Sud ne parviennent pas à se libérer. La montée en puissance des fonds vautours, c'est-à-dire des fonds d'investissement spécialisés dans l'achat de titres de la dette souveraine au rabais, puis dans la poursuite d'un pays devant une juridiction acceptée par le pays émetteur de la dette, est un mécanisme d'extorsion et une pratique de banditisme qui devrait être proscrite dans les juridictions nationales et au niveau international.

Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure de 121 pays à revenu faible ou intermédiaire s'élève aujourd'hui à 9 296 milliards de dollars, soit 26 % du revenu national brut, et a été multipliée par 2,16 entre 2010 et 2021, les paiements au titre du service de la dette passant de 9 à 14 % de la valeur des exportations de ces pays.

Au vu de ces chiffres, la politique des pays développés, avec l'initiative dite de suspension du service de la dette pour 2020 et 2021, n'a pu bénéficier qu'à 48 pays pour un montant de 8,9 milliards de dollars, qui ont néanmoins dû payer 99 milliards de dollars supplémentaires, soit 4 % de leur revenu national brut.

L'endettement actuel des pays en développement se caractérise par une croissance remarquable de la dette à court terme, libellée en obligations, envers des créanciers privés. À l'heure actuelle, ce que l'on appelle le Sud global est au bord d'une crise de la dette extérieure, semblable à ce qui s'est passé dans les années 1980, puisque, selon le FMI, vingt-sept pays risquent aujourd'hui de ne pas rembourser leur dette et vingt-six autres sont sous la surveillance du FMI pour cette raison.

En raison de la crise elle-même, aggravée par l'impact perturbateur du Covid19 et, plus récemment, de la guerre en Ukraine, les prix des denrées alimentaires, des matières premières et des combustibles ont fortement augmenté dans le commerce international. La majeure partie de la production et de la commercialisation de tous ces produits est sous le contrôle de sociétés transnationales, qui imposent des prix de monopole face à la baisse de l'offre et spéculent ouvertement sur le marché, contribuant ainsi à l'augmentation du taux d'inflation dans le monde. En raison de la crise et des politiques menées par les pays développés, la CNUCED estime que 81 pays ont payé 241 milliards de dollars supplémentaires en 2022 pour faire face au remboursement de la dette et à la hausse des prix des produits de base, tandis qu'en 2019-2021, 62 pays ont payé plus pour le service de la dette qu'ils n'ont alloué aux soins de santé publique pour la population.

Depuis des années, la coopération internationale des pays développés ne tient pas ses engagements. En effet, l'accord visant à consacrer 0,7 % du PIB par an à l'APD n'a jamais dépassé 0,3 %. D'autre part, les programmes de coopération Sud-Sud ont été affaiblis par

un manque de ressources et un manque de volonté politique de la part de nombreux gouvernements. Les programmes ALBA-TCP et Petrocaribe en Amérique latine et dans les Caraïbes, les programmes de coopération menés par Cuba dans les pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, pour n'en citer que quelques-uns, ainsi que l'initiative de la Ceinture et de la Route de la soie promue par la Chine, constituent des exceptions à cette règle. Les premiers sont des expressions de la coopération Sud-Sud, qui renforcent l'autosuffisance des pays en développement sans renoncer à leurs liens et à l'interaction nécessaire avec les pays du Nord.

À tout cela s'ajoute la crise environnementale qui continue de progresser, sans que les accords internationaux adoptés à cet égard ne soient respectés. Ainsi, l'émission de gaz à effet de serre se poursuit et 2023 devrait être l'une des huit années les plus chaudes de l'histoire, tandis que l'utilisation de combustibles fossiles pour la production d'électricité a augmenté. En 2021, la production renouvelable des sources d'énergie finale n'atteindra que 17,7 %.

L'impact social de la crise économique, couplé aux conséquences des pandémies, des conflits et de l'impact du changement climatique sur de nombreux pays, se traduit aujourd'hui par un renversement des progrès limités réalisés au cours des années précédentes sur de nombreux indicateurs. Selon un rapport de l'ONU datant de 2022 : 10 % de la population mondiale souffre de la faim et 733 millions de personnes n'ont pas d'électricité chez elles ; l'extrême pauvreté touche entre 657 et 676 millions de personnes ; à la mi-2022, 2,8 milliards de personnes n'avaient pas reçu une seule dose de vaccin contre le COVID 19 ; et le revenu des 20 % les plus pauvres de la population mondiale ne représentait que 2 % du total, tandis que les 1 % les plus riches en gagnaient 22 %.

À ce jour, l'ordre économique international, loin d'être transformé dans le sens proposé par les pays en développement dans la déclaration et le programme d'action du nouvel ordre économique international (NOEI) il y a quarante ans, a évolué vers un environnement plus défavorable et plus hostile aux conditions économiques et sociales du développement des peuples. L'exclusion, les désavantages pour les pays en développement, la concentration des richesses, l'échange inégal, l'insécurité énergétique, la détérioration progressive des termes de l'échange, l'endettement asservissant et l'encouragement de modes de production et de consommation non durables dans les pays développés, loin d'être atténués, se sont aggravés.

Les propositions présentées ci-dessous ne se veulent pas des prescriptions absolues et ne reflètent pas toutes les aspirations qui se dégagent depuis des décennies des déclarations des gouvernements des pays en développement et des forces et mouvements politiques et sociaux du Sud et du Nord. Elles ne doivent pas non plus être considérées comme faisant partie d'un ensemble unique et global, à l'instar de ce qui a été tenté avec le programme d'action pour un nouvel ordre économique international. Il s'agit de suggestions d'action provenant de sources diverses et sans processus de conciliation. Dans une certaine mesure, elles sont ambitieuses, mais en même temps réalistes, si l'on veut progresser vers un ordre économique plus juste et plus durable, si l'on peut mobiliser la volonté des pays développés, si les pays du G77 et la Chine peuvent assurer le degré d'unité et de détermination politique nécessaire pour les faire avancer, et si l'on peut faire jouer aux Nations unies le rôle pour lequel elles ont été conçues.

La possibilité d'aller de l'avant avec ces propositions doit reconnaître les intérêts spécifiques et les objectifs communs qui peuvent être partagés par les différents pays du G-77 et la Chine, et être consolidée dans un climat de paix, qui reconnaît l'indépendance et la souveraineté des pays, et qui garantit la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, sans la prétention d'imposer des systèmes économiques, politiques et idéologiques comme condition pour les relations économiques entre les nations.

Les propositions sont divisées en deux parties, celles qui traitent directement des éléments de l'ordre économique international et celles qui se concentrent spécifiquement sur l'activité future du Groupe des 77 et de la Chine.

L'ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

1. Comme il y a quatre décennies, la possibilité de surmonter la crise et les politiques du capitalisme qui la génèrent doit partir de la préservation de la paix, sans laquelle rien ne sera possible. C'est le moyen d'utiliser rationnellement et durablement l'immense capacité de l'humanité à créer des richesses. Il est indispensable d'arrêter la nouvelle course aux armements qui s'est déclenchée, surtout au cours des quinze dernières années, et de dénoncer l'enrichissement du complexe militaro-industriel des pays membres de l'OTAN, principaux bénéficiaires des guerres d'aujourd'hui. La solution des conflits entre pays et à l'intérieur de chaque pays doit passer par la négociation et non par l'usage de la force.
2. Les ressources matérielles et monétaires qui peuvent être libérées du frein de cette course absurde à l'industrie de la guerre et la diminution des dépenses effarantes en matière d'inventaire militaire pourraient amplement suffire à fournir le capital nécessaire aux pays en développement pour stimuler leur progrès, éradiquer la crise de la dette extérieure, éliminer la faim, assurer des systèmes de santé durables, garantir un rôle dynamique au développement de la science et de la technologie en tant qu'éléments fondamentaux du développement, ou adopter les mesures d'atténuation et d'adaptation qui sont exigées pour les pays en développement face au changement climatique.
3. Mettre en place une commission indépendante chargée d'examiner si l'OMC, au cours de ses vingt-cinq années d'existence, a respecté les principes de l'accord de Marrakech, par lequel elle a été créée.
4. Afin de réduire les importants écarts technologiques, productifs et de revenus entre les pays du Nord et ceux du Sud, une insertion stratégique de ces derniers dans le commerce international est nécessaire, sur la base de politiques d'investissement dans les infrastructures, de subventions stratégiques, de réglementations financières, de règles de transfert de technologie, d'un système de brevets flexible et de politiques industrielles actives qui donnent la priorité aux industries à haute valeur ajoutée. Pour ce faire, il faut surmonter et transformer radicalement les règles, restrictions et réglementations promues par l'OMC et les divers accords multilatéraux, régionaux et bilatéraux qui entravent la capacité d'action des pays en développement et portent atteinte à leurs droits souverains. Le droit au développement des pays ne peut être limité par les intérêts des investisseurs étrangers dans ces pays. La nécessité d'un code de conduite pour les sociétés transnationales ou sur l'investissement direct étranger, qui réponde aux préoccupations identifiées dans les années 1970 et 1980, mais qui s'appuie sur l'expérience des trente dernières années, doit faire l'objet d'une attention renouvelée. Il est essentiel de créer des mécanismes permettant d'affronter les politiques fondées sur la surexploitation de la main-d'œuvre, la discrimination et la déprédation des ressources naturelles, ainsi que la destruction de l'environnement.
5. Il faut exiger une plus grande cohérence et un engagement réel entre le traitement spécial et différencié et le principe des « responsabilités communes mais différenciées » de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques,

qui constitue un point de départ pour comprendre une approche sensible du lien entre le commerce et le climat ayant en considération le développement.

6. Nous devons exiger que des mesures soient mises en œuvre pour stopper la détérioration accélérée de l'environnement que l'on observe aujourd'hui en raison de l'accumulation des dommages causés à la nature par l'humanité et en particulier par le régime d'exploitation des ressources naturelles mis en œuvre par les pays les plus développés du système capitaliste dans le monde entier. L'existence de l'homme sur Terre est en jeu et tout doit être fait pour garantir la vie des générations futures d'êtres vivants sur la planète. Dans ce sens, l'application effective des principes d'équité, de justice climatique et de responsabilités communes mais différenciées dans les négociations internationales sur l'environnement et le développement est préconisée.
7. Une restructuration profonde des institutions appelées à assurer le fonctionnement de l'économie mondiale, fondée sur l'équité, la non-discrimination et la lutte pour le bien commun, est nécessaire. Dans ce sens, il faut se battre pour sauver les éléments cardinaux et valables du Programme d'action pour un nouvel ordre économique international, adopté en 1974 par l'Assemblée générale des Nations Unies, en actualisant son contenu en fonction de la situation actuelle.
8. Il est nécessaire de tester un système financier alternatif qui s'oriente vers un processus de dédollarisation de l'économie internationale, avec l'utilisation des monnaies nationales des différents pays ou de nouvelles monnaies propres, comme ce qui est proposé aujourd'hui par les BRICS. En ce sens, la mondialisation numérique permet aujourd'hui d'avancer plus rapidement dans la recherche d'options basées sur l'innovation technologique.
9. Les pays en développement, qui jouent aujourd'hui un rôle important en tant que bénéficiaires et émetteurs de financements internationaux, devraient se voir garantir une participation plus active aux organisations financières internationales, ainsi que la promotion d'un meilleur accès des pays en développement aux financements multilatéraux, sans les coûts actuels d'une forte conditionnalité de la politique économique. Cela implique, entre autres, de réviser les critères d'accès au financement basés sur des paramètres liés au niveau de revenu utilisés par les institutions internationales. Il propose également une stratégie consensuelle visant à amener les pays développés à s'engager à coopérer avec le Sud et à augmenter les ressources financières à investir dans le développement.
10. Une attention particulière doit être accordée à la lutte contre la financiarisation de l'économie basée sur la spéculation boursière, un facteur qui conduit à l'éclatement de crises, où les fonds publics sont alors demandés pour protéger les spéculateurs irresponsables qui ont causé la crise —avec des ressources publiques générées par la population— comme c'est souvent le cas avec les crises bancaires les plus récentes. Cette nouvelle tendance des dépenses publiques est totalement illégitime et doit être dénoncée.
11. Un prêteur « international » de dernier ressort doit être créé pour faire face aux crises de liquidité, tandis que le filet de sécurité financier mondial doit être renforcé et élargi avec de nouvelles dispositions et de nouveaux mécanismes.
12. Les pays du Sud doivent unir leur volonté politique pour établir un front uni et parvenir à des stratégies communes afin de traiter efficacement le problème de la dette

extérieure. Une approche pays par pays des prêts multilatéraux est inadéquate dans un monde où la plupart des défis financiers auxquels sont confrontés les pays en développement sont le résultat de processus de crise. Une approche coordonnée et globale est nécessaire pour faire face à la crise actuelle de la dette, plutôt que des actions à court terme et limitées, favorisant les moratoires partiels et les prêts d'urgence. Une action coordonnée pourrait permettre de débloquer et de canaliser des ressources pour surmonter les pièges structurels qui enferment les pays du Sud dans une situation de sous-développement et de dépendance.

13. Il convient de travailler à la mise en place d'un cadre juridique multilatéral pour la restructuration de la dette qui facilite la résolution rapide et ordonnée des crises de la dette avec la participation de tous les créanciers officiels (bilatéraux et multilatéraux) et privés. Ce cadre devrait permettre des arrêts temporaires, des suspensions de litiges, des contrôles des changes et des capitaux et des défauts de paiement des prêts afin de protéger la capacité des pays débiteurs à remplir leurs obligations économiques et sociales vis-à-vis de leur population pendant une crise de la dette.
14. Un engagement politique multilatéral devrait être promu afin d'interdire les fonds d'investissement spécialisés dans l'achat de titres de la dette souveraine au rabais et de poursuivre ensuite un pays devant un tribunal accepté par le pays émetteur de la dette, afin de protéger les pays en développement de cette pratique abusive qui est contraire aux droits souverains de chaque pays.
15. Il serait également très utile d'établir un registre accessible au public de données sur la dette des pays en développement, conformément aux principes de la CNUCED sur les prêts et emprunts souverains responsables.
16. Les évaluations de la viabilité de la dette devraient intégrer de manière exhaustive le développement durable, les besoins de financement à long terme et les investissements climatiques dans l'évaluation de chaque pays, y compris pour la réalisation de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris.
17. Il convient de soutenir les initiatives de groupes d'experts visant à analyser collectivement la situation de la dette des pays du Sud, telles que la « Global Expert Review on Debt, Nature and Climate » (Révision mondiale d'experts sur la dette, la nature et le climat).
18. Exiger et promouvoir la création d'un cadre multilatéral équitable, transparent, opportun et contraignant pour la résolution des crises de la dette, qui prenne en compte les intérêts des pays endettés et pas seulement ceux des prêteurs.
19. L'annulation de la dette est la seule réponse raisonnable à la crise actuelle de la dette à laquelle sont confrontés de nombreux pays du Sud, ainsi qu'un moyen d'empêcher que la crise de la dette dans le Sud ne devienne une crise mondiale.
20. Augmenter le financement public du développement et de l'adaptation au changement climatique. Accroître les engagements en matière de financement du développement. Augmenter la capitalisation des banques multilatérales de développement afin de fournir un financement du développement à des conditions concessionnelles ou au moins concessionnelles.
21. Il conviendrait de lancer un appel plus fort pour faciliter la réaffectation volontaire des DTS inutilisés des pays développés vers les pays en développement, et pour que

ces DTS arrivent sous la forme d'actifs de réserve non politiques. Réaffecter les DTS pour répondre aux crises mondiales en cours. Découpler l'émission de DTS du système des quotes-parts du FMI, en créant de nouvelles catégories d'actifs de DTS à des fins spécifiques, telles que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'adaptation au changement climatique.

22. La réduction du nombre de personnes souffrant de la faim doit être considérée comme une priorité de politique humanitaire à promouvoir au niveau international. À cet égard, il est toujours nécessaire de lutter pour la terre afin de fournir plus de nourriture et d'assurer les moyens de subsistance de ceux qui la travaillent. À cette fin, il est essentiel de mettre en œuvre des réformes agraires qui s'attaquent aux grandes propriétés improductives, ainsi que des programmes d'assistance technique qui augmentent la productivité du travail agricole et contribuent à la préservation de l'environnement. Il faut garantir le transfert de technologie et mettre fin aux pratiques monopolistiques dans la production, la certification, la commercialisation et l'utilisation des semences.
23. Parallèlement à la lutte pour l'augmentation de la production alimentaire, il est nécessaire de garantir l'accès des pays en développement aux sources d'énergie et aux énergies renouvelables, en assurant le contrôle de l'État sur les ressources naturelles des pays et en garantissant la protection de l'environnement. À cette fin, il convient de mettre à disposition les financements internationaux et les technologies indispensables à la transition énergétique des pays en développement.
24. Pour atteindre les objectifs de développement, les pays en développement doivent s'appuyer sur la coopération internationale, la coopération Sud-Sud et l'intégration économique. En ce qui concerne la coopération internationale, le non-respect historique des engagements en matière d'aide publique au développement par la grande majorité des pays développés doit faire l'objet de mesures contraignantes et efficaces. Il faut exiger qu'au moins l'engagement de consacrer 0,7 % du PIB à l'APD soit respecté, tout en veillant à ce que le contenu réel et effectif de cette aide ne soit pas médiatisé. Les programmes palliatifs tels que les 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 devraient également être soutenus, même s'ils n'atteignent pas et ne sont pas conçus pour éliminer les causes profondes qui entravent les processus de développement.
25. La coopération Sud-Sud est également une nécessité pour les pays du Sud, qui peut être stimulée par un flux de ressources qui ne sont pas nécessairement monétaires, permettant des échanges de technologie, la fourniture de services médicaux et éducatifs, ainsi que des services d'ingénierie et des productions coopératives, entre autres. Dans cette direction, il est également nécessaire de promouvoir les banques de développement dans les pays du Sud, sous leur direction et leur contrôle, en prenant en compte les exemples de la Banque Alba et de la Nouvelle Banque des BRICS.

LE GROUPE DES 77 ET LA CHINE

Dans le livre susmentionné de Fidel Castro, qui s'adresse en particulier aux travaux du Mouvement des non-alignés lors de son septième sommet à New Delhi, en Inde, en 1983, l'auteur déclare dans le dernier paragraphe de l'épilogue : « Nous ne nous sommes jamais caractérisés par la soumission résignée ou le défaitisme face aux difficultés [...]. Dans ce même esprit et avec cette même détermination, nous devons être prêts à mener la bataille

la plus colossale, la plus légitime, la plus digne et la plus nécessaire pour la vie et l'avenir de nos peuples ».

Il est clair que le Groupe des 77 et la Chine jouent aujourd'hui et depuis de nombreuses années un rôle irremplaçable de représentation des pays en développement et de regroupement le plus large et le plus représentatif des pays du Sud. Son action, souvent en harmonie avec le Mouvement des non-alignés, a été déterminante dans la définition des concepts de base du débat international sur les relations économiques internationales et de nombreux concepts reconnus par les Nations unies, même lorsque ceux-ci ne se concrétisaient pas ou n'étaient pas mis en œuvre en raison de la résistance des pays développés. A la lumière de cette histoire et de cette responsabilité, voici des propositions pratiques et concrètes pour l'action du Groupe :

1. Régulariser la tenue du Sommet du Sud tous les cinq ans, afin d'adopter et/ou d'actualiser la plate-forme politique du Groupe au plus haut niveau.
2. Renforcer, le cas échéant, les équipes chargées de suivre le vaste programme de fond du G-77 et de la Chine dans chaque enceinte multilatérale où il opère
3. Coordonner les espaces de formation et d'assistance technique pour les experts du groupe sur des questions techniques et spécialisées très complexes, en tirant parti du potentiel des pays du Sud et des organisations et institutions connexes.
4. Renforcer, le cas échéant, les équipes de soutien dans les capitales afin de réagir en temps utile à l'évolution des scénarios.
5. Développer des stratégies plus proactives avec une projection à plus long terme pour les intérêts du Sud, avec des actions coordonnées dans tous les chapitres où le Groupe est actif.
6. Utiliser et promouvoir plus intensivement et délibérément la collaboration avec le Groupe des institutions ou des groupes de réflexion du Sud –par exemple, Third World Network, Progressive International, ou les groupes de la société civile concernés– en vue d'informer et de servir de référence pour l'élaboration de propositions de négociation dans les différents domaines où le Groupe est actif.
7. Actualiser et relancer le rôle du Centre Sud, afin de renforcer ses capacités de soutien intellectuel et propositionnel.
8. Entreprendre une analyse du rôle des institutions telles que la CNUCED et l'ONUDI, afin qu'elles puissent renouveler et élargir leurs actions pour renforcer les cadres institutionnels et les politiques publiques en faveur des pays en développement.
9. Le G-77 et la Chine devraient poursuivre une stratégie de défense, de promotion et de soutien des candidats du Sud dont la compétence a été démontrée pour des postes de haut niveau dans des agences directement liées au développement.
10. Continuer à revitaliser la cohérence, la coordination et le retour d'information entre les sections du G-77 et de la Chine dans leurs différents sièges.
11. Accroître la coordination et la cohérence internes du groupe entre ses différents domaines de travail dans chaque chapitre où il opère.

12. Revitaliser et renforcer le rôle du Comité de coordination conjoint du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77. Accroître la synergie, la cohérence et l'activisme entre les deux groupements.
13. Promouvoir des réunions périodiques des ministres et autres hautes autorités du groupe, le cas échéant, afin de faire le point sur les domaines techniques présentant un intérêt pour l'agenda du développement, de projeter l'action stratégique du groupe et de renforcer la coopération Sud-Sud dans ces domaines.
14. Établir une Journée du Groupe des 77 et de la Chine - par exemple le 15 juin - en référence à la signature de la « Déclaration commune des soixante-dix-sept pays en développement » (à la fin de la première session de la CNUCED en 1964). Cela permettrait de souligner chaque année le rôle, la pertinence et les travaux du groupe à l'intérieur et à l'extérieur de celui-ci, de favoriser son unité, son identité et sa solidarité et de contribuer à accroître sa visibilité et son impact.
15. Améliorer le site web du Groupe des 77 et de la Chine, en l'adaptant à la conception et aux normes les plus récentes, sans perdre la richesse des informations précieuses qu'il contient. Mettre à jour les informations sur les chapitres en dehors de New York. Créer et développer la présence et l'identité du Groupe sur les principaux sites de médias sociaux.
16. Recapitaliser le Fonds fiduciaire Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud (PGTF) afin d'accroître son soutien aux activités de coopération économique et technique entre les pays en développement, en cherchant à augmenter le nombre de donateurs.

BIBLIOGRAPHIE

- ADABA, G.; CALIARI, A.; FOSTER, J.; HANFSTAENGL, E.; SCHROEDER, F (2014). A Political Agenda for the Reform of Global Governance, https://www.un.org/esa/ffd/wo-content/uploads/2014/09/1HLD_1003-IFG-on-govern.pdf
- AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP (2021). African Economic Outlook 2021, From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa.
- AGENCIA INTERNACIONAL DE LA ENERGÍA (IEA 2020). Africa Energy Outlook, 2020, World Energy Outlook, Special Report, Washington, November, 2020.
- ALFARARGARI, SAAD (2018). El derecho al desarrollo. Una introducción al mandato. Special Procedures.
- AMARA, S (2022). Editorial Empower With Evidence, *Science* (17):375, Issue 6582.
- AROCENA, R.; SUTZ, J (2022). Some Lessons from the COVID-19 Pandemic for Research and Innovation Policies in the South, preliminary draft, inédit.
- ARRELLANES, JUAN (2018). ¿El crepúsculo trágico del “mundo de ayer”?, *Foreign Affairs Latinoamérica*, [s. l.], 15 de marzo de 2018.
- BANCO ING (2017). 3D Printing: A Threat to Global Trade, Amsterdam.
- BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (BID 2021). Las políticas hacia la inversión extranjera directa, www.iadb.org
- BANCO MUNDIAL. Inversión Extranjera Directa 2021, www.datos.bancomundial.org
- _____ Comunicado de Prensa. El acceso universal a la energía sostenible seguirá siendo inalcanzable, a menos que se aborden las desigualdades, en <https://www.bancomundial.org/es/news/press-release/2021/06/07/report-universal-access-to-sustainable-energy-will-remain-elusive-without-addressing-inequalities>, junio 7 de 2021.
- _____ (2021). Commodity Markets Outlook: Urbanization and Commodity Demand, Washington, en <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/10/21/soaring-energy-prices-pose-inflation-risks-as-supply-constraints-persist>
- _____ (2022). International Debt Statistics, Washington D.C., en <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36289>, 6 de abril de 2022.
- _____ (2023). Comunicado de prensa: En medio de múltiples crisis, ha comenzado una importante transformación de los mercados de productos básicos, en <https://www.bancomundial.org/es/news/press-release/2022/05/12/Commodity-markets-crises-regulatory-frameworks-economic-diversification>
- _____ (2022). La pobreza y la prosperidad compartida. Corregir el rumbo.
- _____ (2013). La pobreza, la salud y el futuro de la humanidad. Discurso de Jim Yong Kim, presidente del Grupo del Banco Mundial ante la Asamblea Mundial de la Salud, mayo 21, en <https://www.bancomundial.org/>
- _____. Noticias, en <https://www.bancomundial.org/es/news/inmersive-story/2018/12/07/>

- _____ (2022). Informe sobre el desarrollo mundial 2022: Finanzas al servicio de la recuperación equitativa.
- BANCO MUNDIAL, OMS. Comunicado de prensa, diciembre 13 de 2017, <https://who.int/>
- BANK OF INTERNATIONAL SETTLEMENTS (BIS 2023). Global OTC Derivatives Market H2 2022, Bank of International Settlements, en www.stats.bis.org
- BID (2018). Caminos para crecer en un nuevo mundo comercial [s. e.], Washington.
- BOER, L.; PESCATORI A.; STUERMERY M.; VALCKX, N (2021). Soaring Metal Prices May Delay Energy Transition, en <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2021/11/10/soaring-metal-prices-may-delay-energy-transition>
- BOGMANS, C.; PESCATORI, A.; PRIFTI E. Global Food Prices to Remain Elevated Amid War, Costly Energy, La Niña, en <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2022/12/09/global-food-prices-to-remain-elevated-amid-war-costly-energy-la-nina>, December 9th, 2022.
- BORTZ, G.; GÁZQUEZ, A.; MARTÍN S. G (2022). Conocimientos, utilidad social y políticas públicas para la inclusión y sustentabilidad: Redes Territoriales Participativas como nueva forma de gobernanza, Revista *Redes* 54. doi, en <https://doi.org/10.48160/18517072re54.143>
- BRITISH PETROLEUM (BP 2022). BP Statistical Review of World Energy [s. e.], London, June.
- BUEN ABAD, FERNANDO (2020). El Capitalismo, sus médicos y sus medicamentos. Filosofía de la Salud, en <https://www.telesurtv.net/bloggers/El-Capitalismo-sus-medicos-y-sus-medicamentos-Filosofia-de-la-Salud-20200123-0002.html>, enero 20 de 2020.
- CADTM. Norte/Sur, países en desarrollo/países desarrollados: ¿Exactamente, de qué estamos hablando?, en <https://www.cadtm.org/Norte-Sur-paises-en-desarrollo-paises-desarrollados-Exactamente-de-que-estamos>, 2020.
- CAIXA BANK. Informe mensual, No. 470, en <https://www.caixabankresearch.com/sites/default/files/content/file/2022/09/12/34411/informemensual-2209-es.pdf>, septiembre de 2022.
- _____ : Informe mensual, No. 478, en <https://www.caixabankresearch.com/es/informe-mensual/478/mayo-2023/claves-del-entorno-economico-internacional-y-espana>, mayo de 2023.
- CALVO, G (2003). Explaining Sudden Stops, Growth Collapse and Balance of Payment Crises: The Case of Distortionary Output Taxes, en IMF Staff Papers, Vol. 50, Special Issue, 2003, en <http://www.nber.org/papers/w9864>
- CAMÍN, EDUARDO. La OMC y la incertidumbre ante una nueva crisis: el capitalismo ausente del debate, en <https://kaosenlared.net/omc-y-la-incertidumbre-ante-una-nueva-crisis-el-capitalismo-ausente-del-debate/2019>
- CARNEY, MARK. Clean and Green Finance. A New Sustainable Financial System Can Secure a Net Zero Future for the World, in *Finance and Development* [s. e.] [s. l.], September, 2021.
- CASTRO RUZ, FIDEL. Discurso de clausura de Pedagogía 90, La Habana, febrero 3 de 1990, en <http://www.cuba.cu/gobierno/discursos/1990/esp/f090290e.html>

- _____ (1980). Discurso pronunciado en la sesión inaugural de la XVI Conferencia Regional de la FAO para América Latina, efectuada en La Habana, el 1° de septiembre de 1980, versiones taquigráficas, Consejo de Estado, en <http://www.cuba.cu/gobierno/ /1980/esp/c010980e.html>
- _____ (1983). La crisis económica y social del mundo. Sus repercusiones en los países subdesarrollados, sus perspectivas sombrías y la necesidad de luchar si queremos sobrevivir, Oficina de Publicaciones del Consejo de Estado, La Habana.
- _____ (1985). Nada podrá detener la marcha de la historia. Entrevista concedida a Jeffrey Elliot y Mervin Dimally sobre múltiples temas económicos, políticos e históricos, Editora Política, La Habana.
- _____ (1992). Discurso pronunciado en la Conferencia de Naciones Unidas sobre Medio Ambiente y Desarrollo, Río de Janeiro, 12 de junio de 1992, en <https://www.mined.gob.cu/discurso-de-fidel-castro-en-conferencia-onu-sobre-medio-ambiente-y-desarrollo-1992>
- _____ (2019). Discurso pronunciado en Río de Janeiro en la Conferencia de Naciones Unidas sobre Medio Ambiente y Desarrollo, 12 de junio de 1992, versiones taquigráficas, Consejo de Estado, CIEM.
- _____ (2000). Intervención en la Sesión Inaugural de la Cumbre Sur, en <http://www.g77.org/summit/ceniai.inf.cu/f120400e.html>
- COMISIÓN ECONÓMICA PARA AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE (CEPAL). Informe Especial, COVID-19, No. 2, Santiago de Chile, 21 de abril de 2020.
- _____ (2021). Innovación para el desarrollo: la clave para una recuperación transformadora en América Latina y el Caribe, diciembre de 2021, en <https://www.cepal.org/es/publicaciones/47544-innovacion-desarrollo-la-clave-recuperacion-transformadora-america-latina-caribe>
- _____ (2021). Perspectivas del Comercio Internacional de América Latina y el Caribe (LC/PUB.2021/14-P/Rev.1), Santiago.
- _____ (2022). Innovación para el desarrollo. La clave para una recuperación transformadora en América Latina y el Caribe, en LC/CCITIC.3/3/-*, Santiago, en www.cepal.org/es
- _____. Primera Reunión de la Conferencia Regional sobre Cooperación Sur-Sur de América Latina y el Caribe. En español, 23-Santiago 30 y 31 de mayo 2023, LC/CCSS.1/3, 23 de mayo de 2023, 00370.
- _____ (2021). Construir un futuro mejor: Acciones para fortalecer la Agenda 2030 para el Desarrollo Sostenible [s. e.] [s. l.].
- _____ (2022). Evolución de los precios de los recursos naturales de exportación de América Latina y el Caribe, en <https://www.cepal.org/es/enfoques/evolucion-precios-recursos-naturales-exportacion-america-latina-caribe>
- _____ (2023). Perspectivas del Comercio Internacional de América Latina y el Caribe 2022: el desafío de dinamizar las exportaciones manufactureras, en <https://www.cepal.org/es/publicaciones/48650-perspectivas-comercio-internacional-america-latina-caribe-2022-desafio-dinamizar>
- _____ (2019). Estudio Económico de América Latina y el Caribe: El nuevo contexto financiero mundial: efectos y mecanismos de transmisión a la región” [s. e.] [s. l.].

- CESCE (2022). El FMI esboza el nuevo orden económico y geopolítico mundial, en <https://www.cesce.es/es/w/asesores-de-pymes/nuevo-orden-economico-geopolitico>
- CHIAN, K. W.; BAFFES J (2021). Sustained Rebound in Metal Prices Amid the Global Economic Recovery, en <https://blogs.worldbank.org/opendata/sustained-rebound-metal-prices-amid-global-economic-recovery>
- CIEM (2019). *Pensamiento económico de Fidel Castro sobre relaciones económicas internacionales*, Editorial Academia, La Habana.
- CMSI (2005). Programa de Acciones de Túnez para la Sociedad de la Información, en (WSIS-05/TUNIS/DOC/6(Rev.1)).
- COBARRUBIA, FAUSTINO. El comercio internacional en el siglo XXI, 2000, inédito.
- CEPAL (2022). Panorama Social de América Latina [s. e.], Santiago, 2002.
- _____. Inversión extranjera en América Latina y el Caribe, 2019b.
- COULDRY, N.; MEJÍAS U (2019). The Costs of Connection. How Data is Colonizing Human Life and Appropriating it for Capitalism, Stanford University Press, Stanford.
- COMITÉ DE SEGURIDAD ALIMENTARIA MUNDIAL (2001). Los biocombustibles y la seguridad alimentaria. Un informe del Grupo de alto nivel de expertos en seguridad alimentaria y nutrición del Comité de Seguridad Alimentaria Mundial, FAO, Roma, en www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/es
- CRIES (2017). América Latina frente a la Crisis de la Globalización y el Nuevo Orden Mundial, Panel Internacional de Alto Nivel, Buenos Aires, 19 y 20 de septiembre.
- CUBADEBATE (2022). «Las sanciones unilaterales son armas de destrucción masiva en expansión», <http://www.cubadebate.cu/especiales/2022/07/25/las-sanciones-unilaterales-son-armas-de-destruccion-masiva-en-expansion/>
- DATOSMACRO (2021). Esperanza de vida al nacer, en <https://www.datosmacro.expansion.com>.
- DEBT JUSTICE (2023). Lower Income Country Debt Payments to Hit Highest Level in 25 Years, en <https://debtjustice.org.uk/press-release/lower-income-country-debt-payments-set-to-hit-highest-level-in-25-years>
- DIAMANDIS, P. Las grandes tendencias tecnológicas que vienen esta década, [s. e.] [s. l.], diciembre 29 de 2021.
- DÍAZ-CANEL B., MIGUEL M. (2021). ¿Por qué necesitamos un sistema de gestión del Gobierno basado en ciencia e innovación?, *Anales de la Academia de Ciencias de Cuba*, 11(1).
- DÍAZ-CANEL B., M.; NÚÑEZ, J (2020). Gestión gubernamental y ciencia cubana en el enfrentamiento a la COVID-19, en *Anales de la Academia de Ciencias de Cuba*. 10 (2):1-10, en <http://www.revistaccuba.cu/index.php/revacc/article/>
- DUURAND, C.; C. RIKAP. Capitalismo de IAs intelectuales: desafío de nuestro tiempo, enero 25 de 2022, en <https://esferacomunicacional.ar/capitalismo-de-monopolios-intelectuales-desafio-de-nuestro-tiempo/>
- EFMI (1999). Perspectivas de la economía mundial [s. e.] [s. l.].
- ESTEVIÃO, MARCELLO (2022). Una crisis alimentaria se cierne sobre los países pobres que ya enfrentan una situación grave causada por el sobreendeudamiento, en <https://blogs.worldbank.org/es/voices/una-crisis-alimentaria-se-cierne-sobre-los-paises-pobres-que-ya-enfrentan-una-situacion>

FACTS AND FIGURES NEWS. Increase of Official Development Assistance in 2022, April 11th 2023, in <https://focus2030.org/increase-of-official-development-assistance-in-2022#:~:text=oda%20reaches%20a%20new%20high%20in%202022&text=however%2c%20this%20increase%20is%20largely,in%202022%2c%20a%20record%20high>

ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACIÓN (FAO 2021). El estado de los recursos de tierras y aguas del mundo para la alimentación y la agricultura. Sistemas al límite. Informe de síntesis 2021. Roma, Italia, en <https://doi.org/10.4060/cb7654es>

_____ (2022). El estado de los mercados de productos básicos agrícolas 2022. La geografía del comercio alimentario y agrícola: enfoques de políticas para lograr el desarrollo sostenible, Roma, Italia, en <https://doi.org/10.4060/cc0471es>

_____ (2022a). El estado mundial de la pesca y la acuicultura 2022. Hacia la transformación azul, Roma, Italia, en <https://doi.org/10.4060/cc0461es>.

_____ (2022). El estado de la seguridad alimentaria y la nutrición en el mundo.

_____ (2021). El estado de los recursos de tierras y aguas del mundo para la alimentación y la agricultura. Sistemas al límite. Informe de síntesis 2021. Roma, Italia, en <https://doi.org/10.4060/cb7654es>

_____ (2022). El estado de los mercados de productos básicos agrícolas 2022. La geografía del comercio alimentario y agrícola: enfoques de políticas para lograr el desarrollo sostenible, Roma, Italia, en <https://doi.org/10.4060/cc0471es>.

_____ (2021). Base de Datos Estadísticos Sustantivos de la Organización (FAOSTAT) [s. e.] [s. l.], en <http://www.fao.org/faostat/es/#home>

_____ (2022). Índice de precios de los alimentos de la FAO [s. e.] [s. l.], en <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/es/>

_____ (2008). El estado mundial de la agricultura y la alimentación 2008. Biocombustibles: perspectivas, riesgos y oportunidades, Roma, Italia.

FAO, FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRÍCOLA (FIDA); PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA 2015). El estado de la inseguridad alimentaria en el mundo 2015. Cumplimiento de los objetivos internacionales para 2015 en relación con el hambre: balance de los desiguales progresos, FAO, Roma.

FAO, FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRÍCOLA (FIDA); FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA (UNICEF); PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA); ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD (OMS). El estado de la seguridad alimentaria y la nutrición en el mundo. Fomentando la resiliencia climática en aras de la seguridad alimentaria y la nutrición, 2018, FAO, Roma, 2015, en <https://www.fao.org/3/I9553ES/i9553es.pdf>. 2018.

_____ (2022). El estado de la seguridad alimentaria y la nutrición en el mundo 2022. Adaptación de las políticas alimentarias y agrícolas para hacer las dietas saludables más asequibles [s. e.] [s. l.], en <https://doi.org/10.4060/cc0639es>

FMI. Comunicado de prensa No. 21/47 (2021). La directora gerente del FMI, Kristalina Georgieva, insta al G-20 a tomar medidas contundentes para contrarrestar una «peligrosa divergencia» [s. e.] [s. l.], en <https://www.imf.org/es/News/Articles/2021/02/26/pr2147-g20-imf-md-kristalina-georgieva-calls-strong-g20-policies-counter-dangerous-divergence>

- _____ (2022). World Economic Outlook, War Sets back the Global Recovery, [s. e.] [s. l.], en <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/WEO/2022/April/English/text.ashx>
- _____ (2022). Informe sobre la estabilidad financiera mundial (GFSR), [s. e.] [s. l.], en <https://www.imf.org/es/Publications/GFSR/Issues/2023/04/11/global-financial-stability-report-april-2023>
- FOCAS, B (2021). Usuarios en un laberinto: la colonización de datos y sus consecuencias sociales, en *Anagramas Rumbos y Sentidos de la Comunicación*, Argentina, 19 (38):221-224, enero-junio de 2021.
- FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA (UNICEF 2021). Evitemos una década perdida. Hay que actuar para revertir los efectos de la COVID-19 sobre la infancia y la juventud, [s. e.], Nueva York.
- FOOTPRINT NETWORK. <https://data.footprintnetwork.org/#/>, consultado 30 de junio de 2023.
- FREZAL, C.; GAY, S.; NENERT, C (2021). The Impact of the African Swine Fever Outbreak in China on Global Agricultural Markets, en <https://www.oecd.org/publications/the-impact-of-the-african-swine-fever-outbreak-in-china-on-global-agricultural-markets-96d0410d>
- FUNDACIÓN ROSA LUXEMBURGO; FUNDACIÓN HEINRICH BÖLL (2019), *et al.* *Atlas de la agroindustria 2019*. Datos y hechos sobre la industria agrícola y de alimentos, en https://mx.boell.org/sites/default/files/atlas_agroindustria_final_web.pdf
- GARCÍA, M (2014). La recurrente volatilidad del movimiento de capitales hacia América Latina: experiencia reciente y perspectivas, en *Revista Temas de la Economía Mundial*, No.25, febrero de 2014, pp. 60-75, www.ciem.cu
- _____ (2021). Mercados financieros 2008-2018: Trayectoria y factores explicativos, *Panorama financiero internacional contemporáneo*, Editorial UH, La Habana.
- _____ (2021). Finanzas internacionales en el último medio siglo: del fin del patrón oro a la permanente inestabilidad e incertidumbre, en *Revista Economía y Desarrollo*, Vol.165, No.2, en <http://www.econdesarrollo.uh.cu/index.php/RED/issue/view/Ecom%C3%Ada%20y%20Desarrollo/showToc>
- _____ (2022). Mercados financieros en 2021. Entre la pandemia, la recuperación económica y el peligro de inflación, *Revista Cubana de Economía Internacional*, Vol. 9, No.1, abril, en <https://revistas.uh.cu/rcei/article/view/2782>
- GASPAR, V.; PAZARBASIOGLU, C. La peligrosa carga de la deuda a nivel mundial requiere una cooperación energética, marzo 8 de 2022, en <https://www.imf.org/es/Blogs/Articles/2022/04/11/blog041122-dangerous-global-debt-burden-requires-decisive-cooperation>
- GILL, Indermit; NAGLE, PETER (2022). La inflación podría causar estragos en los pobres del mundo, en <https://blogs.worldbank.org/es/voices/la-inflacion-podria-causar-estragos-en-los-pobres-del-mundo>
- GRAS, N.; DUTRÉNIT G.; VERA-CRUZ, M (2019). A Causal Model of Inclusive Innovation for Healthcare Solutions: A Methodological Approach to Implement a New Theoretical Vision of Social Interactions and Policies, *Innovation and Development*, doi. 10.1080/2157930X.2019.1567817,

- GRAS, N.; ARDANCHE M.; COHANOFF C.; SIMON, L (2023). La producción de conocimiento en interacción social y los desafíos para la evaluación, *Integración y Conocimiento*, Vol. 1, No, 12.
- GRUPO DE ACCIÓN SOBRE EROSIÓN, TECNOLOGÍA Y CONCENTRACIÓN (ETC 2022). Barones de la alimentación 2022. Lucro con las crisis, digitalización y nuevo poder corporativo, La era digital, en <https://iap.unido.org/es/articulos/retos-de-la-industrializacion-en-la-era-digital#fn-1230-0>
- HERNÁNDEZ, G (2023). La nueva arquitectura financiera internacional: Propuestas y retos actuales, Centro de Investigaciones de la Economía Mundial, inédito.
- HERREROS, SEBASTIÁN (2019). La regulación del comercio electrónico transfronterizo en los acuerdos comerciales Algunas implicaciones de política para América Latina y el Caribe, en https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/44667/S1900451_es.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- HICKEL, JASON (2020). El índice de desarrollo sostenible: medición de la eficiencia ecológica del desarrollo humano en el antropoceno, *Ecological Economics* No. 167 [s. l.].
- HORTON OFFLINE, RICHARD. COVID-19 Is Not a Pandemic, septiembre 25 de 2020, en [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(20\)32000-6](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(20)32000-6)
- INTERNATIONAL DATA CORPORATION (IDC 2022). Worldwide Digital Transformation Predictions [s. e.] [s. l.].
- IMF (2023). World Economic Outlook. January and April 2023, en www.imf.org
- IMF (2008). World Economic Outlook, May 1998. Financial Crises: Causes and Indicators” [s. e.] [s. l.], en <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2016/12/30/World-Economic-Outlook-May-1998-Financial-Crises-Causes-and-Indicators-2535>
- INSTITUTO INTERAMERICANO DE COOPERACIÓN PARA LA AGRICULTURA (IICA 2021). Atlas de los biocombustibles líquidos 2020-2021 [s. e.], San José.
- INTERGOVERNMENTAL SCIENCE-POLICY PLATFORM ON BIODIVERSITY AND ECOSYSTEM SERVICES (IPBES 2019). Summary for Policymakers, in IPBES Global Assessment on Biodiversity and Ecosystem Services, Versión electrónica, May 31th, 2019, en www.ipbes.net.
- INTERNATIONAL ENERGY AGENCY (IEA 2021). Key World Energy Statistics 2021, Paris.
_____. World Energy Outlook [s. e.], Paris, versión revisada: noviembre, 2022.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF 2022). World Economic Outlook [s. e.], Washington, October.
_____. (2023). World Economic Outlook [s. e.] April.
- IPCC (2021). Climate Change 2021. The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, August, www.ipcc.ch
_____. (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, febrero, abril, www.ipcc.ch
_____. (2023). Synthesis Report of the Sixth Assessment Report (AR6) of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), March, 2023, www.ipcc.ch

- IPES (2023). International Panel of Experts on Sustainable Food Systems. Sistemas alimentarios insostenibles, hambre y deuda, ¿cómo romper el ciclo? Informe Especial, 3/2023, en https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/DebtFoodCrisis_ES.pdf
- IRENA, IEA; REN21 (2020). Renewable Energy Policies in a Time of Transition: Heating and Cooling. IRENA, OECD/IEA and REN21.
- IVERNIZZI, N. Los sistemas de evaluación como conformadores de agendas científicas, en *Ciencia Tecnología y Política* 5(9), noviembre de 2022, <https://doi.org/10.24215/26183188e080> y <https://revistas.unlp.edu.ar/CTyP>
- JONES, B.; ACUÑA, F.; RODRÍGUEZ, V (2021). Cambios en la demanda de minerales: análisis de los mercados del cobre y el litio, y sus implicaciones para los países de la región andina, en <https://www.cepal.org/es/publicaciones/47136-cambios-la-demanda-minerales-analisis-mercados-cobre-litio-sus-implicaciones>
- KOFFI, S (2021). Nuevas infraestructuras y planes de desarrollo concretos, para la economía africana, en <https://es.euronews.com/2019/06/21/nuevas-infraestructuras-y-planes-de-desarrollo-concretos-para-la-economia-africana>
- KOSE, M. AYHAN; OHNSORGE, F., eds.: Falling Long-Term Growth Prospects: Trends, Expectations, and Policies, World Bank, Washington, D. C., en <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/fe0880d1-ffbf-430f-bab4-d3dbdda7470e/content2023>
- KRUGMAN, P (1999). Balance Sheets, the Transfer Problem, and Financial Crises, en <https://www.princeton.edu/~pkrugman/krugmanbalance.pdf>
- KRUGMAN, P.; OBSTFELD, M (1995). *Economía Internacional. Teoría y Política*, McGraw-Hill/Interamericana de España, S.A., Madrid.
- LAGE, A. Una publicación doble (sic.) necesaria: Desafíos del desarrollo. El problema de las nuevas funciones de la investigación en la sociedad, visto desde la perspectiva de un hombre de laboratorio y en un país en desarrollo, en <https://www.medigraphic.com/pdfs/medisur/msu-2015/msu152c.pdf>
- LICHTENSZTEJN, S (2001). Pensamiento económico que influyó en el desarrollo latinoamericano en la segunda mitad del siglo veinte, *Comercio Exterior, Lecturas sobre pensamiento económico III*, Vol. 51(2):91-99, México.
- LUNDVALL, B.-Å (1992). National Systems of Innovation. Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning, Pinter, London.
- _____ (2023). Development Strategies in a Context of World System Disorder. Lund Papers, Economic History [s. l.].
- LUNDVALL, B.-Å; JOHNSON, B (1994). The Learning Economy, *Journal of Industry Studies*, Vol. 1(2): 23-42 [s. l.].
- MATHIEU, E. Coronavirus, COVID-19. Vaccinations-Our World in Data, en <http://www.ourworldindata.org-covid-19>
- MAHNKOPE, BIRGIT (2023). De la globalización a la geopolítica: ¿una vuelta atrás, no un avance!, <https://www.sinpermiso.info/textos/de-la-globalizacion-a-la-geopolitica-una-vuelta-atras-no-un-avance>
- MALPASS, DAVID (2022). Se está gestando una nueva crisis alimentaria mundial, en <https://blogs.worldbank.org/es/voces/se-esta-gestando-una-nueva-crisis-alimentaria-mundial>

- MARI, ELKA; VAN, AXEL (2022). Las restricciones comerciales están agravando la peor crisis alimentaria en una década, <https://blogs.worldbank.org/es/voces/las-restricciones-comerciales-estan-agravando-la-peor-crisis-alimentaria-en-una-decada>
- MARTÍNEZ, OSVALDO (2010). Crisis económica global, guerra económica y gasto militar, en www.cubadebate.cu
- MERINO, GABRIEL. ¿Avanzamos hacia una desdolarización del sistema mundial?, en www.observatoriodelsurglobal.com, mayo 9 de 2023.
- MOLINA, E (2021). China. Nuevo actor en las finanzas internacionales, *Panorama financiero internacional contemporáneo*, Editorial UH.
- _____ (2021). Las economías emergentes y los mercados financieros, en Elda Molina Díaz y Mercedes García Ruiz (coordinadores), *Panorama financiero internacional contemporáneo*, Editorial UH, La Habana.
- _____. «El Mercado de derivados financieros en los últimos cincuenta años», en *Revista Economía y Desarrollo*, vol. 165, no. 2, julio-diciembre de 2021, en www.scielo.sld.cu
- MORALES, A. H (2016). La cooperación Sur-Sur y el reto de su cuantificación, evaluación y valoración, *Revista Iberoamericana de Estudios de Desarrollo*, 5(1):88-122, en <http://ried.unizar.es/index>
- NACIONES UNIDAS. Agenda de Acción de Addis Abeba, Tercera Conferencia Internacional sobre la Financiación para el Desarrollo, Resolución 69/313, en https://unctad.org/system/files/official-document/ares69d313_es.pdf, 2015
- _____ (2020). El Costo Humano de los Desastres 2000-2019, Centro de Investigaciones sobre la Epidemiología de los Desastres y Oficina de Naciones Unidas para la Reducción del Riesgo de Desastres.
- _____. Cambio climático y medioambiente, octubre 22, 2021; en <https://news.un.org/es/story/2021/10/14987522021>.
- _____. The 2022 Bridgetown Initiative, Bridgetown 01. Urgent and Decisive Action Required for an Unprecedented Combination of Crises The 2022 Bridgetown Initiative for the Reform of the Global Financial Architecture, <https://pmo.gov.bb/wp-content/uploads/2022/10/The-2022-Bridgetown-Initiative.pdf>
- _____. Our Common Agenda Policy Brief 6 Reforms to the International Financial Architecture, en <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/our-common-agenda-policy-brief-international-finance-architecture-en.pdf>
- _____ (2023). Bridgetown Initiative, in Foreign Affairs and Foreign Trade, Bridgetown 2.0. Urgent and Decisive Action to Reform the International Financial Architecture, en <https://greenfdc.org/bridgetown-initiative-a-transformation-of-development-finance-system-for-improve-climate-adaptation-and-resilience-in-emerging-economies/>, mayo
- NACIONES UNIDAS. UNITED NATIONS SECRETARY-GENERAL'S SDG (2023). Stimulus to Deliver Agenda 2030, en <https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2023/02/SDG-Stimulus-to-Deliver-Agenda-2030.pdf>, febrero de 2023.
- _____. Reformas de la Arquitectura financiera Internacional. Guterres lanza tres vías para evitar un futuro colapso social, financiero y medioambiental, junio 5

- de 2023, <https://www.ungeneva.org/es/news-media/news/2023/06/81687/gu-terres-lanza-tres-vias-para-evitar-un-futuro-colapso-social>
- _____. Policy Note: Global governance and global rules for development in the post-2015 era, Committee for Development Policy, junio de 2014, en https://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_publications/2014cdppolicynote.pdf
- _____. Economic and Social Council (ECOSOC). With Inequality Deepening, Reform of Global Financial Architecture Key to Overcome Multidimensional Crises, Speakers Stress as Financing for Development, ECOSOC/7118, abril 17 de 2023, en <https://press.un.org/en/2023/ecosoc7118.doc.htm>
- _____. The Trillion Dollar Climate Finance Challenge (and Opportunity), *United Nations News*, 2021 <https://news.un.org/en/story/2021/06/1094762>
- NARANJO (2019). Un puente para unir más a África, en https://elpais.com/internacional/2019/01/22/actualidad/1548159610_033736.html
- NAUDÉ, WIM. Revolución Industrial en África: tecnologías nuevas y emprendedoras, 2018, en <https://globaldev.blog/es/revolucion-industrial-en-africa-tecnologias-nuevas-y-emprendedoras/>
- NOGUEIRA, A.; VENCE X (2018). Redondear la Economía Circular. Del discurso oficial a las políticas necesarias. Investigación apoyada por la Agencia Española de Innovación (AEI) a través del proyecto ECO-CIRCULAR: La estrategia europea de transición a la economía circular: un análisis jurídico prospectivo y cambios en las cadenas globales de valor.
- NÚÑEZ J (2020). La Ciencia, la Innovación y el enfrentamiento a la COVID-19, *Retos de la dirección*, 14(2):1-4, en <https://revistas.reduc.edu.cu/Index.php/retos/article/view/3542>
- _____. (2023). *Papel del asesoramiento científico o ciencia para las políticas: ¿Qué está ocurriendo en Cuba?*, José Ramón Acosta Sariago: Bioética y Biopolítica, editor científico, Publicaciones Acuario, Centro Félix Varela, La Habana, pp. 594-611.
- NÚÑEZ, J.; FERNÁNDEZ, A. Universidad, investigación e innovación en el enfrentamiento de la pandemia: una mirada a Cuba, *Universidades*, (90):39-53, [s. l.], octubre-diciembre.
- _____. (1991). *Financial Markets Trends* No.48. <https://www.oecd.org/finance/financial-markets/financialmarkettrends>
- _____. (1998). *Financial Markets Trends*. No.69. <https://www.oecd.org/finance/financial-markets/financialmarkettrends>
- ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA ALIMENTACIÓN Y LA AGRICULTURA (FAO). World Food Situation, FAO Food Price Index, Roma, junio 2 de 2023, <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en/>
- OECD-FAO. Perspectivas Agrícolas, 2021, estadísticas sobre agricultura (base de datos), en <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-en>
- _____. (2023). Perspectivas Agrícolas 2021-2030, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/ef83843a-es/index.html?itemId=/content/component/ef83843a-esd>
- ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT (OECD, 2008). Intellectual Assets and Value Creation: Synthesis Report, Paris.

- _____. "Perspectivas de la OCDE sobre Ciencia, Tecnología e Innovación 2021. Oportunidades en tiempos de crisis", 1.a ed., 2022, en [https://doi.org/ 10.1787/75f79015](https://doi.org/10.1787/75f79015), <https://www.oecd.org/sti/OECD-STI-Outlook-2021-Spanish.pdf>
- _____. Scientific Advice for Policy Making: The Role and Responsibility of Expert Bodies and Individual Scientists, OECD Science, Technology and Industry Policy Papers 21, OECD Publishing. RePEc:oc:stiaac:21, 2015, 10.1787/5js3311jcpwb-en
- OIT. Perspectivas Sociales y del Empleo en el Mundo: Tendencias, 2023, en https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_865368.pdf
- OMC. Estadísticas y perspectivas comerciales: El crecimiento del comercio sufrirá una brusca desaceleración en 2023 debido a la difícil coyuntura que atraviesa la economía mundial, comunicado de prensa, Press/909, 5 de octubre de 2022, https://www.wto.org/spanish/news_s/pres22_s/pr909_s.htm
- OMC (2022). Report on G20 Trade Measures (mid-May 2022 to mid-October 2022), 14th November, pp. 1-70, en https://www.wto.org/english/news_e/news22_e/report_trdev_nov22_e.pdf
- OMC (2019). Acuerdos comerciales regionales, en https://www.wto.org/spanish/top_s/region_s/region_s.htm
- OMPI (2017): Informe mundial sobre la propiedad intelectual en 2017; Capital intangible en las cadenas globales de valor Informe mundial sobre la propiedad intelectual en 2017: Capital intangible en las cadenas globales de valor (wipo.int) ISBN: 978-92-805-2897-8.
- ONU (2022). Informe de los Objetivos de Desarrollo Sostenible 2022 en www.unstats.un.org
- _____. (2022). Declaración Ministerial G-77 y China 2022. Asamblea General ONU. Distr. General, octubre 28 de 2022, español.
- _____. Discurso representante del G 77 y China. Reunión de Alto Nivel, <https://www.un.org/bevond2015/>
- _____. Informe del Grupo de Alto Nivel de personas eminentes sobre la Agenda para el Desarrollo después de 2015, en <https://www.un.org/bevond2015/>
- ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL (ONU-DI 2019). Informe sobre el Desarrollo Industrial 2020. La industrialización en la era digital, resumen, https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-11/UNIDO_IDR2020-Spanish_overview_0.pdf
- OPEC (OPEC-MOMR). Monthly Oil Market Report, Viena, diciembre 2020 (12/2020); diciembre 2021 (12/2021), enero 2023 (01/2023) y 1-2/2023.
- OPP, ROBERT. Comprometerse a reducir la brecha digital en los países menos adelantados, OPS. Noticias, <https://www.paho.org/es/noticias/12-4-2023>. OPS. Noticias, en <https://www.paho.org/es/noticias/18-6-2021>
- ORANGE, MARTÍNEZ (2023). Los países emergentes, primeras víctimas de la fragmentación del sistema financiero, <https://www.sinpermiso.info/textos/los-paises-emergentes-primeras-victimas-de-la-fragmentacion-del-sistema-financiero>
- ORGANIZACIÓN DE NACIONES UNIDAS (ONU). Informe de los Objetivos de Desarrollo Sostenible 2020, [s.e.] [s. l.] [s. a.].

- ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL TRABAJO (OIT). Perspectivas sociales y del empleo en el mundo. Tendencias, 2022, https://www.sesst.org/wp-content/uploads/2022/01/wcms_834068.pdf
- OIT. Perspectivas sociales y del empleo en el mundo. Tendencias [s.e.] [s. l.], 2019.
- ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO (OMC) (2022). Examen estadístico del comercio mundial 2022, edición digital.
- OXFAM INTERNATIONAL. Investing in Poor Farmers Pays. Rethinking How to Invest in Agriculture, en Briefing paper No. 129. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/114614/bp129-investing-poor-farmers-300609-en.pdf;jsessionid=08E575383729E40EB19EE6738DFE5BCD?sequence=1>
- _____ (2022). First Crisis, Then Catastrophe, en https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2022-04/Oxfam%20briefing%20-%20First%20Crisis%20Then%20Catastrophe_0.pdf
- PRESIDENTE DEL BANCO MUNDIAL (2021). Conferencia de Prensa de apertura de las Reuniones de Primavera, en <https://www.portafolio.co/covid-19/>
- PANIZZA, U (2022). Long-Term Debt Sustainability in Emerging Market Economies: A Counterfactual Analysis, Background for the 2022 Financing for Sustainable Development Report, UN-DESA Working Paper.
- PEÑA CASTELLANOS, LÁZARO (2021). La dinámica del Modelo Global de Acumulación y su impacto en la Cadena Global de Valor, *Revista Cubana de Economía Internacional*, CIEI, Vol. 8, no. 2, 2022, www.rcei.uh.cu
- PÉREZ RODRÍGUEZ, ROLANDO; MORALES S., ILEANA (2022). ¿Qué puede lograr la ciencia durante las pandemias?, *Anales de la Academia de Ciencias de Cuba*, Vol.12, No. 1, en <https://revistaccuba.sld.cu/revacc>
- PÉREZ, W (2023). Ayuda Oficial al Desarrollo. Documento inédito en Centro de Investigaciones de la Economía Mundial.
- PNUD. Nuevos perfiles de pobreza más allá del ingreso muestran dónde lograr el mayor impacto en un mundo en crisis, <https://www.undp.org/es/comunicados-de-prensa/nuevos-perfiles-de-pobreza-mas-alla-del-ingreso-muestran-donde-lograr-el-mayor-impacto-en-un-mundo-en-crisis>
- PNUMA. Comunicado de prensa. Chemicals & Pollution Action, Nairobi, 30 de enero de 2023, en <https://www.unep.org/es/noticias-y-reportajes/comunicado-de-prensa/el-dia-mundial-del-medio-ambiente-2023-se-centrara-en>
- REID, JIM *et al.* The Age of Disorder – Long-Term Asset Return Study, <https://www.epge.fr/wp-content/uploads/2020/09/The-age-of-disorder.pdf>
- RFI (2023). Los países emergentes son las primeras víctimas de la ‘fragmentación’ de la economía mundial, en <https://www.rfi.fr/es/economía/20230410-los-pa%C3%ADses-emergentes-son-las-primeras-v%C3%ADctimas-de-la-fragmentaci%C3%B3n-de-la-econom%C3%ADa-mundial>
- RIKAP, C. (2021). Capitalism, Power and Innovation. Intellectual Monopoly Capitalism Uncovered. London: Routledge.
- RIKAP, C.; LUNDVALL B. Å. Big Tech, Knowledge Predation and the Implications for Development, Innovation and Development, 2020.

- ROBERTS, MICHAEL (2016). La Larga Depresión. Entrevista, en <https://www.sinpermiso.info/textos/la-larga-depresion-entrevista>
- _____. La tasa de ganancia mundial: Nuevas evidencias importantes, enero 23 de 2022, www.sinpermiso.info
- RODRÍGUEZ, H.; EIZAGIRRE, A.; IBARRA, A. (2019). Dynamics of Responsible Innovation Constitution in European Union Research Policy: Tensions, Possibilities and Constraints, in R. von Schomberg and J. Hankins (Eds.) *International Handbook on Responsible Innovation. A Global Resource*, Edward Elgar, Cheltenham and Northampton, MA.
- RODRÍGUEZ, JOSÉ LUIS. Notas sobre el impacto económico del conflicto entre Rusia y Ucrania, julio de 2022, en www.cubaperiodistas.cu
- SAFORCADA, F.; ATAÍRO D.; TROTTA L.; RODRÍGUEZ A. La construcción Tendencias de privatización y mercantilización de la universidad en América Latina. Los casos de Argentina, Chile, Perú y República Dominicana, octubre, en IEC-CONADU [s. l.], 2019, en https://ei-ie-al.org/sites/default/files/docs/privatizacion_de_la_universidad_in_america_latina.pdf
- SAKR, M.; JORDAAN, A. Emerging Multinational Corporations: A Prominent Player in the Global Economy, Economic Research Southern Africa (ERSA), *Working Paper 590*, March 24th, 2016, en https://www.econrsa.org/system/files/publications/working_papers/working_paper_574.pdf
- SALAS, CAROLA (2021). Los flujos financieros internacionales hacia las economías en desarrollo en los últimos 50 años: evolución y consecuencias, en *Economía y Desarrollo*, Vol.165, No. 2 [s. l.].
- SÁNCHEZ, M (2020). La pandemia y el manejo del endeudamiento externo de los países subdesarrollados: los nuevos desafíos, *Revista Cubana de Economía Internacional*, Vol. 7, No.2, en <http://www.rcei.uh.cu>
- SÁNCHEZ-ZEPEDA, R (2022). Tratado México-EUA-Canadá: extractivismo, colonialismo y desigualdad de datos, ponencia presentada en la 9^{na} Conferencia de CLACSO, México, junio 2022.
- SCHMUCKER, CLAUDIA. La crisis del comercio internacional, en <https://www.politicaexterior.com/la-crisis-del-comercio-internacional/2023>.
- SEGIB. La cooperación internacional Post-COVID-19: perspectivas para el fortalecimiento de las alianzas de cooperación triangular entre América Latina y El Caribe y los miembros de la OCDE. Área de Cohesión Social y Cooperación Sur-Sur SEGIB Dirección de Cooperación al Desarrollo – OCDE, octubre de 2021.
- _____. *La Cooperación Sur-Sur y Triangular y la Agenda de Desarrollo Sostenible en Iberoamérica: Nudos críticos y horizontes en la respuesta a la COVID-19*, marzo 2022.
- SEVARES, J (2022). *La guerra tecnológica Estados Unidos–China y las amenazas para la periferia*, Ciclos hist. econ. soc. Buenos Aires, [online], Vol.33 (59):31-40. Epub 01-diciembre, 2022, en <http://dx.doi.org/4>
- SHINE, IAN. ¿Qué está pasando con la deuda de los países en desarrollo? Lo que debes leer sobre economía esta semana, en <https://es.weforum.org/agenda/2023/03/que-esta-pasando-con-la-deuda-mundial-las-noticias-economicas-que-debes-leer-esta-semana/>
- SIPRI. Trends in World Military Expenditure, 2022, en www.sipri.org

- _____. Los Estados invierten en arsenales nucleares a medida en que las relaciones geopolíticas se deterioran”, junio 12 de 2023, en www.sipri.org
- _____. El gasto militar mundial alcanza un nuevo récord con el aumento del gasto europeo, en <https://www.sipri.org/sites/default/files/MILEX%20Press%20Release%20ESP.pdf>
- SOBERÓN VALDÉS, FRANCISCO (2019). *Historia del dinero*, Editorial de Ciencias Sociales, La Habana.
- STEINBERG, FEDERICO (2018). Lo que hay que saber sobre la guerra comercial iniciada por Trump, en www.realinstitutoelcano.com
- STIGLITZ, JOSEPH E (2002). *El malestar de la globalización*, Taurus [s. l.].
- SULLIVAN, DYLAN (2022). El Sur Global ha perdido \$152 billones debido al intercambio desigual desde 1960, en <https://www.sinpermiso.info/textos/el-sur-global-ha-perdido-152-billones-debido-al-intercambio-desigual-desde-1960>
- SUTZ, J. Reflexiones sobre una posible inspiración socialista de la tecnología, *Ciencia, Tecnología y Política*, 4 (6) [s. l.], mayo 2021, e054 <https://doi.org/10.24215/26183188e054><https://revistas.unlp.edu.ar/CTyP> [accessed June 25, 2023].
- THE INSTITUTE OF INTERNATIONAL FINANCE (IIF 2023). Sustainable Debt Monitor: Poised for a Rebound, en <https://www.iif.com/Products/Sustainable-Debt-Monitor>.
- TABLADA, CARLOS; HERNÁNDEZ, GLADYS (2004). *Petróleo, Poder y Civilización*, Editorial de Ciencias Sociales, La Habana.
- TABLADA, CARLOS; DIERCKXSENS, WIM (2003). *Guerra global, resistencia mundial y alternativas*, Editorial de Ciencias Sociales, La Habana.
- TEKMAN, M. B.; ALTHER, B. A.; PETER, C.; GUTOW L; BERGMANN, M. (2022). Impacts of Plastic Pollution in the Oceans on Marine Species, Biodiversity and Ecosystems, WWF, Berlin, pp. 1–221, doi: 10.5281/zenodo.5898684
- TERREBLANCHE, SAMPIE (2014). *Western Empires, Christianity and the Inequalities Between the West and the Rest 1500-2010*, Penguin Books, South Africa.
- THE CORNWALL CONSENSUS (2021). En <https://www.g7uk.org/wp-content/uploads/2021/06/G7-Economic-Resilience-Panel-The-Cornwall-Consensus.pdf>
- ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL COMERCIO Y EL DESARROLLO (UNCTAD 2009). Informe sobre las inversiones en el mundo: Empresas transnacionales, producción agrícola y desarrollo 2009. Panorama general. Naciones Unidas, Nueva York y Ginebra, 2009, https://unctad.org/es/system/files/official-document/wir2009overview_sp.pdf
- _____. (UNCTAD 2008). *Cómo afrontar la crisis alimentaria mundial para garantizar la seguridad alimentaria sostenible y aliviar la pobreza. Políticas de comercio, inversión y productos básicos fundamentales*, UNCTAD/OSG/2008/1, Naciones Unidas, Nueva York y Ginebra, 2008, en https://unctad.org/es/system/files/official-document/osg20081_sp.pdf
- _____. (2009). Informe sobre las inversiones en el mundo. Empresas transnacionales, producción agrícola y desarrollo. Panorama general, Naciones Unidas, Nueva York y Ginebra, 2009, https://unctad.org/es/system/files/official-document/wir2009overview_sp.pdf

- _____ (2019). Digital Economy Report 2019. Value Creation and Capture—Implications for Developing Countries, United Nations, [s. l.].
- UK GOVERNMENT (2021). UNFCCC (2021). COP 26 EXPLAINED. UN Climate Change Conference UK.
- UN. Informe sobre los Objetivos de Desarrollo Sostenible 2022, en www.unstats.un.org
- _____ News. América Latina sigue perdiendo atractivo para la inversión extranjera, noviembre 29 de 2022, www.news.un.org
- _____ (2019). A partir de datos de *Data Center Map*, 2019, en <https://www.datacentermap.com/datacenters.html>
- _____. Informe sobre economía digital 2021. Flujos de datos transfronterizos y desarrollo: Para quién fluyen los datos, United Nations Publications, New York, United States of America, en https://unctad.org/system/files/official-document/der2021_es_0.pdf
- _____ (2022). Informe sobre las inversiones en el mundo 2022. Panorama general, www.unctad.org
- _____ (2022a). World Investment Report 2022. June, 2022, en www.unctad.org
- _____ (2023). Trade and Development Report Update. Global Trends and Prospect.
- _____ (2022). Vías para diversificar la economía de los países en desarrollo que dependen de los productos básicos, en https://unctad.org/system/files/official-document/cimem2d53_es.pdf
- _____ (2022a). International Trade in Services Q2 2022. UNCTAD/STAT/INF/2022/4, Ginebra.
- _____ (2023). Trade and Development Report Update. Global Trends and Prospects. https://www.unctad.org/system/files/official-document/gdsinf2023d1_en.pdf.
- UNESCO (2020). América Latina y el Caribe 2020. Inclusión y educación: Todas y todos sin excepción, Paris. Informe de seguimiento de la educación en el Mundo, internet.
- _____ (2021). La carrera contra el reloj para un desarrollo más inteligente, 11 de junio, <https://www.unesco.org/reports/science/2021/es>
- UNICEF (2022). Child Food Poverty. A Nutrition Crisis in Early Childhood, en <https://data.unicef.org/resources/child-food-poverty/>
- _____ (2022). Estado de la infancia 2021, [s. e.], Nueva York, en <https://www.unicef.org/cuba/comunicados-prensa/informe-onu-mortalidad-infantil>.
- UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM (UNDP, 2022). Human Development Report 2021-2022. Uncertain Times, Unsettled Lives: Shaping our Future in a Transforming World, New York.
- US ENERGY INFORMATION ADMINISTRATION (US-EIA). Short Term Energy Outlook, Washington. 2019 (12/2019). December, 2020 (12/2020). June, 2022 (06/2022). January, 2023 (01/2023). June, 2023 (06/2023).
- VINER, J (1950). The Custom Union Issue, Carnegie Endowment for International Peace, New York.
- WIPO. World Intellectual Property Indicators (2022) [s. e.], Geneva, Switzerland, en <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-941-2022-en-world-intellectual-property-indicators-2022.pdf>

- WORLD BANK (2023). Global Economic Prospects [s. e.] [s. l.], June 2023, www.worldbank.org
- _____. Global Economic Prospects [s. e.] [s. l.], January, Washington D. C., www.worldbank.org
- _____. (2023). International Debt Report 2022 [s. e.] [s. l.], en www.openknowledge.worldbank.org
- _____. (2022). International Debt Report 2022: Updated International Debt Statistics, Washington, DC, en <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/49da23a2-bcc9-5593-bc96-470cae6b3665/content>
- _____. (2023) Commodity Markets: Evolution, Challenges, and Policies [s. e.] [s. l.], <https://www.worldbank.org/en/research/publication/commodity-markets>
- _____. WORLD ECONOMIC FORUM (WEF 2023). Global Risks Perception Survey 2022-2023 [s. e.] [s. l.].
- _____. WTO (2023). Tecnología digital y comercio. Países en desarrollo [s. e.] [s. l.], en https://www.wto.org/spanish/tratop_s/dtt_s/dtt-development_s.htm
- _____. (2022). Informe Planeta Vivo 2022. Hacia una sociedad con la naturaleza en positivo, en Almond, R.E.A.; Grooten M.; Juffe Bignoli, D. y Petersen, T. (Eds). WWF, Gland, Suiza.
- _____. YAFFE, H. Cuban Medical Internationalism. A Paradigm for South-South Cooperation. Report by Dr. Helen Yaffe [s. e.] [s. l.], March 2023.
- _____. ZAIAT, A. (2021). China extiende la Ruta de la Seda Digital a América Latina en las narices de EEUU. <https://sputniknews.lat/20210831/china-extiende-la-ruta-de-la-seda-digital-a-america-latina-en-las-narices-de-eeuu-1115623685.html>
- VEILLARD, JEREMY; HERRERA C.; FAINE DE COLIMBI, NICOLE. Cinco innovaciones de alto rendimiento para financiar sistemas de salud resilientes, en <https://blogs.worldbank.org>, marzo 3 de 2023.

OTRAS FUENTES DE REFERENCIAS. SITIOS WEB

- Laboratorio Mundial de Desigualdad. (2022). Informe sobre la Desigualdad Global.
- LALICS. Foro Regional sobre la Innovación y los Desafíos del Desarrollo de América Latina y el Caribe: retos y oportunidades, abril 25 de 2017, Santo Domingo, D. N República Dominicana, Declaración de Santo Domingo Declaracion-LALICS-Santo-Domingo-2017, pdf, 2017.
- La Jornada*, Ganancias de 10 multinacionales de alimentos se dispararon 59,16 %, Ciudad de México, 4 de enero de 2023, en <https://www.jornada.com.mx/notas/2023/01/04/economia/ganancias-de-10-multinacionales-de-alimentos-se-dispararon-59-16>.
- (OCDE) (1990). Financial Markets Trends No.47, en <https://www.oecd.org/finance/financial-markets/financialmarketrends>.
- REN21. Renewables 2022 Global Status Report, Paris: REN21 Secretariat.
- UNITED NATIONS CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY (CBD). www.cbd.int
- Por qué el COVID-19 es una sindemia y no una pandemia, <https://www.instituciones.sld.cu/por-qué-el-covid-19-es-una-sindemia-y-no-una-pandemia.php>

<https://aclima.eus/aplicacion-de-las-nuevas-tecnologias-a-la-economia-circular-el-ejemplo-de-la-gestion-de-residuos-y-la-eco-industria/>

<https://blogs.iadb.org/innovacion/es/biotecnologia-bioeconomia-desarrollo-america-latina/>

<https://elperuano.pe/noticia/148233-tendencias-en-ciencia-y-tecnologia-que-marcan-pauta-en-el-2022>

<https://news.un.org/es/story/2023/03/1519342>

[https://wearesocial.com/es/blog/2022/04/mas-de-5-mil-millones-de-personas-ya-usan-internet/.](https://wearesocial.com/es/blog/2022/04/mas-de-5-mil-millones-de-personas-ya-usan-internet/)

<https://www.bbvaopenmind.com/articulos/el-impacto-de-internet-en-la-sociedad-una-perspectiva-global/>

<https://www.coface.es/actualidad-economica-financiera/noticias-economicas/Situacion-del-sector-de-las-TIC-a-nivel-global->

<https://www.itu.int/es/mediacentre/Pages/PR-2021-11-29-FactsFigures.aspx->

<https://www.un.org/es/desa/wsis10>

<https://www.unesco.org/reports/science/2021/es/statistics>

<https://www.wipo.int/about-wipo/es/>

L'ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ACTUEL : UN OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT

LE PRINCIPAL DÉFI POUR LE GROUPE
DES 77 ET LA CHINE

Les gouvernements des pays du G-77 et de la Chine sont confrontés quotidiennement à d'immenses et innombrables défis pour la stabilité, la durabilité et le progrès de leurs économies respectives et le bien-être de leurs populations. Ils sont confrontés à des scénarios très différents, à des types de menaces différents et à des priorités très différentes. Leurs perspectives politiques diffèrent en ce qui concerne la résolution de nombreux problèmes du monde d'aujourd'hui.

Chacun d'entre eux peut à juste titre supposer que le principal défi politique auquel il est confronté est tout à fait unique. Pourtant, ils sont tous unis par la position désavantageuse que l'ordre économique international réserve à leurs pays et, par conséquent, par la responsabilité de surmonter cette contrainte extraordinaire. C'est cette réalité qui fait l'objet de ce livre, dont l'objectif est de contribuer à un débat aussi juste qu'urgent.

MIGUEL DÍAZ-CANEL BERMÚDEZ